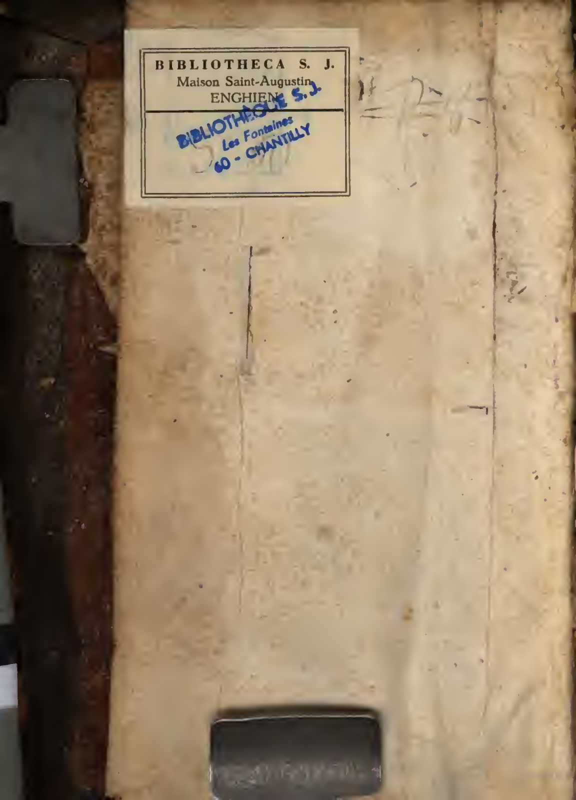



BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN
BIBLIOTHÈQUE S.J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

SERMONS
DES
VESTVRES,
PROFESSIONS RELIGIEVSES, ET ORAISONS FVNEBRES;

PRESCHEZ

Par M. IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie, Prieur de Beussan de l'Ordre de Cluny, Conseiller & Predicateur du Roy.*



A PARIS,
Chez EDME COVTEROT, ruë S. Iacques, au Bon Pasteur.

M. DC. LXXVIII.
Auec Approbation & Priuilege du Roy.

TABLE GENERALE
DES MATIERES
ET DES DESSEINS
Contenus en ce Volume des Veſtures, Profeſſions Religieuſes, & Oraiſons Funebres.

Fin de la Table.



PREMIER

SERMON

POVR LA PRISE D'HABIT D'VNE RELIGIEVSE.

Adducentur Regi Virgines poſt eam. *Pſal.* 44.

On conduira des Vierges au Roy à la ſuite de Marie pour contracter auec luy des nopces. Au Pſaume 44. verſ. 15.

CE que Dieu auoit promis à la glorieuſe Vierge Marie par la voix du Prophete Royal, s'accomplit tous les jours dans l'Egliſe, quand nous voyons des filles quitter le monde pour entrer dans la Religion; *Adducentur Regi Virgines poſt eam*: Ce ſont les ſuites des exemples de Marie, qui la premiere de toutes a leué l'étendart de la virginité, comme dit ſaint Ambroiſe: Ce ſont les recompenſes de ſa vertu, qui a merité cette gloire; & encore de ſes prieres qu'elle appliquoit ſin-

gulierement pour obtenir ces sortes de graces. Et c'est par vne heureuse rencontre aujourd'huy que nous faisons cette ceremonie pendant l'Octave de sa Purification. Vendredy passé Nostre-Dame vint presenter son Fils au Temple, & aujourd'huy vne fille considerable par ses qualitez vient se presenter aux Autels: pour dire que cette offrande que cette fille va faire, est vne suite, vne recompense, & vn effet de ce que Nostre-Dame a faite. Marie offrant son Fils aux Autels, enueloppa son cœur dans ce mesme sacrifice : & celle-cy vient s'offrir elle-mesme aux Autels de la Religion : Marie consacra sa virginité d'vne extraordinaire façon, puis qu'elle en immola la gloire sous la loy de la Purification ; & celle-cy consacre sa virginité par ses exemples. Ne separons pas ces deux ceremonies, qui sont liées si étroitement ; montrons qu'vne fille qui entre dans la Religion, & dans vne Religion de Marie, doit faire son offrande avec le mesme esprit à peu prés que Marie a fait la sienne. C'est de vous, ma Sœur, c'est le seul nom qui vous reste maintenant, c'est de vous que nous allons parler, puis que vous estes le sujet de cette ceremonie, vous le serez de mon Discours : je veux seulement seconder vostre pieté ; & en montrant auec quelle disposition vous deuez faire vostre offrande, je diray seulement ce que vous faites, & je feray de mon exhortation vos loüanges. D'autres fois le feu descendoit du Ciel pour allumer les sacrifices; prions-le qu'il descende maintenant des flammes, & se place sur vostre cœur pour le faire saint, & sur ma langue pour en parler : Pour obtenir cette

faueur, nous nous adresserons à la plus pure des Vierges, & luy dirons auec l'Ange : *Aue Maria.*

Bien que Dieu aye vn domaine absolu sur les creatures, & qu'il en puisse disposer pleinement à tous les vsages de sa gloire, il veut neantmoins que les creatures libres s'offrent volontairement à l'execution de ses desseins ; soit parce que les offrandes ou les consecrations sont d'elles-mesmes glorieuses à son authorité ; soit parce que ce sont des dispositions de leur liberté, afin qu'il puisse accomplir plus doucement & plus efficacement les desseins de sa Prouidence. Ie trouue que les grands desseins que Dieu fait sur la liberté des hommes, se peuvent reduire à deux chefs, ou à des desseins rigoureux, ou à des desseins agreables. Comme il a des perfections & des qualitez imperieuses & souueraines ; & des qualitez douces & aimables, il veut exercer ce double Empire, & vser de ces deux sortes de droits : Comme Souuerain il commande des rigueurs ; comme aimable il demande des hommages plus doux : Comme souuerain il ordonne des sacrifices, comme aimable il demande des alliances. Semble-t'il pas que l'Epouse aye exprimé ces deux conduites de Dieu par ces deux differentes loüanges qu'elle donne aux lévres de son Espoux ; *Labia ejus lilia distillantia myrrham* ? Ses Can. 5. lévres sont comme des lys qui distillent la myr- 13. rhe : Elles expriment les lys, quand elles demandent des hommages doux & agreables ; mais elles distillent la myrrhe, quand elles font des commandemens rigoureux : C'est vne bouche de

myrrhe, qnand de ses creatures elle fait ses victimes; mais c'est vne bouche de lys, quand elle les fait ses Espouses. C'a esté sous ces deux qualitez que Marie a esté predestinée, & qu'elle s'est presentée elle-mesme : Elle est entrée deux fois dans le Temple, le jour de sa Presentation, & le jour de sa Purification; la premiere fois elle se presenta pour estre son Espouse; mais la seconde fois elle parut à l'Autel pour y offrir des sacrifices, pour s'offrir elle-mesme comme victime de son Fils, & pour receuoir le glaiue de la douleur dont le Prophete menace son ame. *Adducentur Virgines post eam.* Vous marchez aujourd'huy, ma Sœur, à la suite de Marie; vous entrez dans le Temple aprés elle; mais c'est pour remplir ces deux desseins differens dans cette ceremonie,

Diuision du discours

1. Afin de vous offrir à Dieu pour estre vn jour sa victime: 2. Afin de vous presenter à IESVS pour estre son Espouse: Vous deuez donc prendre vn double esprit, correspondant à la rigueur de ce sacrifice, & à la douceur de cette alliance; vous deuez prendre vn nouueau cœur & vne preparation à ces deux qualitez differentes; l'vne demande la preparation de vostre courage; l'autre la disposition de vostre amour.

I. POINT

Commençons par ce qu'il y a de plus rigoureux, & présupposons d'abord qu'il y auoit deux temps à considerer dans les sacrifices anciens, & comme deux estats differens de la victime, l'offrande & l'immolation. La premiere chose que faisoit le Prestre, c'estoit d'offrir à Dieu la victime par quelque ceremonie sensible : Ordinairement il l'éleuoit vers le Ciel, pour montrer par

cette action qu'il la ſeparoit de la terre & de tous les vſages prophanes pour la conſacrer à Dieu & la remettre entre ſes mains; afin qu'en vertu de cette conſecration il en diſpoſaſt pour ſa gloire: Et puis quand le temps du ſacrifice eſtoit arriué, il immoloit de ſa main la victime, il prenoit de l'encens, il égorgoit cet animal, il en répandoit le ſang ſur les Autels, & détruiſoit ainſi la matiere du ſacrifice pour honorer la ſouueraineté de Dieu, pour montrer qu'il eſtoit l'Arbitre de la vie & de la mort des hommes, & qu'il pouuoit diſpoſer de leur eſtre. Détournons nos yeux de ces anciens ſacrifices, que IESVS a abolis par celuy de ſa Paſſion, & ſubſtituons en la place de ces ſanglantes ceremonies, les ſacrifices innocens & inuiſibles des cœurs; Iettons la veuë ſur l'eſtat de la Religion, que les Peres communément appellent du nom de ſacrifice, où le meſme eſt le Preſtre & la Victime tout enſemble, conformement à ce que ſaint Pierre a dit de tous les Chreſtiens, quand il les a appellez, *Regale Sacerdotium*. Ie trouue icy 1. Petr. 2. 9.
deux fonctions differentes de ce Sacerdoce ſpirituel, & deux temps conſiderables; le temps de l'entrée en la Religion, & puis le temps de la Profeſſion: Le premier eſt comme l'offrandre & la conſecration; & le ſecond eſt comme l'immolation & la deſtruction de la victime: auec cette correſpondance que l'vne eſt vne diſpoſition à l'autre, & celuy-cy eſt comme l'acheuement & la conſommation du premier.

Ne vous eſtonnez pas que j'appelle la profeſſion Religieuſe du nom d'immolation & de ſacrifice; quoy que nous n'y voyions rien de rigou-

reux en apparence ; que lorsqu'vne fille fait les vœux, on ne voye ny fer, ny glaiue, ny gibets; on peut dire neantmoins que l'amour qu'elle a pour Dieu dans son cœur, fait inuisiblement tous ces offices, & qu'à proportion il fournit luy-mesme toutes ses rigueurs. Nous auons dit auparauant que dans toutes sortes de sacrifices il y auoit quelque espece de mort & de destruction, où pour honorer la souueraineté de Dieu, la victime perdoit la vie. Quelle est la vie qu'on immole sur les Autels de la Religion? Nous auons comme trois sortes des vies ; la vie raisonnable de nos esprits, qui consiste dans la possession de nos volontez, qui tiennent quelques choses de la souueraineté & de l'indépendance de Dieu : La vie sensitiue de nos corps, qui consiste dans l'vsage de nos sens, & le droit mesme de pouuoir choisir l'estat du mariage : & la vie ciuile, qui consiste dans le droit & dans la possession des biens qu'on appelle communement de la fortune. Vn homme viuant doit posseder ces trois vies ; mais elles composent, pour ainsi dire, la matiere du sacrifice qui se trouue dans la Religion en general. Lorsqu'on fait profession en cet estat, on immole ces trois vies par trois vœux qui sont comme les causes ou les instrumens de leur destruction ; La vie de l'esprit par l'obeïssance ; La vie des sens par la chasteté ; & la vie des biens par la pauureté volontaire. Mais il faut adjoûter que pour ce qui regarde vôtre sexe & vostre estat, vous adjoûtez vne quatriéme immolation à ces conditions communes du sacrifice: C'est une espece de vie, qui est vne vie de liberté, vn droit de pouuoir aller en diuers

lieux, & de joüir par ce moyen des diuerses parties du monde : Les Religieux en general ne renoncent pas à cette liberté , & n'immolent pas cette vie; mais ce vœu de Closture que vous faites, vous oste encore cette liberté, vous vous arrachez le droit que la nature laisse aux plus miserables; & de tout le monde vous ne retenez qu'vn coin & les murailles de vostre Monastere : C'est par cette action seuere qu'on peut appeller vostre Profession comme l'immolation de l'holocauste, qui ne laissoit rien dans la victime qu'elle ne sacrifiât à Dieu : Si bien que nous pouuons comparer vne Religieuse qui fait ce vœu , à cet Ange de l'Apocalypse , de la bouche duquel on voyoit sortir vn glaiue. Vne fille à ce moment est vn Ange qui porte vn glaiue dans sa bouche , qui en prononçant ses vœux , est vn glaiue & vne espée qui d'vn coup fait quatre playes , ou plûtost quatre differentes morts. Que c'est donc auec raison que nous pouuons appliquer à ces illustres mourantes ce que S. Paul dit de tous les Chrestiens qui se mortifioient pour Dieu, quand il les appelle des hosties vivantes, *Hostiam viuentem*! Ce qui Rom. 12. 1. souffre trois explications: Premierement, c'est vne hostie viuante qui fait l'office de Prestre & de victime tout ensemble : Comme Prestre elle est vivante ; Comme victime , elle meurt : Elle vit d'vne partie d'elle-mesme pour immoler l'autre à Dieu , non pas comme les victimes anciennes, qui ne se tuoient pas elles-mesmes , *Hostiam viuentem*. Secondement, c'est la mesme vie qui reside dans le cœur & dans les sens ; mais comme residante dans le cœur, elle s'immole elle-mesme,

& comme residante dans les sens, elle suspend cette vie animale ; auec cette difference qu'elle reside dans le cœur comme animée de l'esprit de IESVS; & comme residante dans les sens, elle est animée de l'esprit du vieil homme, qu'vne Religieuse sacrifie tous les jours à l'esprit de IESVS. Troisiémement, c'est vne hostie viuante, parce qu'elle survit à elle-mesme pour mourir plusieurs fois, & pour sentir à loisir ses douleurs. Vn agneau égorgé ne ressuscite pas peu apres pour reuenir sur les Autels, afin d'estre immolé vne seconde fois : Mais vne Religieuse est toûjours viuante pour toûjours mourir, & pour goûter peu à peu & lentement les rigueurs de son premier sacrifice, dont toute sa vie n'est qu'vne ceremonie qui en renouuelle à tous momens la peine : *Ita feri, vt se mori sentiat*: Ie ne dis pas cecy, ma Sœur, pour estonner vostre courage par la vouë de ces rigueurs ; c'est plûtost pour faire de ces rigueurs la matiere de vostre courage. Ie vous ay dit le sacrifice qui se fait dans la Religion, afin que vous appreniez quelle est l'offrande que vous faites aujourd'huy, & quel en doit estre l'esprit : Car si vous n'auez pas encore appris qu'est-ce que prendre le voile, qu'est-ce qu'entrer au Nouiciat de la sainte Religion ; sçachez que c'est se presenter à IESVS pour estre vn jour sa victime, & que ce temps qui se doit écouler depuis ce moment jusqu'à vostre profession, n'est qu'vn apprentissage du sacrifice. Il me semble qu'on peut dire que ce temps est comme le prélude de l'immolation, & qu'il est donné à ces innocentes victimes pour deux principales fins : Afin que pendant cet interual elles se prepa-

tent au ſacrifice, & qu'elles ſe ſeparent peu à peu des vſages prophanes du monde; qu'elles effacent les taches qui peuuent reſter de ce commerce pour ſe rendre dignes d'eſtre preſentées aux Autels : Et l'autre deſſein de ce temps, eſt afin qu'elles eſſayent leurs forces, & qu'elles apprennent par l'experience des rigueurs de la Religion à les ſouffrir par apres comme il faut, quand elles y ſeront engagées; qu'elles s'appriuoiſent peu à peu par la veuë reïterée de ces mortifications & de ces penitences à les ſouffrir plus aiſément. Comme ſi pour diſpoſer vn Chreſtien à endurer le martyre on luy donnoit vn an, pendant lequel on luy fit montrer à loiſir les raſoirs qui le doiuent couper, & eſſayer les flammes qui le doiuent brûler : Cet homme, pour ainſi dire, feroit pendant ce temps le nouiciat ou l'apprentiſſage de ſon martyre; & apporteroit vn cœur preparé & ferme pour cette derniere & ſanglante occaſion. C'eſt la penſée de Tertullien, quand parlant aux Chreſtiens priſonniers, il leur dit qùe la priſon eſt pour eux l'apprentiſſage du martyre : Pourquoy? parce que les incommoditez des priſons, l'obſcurité de ces lieux, l'horreur des fers & des chaînes, ſont, dit-il, comme des images de mort; à la veuë deſquelles ils eſſayent leurs forces, ils appriuoiſent leur imagination, ils fortifioient leur courage, ils preparoient leurs corps à ſouffrir par apres la mort : *Vt ad ſtadium tribunalis bene exercitati modis omnibus prodeant.* C'eſt à de ſemblables conditions que vous entrez aujourd'huy dans ces priſons volontaires, dont l'amour de Dieu fait les principaux liens ; c'eſt pour en eſſayer la violence Tertul.

& vous preparer par cette épreuue au dernier sacrifice qui vous attend : Voyez auec quel courage, & quelle fermeté vous deuez faire vostre offrande, qui va vous exposer à toutes ces rigueurs. Ie sçay que vous auez montré l'vn & l'autre dans la resolution que vous auez faites; cet adieu que vous auez commencez à dire au monde, ces vœux tacites que vostre deuotion a déja faits pour la Religion, sont des effets de vostre generosité, assistée de la puissance de la grace. On couronnoit autresfois les victimes qu'on menoit à l'Autel ; pour montrer l'honneur qu'elles auoient d'estre consacrées à ces vsages, & le plaisir qu'elles deuoient auoir d'estre destinées au sacrifice : Ces ornemens dont je vous voy reuestuë, sont les couronnes des Vierges qui marquent la gloire que vous auez, qui montrent la royauté de l'estat où vous entrez, & les triomphes que vous remportez par les premieres resolutions de vostre courage : Mais comme quand l'occasion de combattre approche, les soldats renouuellent & redoublent leurs courages ; souffrez que pour animer vostre esprit à ce moment qui s'approche, je dise à vostre cœur les mesmes paroles que IESVS adresse à S. Iacques & S. Iean, pour les disposer au sacrifice de leur sang: *Potestis bibere Calicem, quem ego bibiturus sum?* Pouuez-vous boire mon Calice ? & ces genereux Disciples répondent, Nous le pouuons : *Possumus.* Il me semble qu'vn semblable commerce se passe entre IESVS & vne Religieuse pendant le temps de son Nouiciat, & que j'entends vne mesme interrogation & vne mesme réponse ; Pouuez-vous, ma fille, dit le Sauueur, boire mon Calice ? Pou-

uez-vous endurer ce sacrifice innocent? Ie le peux, dit-elle, mon Dieu, auec vostre sainte grace, & faire ces vœux; *Possumus*: endurer ces mortifications, & pratiquer ces obeïssances, *Possumus*: Ie le puis, mon Dieu, puisque c'est pour vous, comme mon motif; Ie le puis, puisque c'est auec vous comme mon Sauueur; Ie le puis, puisque c'est auec vous comme mon exemple; *Possumus*. Mais ce qu'il vous dira pendant cette année sainte & rigoureuse, je vous le dis à ce moment qui la commence, & qui la continuëra toûjours: Representez-vous que le Prestre qui va tenir la place de Iesvs, vous presente vn voile & vn calice; mais vn calice couuert de ce voile, comme lorsque le Prestre va à l'Autel portant vn calice sous vn voile: C'est vn voile precieux, ma Sœur, puisqu'il vous donne place dans la Religion, & singulierement dans vne compagnie illustre par les excellentes qualitez des personnes qui la composent; plus illustre mille fois encore pour les vertus & l'obseruance de la Regle qu'elles pratiquent: Mais sous ces voiles & ces ornemens, souuenez-vous qu'il y a vn calice; & qu'en vous mettant ce voile sur le front, il vous dit, Ma Sœur, pouuez-vous boire ce calice que je presente à vostre cœur, ce calice plein d'absynthe & de fiel, *potestis bibere*? Mais auant que de répondre, ma Sœur, souuenez-vous que c'est le calice de Iesvs; c'est son calice, parce qu'il vous le presente de sa propre main, il en est le maistre; c'est son calice, parce qu'il veut que vous le preniez pour l'amour de luy, il en est le motif; c'est son calice, parce qu'il vous aide de ses graces & de ses consolations, il en est le secours; C'est

ſon calice, puiſqu'il l'a bû le premier, & qu'il l'a adoucy par ſon exemple, il en eſt l'exemplaire; c'eſt ſon calice enfin, puiſqu'il en doit rècompenſer l'amertume par des douceurs eternelles, il en eſt la recompenſe. En faut-il dauantage pour reſoudre voſtre volonté à dire, ce que voſtre cœur a déja dit mille fois? *Poſſumus*; Ouy, mon Dieu, je veux endurer l'aigreur de ce calice, puiſqu'il vient de vos mains, puiſque c'eſt pour l'amour de vous, puiſque c'eſt auec voſtre grace, puiſque c'eſt à voſtre exemple, & puiſque vous deuez me recompenſer de voſtre eternelle poſſeſſion, *Poſſumus*: Ie veux que toutes les facultez de mon ame & toutes les puiſſances de mon corps, ſe preſentent à vous, pour dire, *Poſſumus*; Ie m'offre pour eſtre voſtre victime, mais encore voſtre épouſe.

II. POINT C'eſt ſous cette douce & aimable qualité que Marie a eſté predeſtinée de toute eternité pour eſtre l'Eſpouſe du S. Eſprit, & qu'elle s'eſt preſentée à Dieu la premiere fois qu'elle a paru dans le Temple; lors meſme qu'elle y eſt venuë pour la ſeconde fois pour y ſubir la Loy de la Purification, conſacrer ſa pureté, elle a comme continüé & renouuellé cette alliance. Mais ne croyez pas qu'elle ſuiue toute ſeule cette bouche de lys de ſon Epoux qui l'appelle; *Adducentur Virgines poſt eam*: Elle traiſne vn nombre infinie de Filles à ſa ſuite qui conſacrent à ſon exemple leur virginité à IESVS, & qui participent en quelque façon à la qualité de ſes épouſes; *Adducentur Virgines poſt eam.* Admirable fecondité de la virginité de Marie, qui d'vn coſté perd IESVS, en le don-

nant pour Espoux aux ames des hommes; mais aussi de l'autre elle attire les ames des hommes, & les donne pour épouses à IESVS, les obligeant à dire auec ces Compagnes de l'Amante des Cantiques; *Currimus in odorem vnguentorum tuorum.* Can. 1. 3.
C'est l'odeur de ces parfums, ma chere Sœur; c'est la fumée de cet encens, que Nostre-Dame répandit à ces Autels dans sa derniere offrande, qui vous appelle aujourd'huy à sa suite pour venir consacrer vostre virginité à son Fils, & vous presenter en mesme temps pour estre vn jour son épouse. Les ames de tous les Chrestiens sont les épouses du Sauueur d'vne façon generale; parce qu'il les appelle par les lumieres de la Foy & de la Charité, qui sont ensemble les liens & les ornemens de ce mariage; *Sponsabo te mihi in sempiternum.* Osee 2. 9. Les ames des Religieux en particulier participent encore plus étroitement à la gloire de cette alliance; parce que la nature & la fermeté de leurs Vœux leur donne quelque auantage: Mais dans le sentiment des Peres, les filles consacrées à Dieu meritent encore singulierement cette qualité d'épouse, à cause du Vœu de virginité qu'elles font, qui est le caractere de leur estat. Saint Ambroise en parle de la façon, & S. Augustin, *Ille enim pertinent ad illas nuptias Ecclesiæ, in quibus Christus sponsus est*: Aug. Ne croyez pas, dit-il, que le Vœu de virginité qu'elles font, ou la solitude qu'elles embrassent, leur oste la gloire du mariage, elles sont appellées aux nopces de l'Agneau, & ont IESVS pour leur Espoux. Pourquoy ce priuilege des Vierges? premierement, en consacrant à Dieu la virginité de leur corps., elles

ont plus de rapport à l'Incarnation du Verbe qui est le fondement de tous les mariages spirituels qu'il contracte auec les ames des hommes. Secondement, parce que par la Profession de la pureté qu'elles font, elles imitent à peu prés la pureté de l'Eglise, qui est la premiere Espouse de IESVS. Mais vous remarquerez à nostre sujet que dans les mariages communément on fait deux sortes de contracts, on donne deux sortes de paroles; les premieres sont appellées, *verba de futuro*; les paroles qui regardent l'auenir, & on les appelle communément fiançailles : Les parties ne contractent pas effectiuement le Sacrement de Mariage, mais elles promettent de le contracter, c'est vne obligation presente d'vne obligation avenir; Ie m'oblige de m'obliger par apres : *Verba de futuro*. Les autres paroles sont celles qu'on appelle, *Verba de præsenti*; les paroles de present, par lesquelles les parties s'acceptent mutuellement l'vn l'autre, & ce sont celles qui font la verité essentielle du mariage; & qui par l'expression du consentement des parties, composent ce Sacrement. Appliquons cecy au mariage spirituel qui se contracte dans la Religion; on donne pareillement deux sortes de paroles à IESVS, *Verba de futuro, verba de præsenti*: Les premieres à l'entrée de la Religion; & les autres au jour de la Profession. Quand est-ce qu'vne Religieuse épouse effectiuement IESVS? C'est lors qu'elle fait sa Profession, & qu'elle dit ces paroles, Ie vouë, *Voueo*. Il y a trois choses dans le mariage, l'vnion de cœur, la donation mutuelle des corps, & puis l'indissolubilité ou l'eternité de cette alliance. L'vnion

du cœur est exprimée par cette Loy que Dieu fit pour les mariages dans le premier qui se fit entre Adam & Eve ; *Propter hoc relinquet homo patrem & matrem, & adhærebit vxori suæ.* La donation du corps est exprimée par ce beau discours de l'Apostre, où apres auoir dit que le mariage est vn Sacrement qui represente l'vnion de IESVS auec l'Eglise; il adjoûte que la femme n'a plus de pouuoir sur son corps, mais qu'il est passé dans l'autorité & sous la puissance de son mary: *Mulier corpori sui potestatem non habet, sed vir.* Enfin l'eternité se doit répandre sur cette vnion, & sur cette donation, & ce sont les trois choses qui sont contenuës eminemment dans ces paroles; *Ie veux, je consens, je l'accepte.* Adorable Sauueur, Espoux aimable de mon ame ; que de vostre costé vous observez & executez exactement ces loix que vous auez faites ; il s'vnit de son costé tres-étroitement, il se donne pleinement, & comme dit saint Bernard, il se consacre tout entier à nos vsages, *Totus nobis datus, totus nostros expensus in vsus.* En vertu de cette donation nous auons particulierement la possession de son corps, de son sang, & de sa grace; nous faisons de son corps nos Sacremens, de son sang nos sacrifices, de ses graces nos secours. Enfin pour ce qui regarde la donation mutuelle des corps, il se donne, il s'vnit à nous pour vne eternité, & promet ne rompre jamais ny sa donation ny son alliance. Mais où est-ce qu'il trouue vne parfaite correspondance à ses inclinations, ou à ses engagemens, que dans l'estat de la Religion ? C'est là proprement où vne ame touchée de l'esprit de Dieu quitte le monde,

Genes. 1.

1. Cor. 7. 4.

Bern.

ses pretentions, & renonce à toutes ses possessions & esperances pour s'vnir entierement à IESVS; c'est là où elle se donne pleinement à luy: Si bien qu'on peut dire ce que dit S. Cyprien a vn autre sujet de la Magdeleine; *Nil sibi de se retinens, totam se tibi deuouit*: Elle ne retient aucune chose pour soy; elle fait passer tout ce qu'elle a sous les droits de vostre puissance; d'où vient que les Religieuses perdent tous les autres noms, leurs possessions, leurs domaines, leurs maisons & leurs alliances pour prendre le nom de leur Espoux; & suiuant la belle parole du Prophete; *Vocaberis voluntas mea in ea*. Voulez-vous sçauoir comment s'appelle vne bonne Religieuse? C'est vne Chrestienne qui execute la volonté de Dieu en elle-mesme; volonté de commandement, volonté de consentement, volonté de complaisance: Elle prendra son nom de l'obeïssance qu'elle rendra aux volontez de son Espouse. Enfin l'indissolubilité du mariage se trouue encore excellemment dans l'estat de la Religion, puis que les vœux sont d'eux-mesmes eternels, & enueloppent dans vn seul moment toute l'eternité suiuante, puis qu'ils s'ostent eux-mesmes la liberté de la rompre. Si bien que comme cette sainte parole, *Ie le veux*, fait le Sacrement de mariage, & le rend en quelque façon eternel; cette parole, *Ie vouë*, fait ce mariage spirituel, & vne liaison indissoluble. On disoit d'vn ancien Heros que les chaînes sortoient de sa bouche: mais nous pouuons dire qu'vne bonne Religieuse qui fait les vœux de sa Profession, fait sortir autant de chaînes que de mots, qui attachent son cœur à celuy de

Cyp. de Cardin. operib. Christi tit. de Ablut. ped.

Isaiæ. 62. 4.

de IESVS, & celuy de IESVS au sien.

Mais quand est-ce que se donnent les paroles de l'aduenir dans le mariage spirituel ? Quand se font, pour ainsi dire, les Fiançailles, & les promesses de ce Contract, sinon dans l'entrée de la Religion ? Dans la ceremonie que vous allez faire, vous ne prenez pas encore IESVS pour vostre Espoux de cette façon solemnelle & inuiolable que vous aurez au iour de vos vœux ; mais vous vous offrez à luy pour estre alors son Espouse; Ces voiles, ces habits qu'on vous prepare, sont les liurées de IESVS qui marquent que vous commencez d'estre à luy, & que vous voulez resider dans sa maison pour viure à l'ombre de sa protection ; & vous disposer à l'acheuement de ce mariage. Il me semble que le temps du Nouiciat est vn temps de preparation où vne Espouse doit preparer deux choses : sa beauté & son amour : sa beauté pour se rendre plus agreable aux yeux de son Espoux ; son amour, afin qu'il puisse par apres luy-mesme auoir plus d'ardeur, & par reconnoissance correspondre à l'actiuité de ses flammes. Le Texte sacré raconte qu'Ester demeura vn an renfermée pour se preparer, & pour se rendre digne de l'Alliance & du Trône d'Assüerus ; qu'elle vsa pendant tout ce temps-là de tous les ornemens du corps & de tous les onguens qui pouuoient seruir à son embellissement, & contribuer à l'accomplissement de son mariage auec ce Roy. Voila, ma chere Sœur, les soins que vous commencez à ce iour, que vous deuez continüer pendant cette année ; voila les suites de vos offrandes. Ie trouue deux dispositions necessaires à

ce dessein, l'vne passiue & l'autre actiue : La premiere doit venir de Iesvs, & l'ame se doit disposer à la receuoir : Dans la seconde l'ame doit agir elle-mesme auec la grace de Iesvs. C'est le propre de Dieu de disposer les ames qu'il veut prendre pour ses espouses, & de les rendre dignes de son alliance. Les Rois pour puissans qu'ils soient n'ont pas ce pouuoir dans leurs mariages, ils peuuent les choisir quoy qu'elles soient de basse condition, & leur donner des biens estrangers, comme la noblesse, les reuenus, & de semblables conditions ; mais ils ne peuuent pas leur donner ny la beauté, ny l'esprit, ny la vertu, qui sont les qualitez essentielles dans les mariages. Mais quand Dieu donne cette gloire à vne ame Religieuse, & qu'il la destine pour estre l'espouse de Iesvs, il dit qu'il a vû la Ierusalem descendre du Ciel propre comme vne espouse que Dieu auoit preparée de ses mains; Apoc. 21. 2. *Vidi Ierusalem nouam descendentem de Cœlo à Deo paratam sicut sponsam ornatam.* Iesvs se presente luy-mesme, & descend dans vne ame par sa grace preuenante, & la dispose par ce moyen : Puis l'ayant ainsi preparée, il s'vnit & s'allie à elle par vne grace d'amour : *Paratam à Deo sicut sponsam ornatam.* A peu prés comme le Soleil pour peindre l'Arc-en-Ciel sur vne nuë, fait deux differentes fonctions, il l'éleve par sa chaleur, il la prepare par son influence; & puis il imprime sur elle ses lumieres, & fait les mariages de ses rayons auec ses ombres. Voila l'operation de Iesvs sur vostre ame: Il vous appelle aujourd'huy par la grace de la vocation, & vous attire comme vne vapeur

des eaux boüeuses du monde, par ce moyen il vous esleue peu à peu par ses graces & par ses consolations ; & puis enfin il s'vnira inuiolablement à vostre cœur au iour de vostre Profession, ***Pactum meum illi in fœdus sempiternum*** ; ce iour est Genes. 11. 19. comme vn pact par aduance de son alliance. Mais vous deuez disposer vostre cœur à receuoir cette grace, & agir de vostre costé pour preparer vôtre amour, bannissant peu à peu les vanitez du monde qui peuuent empescher son auenuë, & déplaire à ses yeux ; & mettant en leur place les vertus qui vous peuuent rendre aimable. *Sponsa Christi Arca testamenti*, vne Espouse de IESVS est comme l'Arche du testament. Il y auoit trois choses dans l'Arche, les Tables de la Loy, vne cruche de Manne, & la verge d'Aaron. Les Tables de la Loy marquent la Regle que l'on professe en la Religion, qui impose vne obligation étroite de quitter sa propre volonté, & de suiure celle des Superieurs. La Manne est le symbole de la pureté & de la virginité que vous offrez à IESVS, le prenant pour vostre Espoux. La Verge d'Aaron fait connoistre qu'il y a de la difficulté à obseruer ponctuellement les rigueurs & les mortifications qui s'y rencontrent. Mais, ma Sœur, vous receuez aujourd'huy auec joye ces loix, cette obligation de virginité, & ces mortifications, pour vous disposer aux nopces de l'Agneau immaculé, & vous quittez toutes les pretentions que vous auiez sur le monde pour suiure entierement celles que Dieu vous donne sur son corps & sur son heritage : Souffrez donc, ma Sœur, que j'applique à ce voile blanc que vous allez receuoir ce que le

Prestre dit aux ceremonies du Baptesme, quand il donne la robbe blanche à l'enfant ; ou que ie renouuelle celles que vous dites à ce dessein, *Accipe vestum candidam, quam immaculatam proferas ante tribunal Domini Iesu Christi* : Voila ce voile blanc qui est la marque de la pureté de Marie, & de celle que vous offrez à IESVS pour estre son Espouse, & que vous deuez porter sans soüllûre deuant son tribunal. C'est, ma Sœur, le dessein que vous deuez former aujourd'huy pour receuoir les fruits de cette ceremonie que vous allez commencer par les mains de son Ministre ; acceptez ces marques de son amour, & ces ornemens de son alliance, auec lesquels il va faire sur vostre corps & sur vostre esprit deux differentes ceremonies : L'vne exterieure ; il vous va donner ce voile sur vostre front pour commencer cette ceremonie, en suite de laquelle il prendra possession de tous vos membres ; Il va vous couurir de ce saint habit pour posseder vostre corps mesme, & vous dire qu'il pretend que tous les mouuemens de vostre corps & toutes les actions de vos sens soient attachées & appliquées à son amour & à sa gloire : Mais il fait vne ceremonie interieure sur vôstre ame, il vous reuest de sa grace & de son esprit ; Il vous couure du voile de sa protection. Ha, ma Sœur, que vous estes heureuse de changer ces habits pompeux & ces parures de Princesse en vn voile blanc d'vne pauure Religieuse, qui vous rend bien plus glorieuse par sa pauureté, que ceux que vous quittez par leur éclat ; puisqu'il vous rend par auance comme l'Espouse de IESVS-CHRIST.

Ritual.

Et nous, Messieurs, qui assistons à cette ceremonie, ne regardons pas cette action qu'on y va faire auec des yeux indifferens, & comme vne chose où nous ne sommes pas interessez nous-mesmes ; mais où nous seruons seulement de spectateurs & de témoins : apprenons de l'offrande que cette fille fait à ce iour, celle que nous deuons faire nous-mesmes, puisque nos ames sont les épouses de IESVS, & nos corps ses victimes : nous deuons donc participer & à cette action qu'elle va faire, & à cette alliance qu'elle contracte. Il est vray que c'est pour nous vn sacrifice de surerogation & de conseil ; mais nous deuons à Dieu d'autres sacrifices, *sacrificium Iustitiæ*: le sacrifice de justice distributiue pour honorer la majesté & la souueraineté de Dieu, & pour reconnoistre ses bien-faits ; il nous a donné nous-mesmes à nous-mesmes, n'est-il pas juste que luy appartenant necessairement par tant de titres, nous soyons à luy par vne volontaire offrande de nostre liberté ? *Sacrificium Iustitiæ* ; Sacrifice de Iustice commutatiue, il s'est immolé pour nous à la Croix, & s'immole tous les iours à l'Autel, ne merite-il pas que nous nous sacrifions nous-mesmes pour luy ? Encore ne demande-t'il pas sang pour sang, ni vie pour vie; il se contente que nous détruisions la vie coupable des sens, & que nous fassions qu'il viue à nous-mesmes. *Sacrificium Iustitiæ* ; Sacrifice de Iustice vindicatiue, puisque nous auons offensé Dieu, nous deuons reparer sa gloire ; & puisque nous auons sacrifié nos corps & nos ames aux Demons, nous deuons reparer ces sacrifices abominables par des sacrifices pieux & sacrez.

Conclusion.

Mais helas! comment nous acquitterons-nous de ces obligations de Iustice ? Pour vn fille qui s'offre aujourd'huy à IESVS, on en trouue mille autre qui s'immolent à la vanité, aux plaisirs & au Demon, & qui combattent sous ses ombres : Ce qui nous oblige de renouueller les plaintes de Moyse,
Ps. 105. 39. *Immolauerunt Dæmoniis, & non Deo.* Ie trouue des Autels, des Vestures, & des Sacrifices; mais pour qui? pour le Demon, *& non Deo.* Non ce n'est pas pour vous mon Dieu, retirez-vous Autels, retirez-vous Croix, vous n'auez pas de part aux sacrifices : Qui donc? la vanité, les plaisirs, & le Demon. Chose estrange, dit S. Augustin, que l'ambition & l'auarice font pour le monde tout ce que la charité fait pour IESVS, & qu'elles disent les mesmes paroles. Que dit la charité ? *Propter te mortificamur tota die*; Voila ce que dit vne Religieuse, voila ce que dit vn Chrestien; Mon Dieu, je vous sacrifie ma vie, ma liberté, & mon repos: *Hoc dicit & auarus*: C'est ce que dit l'Auare à son or, *propter te*: l'Ambitieux à son honneur, *propter te*; le Libertin à son amour, *propter te*, sacrifice de biens, sacrifice de repos, de conscience, de salut & d'eternité. Ha, mon frere, faut-il que nous traitions ainsi IESVS, & que nous nous traitions ainsi nous-mesmes? Est-ce le fruit de nos sacrifices & de nos sentimens que Dieu nous a donnez.

Mais encore, regardons nos ames comme les espouses du Sauueur; Nous auons contracté cette alliance dans nostre baptesme par la Foy; nous l'auons mille fois renouuellée par la Charité, nous deuons la consommer & l'acheuer dans la gloire: N'est il pas juste que je dise auec S. Ierosme,

Serua Christo sponsam ? Ha, mon frere, vous auez vne ame qui repose en vous, je la recommande à vos soins, c'est l'Espouse de Iesvs, gardez-la luy, & preparez-la à ce thrône qui l'attend ; & ne permettez pas qu'vn amour estranger vous rauisse la gloire de cette alliance, ou l'esperance de ce bon-heur ? Ha ! Iesvs c'est dans l'azyle de la Religion, & sous l'ombre de ces voiles que vos espouses sont en asseurance, que leur innocence & leur fidelité est à l'abry : Dans le monde, ha que d'accidens ! que de precipices & que d'oppositions à leur salut ! Hier.

C'a, Messieurs, entrons dans l'esprit de cette ceremonie qu'on va faire, & joignons-y nos pensées, rappellons nostre cœur de ces prophanes autels & de ces passions estrangeres pour en faire vne partie de cette offrande ; Et vous, Mesdames, qui estes principalement interressées dans cette Feste, retirez-en aussi les principaux auantages ; rentrez dans le premier esprit de l'offrande que vous auez faites, souuenez-vous quels furent vos sentimens alors ; faites reuenir à ce moment où vous estes, ce que cette fille fait aujourd'huy ; rallumez dans vostre esprit ce flambeau que vous teniez alors, & renouuellez en vous l'ardeur de vostre amour pour vous offrir de nouueau à Dieu auec le mesme zele comme ses victimes & comme ses espouses : & tous ensemble mettons-nous en estat de pouuoir acquerir les vertus dignes de ses qualitez, afin qu'ayant correspondu à ses graces en ce monde, nous en receuions les recompenses en l'autre dans la gloire : Où nous conduise le Pere, &c.

SECOND SERMON POVR LA PRISE D'HABIT D'VNE RELIGIEVSE.

Notas facite in populis adinuentiones eius. *Isaiæ 12. 4.*

Faites connoistre aux peuples les inuentions de l'amour Diuin. En Isaïe, chap. 12. vers. 4.

C'EST par vn heureux effet de la prouidence de Dieu, qu'en mesme temps que l'Eglise celebre l'inuention de la sainte Croix, nous voyons vne fille quitter le monde pour se consacrer à IESVS-CHRIST dans la Religion : En mesme temps que le Prophete commande aux Predicateurs de montrer aux peuples les inuentions de l'amour de Dieu sur la Croix ; cette fille veut goûter par aduance les fruits de ce bois sacré. Ne separons pas dans nostre Discours ces deux Festes de l'Eglise ; & montrons que l'entrée dans la Religion est comme vne vive participation de la Croix ; & que c'est proprement dans cet estat qu'vn Chrestien re-

çoit tous les fruits auantageux de sa Passion. C'est à vous, ma Sœur, qui faites aujourd'huy le sujet de cette ceremonie, que le Prophete parle, *Notas facite in populis adinuentiones eius*; Montrez à tout le monde quel a esté l'amour de Iesvs-Christ en vostre endroit, qui vous a retirée du monde, & vous a fait entrer à l'ombre de sa Croix, afin d'estre inuiolablement à luy : Sçachez que c'est de cette mesme Croix qu'ont descendu toutes les graces qui ont operé cette merueille; & qui vous faisant quitter vne famille & des alliances terrestres, vous fait entrer dans des alliances celestes. Le S. Esprit a esté le premier principe de cet heureux écoulement, prions-le d'accorder les graces necessaires, & à nous pour en parler & à vous pour les acheuer; Il nous les accordera sans doute, si nous les demandons par l'entremise de la Vierge, que nous saluërons auec l'Ange, en luy disant : *Aue Maria.*

NOus pouuons considerer la Croix sous deux qualitez, & par rapport, à deux differens offices que Iesvs-Christ y a exercez; Il monte sur la Croix comme nostre Roy, il y monte comme nostre Pere : Comme Roy sur son Thrône; & comme Pere sur vn lit sacré. C'est sous ces deux excellentes qualitez, que l'Eglise honore la Croix dans la celebrité de cette Feste, où apres auoir esté cachée dans la terre, elle commence à paroistre auec éclat. Mais vous allez voir que ce qui se fait generalement dans l'Eglise, se fait particulierement dans la Religion; & qu'vne fille qui se consacre à Iesvs dans cet estat, trouue la

Croix & l'honore sous ces deux differens visages: Elle l'honore comme le thrône de son Roy ; & elle l'honore comme le lit sacré de son Pere. Elle l'honore comme le thrône de son Roy, puisqu'elle se presente à luy pour estre sa sujette: Elle l'honore comme le lit sacré de son Pere, puisqu'elle se presente à luy pour estre sa fille. C'est, ma Sœur, de ces deux principes & de ces deux Inuentions de la Croix, que vous deuez tirer les deux dispositions que vous deuez apporter à cette ceremonie : 1. Vous vous approchez de ce thrône, approchez-vous-en auec soûmission : 2. Vous vous approchez de ce lit sacré, approchez-y auec amour. L'obeïssance que vous deuez à IESVS-CHRIST comme à vostre Roy, & l'amour que vous luy deuez comme à vostre Pere, feront les deux Points de ce discours, & les deux parties de vos ceremonies.

Diuision du discours

I. POINT

C'a esté en qualité de Roy que IESVS a monté sur la Croix ; où comme dit S. Augustin, il a fait de ce thrône de son supplice, le thrône de sa Majesté, où ses ennemis mesme le faisant monter comme coupable, le declarerent Roy par le titre qu'ils mirent sur son gibet ; *Crucifigendo regem gentium, fecerunt regem quem occiderunt.* Soit qu'il veüille dire que le Sauueur meritât la qualité & dignité de Roy par l'humilation de sa Croix ; soit encore qu'il exerçât glorieusement en cet estat, la puissance royale qu'il auoit acquise. Les Rois ont principalement trois puissances dans lesquelles consiste la grandeur de leur dignité & l'éleuation de leur thrône. Vne puissance imperieuse qui consiste à donner des loix aux peuples,

Aug.

& à se faire obeïr ; vne puissance rigoureuse qui consiste à condamner les coupables ; vne puissance bien-faisante, qui consiste à pardonner les crimes, à donner des abolitions & des graces. Voilà trois genres de puissance que IESVS a acquises, & qu'il a exercées sur la Croix ; il donne des Loix, il fait des condemnations, & il fait des abolitions. 1. C'est là où il donne des loix & aux elemens qui le respectent, & aux Apostres qui l'adorent, & aux hommes qu'il assujettit à son empire: 2. C'est là où il condamne le monde par les exemples de sa sainteté, & par les differens arrests de sa bouche. 3. C'est là où il donne la grace aux pecheurs & les abolitions de leurs crimes, en faisant de ceux qui le crucifierent par leur rage, les fauorables sujets de sa misericorde.

1. Mais ce qu'il a commencé sur le Caluaire, il le continuë dans la Religion, & singulierement dans l'entrée que fait vne Religieuse ; c'est dans cette action qu'il exerce vne authorité souueraine sur elle, & qu'il fait regner sa Croix, parce qu'elle obeït à la grace de sa vocation, qui est vn effet de la Croix : Soit parce que par le Vœu d'obeïssance qu'elle fait, elle s'assujettit pleinement à son Empire: Soit encore parce que l'estat mesme de la Religion où elle s'engage pour lors, est vn estat & vne dépendance des loix & des maximes de soûmission & de dépendance de la Croix. Ha ! ce n'est pas assez qu'on obeïsse à ses commandemens, on passe plus auant ; on obeït à ses conseils, & on suit ses exemples les plus rigoureux : Et n'est-ce pas à la veuë de ce commandement imperieux, que nous pouuons dire

que le Royaume de Iesvs crucifié eſt dans vne
Luc. 17 veritable Religieuſe? *Regnum Dei intra vos eſt*? Et
21. que dans le moment de ſon entrée en la Religion,
elle dreſſe, pour ainſi dire, le thrône de ſa Croix,
qu'elle fait regner & au dedans d'elle & au dehors
d'elle ?

2. Et ce d'autant plus glorieuſement qu'elle
contribuë encore à la condamnation du monde,
que Iesvs a faite ſur la Croix : Il dit quelque
temps auant ſa Paſſion que le Iugement du mon-
Ioan. de s'approchoit; *Nunc iudicium eſt mundi.* Il le fit
12. 31. excellemment ſur la Croix, non ſeulement parce
qu'il y condamna ſes maximes, par les arreſts de
ſa Iuſtice ; mais parce qu'il y condamna les dé-
reglemens des mondains, par les exemples de
ſa pauureté, de ſon humilité & de ſa patience:
C'eſt pourquoy S. Leon l'appelle le tribunal de
Iesvs, où il exerce comme Roy & comme Sau-
Leo. ueur cette double iuſtice : *In qua tribunal eſt Do-
mini.* Ie ſçay bien que les impies condamneront
vos Arreſts, & que meſme pour éuiter cette
condamnation ils cacheront voſtre Croix dans
l'obſcurité de la nuit : Mais il ſe trouuera des
Chreſtiens qui la produiront & la mettront au
iour, qui porteront cette Croix ſur le Caluaire,
& qui y condamneront le monde. En effet il me
ſemble qu'vne fille qui entre en Religion, contri-
buë à cet arreſt de la iuſtice de Dieu, & peut di-
re excellemment; *Nunc iudicium eſt mundi* : Pre-
mierement, parce qu'en elle-meſme en quittant
le monde, elle le foule aux pieds, elle le comdam-
ne comme digne de ſes mépris & de ſa haine,
comme vn criminel & ſon ennemy auec ces paro-

les, *Mihi mundus crucifixus est, ego mundo.* Secondement, parce que la gloire & l'exemple de cette action, est vne condamnation du monde: Tertullien dit que l'homme de bien condamne par ses vertus les vices des méchans. Disons que les Vœux de pauureté, d'obeïssance, de chasteté & d'humilité, sont la condamnation du monde, qui represente celle qu'en a fait Dieu: *Nunc iudicium est mundi.* Galat. 6. 14.

3. Illustre authorité de l'empire de la Croix, mais qui s'acheue glorieusement par ses bienfaits; en ce que dans la Religion c'est vn Thrône bien-faisant semblable à celuy de l'Agneau dans l'Apocalypse, qui estoit entouré d'vn Arc-en-Ciel. C'est par les pardons, par les abolitions & par les graces que les Roys regnent absolument; & ce droit de pardonner est vne des marques essentielles de leur Souueraineté, & vn des plus illustres fleurons de leur Couronne. Iesvs-Christ a acquis & exercé ce pouuoir sur la Croix, où selon l'Apostre S. Paul il exerce le commencement de cette authorité, & comme les arrhes de cette puissance bien-faisante: *Delens quod aduersus nos erat, chirographum decreti:* C'est là où il pardonne à ses bourreaux, où il leur donne des graces apres l'auoir fait souffrir; & au lieu de faire descendre sur eux les carreaux de sa Iustice, par les ruisseaux de son Sang, il en fait sortir les torrens de ses Graces & de sa Misericorde. Mais il rappelle encore cette Croix bien-faisante dans la Religion pour y exercer ce mesme empire, pour en faire vn Royaume d'amour, vn Thrône de sa Bonté, & vne vie perpetuelle de grace. La raison Ad Coloss. 2. 14.

se prend, de ce que disent les Theologiens aprés S. Thomas, qu'à ce moment de la Profession nous receuons le pardon de nos pechez, non seulement quant à la coulpe, mais encore quant à la peine. IESVS nous fait comme vne application generale de sa misericorde pour nos offenses, & comme vn Iubilé vniuersel ; qui fait que S. Ierosme le compare au Baptesme : *Secundus post baptismum gradus*. Mais adjoûtons que c'est dans l'entrée en la Religion que nous commençons cet estat d'vne vie perpetuelle de grace, & qu'on la conserue à la faueur & à l'ombre de la Croix ; c'est dés ce moment qu'on commence à deuenir, pour ainsi dire, des crucifiez aux pechez, & des resuscitez
ad Rom à la grace, pour dire auec l'Apostre, *Vetus homo*
6. 6. *noster crucifixus est, vt destruatur corpus peccati, & omnes vltra non seruiamus peccato.*

Voyez donc, ma chere Sœur, auec quelle disposition d'esprit vous deuez faire aujourd'huy cette ceremonie, & commencer à porter cette Croix de vostre Religion, qui est comme les arrhes de sa Misericorde. Les dispositions que le Sauueur demande à vne Religieuse à la veuë de ce Trône, consistent dans vne parfaite soûmission, qui aye ces trois qualitez ; qu'elle soit obeïssante pour suiure les commandemens de sa bouche ; qu'elle soit forte pour executer les arrests de sa Iustice, & qu'elle soit reconnoissante pour luy rendre grace des bien-faits de sa Bonté : Vous trouuerez ces trois auantages dans vostre Religion ; vous y trouuerez auec les impressions de ses Loix, les caracteres de sa Iustice, aussi bien que les marques de sa Bonté. 1. C'a donc, apportez-vous à cette Croix

& à cet Autel vne obeïssance non seulement pour ce moment que vous prenez cet habit qui vous separe de vous-mesme, mais qui aye vne espece d'eternité qui s'estende sur le reste de vostre vie ? Vous engagez-vous de tout vostre cœur à suiure ponctuellement ses commandemens portez par sa bouche, & exprimez par la bouche de vôtre superieure ? Dites donc auec joye ces paroles de saint Augustin, *Da quod jubes, & jube quod vis:* Aug. Commandez, mon Dieu, ce qu'il vous plaira & en ce jour & en tous les autres de ma vie; j'espere auec vostre grace executer parfaitement vostre volonté. C'est, ma Sœur, ce que vous deuez dire à la veuë de ce Thrône, & pour suiure ses commandemens, & pour executer les arrests de sa Iustice. 2. Ce n'est pas assez d'auoir entré en Religion, il faut se soûmettre à tous les actes de mortification qui y sont attachez; ce n'est pas assez d'avoir quitté le monde de veuë, il faut en arracher jusqu'à la moindre racine de vostre cœur, pour l'immoler entierement à cette Croix : IESVS-CHRIST l'a condamné sur le Caluaire, vous deuez renouueller tous les jours cet arrest dans la Religion par vostre humilité & vostre obeïssance, par l'aneantissement de vous-mesme, & par le sacrifice de vos passions. 3. Enfin apportez-vous à cette action vn esprit de reconnoissance pour cette grace bien-faisante que vous auez reçeuë, & pour cette infinie bonté qui est enueloppée dans vostre vocation qui vous a retirée du monde? Ah! que cette grace est grande du costé du Principe, puis qu'il vous a preferé à tant d'autres ames, & qu'il n'a eu cet amour preuenant que

pour vous ! Grande du costé du moyen , puis qu'il vous fait entrer dans vn estat, où vous estes separées des assauts des Demons , & où il vous fait trouuer la Croix qui est vostre azile : Grande du costé du temps , puis qu'il vous rauit au monde, & vous consacre entierement à Dieu : Grande enfin du costé de l'eternité , puis que vous faisant perdre la terre pour quelques jours , il vous
Galat. donné le Ciel pour toûjours. Dites donc auec
6. 14. l'Apostre , *Absit mihi gloriari , nisi in cruce Domini*; que vous n'ayez plus , ny de joye , ny de consolation , ny de gloire , ny d'autre passion que de souffrir pour cette Croix , qui vous presente IESVS-CHRIST non seulement comme Roy , mais encore comme Pere.

II. POINT Entrons dans cette seconde partie de ce Discours par vne belle consideration des Peres & des Theologiens, qui comparent l'entrée dans la Religion auec le Sacrement de Baptesme , qui est le commencement de la sanctification des Chrestiens: C'est comme vne double naissance que nous receuons de IESVS, auec cette difference que nous receuons dans la Religion l'acheuement & la perfection de la grace que nous auons receuë au Baptesme. Comme les peres communiquent deux choses à leurs enfans , l'vne naturelle qui est leur vie & leur esprit, l'autre morale qui est le droit à leur heritage ; ainsi quand les Chrestiens sont regenerez par le Sacrement de Baptesme , ils reçoiuent à proportion ces deux auantages de IESVS qui les enfante par son sang & par l'ouuerture de ses playes. Premierement ils reçoiuent la communication de son esprit par la grace justifiante qui

est

est répanduë dans leur cœur, & par la grace actuelle qui l'accompagne, *Accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus, Abba Pater:* Rom. 8. 15.
Vous auez receu l'esprit d'adoption, qui vous fait parler à Dieu non seulement comme à vostre Souuerain ou à vostre Iuge, mais comme à vostre Pere. Secondement, les Chrestiens reçoiuent dans le Baptesme ensuite de cette adoption les droits infaillibles sur sa gloire comme sur les biens de leur pere; parce qu'elle est donnée aux Saints non seulement comme vne recompense de leurs actions, mais comme vn heritage qui leur appartient par le titre de leur naissance: *Si filij & heredes.* Admirable bon-heur des hommes tirez de la bouë & du limon, & qui sortans d'vn sang coupable, se voyent ainsi éleuez dans la famille de Dieu, animez de son esprit, & heritiers de sa gloire! Mais qui se trouue encore auec quelque auantage plus grand, & auec quelque perfection plus considerable dans l'entrée de la Religion, que saint Gregoire de Nazianze appelle la plenitude de l'Euangile: Pour dire que la grace du Baptesme s'acheue & s'accomplit dans la Religion. 1. On y reçoit l'esprit de Iesvs: 2. On reçoit les droits sur sa gloire.

1. Nous receuons en cet estat l'esprit de Iesvs; non seulement auec vne plus grande abondance, puis que la grace est augmentée par cette action; mais auec vn certain caractere triomphant qui marque que nous sommes enfans de Iesvs. C'est vn esprit triomphant & victorieux qui surmonte l'esprit du monde, qui triomphe de ses vanitez & de ses pompes. Ha! qu'il paroist bien qu'vne

fille est animée de l'esprit du Sauueur ; je dis de cet esprit qui a vaincu le monde , quand elle en quitte tous les interests , tous les plaisirs , toutes les pompes pour la seule consideration de son amour & de sa gloire. O Dieu ! qu'elle peut bien dire ce que disoit saint Augustin incontinent apres son Baptesme , *In nouo meo homine natiuitas*
Aug. *secunda reparatur :* Ie me trouue comme changé dans cette seconde naissance , je suis deuenu comme vn nouuel homme : pour dire qu'il reçoit vn cœur noueau , vn esprit qui agit par les sentimens de Dieu & par les maximes de l'Euangile, comme vne fille de Iesvs.

2. Les Chrestiens acquierent dans le Baptesme vn droit assuré sur la gloire du Paradis ; adjoûtons qu'à l'entrée de la Religion , vne personne qui entre dans cet estat , reçoit comme vne augmentation de ce droit , & vne nouuelle assurance de cet heritage. La raison de cette verité se prend de ce que les Peres disent communément que la vocation Religieuse est vne des plus grandes & des plus infallibles marques de predestination , que nous puissions auoir en cette vie : Pourquoy ? parce que l'estat de la Religion nous retire des dangers du monde , & des occasions plus assurées qui s'y trouuent pour se perdre. Deplus il attire par ces moyens mille graces & mille benedictions , & vne particuliere prouidence de Dieu , qui rend le salut moralement infaillible: C'est ce que signifient ces voiles & ces habits qu'on donne aux personnes Religieuses quand elles entrent premierement en cet estat ; & que nous pouuons appeller auec proportion des veste-

mens de ſalut, *Veſtimenta ſalutis*; parce qu'ils marquent qu'on y reçoit les aſſurances de ſalut, & de la predeſtination. C'eſtoit autrefois la couſtume que ceux qui n'auoient pas d'enfans, adoptoient des enfans eſtrangers dans leur famille; ils leur donnoient des veſtemens particuliers qui marquoient cette faueur, & qui eſtoient comme les liurées de leur pere : Et l'Egliſe pour cette raiſon, à mon auis, donne aux enfans dans le Bapteſme des voiles qui leur couurent la teſte & le reſte du corps, pour montrer qu'ils ſont animez de l'eſprit de IESVS, & qu'ils entrent dans l'adoption de ce Pere celeſte. C'eſt dans ce meſme ſentiment qu'on donne des voiles & des habits aux Religieuſes quand elles ſe conſacrent à Dieu, pour marquer qu'elles ſortent de la famille du monde, & qu'elles entrent dans la famille de IESVS. Les Theologiens parlant des ceremonies & vétures Religieuſes, les nomment parmy les choſes ſacramentales, & qui appartiennent aux Sacremens : Elles ne ſont pas à la verité des Sacremens; mais elles ſont en quelque façon dans cet ordre, elles ont quelque image de Sacremens. Quelle eſt la nature des Sacremens ? ils ont trois choſes conſiderables : Premierement, ils operent la grace, ils la contiennent, & ils la ſignifient. Nous pouuons trouuer à proportion ces trois meſmes auantages dans les voiles & dans les habits Religieux. 1. Ils operent la grace en quelque façon, puiſque par leur application ils conſacrent vne perſonne à Dieu, & la mettent dans ſa famille. 2. Ils la couurent ſous cette ombre : 3. Enfin ils la ſignifient, puiſque cet habillement qui ſe

fait dans cette adoption, marque que les Filles appartiennent à Iesvs, qu'elles sont animées de son esprit, & qu'elles ont part à son heritage. C'est pourquoy S. Ignace le Martyr appelle les Vierges consacrées à Dieu les Sacremens de Iesvs, *Virgines sunt Christi Sacramenta.* Il veut dire premierement que ce sont des choses saintes par la sainteté de leur Profession ; Il veut dire en second lieu, quece sont comme des Mysteres cachez qui couurent sous les voiles les plus grands thresors de sa grace : Mais il veut dire à mon sujet, que comme lors que nous receuons les signes exterieurs des Sacremens, en mesme temps Dieu opere interieurement & dans nos ames des effects répondant à cette ceremonie : Ainsi en mesme temps qu'vne Fille reçoit le voile & l'habit, Iesvs opere interieurement toutes ces ceremonies ; Il anime sa teste de son esprit, de ses lumieres & de ses maximes ; Il remplit son cœur de ses mouuemens, il luy communique les droits de sa Gloire: & si ce vestement sert à l'exterieur pour marquer vn estat different de celuy du monde ; il marque encore, comme dit S. Paul, qu'elle est reuestuë de Iesvs interieurement : *Christum induistis.*

Ignat. Mart.

Conclusion.

C'est à ces auantageuses conditions, ma Sœur, que vous auez receu le saint habit : Voyez auec quel esprit vous deuez receuoir les graces. On peut dire de ce voile ce que disoit vn Orateur, parlant de la robbe Consulaire que l'Empereur luy auoit enuoyée, quand il l'esleua à cette dignité, qu'elle estoit plus precieuse par ses bien-faits, que par la beauté & la magnificence des broderies qui la composoient: *Pretiosior beneficiis tuis est.* Ha!

ce voile & cet habit est tracé, pour ainsi dire, des bien-faits de la grace que Dieu vous fait à ce jour: Elle porte la grace de vostre adoption, l'heritage de sa gloire, & l'asseurance de vostre predestination: Voyez donc auec quelle joye & quelle satisfaction vous deuez receuoir cet habit qui vous donne vne alliance si auantageuse & si illustre: Mais sçachez aussi que vous estes obligée en mesme temps d'auoir les sentimens qui répondent au bon-heur de cette alliance: C'est l'amour que IESVS-CHRIST a eu pour vous, qui l'a commencé en vous choisissant pour sa fille par sa grace, & qui la finira par sa misericorde; Il faut aussi que vous apportiez à cette alliance vn amour ardent pour IESVS, qui ait ces trois qualitez, qui répondent aux trois auantages, ou aux trois mysteres de ce voile. Premierement, qu'il soit liberal pour vous donner à IESVS, afin que dés ce moment vous vous mettiez absolument sous sa protection: Secondement, qu'il soit entier pour vous consacrer sans reserue à l'amour de vostre Pere, pour dire auec cette sainte Vierge, chez S. Ambroise, à qui on reprochoit le voile dont elle couuroit ordinairement sa beauté: *Ipsi me soli servo;* Ie me reserue seulement pour mon Dieu, c'est à luy seul que je veux plaire; Retirez-vous objets du monde, je ne pretens rien sur vous; retirez-vous yeux du monde, vous n'auez plus rien à pretendre sur moy, c'est pour IESVS seul que je veux viure. Troisiémement, enfin vn amour qui soit plein de confiance, puisque vous auez le bon-heur d'estre mise dans la famille de Dieu, & d'auoir entrez par vne circonstance particuliere dans les droits de son Ambr.

heritage. Souffrez donc que je finisse ce discours en vous addressant ces paroles du Prophete: *Audi filia, & vide:* Escoutez & voyez. L'amour entre par les oreilles & par les yeux : 1. Ouurez les oreilles pour entendre la voix de vostre Roy qui vous appelle ; 2. Ouurez les yeux pour voir les beautez & les attraits de ce Pere qui vous aime.

1. Si je vous portois parole de la part de quelque Prince, ou de quelque Monarque de la terre; & si je vous disois qu'il souhaite seulement de vous que vous l'écoutiez, sans vous demander aucune chose opposée à vostre deuoir, vous auriez tous les respects possibles pour ses paroles. Mais je vous declare aujourd'huy que IESVS-CHRIST, le Roy des Roys, veut s'entretenir auec vous pendant toute vostre vie, il veut vous prendre pour sa servante, faut-il deliberer sur ce consentement ? *Servire Deo, regnare est ;* Ah ! la qualité de seruante de Dieu vous donne le titre de Reyne ; vous estes Reyne sur vos passions, puisque vous en triomphez ; Reyne sur le monde, puisque vous le foulez aux pieds; Reyne sur le Demon, puisque vous luy arrachez toutes les pretentions qu'il pouuoit auoir par vos foiblesses sur vostre cœur ; Reyne enfin sur le Ciel, puisque vous receuez aujourd'huy des droits comme infaillibles sur sa possession. La Reyne de Saba s'estima trop glorieuse de quitter son Royaume, pour deuenir la seruante de Salomon ; Et vous, ma Sœur, ne vous estimerez-vous point trop satisfaite de quitter vos biens & vos heritages pour entrer en vne Religion, pour estre la seruante de

IESVS-CHRIST ? Le temps du Nouiciat vous eſt donné comme pour vous diſpoſer à ſon ſeruice, *Audi & vide*, écoutez ſes Commandemens; voyez ſa volonté; *Et concupiſcet Rex decorem tuum*; Et ce Roy de gloire vous aſſociera dans ſa famille, non ſeulement comme ſa ſeruante, mais encore comme ſa fille.

2. Tertullien dit que ce fut ſur la Croix que IESVS-CHRIST engendra tous les Chreſtiens; & que la lance qui ouurit ſon cœur, fit la fonction de Sage-femme, *Obſtetricante lancea genuit nos*. Mais ſi ce bois fut le lit où noſtre Pere celeſte nous adopta en ſa famille, comme eſtant tous membres de l'Egliſe, c'eſt ſans doute dans la Religion qu'il donne les marques de cette heureuſe alliance; & qu'il dit aux ames Religieuſes ces aimables paroles qu'il dit à ſes Apoſtres, apres les auoir ſacrez par le caractere de Preſtriſe; *Iam non dicam vos ſervos, ſed filios*; Ie ne vous appelleray plus mes ſeruiteurs, mais vous ſerez deſormais comme mes enfans. Ha! ma Sœur, ſi ie vous ay montré IESVS-CHRIST comme voſtre Roy ſur la Croix, il y eſt encore comme voſtre Pere; ſi vous luy deuez vos reſpects en qualité de ſujette, vous luy deuez voſtre affection en qualité de fille. Dieu dans l'ancien Teſtament ne vouloit porter que les marques de royauté & de grandeur; de ſorte que les Iſraëlites demanderent à Moyſe que Dieu ne leur parlât pas, mais qu'il apprît de luy ſes volontez pour les leur declarer, tant ſon éclat les ſurprenoit: Mais dans la Loy de grace, il ne porte que des noms d'amour & de bonté, des titres d'Epoux & de Pere: *Sponſa-*

Tertul.

1. Ioan. 4. 23. *bo te mihi.* * *Qui confitetur Filium, & Patrem habet.* Voyez donc, ma Sœur, si vous voulez estre l'enfant de ce Pere celeste; mais apprenez en mesme temps que c'est sur la Croix qu'il vous a enfantée; pour dire que vostre estat & vostre religion, n'est qu'vn estat & vne profession de croix, de mortifications & de penitence; & qu'il vous reçoit en sa famille pour le suiure sur le Caluaire; *Notas facite in populis adinuentiones ejus*; Faites connoistre à vos parens les influences de la grace de Dieu sur vostre cœur, qu'il y domine non seulement comme Roy, mais encore comme Pere.

Et vous, Mesdames, qui auez déja depuis long-temps fait ce contract auec IESVS-CHRIST, qui auez voulu quitter la maison de vos parens, & les titres éclatans que vous pouvoit donner vostre naissance, pour deuenir les seruantes de ce Roy, & les filles de ce Pere celeste; Ie vous diray ce qu'il répondit à S. Pierre, quand il luy demanda quelle recompense il auroit pour auoir tout quitté; *Ecce nos relinquimus omnia, quid ergo erit nobis?* (Matth. 19.) Vous avez méprisé le monde & ses vanitez, ses grandeurs & ses plaisirs, pour vous attacher seulement à Dieu; vous condamnez encore ses maximes tous les jours par vos vertus: Ah! vous le condamnerez encore auec IESVS-CHRIST au jour du Iugement; Vous estes en ce monde ses seruantes, *Notas fecisti in populis adinuentiones ejus*; Vous imitez ses exemples, il vous communiquera en l'autre son pouuoir & son authorité; *Sedebitis & vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israël.* (Matth. 19.)

Mais ce n'eſt pas ſeulement aux Religieuſes que le Prophete dit, *Notas facite in populis adinuentiones eius* : Faites connoiſtre aux peuples quelles ont eſté les inuentions de l'amour de IESVS pour nous ; tous les Chreſtiens ſont obligez chacun en ſon eſtat, les peres & les meres à l'égard de leurs enfans, les maiſtres & maiſtreſſes à l'égard de leurs ſeruiteurs ; enfin le prochain à l'égard de ſon prochain ; & nous pouuons tous dire, non ſeulement par nos paroles, mais plus par nos actions; *Notas facite in populis adinuentiones eius.* Ah ! IESVS nous a tant eſtimez, qu'il a voulu monter ſur la Croix pour y ſouffrir la mort, afin de rachepter noſtre ame & nous engendrer à la grace ; ſera-t'il dit que nous la mépriſerons tant, que nous ne ferons aucune violence pour nous conſeruer cette qualité, & de ſeruiteurs & d'enfans de IESVS-CHRIST ? *Miſerere animæ tuæ placens Deo* ; Ayez pitié non ſeulement de voſtre ame, mais encore de celle de voſtre prochain; reconnoiſſez que c'eſt le prix du ſang d'vn Dieu, & que vous luy rendez par voſtre moyen, ſes graces & ſon Sang que le Demon luy auoit rauis dans la perſonne de voſtre prochain. *Notas facite in populis adinuentiones eius.* Entrons dans ce ſentiment en ce jour de l'Inuention de la Croix ; faiſons-là voir ſur nos langues par les ſaintes conuerſations que nous aurons auec noſtre prochain ; ſur nos mains, par les bons exemples que nous luy donnerons ; enfin ſur tout nôtre corps, par les motifs de mortifications & de penitence qu'il verra en nous ; afin que l'ayant

porté dans toutes nos actions en ce monde, nous ayions la recompense que Dieu prepare à ses seruiteurs & à ses enfans en l'autre : C'est la gloire eternelle, où nous conduise le Pere, le Fils & le S. Esprit.



TROISIE'ME

SERMON

POVR LA PRISE D'HABIT D'VNE RELIGIEVSE.

Sanctum eſt Templum tuum, mirabile in æquitate. *Pſal. 64. 6.*

Voſtre Temple eſt Saint, mon Dieu, & admirable dans ſa beauté. Au Pſaume 64. chap. 6.



L y a cette difference entre les autres Feſtes de la Vierge, & celle que l'Egliſe celebre en ce jour; qui dans les autres celebritez nous l'honorons en elle-meſme; en celle-cy, nous celebrons la Dedicace d'vn Temple que la pieté de deux nobles Romains conſacrerent à ſon nom, & qui a pris ſon nom de Noſtre-Dame des Neiges, qu'elle fit paroiſtre pendant les chaleurs de l'Eſté, pour marquer l'endroit où elle vouloit qu'on luy baſtit ce Temple. Mais en meſme temps que l'Egliſe celebre la Dedicace de ce Temple materiel, nous faiſons vne ſeconde feſte, l'entrée d'vne fille con-

siderable pour ses biens & pour sa noblesse dans l'estat de la Religion ; & pour ainsi dire, la Dedicace d'vn temple viuant, consacré sous le nom de Marie. Ne separons pas ces deux Festes que la prouidence de Dieu joint dans vn mesme jour; faisons voir que cette entrée dans la Religion est vne consecration d'vn temple à la gloire de IESVS, sous le titre de Nostre-Dame, qui a du rapport à la Dedicace de celuy qu'on bastit en mesme jour sous ce titre. Mais, ma chere Sœur, parce que le S. Esprit a esté le principe de cette genereuse resolution, qui vous fait offrir aujourd'huy à ses Autels ; demandons-luy ensemble les graces pour entrer dans les sentimens de cette Feste; il nous les accordera, si nous les demandons par l'entremise de son Espouse ; saluons-la auec l'Ange, en luy disant : *Aue Maria*.

C'Est auec raison qu'on a toûjours dressé des Temples à la gloire de Marie ; soit visibles ou materiels ; soit spirituels ou inuisibles. Elle a merité cet honneur par deux considerations : Premierement, parce qu'elle a elle-mesme esté le premier Temple de IESVS & le plus auguste Sanctuaire de sa grace : Secondement, parce qu'en cette qualité elle a esté comme vn Autel public ouuert à toutes les necessitez des hommes, & où encore elle presente tous les jours pour eux la puissance de ses oraisons, & la sainteté de ses prieres, suiuant la pensée de S. Anselme, qui l'appelle l'Autel des peuples, *Altare populorum*. Il me semble que comme le Prophete fait auec ces deux mots le Panegyrique de Marie, en disant

que c'eſt vn Temple ſacré & admirable, il marque en meſme temps les deux qualitez que doiuent auoir les Temples qu'on dreſſe & qu'on conſacre à ſon nom; ils doiuent eſtre ſaints, ils doiuent eſtre miraculeux; le premier, pour auoir du rapport à ſa ſainteté; le ſecond, pour ſeruir à montrer ſa puiſſance. N'allons pas chercher ailleurs les excellentes veritez qui paroiſſent ſi viſiblement dans cette Feſte, où nous trouuons deux choſes conſiderables; premierement vne conſecration, & ſecondement vn miracle: C'eſt la conſecration d'vn Temple que la pieté de deux Nobles Romains voulut faire de leurs biens à Noſtre-Dame en baſtiſſant vn Temple, & le dediant à ſon nom: Mais c'eſt vn miracle, que reciproquement Noſtre-Dame fait en leur faueur, lors qu'elle fait voir la Neige pendant les ardeurs de l'Eſté ſur cette montagne qu'elle auoit choiſie pour cette Egliſe. C'eſt comme vn commerce de la Terre auec le Ciel; d'vn coſté on éleve les choſes de la Terre, on les conſacre, & on les change en des Temples, en des Autels pour ſeruir à la gloire de Marie: & d'vn autre coſté elle fait deſcendre le Ciel ſur la Terre en faiſant paroiſtre ce meteore miraculeux. Appliquons cecy à la ſeconde partie de cette Feſte, repreſentons l'entrée d'vne fille dans la Religion, premierement, comme vne conſecration; ſecondement, comme vn miracle. 1. Vne conſecration qu'elle fait d'elle-meſme ſous le nom & à la gloire de Marie: 2. Vn miracle que Noſtre-Dame fait en ſa faueur, & vn miracle qui a du rapport à la pureté & à la blancheur de cette Neige miraculeuſe; pour dire de l'entrée de cette fille en la Reli-

Diuiſion du diſcours

gion, *Sanctum est Templum tuum, mirabile in aquitate*: La consecration de cette fille à la gloire de Marie, & le miracle de Marie en faueur de cette fille, feront les deux parties de ce Discours.

I. POINT Ce n'est pas vn titre trop ambitieux de cette ceremonie, de l'appeller vne Consecration, puisque S. Paul appelle tous les Chrestiens des Temples viuans de Dieu : *Templum Dei sanctum est, quod estis vos.* Il ne veut pas dire seulement que nos ames sont les temples du S. Esprit, parce qu'elles reçoiuent immediatement la grace ; Il adjoûte que cette consecration s'estend encore sur le corps comme seruant aux vsages de la grace : *Annescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus sancti?* Ce qui fait dire à saint Augustin, que comme dans le Temple de Salomon il y auoit deux Autels differens ; l'vn au dedans, l'autre au dehors du Sanctuaire ; ainsi dans vn Chrestien consacré à Dieu il y a deux Autels, où il presente ses sacrifices : Le premier est interieur, qui est le cœur; l'autre exterieur qui est le corps, *Ita in nobis duo sunt altaria constructa.* Que si l'entrée d'vn Chrêtien dans l'Eglise peut estre appellée la consecration d'vn Temple qu'on dedie aux vsages de Dieu; sans doute que l'entrée de la Religion qui est comme vne éleuation au dessus de la sainteté commune des Chrestiens, & que saint Cyprien appelle, *Flos Ecclesiastici ordinis*, merite encore plus excellemment ce nom ; & qu'on peut dire qu'vne fille qui commence cet estat, est vn temple qui se consacre à sa gloire: C'est suiuant cette pensée que saint Thomas dit, que l'essence de la Religion consiste dans vne consecration qu'vne Religieuse

[Marginal notes: 1. Cor. 3. 17. — 1. Cor. 6. 19. — Aug. — Cyp. — 2. 2. q. 189. a. 3. ad 3.]

fait de ſoy-meſme au ſeruice de Dieu. Mais nous pouuons auoüer que celle qui ſe fait aujourd'huy eſt vne dedicace ſolemnelle qui ſe fait à Dieu ſous le nom & ſous le titre de Noſtre-Dame, puis qu'elle ſe fait dans vn Ordre qui porte ſon nom & eſt erigé pour l'honorer elle-meſme. Déueloppons cette premiere verité, & préſuppoſons d'abord que la conſecration en general enueloppe trois choſes : Premierement, vne ſeparation des vſages prophanes & communs de la choſe qu'on conſacre : Secondement, vne application qu'on doit faire à Dieu & aux vſages particuliers de ſa gloire: Troiſiémement, vne eſpece de perpetuité, & ſi j'oſe dire, d'eternité, qui commence au jour de la ceremonie. Quand ces deuots Citoyens de Rome conſacrerent autrefois ce Temple à la gloire de Marie, ils firent ces trois differentes actions; Premierement, ils oſterent ces biens de leur poſſeſſion, & aux vſages prophanes du monde; Secondement, ils les appliquerent à la gloire de Dieu, & en firent vne Egliſe à ſon honneur; & en troiſiéme lieu, ils firent cette application pour toûjours. On voit encore cette meſme Egliſe dans cet eſtat glorieux, qui a triomphé des injures du temps, & qui ſert de monument eternel pour la pieté de leurs ceremonies. Appliquons cecy à l'entrée de la Religion, & diſons, 1. Que c'eſt vne ſeparation qui ſe fait d'vne perſonne auec ſes biens, de ſa famille, de ſon corps, & de ſon eſprit aux vſages prophanes du monde, à qui ils pouuoient eſtre appliquez : 2. Qu'elle s'applique au ſeruice de Dieu pour toûjours.

1. Ce n'eſt pas eſſentiellement par cette action

que nous ſommes conſacrez, nous le ſommes à la verité de droit par les obligations que nous auons à Dieu, comme noſtre premier principe & comme noſtre derniere fin; mais il faut quelque ceremonie exterieure pour faire cette Dedicace. Ces pierres que vous voyez arrangées dans la compoſition de ce Temple, ont eſté d'elles-meſmes indifferentes & aux vſages prophanes, & au ſeruice de Dieu : Peut-eſtre que de la meſme carriere dont on a tiré les pierres, qui ont baſty cette Egliſe, on en a tiré de ſemblables qui ont ſeruy à baſtir le Palais de quelque Prince, ou la maiſon de quelque criminel: Qui eſt-ce donc qui les a retirées de cet eſtat d'indifference où elles eſtoient ? Qui proprement les a eſleuées à vn eſtat plus ſaint & plus diuin ? C'a eſté la main du Pontife qui les a miſes en vn eſtat de ne pouuoir plus ſeruir aux vſages prophanes du monde; c'eſt comme vne ceremonie de ſeparation. Ces perſonnes que vous voyez dans la Religion, eſtoient d'elles-meſmes indifferentes pour ſeruir aux vſages prophanes du monde, ou pour eſtre appliquées au ſeruice de Dieu : Sans doute peut-eſtre que d'autres filles de meſme condition & de meſme famille ſont demeurées appliquées aux emplois du monde, & y demeurent auec danger de leur perte : Qui eſt-ce donc qui a fait cet heureux diſcernement, & les a miſes dans cette condition? C'eſt bien à la verité le deſſein des parens qui les a choiſies de ces eſtats indifferens de la terre, & retirées des vſages prophanes du monde; C'eſt cette grace de la vocation qui les a ſeparées : Mais ç'ont eſté les ceremonies & les

vœux

vœux qu'elles font, qui font ce discernement, & qui a rompu toutes ces chaisnes. Ne croyez pas que ce soit ce voile, cet habillement qu'elles ont, & les grilles qui les tiennent comme enfermées, qui aye fait cette difference : C'est cet acte de leur liberté exprimé par ces paroles, *Ie voüe.* A quoy nous pouuons appliquer ce que S. Paul a dit en general de la parole de Dieu, *Viuus est sermo Dei & eficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti* : C'est vn glaiue à deux tranchans qui separe le monde d'vne Religieuse, & aussi vne Religieuse du monde ; qui d'vn costé oste tous les droits qu'elle y pretend, & de l'autre retire toutes ses esperance : C'est vn glaiue qui va foüiller iusqu'au fond du cœur, jusqu'aux moindres gouttes de sang, jusqu'au moindre sentiment de la nature. Saint Paul exprime cecy par vn terme de mort : *Mihi mundus crucifixus est, & ego mundo*: Ie me suis crucifié au monde, mais il m'est aussi crucifié ; comme je n'ay rien à esperer sur le monde, le monde ne peut rien esperer sur moy : Ce sont deux morts qui sont incapables de faire aucune impression l'vn sur l'autre : Le monde ne peut rien pretendre sur moy, parce que je suis mort à son égard ; & je ne puis rien pretendre sur le monde, parce qu'il est mort à mon égard. Voila, ma chere Sœur, ce que vous allez faire ; vous allez faire deux testamens dans vostre seule parole ; le testament du monde mourant à vostre cœur, le testament de vostre cœur mourant au monde : Retirez-vous aujourd'huy pompe, vanitez du monde, vous ne pouuez rien pretendre sur mon cœur ; & vous mon cœur, retirez-vous, vous ne pouuez plus rien

Hebr. 4. 12.

Galat. 9. 14.

pretendre sur les pompes & sur les vanitez du monde.

2. Mais ce n'est pas assez pour la consecration d'vn Temple, d'auoir separé les pierres & les matereaux de l'vsage indifferent & prophane du monde ; il faut aller plus auant, & les appliquer au culte & au seruice de Dieu. Aussi ce n'est pas la seule operation de la Religion de separer vne fille du monde ; elle l'applique, elle la dedie, & la déuouë au seruice de Dieu ; & comme en vertu de la ceremonie de la consecration qu'vn Euesque fait d'vne Eglise, les pierres & les matereaux demeurent appliquez au seruice de Dieu ; de mesme en vertu de la resolution des vœux vne personne Religieuse est essentiellement appliquée à Dieu. Il y a neantmoins cette difference entre les consecrations de ces Temples materiels dediez à Dieu, & les Temples spirituels de la grace ; c'est que cette consecration est purement au dehors, elle consiste dans cette ceremonie sensible, dans des onctions, des benedictions, & des aspersions de la main du Prestre, qui se font pour attirer par ces ceremonies exterieures le respect & la deuotion des peuples, & pour augmenter l'application que Dieu en fait à sa gloire : Mais quand vne fille entre dans la Religion, nous pouuons dire qu'elle a en mesme temps deux consecrations differentes ; l'vne visible au dehors par la ceremonie de son entrée ; & l'autre interieure au dedans par l'application de la grace. On demande si deux Prestres peuuent consacrer vne mesme Hostie ? si deux Euesques peuuent en mesme temps consacrer vn mesme Temple, vn mesme Autel ? quoy qu'on

en dise, & que cette question soit indecise, disons que dans la ceremonie de ce jour il y a deux Pontifes qui l'a font : ç'a esté l'amour que vous auez eu pour Iesvs, & celuy que Iesvs a eu pour vous : Ce n'est plus pour vous, que vous auez vn cœur, vn corps & des mains; c'est pour luy que vous les possedez; & vous n'en estes plus que comme l'œconome; parce que vous vous estes donnée à Dieu; parce qu'il a esté non seulement present à cet Autel pour accepter vostre offrande, mais encore parce qu'il vous a confirmée par sa grace, & vous a comme marquée de son sceau en vertu des paroles de vos vœux. C'est la pensée de S. Ambroise, qui parlant dans vn jour de Feste consacré à la dedicace du Temple où Iesvs se trouua, & expliquant ces paroles, qui portent que Iesvs se promenoit sous le portique de Salomon, il dit que Dieu se promene dans le cœur du Sage, & dans l'ame d'vne Religieuse, pour consacrer toutes ses affections à sa gloire, *In porticu Salomonis deambulabat*: * *Hoc est in pectore sapiente omnes ejus sibi dedicaturus affectus.* Il me semble que je vois Iesvs à ce mot que vous allez dire, *Ie voüe*, entrer dans vostre cœur, & parcourir toutes les facultez de vostre ame, & tous les membres de vostre corps, & par l'onction de sa grace les applique tous à soy-mesme, & graue sur toutes les parties de vous-mesmes ces belles paroles du Prophete, *Meus es tu*, vous estes à moy; il dit à vos mains, à vos yeux, à vostre cœur, *Meus es tu*, vous estes à moy. Quand les Peres parlent de Iesvs, ils disent excellemment que ç'a esté le premier Temple de la Diuinité, où elle a residé cor-

Ambr.

porellement, & que le myſtere de l'Incarnation a eſté la conſecration de ce Temple : Mais ils adjoûtent que l'onction de cette alliance a eſté l'vnion hypoſtatique, en vertu de laquelle cette ſainte Humanité a eſté attachée à Dieu, & entierement appliquée à ſa gloire. Qu'eſt-ce que l'entrée d'vne fille en Religion ? c'eſt vne conſecration du Temple qui honore cette premiere dedicaſſe : Diſons donc comme l'vnion hypoſtatique a penetré tous les membres du Corps du Sauueur, & toutes les puiſſances de ſon ame, & les appliquées à ſa gloire ; ainſi en vertu de cette double onction, & de cette ceremonie que vous allez faire pour IESVS, & de la grace que IESVS répandra ſur vous, toutes les parties de voſtre corps ſeront attachées par vne application generale à la gloire de IESVS.

3. Mais tout ainſi que l'vnion hypoſtatique a conſacré IESVS pour toûjours, auſſi la conſecration d'vne Religieuſe emporte vne eſpece de perpetuité, & eſt en quelque façon eternelle. On ne conſacre pas vne Egliſe pour quelque temps ſeulement, c'eſt pour toûjours que ces pierres & ces Autels ſont ſeparez des vſages du monde ſans eſperance de les reprendre ; c'eſt pour toûjours qu'ils ſont appliquez au culte Diuin, ſans que jamais perſonne ne puiſſe les luy oſter ſans commettre des ſacrileges. Et la raiſon ſe peut prendre de l'eternité de Dieu ; comme il eſt eternel en ſoy-meſme & en ſon merite, il le doit eſtre auſſi dans le culte qu'on luy rend, & on luy doit faire des donations à jamais irreuocables. Et ſi Dieu demande cette eternité dans ces Temples

materiels, beaucoup plus dans la dedicace des Temples viuans, qu'on ne peut luy oster sans injustice: Ce qui fait qu'il les appelle des épouses, *Sponsabo te mihi in sempiternum*: Pour dire que comme les mariages sont d'eux-mesmes eternels & indissolubles, aussi les offrandes de la Religion doiuent porter ce caractere. Mais quand est-ce que Dieu entre dans ce droit d'eternité? quand est-ce qu'il reçoit des donations irreuocables? n'est-ce pas par le Vœu de Religion? D'vn costé ce Vœu s'estend sur toutes les differences des temps qui doiuent suiure; d'vne autre elle se donne à Dieu sans aucune limite de temps; par ces paroles qu'elle prononce en vn moment, elle enueloppe tout l'aduenir; & par vne entiere donation, elle rend son application eternelle. D'ailleurs le Vœu lie la liberté & la met dans vne estat de jamais ne pouuoir le rompre, & luy impose vne heureuse necessité d'estre toûjours ce qu'il est. Ha! ma Sœur, vous ne doutez pas que la ceremonie de vos Vœux ne vous aye engagée à cette aimable necessité, puisque pour rendre eternel vostre consentement, vous y auez adjoûté des chaînes: Ce qui fait que nous pouuons vous representer comme cette femme de l'Apocalypse, qui estoit penetrée du Soleil, qui portoit sur sa teste vne couronne d'étoille, mais qui auoit la Lune sous ses pieds. Vous estes penetrée du Soleil, par la consecration que IESVS a faite de vous-mesme; vous estes couronnée d'étoilles, pour marquer la victoire que vous remportée dans cette action, & la royauté que vous auez acquise: Mais vous foulez la Lune sous vos pieds, qui est

la marque de l'inconſtance, pour dire que vous eſtes eternellement à IESVS. Excellente conſecration, qui honore infiniment IESVS, puiſque vous montrez bien que vous eſtes à luy! Las, qu'vne fille de naiſſance & de condition renonce au monde, à ſes pompes & à ſes vanitez, où elle auoit de ſi grands droits & de ſi belles eſperances, pour eſtre eternellement conſacrée à l'amour de IESVS, & d'vn IESVS crucifié; d'vn IESVS pendu & mourant: Ha, grand Dieu! qu'il faut bien que vous ſoyez le Dieu de ſon cœur, le Maiſtre de ſon amour, de ſes deſſeins & de ſes eſperances. Mais en meſme temps qu'elle honore IESVS, adjouſtons en finiſſant ce Point, qu'elle honore ſingulierement Marie; puiſque c'eſt ſous ſon nom & à ſon honneur, qu'on conſacre aujourd'huy ce temple viuant; à proportion comme dans la Feſte de ce jour, la pieté de ces illuſtres Romains dedierent cette fameuſe Egliſe, & par cette conſecration firent Noſtre-Dame heritiere de leurs biens. Vous ſçauez que ç'a eſté de tout temps la couſtume des Chreſtiens, quand ils dedioient à Dieu quelque Egliſe, de la conſacrer ſous le nom & ſous le titre de quelque Saint; d'où vient qu'on appelle les Egliſes des titres: Faiſant à peu prés ce que fit Iacob, quand des pierres où il auoit repoſé la nuit, il en fit vn Autel: *Erexit Iacob lapidem in titulum.* Et le deſſein de cette application & de cette Dedicace eſtoit premierement pour faire voir à tout le monde que ce lieu eſtoit dedié à l'honneur de ce Saint, afin de reconnoiſtre les faueurs que Dieu luy auoit faites, Secondement, pour mettre ce Temple ſous

Geneſ. 28. 18.

ſa protection & ſous ſa ſauue-garde de ſa puiſſance, & que ſon nom graué ſur la porte de ce Temple où ſur le frontiſpice de ſes Autels, banniſſe l'inſolence des Demons. Troiſiémement, afin que ce Temple ſoit vn motif à l'égard des hommes qui en verront l'inſcription, & qui en ſçauront la Dedicace, pour exciter leur deuotion. 1. Détournons pour vn moment les yeux de deſſus cette fameuſe Egliſe, que la pieté de ces premiers Chreſtiens baſtirent à ce jour à Rome, ſous le titre de Marie; voyons vn peu ce temple viuant, c'eſt ſous vn meſme nom qu'elle eſt aujourd'huy dediée; & elle montre par cette ſolemnité de ſa Profeſſion, qu'elle eſt à la verité à IESVS; mais qu'elle eſt auſſi à Marie: & comme la Dedicace que firent ces deuots Chreſtiens par les inſpirations du S. Eſprit, mettoient ce Temple materiel ſous le nom de Marie, c'eſt auſſi vn temple viuant que IESVS-CHRIST conſacre à Noſtre-Dame. 2. En ſuite de cette application, elle demeure ſous la protection de Marie. Saint Bernard dit que ce nom chaſſe les Demons. S'il a ce pouuoir pour des choſes inanimées, quelle ſera ſa puiſſance pour ce Temple viuant? il leur deffendra d'approcher de la ſainteté de ſes Autels. 3. Enfin le fruit de cette inſcription eſt, que ce ſera vn motif à la fidelité & à la deuotion de ſon cœur, pour viure conuenablement à cet eſtat & à cette Dedicace. Les Peres, aprés S. Auguſtin, remarquant les paroles de l'Euangile, qui parlent du titre qu'on mit ſur la Croix, diſent, *Erat in titulo cauſa mortis eius inſcripta*; Qu'on ne demande pas la cauſe de ſa mort, la voila dans le titre de ſa Croix; Aug.

il meurt, parce qu'il s'appelle IESVS ; il meurt, parce qu'il est Sauueur du monde, parce qu'il est venu remplir la majesté de ce Nom. Ha! ma chere Sœur, que ce titre que vous prenez aujourd'huy de fille de Nostre-Dame, que l'inscription de ce Temple sera vn puissant motif à vostre cœur pour vous employer à son seruice, pour remplir la majesté de ce Nom : Souffrez donc que je concluë ce premier Point par les mesmes paroles dont S. Ambroise se seruit dans vne semblable occasion de la Profession de quelque Religieuse ;

Ambr. *Te nunc, Domine, precor, ut super hanc domum tuam, super hac altaria, qua hodie dedicaui, super hos lapides spirituales, qui in tua Templa sacrantur, quotidiana præsentia intende.* Ie vous prie, Seigneur, de jetter vos yeux sur cette Maison & sur ces Autels viuans, dont on fait aujourd'huy la Dedicace, & sur ces pierres spirituelles qui deuiennent vostre Temple ; & comme leur Pontife Souuerain, vous receuiez leur offrande & vous preniez leur protection. Et vous, Marie, receuez ce temple spirituel que la pieté de cette fille consacre aujourd'huy à vostre nom ; elle vous fait heritiere de son cœur, de son amour, de ses biens, de ses pretentions & de ses heritages : Mais en receuant cette consecration, faites aussi pour elle vn miracle ; & en mesme temps qu'elle éleue la terre vers le Ciel par sa donation, faites descendre le Ciel en Terre par vostre grace. C'est mon second Point.

II. POINT

Et c'est icy la seconde partie de cette Feste aussi bien que de ce discours : tandis que ces Bienheureux mariez consacrent leurs biens à sa gloire,

elle fait vn miracle pour eux, faiſant deſcendre de la Neige ſur vne montagne de Rome, pendant les plus grandes chaleurs de l'Eſté. Mais ce qu'elle fait ſenſiblement dans cette premiere occaſion, elle le fait inuiſiblement dans cette ceremonie. Ie ne veux pas dire ſeulement en general, que l'entrée d'vne fille dans la Religion eſt vn miracle de la grace qui triomphe de toutes les loix de la nature & de la raiſon ; mais encore dans l'eſtat de cette fille qui a deux proprietez : 1. Qu'eſt-ce que le vœu de virginité ? qu'eſt-ce que le propre caractere de cette Profeſſion ? C'eſt vn miracle qui a du rapport auec le miracle des Anges : 2. Que c'eſt Marie qui le fait, & qui de la meſme main dont elle produit cette Neige au milieu des feux, elle produit la blancheur de ſa pureté au milieu meſme des flammes.

1. C'eſt vn ſentiment des Peres que le vœu de la virginité eſt vn miracle qui eſt deſcendu du Ciel, en ce que IESVS en eſt le premier principe; *Quis neget hanc virtutem factam eſſe in Cœlo ?* dit S. Ambroiſe : Qui pourra remettre en doute que cette innocente vertu ſoit deſcenduë du Ciel? Pourquoy? parce qu'on ne la trouue dans la Terre, que depuis que IESVS y eſt venu, & que par la pureté miraculeuſe de ſa Mere il l'a enuoyée aux hommes pour faire des miracles. De voir ces innocentes victimes inſenſibles parmy les ardeurs des paſſions & les feux de la jeuneſſe, c'eſt vn miracle redoublé, & tout ſemblable à celuy que nous voyons aujourd'huy en cette neige qui triomphe de la chaleur de l'Eſté, & qui ſe conſerue ſous les ardeurs du Soleil, qui apparemment la de-

Amb.

noient détruire ; puis que suiuant les sentimens des Saints, la neige est le Symbole de la pureté, & à cause de la blancheur, & à cause de la froideur de ce meteore. Quand on nous dit que la pureté se trouue dans les Anges, nous n'admirons pas cette vertu ; ce n'est pas vn miracle de la grace, mais vn priuilege de leur naissance, qui ne leur cause pas ces troubles, ils n'ont pas de feux à vaincre ; ce n'est pas de la neige que naissent des flammes : Mais que c'est bien à de differentes conditions que cette vertu se produit & qu'elle se conserue dans les hommes ; il faut necessairement qu'elle triomphe de trois sortes de feux, & qu'elle renuerse auec impetuosité trois flammes qui sont capables de la détruire ; le premier, c'est le feu naturel des passions que la nature allume dans tous les hommes ; le second, c'est vn feu estranger que les Demons impriment en nostre esprit, & que mesme ils font glisser dans nos veines : Enfin le troisiéme est le feu que le monde presente aux yeux ; ce feu attrayant & pompeux qui paroist dans les personnes des mariages, & qui est d'autant plus dangereux à cette vertu, qu'il paroist plus legitime. Et que cependant vn cœur enuironné de ces flammes, & tout embrasé de ces feux fasse la resolution de la pureté, n'est-ce pas vn double miracle de l'amour qu'elle a pour Dieu, & de la grace de Dieu sur elle ? Non tous les efforts de la nature ne sçauroient arrester en elle ces mouuemens, il faut que la grace de Dieu s'en mesle. La grace de Dieu quoy qu'elle soit toûjours la mesme, paroist neantmoins en quelque façon differente suiuant les differentes occasions ;

tantost c'est vn feu pour nous échauffer; tantost c'est de la neige & de la glace pour moderer nos ardeurs: comme Dieu dans l'ancien Testament a paru sous ces differentes postures; on l'a vû paroistre sous la figure de feu dans vn buisson ardent; mais il paroist apres dans la fournaise de Babylone auec vne qualité toute contraire; pour renuerser glorieusement l'impetuosité de ces feux, il fait l'office de vent & de rosée, qui rendent inutiles les flammes. Appliquons cecy à la grace que saint Augustin appelle comme la Lieutenante de Dieu: quand vne ame se neglige au seruice de Dieu, ou que la crainte gelle son courage, la grace descend en forme de feu, elle allume ses flammes victorieuses pour allumer celles de son cœur; *Mihi ignis in ossibus meis, & cruciat me*. Mais quand nos passions sont trop ardentes, elle deuient toute de glace pour les éteindre, *Quasi ventus roris flatus est*; c'est comme vn vent de rosée qui se répand sur nostre esprit & sur nostre sang mesme pour en moderer les feux. Mais ces differentes qualitez qui sont ainsi separées, se trouuent reünies dans le miracle de la virginité consacrée. Pour faire la neige dans la nature, il faut de la chaleur & de la froideur tout ensemble; le Soleil par sa chaleur éleue les vapeurs dans la moyenne region de l'air, & les subtilise; mais quand elles sont arriuées en ce lieu, la froideur de l'air les épaissit & leur donne ce temperament de la glace. Comment se fait dans le cœur d'vne Religieuse le vœu de la virginité? comment se forme la blancheur & la froideur de cette neige? d'vn costé la grace allume le feu de l'amour de Dieu

Aug.

dans son cœur ; & ce feu par sa chaleur éleue ces vapeurs du milieu des eaux de sa foiblesse ; mais en mesme temps elle prend la qualité de froideur & luy donne vn temperament de la glace, qui rend son cœur impenetrable à tous les feux de la passion, de l'Enfer & du monde, & luy fait dire, *In medio ignis non sum æstuata.*

2. On pourroit proposer vne belle question, comment s'est fait ce miracle de la production & de la conseruation de la neige pendant les chaleurs de l'Esté ? Elle s'est pû faire en deux façons ; ou en ce que Dieu conserua la nature de la neige, la fortifia par sa puissance, luy donna vne force & vne vertu victorieuse contre les ardeurs du Soleil, & capable de resister à ses flammes : Ou bien on peut dire que Dieu suspendit l'actiuité des rayons du Soleil, & par la soustraction de son concours en modera la violence : Comme dans la fournaise de Babylone, où, comme dit le Prophete, Dieu coupa la flamme du feu,
Ps. 28. 7. *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* De deux fonctions que le feu pouuoit auoir, de luire & de brûler, il luy osta celle de brûler, & luy laissa celle de luire : Ainsi a-t'il pû se comporter enuers la neige miraculeuse de ce jour ; il a détourné la flamme du Soleil, ou l'actiuité de ses rayons ; il a suspendu cette actiuité qui pouuoit fondre la neige, il luy a laissé seulement cette faculté de pouuoir éclairer sa blancheur pour faire voir le miracle de sa production & de sa conseruation dans vne saison si contraire, *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* Quand je vois ces innocentes victimes consacrer à Dieu leur virginité, & conseruer sa

blancheur au milieu de tant de feux qui deuroient apparemment la détruire ; le miracle de cette blancheur & de cette froideur victorieuse se peut faire en deux façons. 1. Dieu a fortifié par sa grace la foiblesse de leur cœur contre les atteintes de ses flammes ; rien de plus foible ny de plus délicat que ces neiges viuantes; il ne faut qu'vn rayon du Soleil, vne occasion, vne tentation pour la fondre, & pour faire de ce meteore éclatant vn amas de bouë. Mais dés que l'esprit de Dieu se mesle dans ces eaux, il leur donne vne trampe victorieuse, capable de resister à toutes ses atteintes ; & de dire non seulement aux feux de ses passions, mais contre l'attaque des tyrans & la violence des supplices, *Ie suis à* IESVS. Ha ! c'est l'admirable changement de la grace dont parle le Prophete dans l'inscription de quelque Pseaume, au lieu de la version commune, qui porte, *pro iis qui commutabuntur*, pour ceux qui seront changez: Vne autre tourne, *pro liliis*, pour le changement des lys, qui deuiennent tout-puissans pour deffendre leur pureté. 2. Mais ajoûtons d'vn autre costé que Dieu a pû faire ce miracle en suspendant l'actiuité de ce feu qui pouuoit détruire cette neige. D'vn autre costé il modere par luy-mesme la force des passions, & les empesche d'estre si violentes ; d'vn autre costé il empesche les tentations des Demons, & ne leur permet pas d'executer toute l'impetuosité de leur fureur : Enfin il détourne les tentations du monde en desabusant nos esprits par la veuë de ses tromperies & de l'imposture de ses attraits. Et c'est ainsi, en passant, que quelques Theologiens ont estimé que Nostre-Da-

me estoit impeccable par vne particuliere pro-tection de Dieu, qui écartoit les tentations du monde, & détournoit les Demons d'approcher de ce Sanctuaire. Et c'est sous ces deux influences de la grace, d'vne grace qui fortifie la puissance, d'vne grace qui modere & affoiblit l'actiuité du feu ennemy qui la pouuoit combattre, qu'on a vû ce matin la blancheur de cette neige aux pieds de ces Autels, & que les Anges tutelaires ont dit à la gloire de Dieu, ce que Iob auoit dit auparauant pour vanter sa puissance
Iob.38. 22. dans la nature, *Numquid ingressus es thesauros niuis?* Auez-vous jamais entré dans les tresors de la neige? pour dire que c'est dans la formation de ce meteore que Dieu fait paroistre ce pouvoir éclatant en deux lieux; & qu'on peut dire que la neige miraculeuse qui parut aujourd'huy sur cette montagne est son tresor, puisqu'il marque vn pouuoir encore plus grand de changer ainsi les ordres de la nature. Mais ajoûtons aussi que ces personnes qui luy sont consacrées, sont des thresors miraculeux de neige: C'est son thresor, puisqu'il montre dans cette occasion la puissance de sa grace; c'est son thresor, puisqu'elle est consacrée à son honneur.

Mais si elle est le thresor de Dieu, ajoûtons en finissant ce discours, qu'on la peut compter aussi parmy les thresors de Marie; & dire que comme cette neige sensible fut vn effet de son pouuoir dans la nature, cette neige spirituelle est vne continüation de son pouuoir dans la grace pour deux excellentes raisons prises de deux influences qu'elle a dans le miracle de ce jour. Premierement,

elle le fait comme exemple qui attire la fidelité de ces saintes Filles. Secondement, elle le fait comme principe qui obtient les graces du Ciel pour le faire. 1. Pour commencer par les differentes impressions, présupposons que c'est vn commun sentiment des Peres, que Nostre-Dame a esté la cause exemplaire de la virginité du Christianisme : Saint Ambroise l'appelle excellemment *virginitatis Magistra*, la maistresse de la virginité, *quæ prima signum sacræ virginitatis extulit*; que c'est la premiere qui a leué l'étendart de la virginité, & d'vne virginité consacrée. Il veut dire deux choses; la premiere, que Nostre-Dame a esté la premiere qui ait fait vœu de virginité. Ce n'estoit pas, dit S. Ierosme, vne vertu de l'ancien Testament; toutes les filles alors pretendoient au mariage; parce que sçachant que le Messie deuoit naistre du peuple Iuif, chacun pretendoit qu'il naistroit vn jour de sa race. Ils veulent dire en second lieu, que c'est par l'efficacité de ses exemples qu'elle a attiré vn nombre infiny de filles à la suiure, selon la prophetie de Dauid, *adducentur virgines post eam.* Qui est-ce qui amenera ces vierges à ce Roy de gloire? qui est-ce qui attirera ces innocentes victimes à ses Autels? Saluien appelle excellemment IESVS l'Aimant des cœurs, parce qu'il attire à soy les Chrestiens par des mouuemens differens, & par les differens états de sa vie; Il attire les vns à son Berceau, les autres à sa Croix, ceux-là aux miracles, ceux cy à ses predications. Disons que comme il a communiqué à sa mere ses titres, il luy a donné particulierement celuy-là d'estre suiuie des cœurs inno-

Ambr.

Ps. 44. 15.

cens pour imiter les exemples de sa virginité. C'est, ma Sœur, sous l'étendart de cette mere que vous vous enrollez en ce jour; & il me semble qu'en suite de cette grace qu'elle vous a faite, vous pouuez dire à proportion ces paroles, *in odorem vnguentorum tuorum currimus* : Ha je courray dans l'odeur de vos parfums, quoy que dise le monde, & les respects humeins; quoy que dise le Demon, je suiuray l'actiuité de vos exemples.

Cant. 1. 3.

2. Et ce d'autant plus que dans ces exemples elle n'agit pas seulement comme exemplaire, mais encore comme principe; elle n'attire pas seulement au dehors, mais encore au dedans, elle obtient des graces qui commencent & qui acheuent ces miracles. Et la raison se doit prendre de l'interest qu'elle a dans la gloire de la virginité pour la perfectionner & pour l'étendre. Premierement, parce qu'elle est mere de Dieu, qui se plaist parmy les lys; elle doit donc trauailler à luy donner ces couronnes. Secondement, parce qu'elle est Espouse du S. Esprit, qui est l'Espoux des Vierges; elle doit contribuer à luy donner plusieurs épouses, & eterniser, pour ainsi parler, la sainteté de ses alliances. Troisiémement, parce qu'il va de l'interest de sa chair virginale, qu'elle veut l'étendre dans les cœurs des hommes, pour rendre eternelle vne chaire qui a esté consacrée par le mystere de l'Incarnation : D'où vient que S. Augustin dit excellemment que cette vertu vient de son impression, non seulement en tant qu'elle l'a pratiquée la premiere, mais encore parce qu'elle est la cause que toutes les autres Vierges la pratiquent tous les jours. Faut-il s'estonner apres cela si elle employe

employe les soins de sa Prouidence & l'efficacité de ses Oraisons à produire cette vertu dans leurs cœurs : Ie ne doute pas qu'elle n'aye vne prouidence particuliere pour les Religieuses qui se consacrent dés leur jeunesse à la pureté, afin qu'il se trouue toûjours des personnes prestes à la suiure. Saint Cyprien l'appelle vne nuée qui est éleuée vers le Ciel : Mais vous remarquerez que du mesme sein on en void sortir des éclairs, on entend gronder des tonnerres, on apperçoit des feux, il en sort des pluyes, des rosées & des neiges. Marie est vne nüée à l'égard de toute l'Eglise, elle luy obtient differentes graces pour ses differentes necessitez ; des tonnerres sur les pecheurs pour les faire craindre, des éclairs pour les épouuenter, des graces combattantes pour les martyrs; mais pour la grace de pureté, elle les verse sur les Monasteres : & c'est par vne de ces graces victorieuses, ma Sœur, que Marie a obtenuë que vous vous consacriez à Dieu. On vid paroistre cette neige miraculeuse à ce jour, mais on ne vit pas la main qui l'auoit produite : Vous auez senty dans vostre cœur cette grace qui vous a persuadé de vous consacrer à Dieu, c'est cette impression particuliere qui vous a fait sortir du monde : Hé bien vous auez quitté genereusement vos parens & vostre famille ; mais ce n'est que l'effet de la bonté de Nostre-Dame pour vous, qui vous a attirée au dehors par la sainteté de ses exemples ; & vous persuade au dedans par l'efficacité de ses Oraisons, & par les puissans secours de ses graces.

Conclusion.

Que reste-t'il, ma chere Sœur, sinon que vous

preniez des sentimens dignes de la consecration que vous auez faites ? dignes du nom que vous auez receu, afin que vous entendiez dans vostre interieur ce qu'on peut penser à peu prés de ces deux nobles Romaines quand ils offrirent leurs biens à Nostre-Dame dans son Temple & sur ses Autels ; & quand ils virent paroistre cette neige miraculeuse, qui approuuoit & recompensoit par aduance leurs vœux & leur demande ? quelle reconnoissance deuez-vous à IESVS, & à Marie pour la grace qu'ils vous ont faite ? *videte vocationem vestram.* A ce jour que vous vous estes consacrée à Dieu, il y en a cent mille qui se donnent au monde, & qui font de leur cœur & de leurs corps les funestes donations des Demons, & qui demeurent exposez à l'eternité de leur fureur. Qu'auez-vous fait à Dieu pour auoir esté separée de ce nombre ? De quels yeux est-ce que Loth a pû regarder l'embrasement de Sodome de dessus cette montagne, où il s'estoit sauué, & d'où il pouuoit voir & entendre les flammes qui brûloient cette Cité : De mesme deuez-vous regarder ce monde que vous auez quitté, & qui n'a plus que des feux impurs à vostre égard, que vous pouuez mépriser comme ne pouuans vous nuire : Faut-il pas que vous disiez auec vne Therese consacrée à Dieu, auec Therese retirée du monde, auec Therese qui auoit vû la place qui estoit marquée en Enfers pour elle, si Dieu ne l'auoit appellée à la Religion;
Psal. 85 *Misericordias Domini in æternum cantabo ?* Ie chanteray eternellement les misericordes de Dieu ? Misericorde preuenante qui vous a appellé à la Religion ; Misericorde concomitante qui vous à con-

duite à IESVS en ce jour; Misericorde subsequente qui vous a fait la grace de vous consacrer à Dieu. Et c'est encore dans ces sentimens que vous deuez celebrer cette Feste, afin de vous donner à Dieu auec vne plenitude de cœur. D'autresfois les Tyrans pour solliciter les Martyrs leurs representoient les moyens qu'ils vouloient employer pour les tourmenter: D'vn costé ils faisoient paroistre à leurs yeux les honneurs qu'il faloit quitter, les plaisirs & les richesses qu'ils alloient perdre: D'vn autre costé on produisoit comme sur vn theatre la pompe effroyable des supplices, les rasoirs, les roües, les gibets, les glaiues, le feu, les gehennes, afin que la veuë de ce qu'ils alloient perdre, & de ce qu'ils deuoient souffrir pût leur faire renoncer à la Foy. Ce que faisoient ces cruels pour estonner la constance des Martyrs; c'est ce que l'amour de Dieu fait aujourd'huy pour estonner la vostre, & pour donner à vostre constance toutes les conditions qui la peuuent rendre meritoire: Ie produis d'vn costé, ma *Sœur*, toutes les amitiez du monde que vous quittez; de l'autre toutes les peines de la Religion que vous embrassez, ces auantages de vostre condition, cet amour de vos parens, ces pompes, ces plaisirs, ces esperances; voila ce que vous allez quitter & qui vont seruir de matiere au temple que vous consacrez à Dieu de vous-mesme: Mais je vous produis ces voiles, ces grilles, ces souffrances, ces peines, ces mortifications, ces obeïssances & ces soûmissions; Voila, ma Fille, les supplices ou vous allez exposer vostre courage; voila les sacrifices rigoureux qui vont suiure necessairement la

consecration de ce Temple. Mais comme lors que les tyrans presentoient aux martyrs les supplices qui les pouuoient estonner, Iesvs d'vn autre costé se presentoit à leurs yeux auec les attraits de sa beauté, auec ses couronnes & ses recompenses pour fortifier leur courage; Ainsi je vous produis d'vn autre costé aux yeux de vostre foy, de vostre esperance & de vostre charité; je vous presente ces deux objets Iesvs & Marie: C'est à Iesvs que vous vous consacrez, ma Sœur, mais qui s'est donné à vous, qui s'est consacré à vostre salut; merite-il pas bien cette donation? Vous souffrirez des rigueurs, mais pour vn Dieu qui est mort sur la Croix pour vous, est-ce trop pour tant de sang & tant de larmes? Vous quittez tout le monde, mais c'est pour posseder vn Dieu, pour épouser Dieu eternellement pour vostre recompense; cet échange n'est-il pas auantageux? Vous renoncez à vos parens, mais c'est pour auoir Marie pour vostre mere: Ha faut-il deliberer dauantage sur ce point? quitter vn monde, c'est trop peu, j'en souhaite cent mille, mon Dieu, pour les quitter pour vostre amour: C'est trop peu d'vn corps & d'vn ame, mon Sauueur, j'en demande
Ps. 118. 122. dix mille pour les consacrer à vostre gloire. *Suscipe seruum tuum in bonum*: Ha, mon Dieu receuez ce que je puis, & ce que je suis; je seray eternellement à vous.

Et nous, Messieurs, qui assistons à cette ceremonie, n'ouurons pas nos yeux seulement à ce qui se passe hors de nous, mais faisons reflexion sur nous-mesmes pour nous souuenir que nous sommes les temples consacrez à Dieu, & que si

nous voulons, nous pouuons eſtre des miracles de la grace. *An neſcitis, quoniam membra veſtra, templum ſunt Spiritus ſancti?* Ne ſçauez-vous pas que vos corps ſont les temples du S. Eſprit; & que vous luy auez eſté conſacrez par les eaux ſacrées du Bapteſme? Vos eſprits ont receu mille fois l'onction de la grace; vos corps ont eſté conſacrez ſi ſouuent par vos communions; faut-il foüiller dans voſtre cœur, & dans les puiſſances de voſtre ame, on y trouuera encore les traces du Sang de Iesvs, qui ſortant de ſes playes rejallit ſur vous? Qu'attendez-vous que je vous diſe, ſinon ce que dit S. Auguſtin, que vous deuez vous regarder comme les temples de Dieu, qui vous a éleu, que vous vous reſpectiez vous-meſmes, pour ne rien faire indigne de la ſainteté de voſtre conſecration, rien indigne de la majeſté de Dieu qui reſide ſur vos ames?

Nous auons naturellement de la veneration pour les choſes ſacrées, & je ne ſçay point quelle ſorte de Religion que les hommes ayent eu honte de ſuiure. Nous nous propoſons la ſainteté de l'Egliſe ſi grande & ſi inuiolable, que nous portons tous d'vn commun conſentement Arreſt contre le premier qui prophane ſes vſages: *Contra reos publicos omnis homo miles*, dit Tertullien, tout le monde ſe declare pour ſoldat dans les intereſts publics, & pour la deffenſe de la Religion: Et la raiſon eſt, que nous nous trouuons heureux de ſacrifier vne vie paſſagere & periſſable pour le culte de Dieu, de qui nous eſperons vne vie immortelle. Ha! Meſſieurs, nous ſommes quelque choſe de plus ſaint & de plus precieux que tous les

Tertul.

crer si genereusement à Dieu, renoncer si constamment au monde, à ses passions, & à elle-mesme ; nous pouuons à proportion imiter la sainteté & la pureté de ses exemples, pour nous attirer la grace du Christianisme : Nous auons vn mesme Iesvs, nous auons la mesme gloire, pourquoy ne pourrons-nous pas vaincre nos passions ?

C'a, Messieurs, à l'occasion de cette Feste, joignons ensemble nos cœurs pour faire vne dedicasse de nous-mesmes, & pour la feste d'vne fille qui se consacre à Dieu, nous ferons vne Feste commune de nos consecrations ; Vous qui estes Chrestiens, renouuellez la consecration de vostre Baptesme, & redites à vous-mesmes les sermens que vous auez donnez, & les promesses que vous y auez faites de vous arracher au Monde & au Demon, pour estre eternellement à Iesvs. Et vous, Mesdames, faites reuiure aujourd'huy le moment de vostre Profession, quand vous auez prononcé les mesmes vœux que vous venez d'entendre de la bouche de vostre Sœur ; Mettez-vous au mesme estat que vous estiez pour lors, faites reuenir les mesmes sentimens que vous auiez à cette heure ; & tous ensemble vnissons nos voix à sa voix, nostre cœur à son cœur, pour receuoir tous ensemble la recompense dans le Ciel, où nous conduise le Pere, le Fils & le S. Esprit.

PREMIER

SERMON

POVR LA PROFESSION D'VNE RELIGIEVSE.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, & tota anima tua. *Luc. 10.*

Vous aimerez vostre Seigneur de tout vostre cœur, & de toute vostre ame. En S. Luc, chap. 10.



E matin Dieu a publié dans l'Euangile le commandement de son amour, nous voyons ce soir vne fille aux pieds des Autels qui se consacre à son seruice, & qui entre en Religion. C'est vne correspondance admirable de son action auec ces paroles; & nous voyons au pied de cet Autel l'explication de ce que Dieu commande dans l'Euangile. Vous auez dit, Seigneur, que vous estes venu allumer le feu dans le monde par les instructions de vos paroles, & par les motifs de vostre amour; Hé bien, Seigneur, vous receuez aujourd'huy vne partie de ce que vous auez souhaité; vous voyez allumées dans le cœur de cette fille les flam-

mes de voſtre amour. C'eſt ſous cette qualité que je veux repreſenter la ceremonie de ce jour comme vn coup de l'amour de Dieu ; & ce pour la rendre d'vn coſté conſiderable & viſible à tous ceux qui en ſont les témoins ; & de l'autre, ma Sœur, pour inſpirer à voſtre cœur les ſentimens de l'amour de Dieu, qui doit eſtre le principe de voſtre action & l'ornement de cette ceremonie. Il faut que le meſme eſprit qui a entré dans le cœur de cette fille pour la faire, paſſe ſur nos langues pour en parler: Et parce que c'eſt dans le ſein de Noſtre-Dame, comme Reine de Miſericorde, que ce deſſein a eſté formé, il faut que ce ſoit elle-meſme qui nous obtienne les graces neceſſaires pour en parler ; elle nous les accordera ſi nous la ſalüons auec l'Ange, en luy diſant : *Aue Maria.*

QVand Dieu crea le monde, il fit vn commandement aux creatures de ſortir de leur neant ; elles obeïrent à ſa voix, & dirent, comme nous marque le Prophete, *Ecce adſumus* ; pour répondre à l'effet de ſa voix, elles dirent, Nous voicy : Il fit comme vn écho de leur obeïſſance qui répondit à ſon commandement. Mais ce qui ſe fit dans la naiſſance, ſe fait plus excellemment dans la grace ; Dieu commande l'amour aux Chreſtiens, *Diliges Dominum Deum tuum* ; & voicy vne fille qui a dit, *ecce adſum* : Il ſe fait vn écho de ſon amour dans cette ceremonie, & de ſon obeïſſance, qui répond à la grandeur & à la perfection de ce commandement. Mais ſi jamais ce commandement a eſté exprimé auec éclat, & ſi jamais il s'eſt fait aucune action qui ait répondu

à cette parole, c'est dans la ceremonie de ce jour; Où je vois d'vn costé Iesvs qui commande l'amour, mais je vois de l'autre vne fille qui va dire à Dieu, me voicy toute preste : & c'est pour cela qu'elle se presente aux Autels de Marie pour rendre plus visible & plus agreable le témoignage de son amour. Montrons que l'Entrée d'vne fille dans

Diuision du discours la Religion est, 1. Le grand coup de l'amour qu'elle a pour Iesvs & pour Marie : 2. Que c'est aussi reciproquement le plus grand coup de l'amour de Iesvs & de Marie pour elle : Ce sont les deux parties de ce discours, & les deux points de vostre attention.

I. Point Il n'est pas mal-aisé de comprendre la grandeur de l'amour de Dieu qui va paroistre dans cette action, & qui va exprimer son ardeur par la ceremonie de ce jour, s'il vous plaist de considerer que l'amour en general témoigne la grandeur & sa verité par trois marques ; par les presens qu'il fait, par les vnions qu'il contracte, & par les souffrances qu'il endure pour la chose aimée. Dieu mesme pour declarer son amour entre les hommes, s'est seruy de ces trois moyens : Ie troue que dans le mystere de l'Incarnation, où il l'a fait paroistre auec éclat, il a reüny ces trois témoignages : C'est vn mystere de donation, puis qu'il s'est donné à nous, & qu'il s'est consacré à

Ioan. 10. 16. nos vsages, *Sic Deus dilexit mundum, vt filium vnigenitum daret*. C'est vn mystere d'amour, puis que le Verbe s'vnissant à nostre humanité, s'est vny consequemment par vn effet sensible de son amour à toute la nature des hommes : Il l'auoit promis sous le titre de mariage qu'il a contracté

dans l'vnion du Verbe auec l'humanité du Sauueur, & de IESVS auec son Eglise : *Tanquam sponsus procedens de thalamo suo.* Enfin, c'est en quelque façon vn mystere de souffrance, où Dieu auparauant impassible, est deuenu sensible & mortel ; & s'est engagé de souffrir tout ce qui luy sera necessaire pour les hommes : *Ideo ingrediens mundum, dicit, hostiam & oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi.* Mais où est-ce que Dieu a jamais trouué ces dispositions à son cœur plus auantageusement recompensées, ny exprimées plus fidelement que dans le cœur d'vne fille qui entre dans la Religion ? N'est-ce pas dans cette seule action de son cœur qu'il voit heureusement reünies ces trois marques de son amour, & qu'elle fait à proportion pour luy ce qu'elle a fait premierement pour elle ? 1. Elle luy fait de glorieux presens : 2. Elle se donne à luy pour Espouse : 3. Elle se donne à luy pour victime. adHab. 10. 5.

1. Ce n'est pas qu'à proprement parler nous puissions rien donner à Dieu, parce qu'il est nostre maistre, & que nous sommes entierement à luy par mille sortes de titres, depuis principalement que nous auons esté racheptez par son Sang ; *Non estis vestri, empti enim estis pretio magno.* Mais vous remarquerez auec le sçauant Tertullien que nous ayant donné nostre liberté, il nous a comme emancipé, & nous a donné à nous-mesmes ; mais c'est pour vser de cette puissance à sa gloire, & nous pouuoir donner à luy. Excellent priuilege de nostre libre arbitre ! dont les pecheurs abusent injustement, quand ils se soustrayent à l'empire de Dieu pour contenter les passions & deuenir ainsi 1. Cor. 6. 20.

esclaues de ce tyran estranger : Mais qui sert aujourd'huy à cette fille pour se donner elle-mesme, & pour dire à Iesvs la plus belle parole qu'vne
Aug. creature luy puisse dire, possedez-moy, *Nil gratius possumus Deo offerre, quam cum ei dicimus, posside nos*, dit excellemment saint Augustin. Mais comme la donation que Iesvs a faite de soy-mesme en faueur des hommes, a eu deux differentes qualitez ; la premiere qu'il s'est donné entiere-
Bern. ment à nous, *Totus nobis datus, totus nostros expensus in vsus*, dit saint Bernard ; la seconde qu'il s'est
Ioan. 13. 1. donné pour toûjours, *Cum dilexisset suos, in finem dilexit eos* : Car il les a aimé jusqu'à la fin de ses jours, il a consacré à nostre salut tous les momens de sa vie : Encore aujourd'huy il employe à ce dessein tous les momens de sa vie glorieuse dans le Ciel, donnant à son amour deux plenitudes differentes, l'immensité & l'eternité. Disons pareillement que dans la donation qu'vne Religieuse fait d'elle-mesme ; elle donne cette double plenitude à son amour. I'y trouue vne espece d'immensité, puis qu'elle donne pleinement à Nostre Seigneur tout ce qu'elle est. La raison se doit prendre de la nature des vœux, qui se répandent generalement sur tous les bienfaits de l'homme qui les fait ; la pauureté, sur tous les biens de la fortune ; la chasteté, sur tous les biens du corps ; l'obeïssance, sur tous
Cyp. de operib. Cardin. tit. de abluti. Pedu. les biens de l'esprit ; & on peut dire d'vne fille aux pieds des Autels, ce que S. Cyprien dit de la Magdelaine aux pieds de Iesvs, *Nihil de se retinens, totam se tibi deuouit* : O ! Seigneur, cette innocente victime ne se reserue rien de soy-mes-

me ; elle renonce solemnellement à tous les droits qu'elle peut auoir sur ses puissances & sur ses actions ; & vous consacre generalement ce qu'elle a, ce qu'elle peut auoir, ses biens, ses possessions & ses esperances, voulant que vous soyez le Maistre de ses biens par la donation qu'elle vous en fait, comme vous en estes le Souuerain par le titre de la Croix & par la Redemption. Ce mot par lequel Dieu fit le monde, n'estoit qu'vne parole seule, *fiat* ; mais elle auoit vne fecondité infinie de penetrer jusqu'au fond des abysmes du neant, & d'en faire sortir les Astres & les Elemens. Ce mot que vous allez prononcer n'est qu'vne parole seule, *Ie vouë* : Mais l'amour de vostre cœur qui le va prononcer par vos léures, estendra son operation sur toutes les choses du monde ; & pour ainsi dire, donnera à Dieu par vos mains, tout le monde que vous quittez pour sa gloire. Et comme en vertu de l'actiuité de cette premiere parole Dieu fut maistre de l'Vniuers, & qu'il peut dire de toutes les creatures en general, & de chacune en particulier, c'est mon bien & mon empire ; ainsi en vertu de l'actiuité de ces vœux, IESVS peut dire de vous ce qu'il dit autresfois par son Prophete ; *Vocaui te nomine tuo, meus es tu* : Vous estes à moy en ce cœur ; *meus es tu*, vous estes à moy en ces yeux. Admirable auantage pour vne fille, d'estre ainsi vne partie de la possession de Dieu ! mais admirable generosité de son amour, de se donner auec cette estenduë ! Et ce d'autant plus glorieusement, qu'outre cette immensité de sa donation, elle y adjoûte encore comme quelque espece d'eterni-

Isai. 43. 1.

té dans la durée. Il eſt vray que tous les actes d'amour que nous faiſons pour Dieu, emportent auec eux quelque eſpece d'eternité ; quand je veux aimer Dieu, ce n'eſt pas pour quelque temps ſeulement, il faut que dans mon intention j'enueloppe tous les temps ; & ſi j'ay apporté quelque reſtriction, ce ne ſera pas vn acte d'amour veritable, il ne ſera pas proportionné à la grandeur de Dieu, ny à l'immenſité de ſes merites. Quand je propoſe de ne pas offenſer Dieu, il faut que ce ſoit ſans limite & ſans reſerue ; ſi je propoſois ſeulement de ne l'offenſer pas pour vn temps, mais que je gardaſſe vne ſecrete eſperance de retour, ma contrition ſeroit vn phantôme. Il faut neantmoins aduoüer que ce qui ſe fait confuſément & imparfaitement dans les autres actes d'amour de Dieu, ſe fait auec éclat, & s'exprime efficacement dans la conuention des vœux : Premierement, parce que cet acte s'étend ſur toutes les differences des temps ; & quand vous dites, ma Sœur, que vous promettez d'eſtre à Dieu, voſtre cœur adjoûte conſequemment, *Omnibus diebus vitæ meæ*, que c'eſt pour tous les jours de voſtre vie : Dans ce moment vous vous oſtez par vos vœux la liberté de conceuoir des affections mondaines, qui ſont les principes de noſtre infidelité ; ils vous mettent dans vne heureuſe neceſſité d'eſtre eternellement à Dieu en vous oſtant le moyen de pouuoir jamais rompre ces chaiſnes : Comme vn homme qui ſe donne vn coup de poignard, rend eternelle ſa mort, puiſqu'il s'oſte les moyens de viure : Ha ! qu'eſt-ce que l'entrée en Religion, qu'vne mort ciuile &

ſpirituelle ? Parce qu'vne Religieuſe meurt au monde & à elle-meſme pour viure eternellement à Dieu. Ce mot que vous allez prononcer eſt vn teſtament que vous faites, & que vous executez vous-meſme, où vous oſtant au monde & à vous-meſme, vous faites Dieu voſtre heritier.

2. Mais l'amour ne montre pas ſeulement ſa ſainteté & ſa grandeur par des dons, mais plus encore par les vnitez qu'il contracte; vnité d'eſprit en ſympatiſant mutuellement aux peines; & vnité de cœur de volonté, en épouſant reciproquement les meſmes deſſeins & les meſmes intereſts. Pour dire que le premier effet de l'amour eſt de deux cœurs n'en faire qu'vn : Mais ne pouuant pas oſter la diſtinction ny la difference des perſonnes qui s'entr'aiment, il ſupplée à cette impuiſſance par le moyen de l'amour d'vnion & de liaiſon des mariages. Mais de toutes les alliances qui ſe peuuent contracter parmy les hommes, celle des mariages eſt la plus excellente, la plus douce & la plus aſſeurée; c'eſt pourquoy IESVS, comme j'ay dit auparauant, nous repreſente le myſtere de l'Incarnation comme vn mariage ſpirituel du Verbe auec la nature humaine, qui a eſté faite immediatement dans l'humanité du Sauueur; mais qui s'eſt eſtendu generalement ſur toute l'Egliſe, qui eſt l'Eſpouſe de ſon cœur; qui, comme dit S. Auguſtin, eſt ſortie de la playe de ſon coſté, comme Eue fut formée d'autresfois de la coſte du premier homme pour ſe réunir à ſon cœur. Mais où eſt-ce que cette réünion ſe fait auec plus d'amour & plus d'attache que dans vne Communauté Religieuſe, que

tous les Peres communément appellent les Eſpou-ſes de IESVS? Ie ſçay bien que toutes les ames Religieuſes ſont les Eſpouſes de IESVS, que toutes les entrées en Religion peuuent eſtre appellées des mariages, que tous les vœux en ſont les Contracts qui ont du rapport auec le myſtere de l'Incarnation, & auec l'alliance de IESVS auec ſon Egliſe: Pourquoy? parce qu'elles font vne entiere communication de cœurs, de corps, & de biens, comme il arriue dans les mariages; D'où vient que, comme S. Paul dit, qu'en veuë de ce Sacrement la femme n'a plus de pouuoir ſur ſon corps, mais l'homme; de meſme en vertu du vœu de la Religion ce n'eſt plus vous, ma Sœur, qui auez pouuoir ſur voſtre corps, ſur voſtre cœur, ny ſur vos biens; c'eſt IESVS voſtre Eſpoux qui eſt entré dans vos droits, & qui a ſuccedé à voſtre place. D'ailleurs parce que le lien du vœu eſt comme eternel & irreuocable: Si bien qu'on peut dire en cette occaſion ce qu'il auoit prédit par ſon Prophete, *Sponſabo ſe mihi in ſempiternum.* Les mariages au monde finiſſent auec la vie; & la mort, qui ſepare l'ame d'auec le corps, romp les nœuds de cette alliance: Mais, ma Sœur, vous ſerez eternellement Eſpouſe de IESVS; la mort bien loin de rompre ce lien que vous allez contracter, en redoublera l'alliance; & ce ſera proprement dans ce temps que s'acheuera le nœud & le bonheur de voſtre mariage. Il faut neantmoins auancer que c'eſt principalement aux Vierges qu'appartient la qualité d'Epouſes de IESVS, & que le vœu de virginité, qui eſt le caractere de voſtre profeſſion, merite proprement le nom de mariage, ſuiuant la

pensée de S. Augustin. *Quæ virginitatem Deo vouent, pertinent ad nuptias, cum tota Ecclesia in quibus nuptiis sponsus est Christus.* Pourquoy ? parce que celles qui consacrent leur virginité à Dieu, se donnent toutes entieres ; elles donnent vn gage, où le monde n'a point eu de part ; & en se donnant entierement à IESVS, elles meritent aussi que IESVS soit plus étroitement à elles. D'ailleurs, comme les mariages qu'il fait auec les ames, sont des suites de celuy que le Verbe a contracté dans l'Incarnation, & de celuy que par apres IESVS a fait auec l'Eglise; les vierges ont ce priuilege d'auoir vn rapport particulier auec l'vn & l'autre ; auec la pureté de la chair de IESVS, & auec la sainteté & la virginité de l'Eglise. C'est donc à ce moment, ma Sœur, que vous cessez d'estre à vous pour auoir IESVS pour Espoux; & comme les épouses perdent leurs autres noms quand elles entrent dans le mariage, vous perdrez tous les autres noms que vous pouuoit donner vostre condition & vos autres qualitez, pour garder le seul titre d'Espouse de IESVS. Comment est-ce qu'elle pouuoit témoigner dauantage l'amour qu'elle a pour IESVS, & le desir de luy estre vnie, que d'auoir pris vne si étroite vnion ? Aug.

3. Et de l'auoir encore épousé à vne si rigoureuse condition, en s'exposant à tant de souffrances : Car c'est encore par là principalement qu'on peut montrer la verité & la grandeur de son amour pour la personne qu'on aime, quand on souffre volontiers pour elle ; voire mesme, à proprement parler, c'est le plus fidele de tous les témoignages; parce qu'en souffrant pour elle, c'est le plus desinteressé. C'est, mon Dieu, ce témoignage

de vos douleurs & de voſtre ſang, que vous auez donné generalement à tous les hommes ; & c'eſt ce meſme témoignage que vous allez receuoir à ce jour aux pieds des autels, du cœur & de la voix de cette innocente victime. Quand il n'y auroit que ce premier coup ſeulement qui ſepare ſon cœur du monde pour s'attacher à IESVS ; certes il y a aſſez de difficulté pour luy donner le nom & la qualité de ſacrifice ; & pour dire que ce vœu qu'elle va prononcer, eſt vn glaiue qui va couper les liens qu'elle pouuoit auoir dans la nature, & va immoler en quelque façon ſes paſſions, ſes deſirs & ſes eſperances. Quoy ! qu'vne fille de condition & de naiſſance quitte volontairement tout le monde, ſes parens & ſes amis, qu'elle diſe vn adieu eternel aux pompes, aux vanitez, aux plaiſirs ; je ne dis pas aux criminels, mais aux plaiſirs indifferens, aux plaiſirs legitimes ; & qu'elle faſſe cela pour toûjours : Ha ! que ce coup eſt rigoureux ! Meſſieurs jugez-en, s'il vous plaiſt, par vos attaches, & par la difficulté qu'on a à les rompre : Et que cependant elle le faſſe pour l'amour de vous, mon Dieu, comment peut-elle exprimer plus viſiblement l'amour qu'elle a pour vous? Il faut bien, mon Dieu, que vous ſoyez le Dieu de ſon cœur pour l'obliger à vne ſi rigoureuſe épreuue. Quand les Peres demandent comment ſe doit entendre ce Commandement qui nous oblige d'aimer Dieu de tout noſtre cœur, ils nous diſent que cela ſe doit entendre d'vn amour d'appretiation & de preference à tous les autres amours, quand ils peuuent combattre l'amour de Dieu : Mais c'eſt proprement dans le ſacrifice de

ce jour que la charité triomphe, & qu'elle est au dessus de tous les autres amours: Ie ne diray pas seulement aux amours qui luy sont contraires, à des amours criminels, mais mesme à des affections legitimes; c'est icy où l'amour diuin triomphe de l'amour des parens, des honneurs, des plaisirs, & de la liberté mesme. Mais si nous ajoûtons encore que les peines & les difficultez qui sont attachées à l'estat de la Religion, se pratiquent tous les jours, & à tous les momens de la vie, ne pouuons-nous pas dire que c'est vn sacrifice perpetuel, qui n'a pas à la verité toutes les rigueurs du sacrifice, mais qui supplée par sa longueur à ce qui manque à sa verité, mourant tous les jours à soy-mesme, renonçant à sa volonté, & mortifiant continüellement ses sens? N'est-ce pas ce mesme estat que nous represente S. Paul, quand il dit: *Propter te mortificamur tota die, facti sumus sicut oues occisionis?* Rom. 8. 36.
Mais ne pouuons-nous pas ajoûter incontinent que l'entrée de la Religion est vn engagement à ce sacrifice, & que dans ce moment de vos vœux vous souffrez par auance pour Dieu tout ce à quoy vous vous exposez vous-mesme; & ce auec d'autant plus d'amour pour Dieu, que c'est par vœu que vous vous attachez aux Autels, & vous vous mettez en estat de victime. On demande pourquoy Isaac fut lié, quoy qu'il consentist à la mort? & les Peres répondent que ce fut vne inuention de la force & de l'ardeur de son desir: Il estoit disposé à mourir, mais il veut qu'on le lie, de peur que la douleur ne fasse quelque surprise à la raison, & que quelque secousse inuolontaire ne luy fasse rompre ses chaisnes. Qu'on m'attache,

dit-il, je le veux pour rendre mon ſacrifice neceſſaire. Et ſi dans l'appareil du ſacrifice qui ſe preſente à nos yeux nous allons voir vne ſemblable diſpoſition dans cette innocente victime; ſi elle conſent non ſeulemeut à ſes chaînes, mais ſi elle les ſouffre auec ardeur; ſi elle les fait elle-meſme auec plaiſir, ne faut-il pas dire que ſon cœur eſt deuenu captif de Dieu, & que c'eſt vn excellent témoignage de l'amour qu'elle a pour IESVS, & de celuy qu'elle a pour Marie?

Car il faut auſſi adjouter que la mere a vne gloire plus eſtroite dans les alliances de ſon fils & dans les ſujets qu'on luy preſente: & la raiſon ſe doit prendre du propre caractere de la Religion où on eſt appellé. Toutes les Religions en general ont du rapport à Noſtre-Dame pour deux principales raiſons: Premierement, parce qu'elles ſont deſtinez pour l'honorer conjointement auec ſon Fils; & vous ne trouuerez point d'eſtat Religieux, qui n'aye quelque particuliere alliance auec elle: Secondement les Religions des Vierges ſont encore vne Profeſſion plus particuliere d'imiter ſes exemples; parce que ç'a eſté la premiere de toutes les filles qui a conſacré à Dieu ſa virginité, comme dit excellemment ſaint Ambroiſe, *Quæ prima ſuam Virginitatem Virgini ſacrauit.* Il faut neantmoins auoüer que vous auez des alliances particulieres auec elle, qui marquent auſſi voſtre amour: Premierement, vous eſtes deſtinée pour l'honorer ſous le titre de ſa miſericorde, qui eſt ſans doute la qualité la plus aimable ſous laquelle elle ſe puiſſe preſenter à nos yeux; non ſeulement à raiſon de cette miſericor-

Ambr.

de qu'elle a autresfois exercée enuers le monde, quand elle luy a donné vn Redempteur ; mais à raiſon de cette diſpoſition de ſon cœur qu'elle garde encore pour les hommes, que ſaint Bernard compare à vn vaiſſeau où on a mis quelque excellent parfum qui garde long-temps apres les traces de l'odeur qu'on y auoit miſe : ainſi, dit-il, la Miſericorde incarnée ayant demeuré neuf mois dans ſes flancs, il y a laiſſé les traces & les impreſſions de ſes meſmes ſentimens : & ce ſont ces ſacrées impreſſions de miſericorde & de bonté que vous reſpectez en elle ; l'aimant ſous cette qualité qui à voſtre égard vous la repreſente plus aimable. D'ailleurs encore outre les exemples de ſa virginité, dont l'imitation vous eſt commune auec toutes les Religions de voſtre ſexe ; l'eſprit de voſtre Ordre, c'eſt d'imiter Noſtre-Dame dans l'eſtat de ſon amour, & d'vn amour appliqué à IESVS. Tous les eſtats de Marie ont eſté les eſtats de ſon amour pour ſon Fils ; mais il y a eu des occupations differentes ſuiuant la diuerſité des temps: Auant la Naiſſance de ſon Fils, ce fut vn amour de ſouhait ; en ſa Naiſſance, vn amour de douceur ; pendant ſa Vie, vn amour de ſecours, de ſocieté & de conuerſation ; en ſa Mort vn amour de douleur ; en ſa Reſurrection & en ſon Aſcenſion, vn amour de triomphe : mais pendant le temps qui s'écoula depuis l'Aſcenſion de ſon Fils juſqu'à ſa Mort, vn amour de ſolitude & de retraite, inceſſamment attachée & appliquée à ſon Fils glorieux dans le Ciel. Et c'eſt cette partie de ſa vie, ce dernier eſtat de ſon amour, qui fait l'eſprit propre & le caractere particulier

de vostre Religion : Si bien que nous pouuons dire que vos cœurs ont succedé à son cœur, & que vos amours acheuent en quelque façon ce que le sien a commencé. Elle dit en cet estat qu'elle languit d'amour ; elle demande pour son
Cant. 2. 5. soulagement des fruits & des fleurs, *Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo* : Mais c'est de vos vœux qu'elle attend l'vn & l'autre; c'est à cette mesme condition que vous entrez dans ce Sanctuaire ; c'est pour imiter & estendre l'amour de Marie que vous quittez l'embarras du monde, que vous vous retirez dedans cette solitude ; mais c'est en elle-mesme encore qu'en imitant l'amour de Marie, vous vous mettez en estat d'aimer dauantage IESVS, & de remplir plus parfaitement le commandement qu'il fait, *Diliges Dominum Deum tuum.*

II. POINT. Mais si la ceremonie de ce Iour & la consecration d'vne Religieuse est vn grand coup de l'amour de son cœur pour IESVS & pour Marie ; c'est aussi reciproquement vn grand acte d'amour de IESVS & de Marie pour elle : Car il ne faut pas s'imaginer que l'amour que nous auons pour Dieu, soit vn effet de nostre nature, ou vn effet de nostre liberté ; c'est vn coup de l'amour que Dieu a pour nous, c'est vn feu qui doit descendre du Ciel pour
Thren. 1. 13. acheuer ce sacrifice ; *De excelso misit ignem in ossibus meis, & erudiuit me.* Ha ! faut-il qu'afin que nous aimions Dieu, il nous aime le premier ? Nous pouuons préuenir les hommes dans ce qui regarde l'amour ; mais il faut toûjours que l'amour de Dieu prévienne le nostre en deux façons ; par le dessein de sa bonté, & par la puissance de sa grace. Le pré-

mier regarde le decret eternel de sa puissance qui nous choisit ; l'autre regarde l'execution de ce decret par le moyen de la grace qui nous appelle. Mais si jamais cet amour a montré, 1. sa bonté dans son choix : 2. sa puissance dans sa grace, c'est sans doute quand il choisit & qu'il appelle vne personne à la Religion ; & apprenez, ma Sœur, par ce que je viens de dire, l'obligation que vous auez à IESVS.

1. Certes si l'on peut mesurer la grandeur de l'amour de Dieu pour vne creature par les faueurs qu'il luy fait dans ce temps, & par les emplois où il l'éleue, quelle faueur plus considerable, quel employ plus excellent que d'estre appellé à son amour, & à vn amour par estat & par profession? Et comment pouuons-nous appeller la vie particuliere d'vne Religieuse, sinon vn estat d'amour de Dieu, vne vie pure & chaste, vne vie de flammes? Si nous regardons le commencement de cette vie, ne veut-il pas dire que la Religion est vn coup d'amour qui la separe du monde pour l'vnir auec Dieu? car de quelle façon, mon Sauueur, pouuoit-elle vous témoigner son amour que de s'obliger à vne vie si estroite, si difficile & si contraire à ses sens? Et si nous regardons son progrés, & la continuation de cette vie, n'est-ce pas vn estat qui est essentiellement destiné pour aimer Dieu, & où vne Religieuse exprime par ses actions ce à quoy elle est obligée par ses vœux? Il est vray que dans tous les estats de la vie où la prouidence nous appelle, nous pouuons obeïr à la loy de son amour; mais il y en a quelqu'vn où il faut faire de plus grandes violences ; mais pour l'estat

de la Religion il eſt tout pur par ſes flammes; quand il n'y auroit que ce vœu de virginité que vous faites, & d'vne virginité ſeparée du monde, retirée dans la ſolitude, & conſacrée aux Autels, qui doute que ce ne ſoit vn moyen d'aimer Dieu? Ce qui empeſche l'amour parfait de Dieu dans le monde, c'eſt que le cœur eſt partagé; & bien qu'on puiſſe aimer Dieu dans les perſonnes qu'on aime, & ainſi reünir cette diuiſion de cœur, comme la nature reünit quelquefois vne riuiere, qui apres s'eſtre diuiſée en deux bras, & auoir marché ſeparément, vient par apres à ſe rejoindre; neantmoins il eſt bien difficile de faire cette reünion, principalement dans l'embarras du monde, où mille occupations differentes ſemblent oſter à vn Chreſtien l'attention neceſſaire pour cet amour. Mais celle qui a voüé ſa virginité, dit S. Paul, n'a que IESVS pour objet; c'eſt luy ſeulement qu'elle doit voir, c'eſt à luy qu'elle peut plaire; & elle peut dire auec cette ſainte Vierge à
Ambr. qui on reprochoit ſa ſolitude & ſa retraite, *Ipſe me ſoli ſeruo*: Ne vous eſtonnez pas ſi je fuis les yeux des hommes, je me garde pour IESVS ſeulement, je ne veux pas que le monde me dérobe vn ſeul regard, ny vne ſeule parole. Et ſi encore nous regardons cet eſtat de vie dans ſa fin & dans le terme où elle doit aboutir, ne pouuons-nous pas dire qu'elle tend à l'acheuement de l'amour dans ſa gloire? C'eſt-là proprement, diſent les Saints, où nous comprenons parfaitement le commandement que Dieu nous fait, de l'aimer de tout noſtre cœur & de toutes nos forces; mais c'eſt vne diſpoſition & vn moyen preſque infaillible pour y arriuer &

pour y reüſſir. Ie ne dis pas qu'il ſoit abſolument infaillible, & que pour eſtre appellé dans la Religion, nous ſoyons aſſeurez du Paradis; Las! il peut arriuer par vn eſtrange malheur que les perſonues Religieuſes ſe damnent; & ſi vn Apoſtre a apprehendé l'incertitude de ſon ſalut, certes nous deuons tous craindre: Mais il y a cette difference entre ceux qui viuent dans le monde, & ceux qui ſont appellez à la Religion, qu'il eſt difficile que ceux-là ſoient ſauuez; & il eſt impoſſible moralement que ceux-cy ſe damnent; on void fort peu de predeſtinez dans le monde, & fort peu de reprouuez dans la Religion: Et la raiſon eſt, parce qu'il y a tant de moyens de ſe damner dans le monde, tant d'occaſions de ſuccomber au peché; Dans la Religion il y a tant de graces & tant de ſecours, qu'il faut que la liberté ſoit bien obſtinée à ſon malheur, pour eſtre infidelle à tous ces ſecours, & qu'elle ſe perde parmy tant de moyens de ſe ſauuer: Outre que le vœu de l'eſtat qu'elle prend, eſt encore vn ſigne de predeſtination, & vn gage de l'amour que Dieu a pour vn Chreſtien. Ha! diſoit la mere de Samſon à ſon mary Manüé: *Si Dominus vellet* Iudic.
nos occidere, non oſtendiſſet nobis hæc omnia: Si Dieu 13.23.
euſt eu deſſein de nous faire mourir, il ne nous euſt pas donné vn Ange, il n'euſt pas receu noſtre ſacrifice. Ainſi doiuent dire les perſonnes Religieuſes; ſi Dieu ne me vouloit ſauuer, il ne m'eut pas fait tant de graces; s'il euſt eu deſſein de me perdre, hą qu'il n'eut eu garde de receuoir le ſacrifice de mes Vœux. Voila, ma Sœur, le raiſonnement que vous deuez faire ſur les bien-faits que vous receuez ce matin; comment vous deuez

tirer delà la grandeur de l'amour qu'il a pour vous, & de vous auoir choisie par sa bonté, & de vous auoir appellée efficacement par la puissance de sa grace.

2. Car c'est encore par là que nous pouuons connoistre l'amour de Dieu. Les moyens dont il se sert pour nous faire ses bien-faits, sont encore du nombre des bien-faits qui nous asseurent, & nous confirment de sa premiere bonté. De quels moyens ne se sert-il point pour esleuer vne creature à l'estat de la Religion, pour laquelle il l'a choisie ? Ce sont les lumieres de ses graces qui l'appellent, mais ce sont ses impressions qui l'operent, en ce qu'il l'appelle si efficacement,
Rom.9 16. qu'il l'oblige enfin à le suiure : *Non est volentis, neque currentis, sed miserentis Dei*, dit S. Paul; Et
Aug. S. Augustin expliquant ces paroles dit, *Qui hoc modo vocat, quomodo opus est ei qui sequitur vocationem.* Quand Dieu appelle en telle maniere, que celuy qui est appellé, suit infailliblemẽt l'actiuité de sa grace : Soit que cette infaillibilité de l'obeïssance consiste dans l'efficacité victorieuse de la grace : Soit dans vne certaine prouidence de Dieu qui ménage les occasions, qui enuoye ses regards & ses impressions en cette maniere, & en cette disposition, ou infailliblement elles puissent réüssir. Loth est dans Sodome que Dieu veut abysmer dans vn deluge de feu, Dieu luy enuoye vn Ange pour l'aduertir de cet embrasement & de sortir de la Ville : Loth neglige du commencement cet aduis ; enfin l'Ange le prend par la main, sa femme & ses filles, & les conduit sur vne montagne d'où il peut voir en asseu-

rance les flammes qui brûloient sa patrie. N'est-ce pas vn coup fauorable de l'amour & de la prouidence de Dieu pour ce saint homme ? Premierement, Dieu le déliure de l'embrasement : Secondement, il le déliure par le moyen d'vn Ange qu'il luy a enuoyé à ce dessein : Troisiémement, il le déliure presque contre sa volonté, au moins auoit-il fort peu de disposition pour cooperer à cette grace qui le déliure auec préference, laissant tant d'autres dans ce malheur general. Voilà l'image sensible de ce qui se passe dans la vocation Religieuse ; le premier coup de l'amour de Dieu, il la déliure de l'embrasement du monde, que nous pouuons comparer à vne Sodome brûlante du feu de ses passions & de ses crimes, & à demy brûlée du feu d'Enfer & des flammes de la justice de Dieu. Mais ce n'est pas seulement pour estre à l'abry de ces feux que Dieu luy fait cette grace, c'est pour la faire brûler d'vne flamme plus sainte de son amour, la consacrant entierement à son seruice : Le second coup de l'amour de Dieu, est qu'il luy enuoye vn Ange ; nous ne voyons pas sensiblement de nos yeux ces esprits bien-heureux, mais les effets de cette ceremonie sont les effets sensibles de cet Ange. En troisiéme lieu, c'est vn coup d'amour de Dieu d'executer le dessein de nostre salut, de nous déliurer lors mesme que nous ne sommes pas disposez à receuoir ses impressions, lors mesme que nous resistons à ses graces. Il se compare luy-mesme à l'Amant des Cantiques, qui frappe à la porte de son Espouse, & qui presse, qui endure les mépris & les rebuts de cette infidele, jusqu'à

l'eternité de l'eſpece ; Ainſi Noſtre-Dame a ſoin de fournir toûjours des religions à l'Egliſe, & des ſujets à ces Religions : Elle a eſté vne fois Mere de IESVS, elle veut toûjours luy fournir des Eſpouſes, *Adducentur regi virgines poſt eam* : c'eſt à ſa ſuitte, par l'imitation de ſes exemples, & par les ſoins qu'elle en prend. Secondement, parce que Noſtre-Dame a en main toutes les graces de ſon Fils, comme dit S. Bernad, *In omnem gratia influxum juriſdictionem quamdam habet*; Elle a ſingulierement le pouuoir de Dieu ſur les graces de religion, les graces de pureté & de virginité. Troiſiémement, parce qu'il ſuit des deux autres principes qu'il arriue tres-ſouuent que le choix meſme des perſonnes qui ſont appellées à l'eſtat de la religion eſt redeuable à Noſtre-Dame ; que c'eſt elle qui obtient des graces particulieres pour les appeller : Comme on remarque qu'il arriua à S. Robert Fondateur de l'Ordre de Ciſteaux ? la Vierge apparut vn jour à ſa mere comme elle eſtoit enceinte, & tenant en main vn anneau d'Or, luy dit qu'elle vouloit épouſer cet enfant qu'elle portoit dans ſes flancs ; pour montrer qu'elle l'auoit choiſi pour conſacrer à Dieu ſa pureté ; & ne ſçauons-nous pas que ce fut elle-meſme qui épouſa ſainte Catherine de Sienne pour ſon fils par vne ſemblable ſolemnité ; C'eſt ſans doute, ma Sœur, par vn coup de ſon amour & de ſa miſericorde que vous entrez dans ſa religion ; ces graces qui vous ont appellée à cet eſtat, ont eſté obtenuës par ſes prieres ; & ſans doute qu'au moment que vous allez prononcer vos vœux, il me ſemble que je vous voix entre IESVS & Marie ; Marie

qui vous preſente à ſon Fils, & le Fils qui vous prend pour épouſe, & qui vous dit ces belles paroles, *Veni de libano, veni coronaberis*: Venez, ma chere Eſpouſe, venez du Liban, & vous ſerez couronnée, & pour l'amour que vous auez pour moy, & pour l'amour que j'ay pour vous. Que reſte-t'il apres cela, ſinon que vous entriez aujourd'huy dans les ſentimens conuenables à cette donation; à l'amour que vous témoignez pour Iesvs & pour Marie, & à celuy que Iesvs & Marie ont auſſi pour vous? Ce n'eſt pas tant l'exterieur qu'ils demandent de vous que l'interieur; & vous deuez auoir dit au fond de voſtre cœur ce que vous allez dire au pied de l'Autel, que vous eſtes entierement à Iesvs & à Marie. Ha! ma Sœur, que vous eſtes heureuſe de deuenir aujourd'huy la poſſeſſion de Dieu, pendant que tant d'autres Filles deuiennẽt malheureuſement la poſſeſſion du Demon; & que vous deuez remercier ſa bonté de vous auoir retirée de cet abyſme criminel, où tant d'autres font vn funeſte naufrage! Vous quittez la terre pour gagner le Ciel, & vous quittez vos parens & vos amis pour vous donner à Dieu & à la Vierge; Voſtre échange eſt trop glorieux, de quitter peu pour trouuer tout, & de perdre les creatures pour auoir le Createur. C'eſt par cette ſacrée alliance que vous vous donnez à Iesvs & à Marie, & que Iesvs & Marie ſe donnent à vous pour cette vie & pour l'autre.

Et nous, Meſſieurs, qui aſſiſtons à cette ceremonie, nous deuons regarder cette fille comme vne Eſpouſe de Iesvs-Christ; mais nous deuons auſſi regarder nos ames comme ſes Eſpouſes,

puisqu'il les a racheptées de son Sang sur l'arbre de la Croix : C'est sur ce lit sanglant qu'il nous a dit ces paroles , *Sponsabo te mihi*, je prends vos ames pour mes Espouses , & je répand mon Sang jusqu'à la derniere goute pour vous donner les preuues de mon amour. Refuserez-vous de donner quelque marque de vostre reconnoissance à celuy qui vous a tout donné ? Il ne demande pas que vous vendiez vostre liberté comme cette fille , & que vous entriez dans vn Monastere : Il vous demande seulement que vous quittiez les maximes de ce monde criminel , & que vous vous détachiez de cette compagnie qui vous perd ; c'est cette habitude funeste qui vous damne , qu'il souhaite que vous fuyez: Est-ce trop pour vous , veu que ce n'est que pour vostre salut & pour vostre eternité ? Ha, Messieurs , faut-il que Dieu nous engage par tant de considerations pour nous obliger à faire nôtre deuoir ? N'est-ce pas assez de sçauoir qu'il nous aime , pour luy donner nostre cœur ? & si nous auons tant d'auersion pour les ingrats parmy les hommes , pourquoy n'en aurons-nous pas pour nous qui sommes ingrats enuers Dieu ? Commençons aujourd'huy à satisfaire à ces paroles de IESVS-CHRIST: *Diliges Dominum Deum ex toto corde tuo* ; aimons Dieu de tout nostre cœur, & de toute l'étenduë de nos forces , fuyons les occasions de l'offenser , quittons les habitudes criminelles ; afin qu'ayant suiuy sa volonté en ce monde, nous receuions la recompense qu'il nous promet en l'autre , qui est la Gloire , Où nous conduise le Pere , &c.

SECOND

SERMON

POVR LA PROFESSION D'VNE RELIGIEVSE.

Simile est Regnum cælorum homini Regi, qui fecit nuptias filiæ suæ. *Matth. 22.*

Le Royaume des Cieux est semblable à vn Roy qui fait les nopces de sa fille. En S. Matth. chap. 22.



'EST par vne heureuse rencontre qu'à ce jour, ou l'Euangile nous represente IESVS-CHRIST en qualité d'Espoux, qui vient contracter vn mariage sacré auec les hommes, nous voyons vne fille considerable pour sa qualité, & pour sa personne, qui vient se consacrer aux Autels en qualité de son Espouse, par la Profession Religieuse qu'elle fait. Ne separons pas cet Euangile de cette Ceremonie; montrons que la Ceremonie de ce jour est comme vne explication de cet Euangile; & que c'est proprement dans l'acte de la Profession d'vne Religieuse, que le Pere Eternel fait des nopces à son Fils, que

que par l'estat de la Religion il luy donne vne espouse, & fait vn mariage conforme à son amour. Ie dis cecy, ma Sœur, pour seconder vostre pensée dans cette occasion, & vous montrer auec quel esprit & quelle disposition de cœur vous deuez faire cette action la plus importante de vostre vie; puis qu'elle vous fait entrer dans l'alliance de Iesvs. Mais puisque c'est dans les flancs de la Vierge que Dieu a contracté sa premiere alliance auec les hommes, par l'operation du S. Esprit, ayons recours à ce mesme Esprit par l'intercession de cette mesme Vierge, pour obtenir la grace, vous ma Sœur de faire cette action, & nous d'en parler; salüons-là par les paroles de l'Ange, qui luy dit, *Aue Maria.*

IL y a dequoy s'estonner que Dieu, qui est si esleué au dessus des hommes, & par la dignité de sa Nature, & par l'esleuation de sa Royauté, aye voulu neantmoins comme sortir de sa diuinité, & comme descendre de son Thrône, pour contracter auec eux de si étroites alliances. C'est son amour infini qui luy a donné cette condescendence, & qui luy fait quitter toutes les autres qualitez imperieuses pour deuenir nostre Espoux, *Tanquam sponsus procedens de thalamo suo.* Ie trouue que le Fils de Dieu a contracté principalement quatre sortes de mariages, & que l'on peut dire de luy en quatre estats differens: *Simile est Regnum cælorum homini Regi, qui fecit nuptias filiæ suæ.* Premierement dans le mystere de l'Incarnation, lors qu'il s'est vny hypostiquement à la nature humaine. Saint Gregoire dit que ç'a esté vn mariage

Psal. 18. 6.

ſacré qu'il a contracté auec nous, *Fecit nuptias filiæ ſuæ.* Secondement, dans la paſſion il a fait deux actions differentes tout à la fois; il a produit l'Egliſe de ſon coſté, & en meſme temps il l'a eſpouſée: A proportion, dit S. Auguſtin, comme Eue fut tirée du coſté d'Adam pour eſtre ſon eſpouſe. *Sicut Æua de coſta Adæ dormientis.* Troiſiémement dans la juſtification des Chreſtiens, dont toutes les ames deuiennent les épouſes du
Oſeæ 2. 20. Sauueur par la Foy & par la Grace: *Sponſabo te mihi in fide.* Mais nous pouuons adjoûter vn quatriéme mariage du Sauueur dans la profeſſion des pauures Religieux, & ſingulierement des Filles qui conſacrent leur virginité à Dieu. C'eſt à elle proprement que S. Auguſtin attribuë l'honneur d'eſtre les Eſpouſes du Sauueur d'vne excellente
Aug. maniere: *Ad illas nuptias pertinet, in quibus Chriſtus ſponſus eſt.* Il n'en faut pas dauantage, ma Sœur, pour vous montrer auec quel eſprit vous deuez venir à cette importante ceremonie: Mais pour vous donner plus de lumiere afin d'allumer voſtre amour, vous remarquerez que l'eſſence du mariage conſiſte principalement en trois choſes, dans l'vnion de cœur, dans la donation des biens, & dans l'indiſſolubilité de cette alliance, & comme l'eternité de cet eſtat. Faiſons voir à proportion, quoy que d'vne maniere plus excellente, ces trois conditions dans la Profeſſion des Religieuſes, par laquelle elles deuiennent les épouſes
Diuiſion du diſcours de IESVS. 1. Vnion entiere de cœur. 2. Donation reciproque de tous les biens. 3. Enfin de ſon coſté indiſſolubilité & eternité de cette alliance.

C'est proprement dans l'vnion de cœur & de volonté que consiste l'essence du mariage ; & ce consentement essentiel à ce Sacrement consiste dans la volonté, dont toutes les ceremonies qui se font, ne sont que les marques ou les circonstances ; parce que les personnes qui se marient, passent sous le domaine & l'authorité de ceux qui les épousent. Il semble que Dieu aye voulu marquer cette premiere condition, quand il a prononcé cette premiere Loy de cette alliance : *Et propter hanc relinquet homo patrem & matrem, & adhærebit vxori suæ* ; L'homme quittera son pere & sa mere pour s'vnir non seulement de demeure & de commerce, mais de cœur & d'affection à son espouse. Mais ce qui se passe dans les mariages humains d'vne maniere imparfaite, & souuent par les mouuemens des passions, se fait dans les mariages spirituels d'vne Profession Religieuse d'vne excellente façon : 1. Vne fille par cette action s'vnit à IESVS comme à son Espoux : 2. IESVS s'vnit à elle comme à son épouse. I. POINT

1. L'épouse de son costé vnit parfaitement son cœur à celuy de IESVS ; premierement à raison de la perfection de cette action qui vient de sa charité pour Dieu qui l'anime, qui, comme dit S. Clement, est vnitiue par elle-mesme : *Charitas est vnitiua* : Secondement, à raison de son estat ; parce que les vœux de Religion qu'elle fait, augmentent cette liaison de cœur, & cette attache commune à toutes les personnes qui aiment. Et c'est proprement dans cette occasion que se garde excellemment cette premiere Loy des mariages, qu'on quitte son pere & sa mere pour s'attacher Clem. Alex.

à ſon eſpoux ; en ce qu'elles luy conſacrent leur amour, non ſeulement en ce qui pourroit eſtre contraire à Dieu, mais meſme en ce qui pourroit eſtre legitime, pour s'attacher au Sauueur, pour n'aimer & ne regarder que luy.

2. IESVS auſſi de ſon coſté vnit ſon cœur à celuy de ſon eſpouſe, & acheue, humainement parlant, la verité & le nœud de cette alliance. Il eſt mal-aiſé d'exprimer comment il a gardé cette Loy, *Relinquet homo patrem & matrem*. Le ſçauant Abailard dit qu'il a quitté ſon pere en quelque façon dans le myſtere de l'Incarnation, & qu'il a ſorty de ſa Gloire & de ſa Diuinité pour s'vnir à la Nature humaine. Il a dit qu'il quitta ſa mere ſur la Croix, quand il l'a donna à S. Iean en ſe ſeparant d'elle-meſme pour s'vnir à l'Egliſe. Mais diſons qu'il a vne particulier attache à l'ame Religieuſe qui ſe conſacre à ſon amour ; ſoit par quelque eſpece de Iuſtice, pour répondre à ſon amour par le ſien ; ſoit parce que cette qualité d'épouſe qu'elle prend, ces diſpoſitions de cœur qu'elle a de ſe quiter, la rendent plus aimable à ſes yeux. Ha ! qui pourroit voir le Corps de IESVS ſur cette Hoſtie, à ce moment qu'il entrera dans la bouche de cette fille, il verroit clairement qu'il l'aime d'vn amour parfait, qu'il la prend ſous ſa protection ſpeciale, qu'il en prend vn ſoin tres-particulier, & qu'il en fait l'objet de ſa Prouidence.

Que reſulte-il de l'vnion mutuelle de ces deux cœurs, ſinon vn parfait mariage, que nous pouuons expliquer par deux admirables expreſſions;
1. Cor. l'vne de l'Apoſtre S. Paul ; l'autre du Prophete.
6. 16. L'Apoſtre S. Paul dit, *Qui adhæret Domino, vnus*

Spiritus est : Celuy qui adhere à Dieu, il deuient vn mesme esprit auec luy : beaucoup plus celuy qui s'vnit à luy par les vœux de la Religion, il deuient vn mesme esprit; c'est à dire qu'il n'est plus animé de l'esprit du monde, il n'est plus animé de son esprit, mais il est possedé de l'esprit de IESVS ; il se gouuerne par ses maximes, il se conduit par ses mouuemens. Mais le Prophete exprime cela d'vne autre façon, parlant des ames consacrées & destinées à son amour : *Vocaberis voluntas mea in ea* ; elle s'appellera, *Ma volonté en elle*. Ne vous figurez pas que l'vnion de cœur entre les amans de Dieu, fasse vne vnion d'égalité; mais les épouses ont vn auantage prédominant dans ces alliances : L'épouse perd en quelque façon sa volonté, pour prendre la volonté de Dieu, & l'Espoux perd la sienne pour prendre celle de son épouse : *Vocaberis voluntas mea in ea*. Voyez ce qui se passe dans les mariages humains : L'épouse quitte son nom, celuy de ses parens & de sa famille, pour prendre le nom de son Espoux; afin de montrer par ce changement de nom que son cœur est entierement à luy. Voila ce qui se passe dans la Religion ; & c'est peut-estre pour cette raison que dans quelque Religion, on prend des noms des Mysteres de IESVS ; Ha ! c'est pour marquer cette vnion de cœur par ce changement de nom, *Vocaberis voluntas in ea* : Non, ma Sœur, vous ne vous appellerez plus comme auparauant, vous serez appellée *La volonté de Dieu en vous*. Et ce d'autant plus justement, qu'outre l'vnion de cœur qui se trouue dans cette alliance, il y a encore vne donation mutuelle des corps, & des

Isaie 62. 4.

autres biens qui l'accompagnent.

II. POINT C'est encore vne seconde condition essentielle du mariage qui se contracte parmy les hommes, il faut qu'il y ait vne donation reciproque des corps pour la fin de cette alliance. Saint Paul a exprimé cette qualité par ces paroles; *Mulier corporis sui potestatem non habet, sed vir.* Dés aussi-tost qu'vne fille à donné son consentement, & qu'elle a contracté le mariage, elle n'a plus de pouuoir sur son corps pour en disposer à sa volonté; elle l'a donné à son époux, elle passe entierement sous sa puissance: Et reciproquement aussi l'époux n'a plus cette premiere liberté qui le rendoit maistre de soy-mesme, il passe sous la puissance de son épouse. Quoy que dans l'ancien Testament Dieu contractât ces alliances en general auec les hommes; neantmoins comme il estoit purement & essentiellement spirituel, il ne pouuoit pas apporter cette condition; & comme il ne pouuoit pas donner son corps aux hommes, il ne contractoit pas aussi cette alliance d'vne si excellente façon; d'où vient que le vœu de virginité estoit alors extrémement rare: Mais depuis qu'il s'est incarné, il veut que la donation des corps se trouue dans ce mariage. 1. Voyez comme dans la Profession vne Religieuse donne son corps à IESVS: 2. Comme aussi IESVS luy donne son Corps & son Sang.

1. Cor. 7. 4.

1. Ie sçay bien que tous les Religieux en general donnent leurs corps à IESVS par le vœu de chasteté qu'ils font, & par les mortifications qu'ils professent; suiuant ces paroles de l'Apostre, *Non estis vestri, empti estis pretio magno, glorificate & por-*

1. Cor. 6. 20.

tate Deum in corpore vestro : Non, vous n'estes plus à vous, puisque vous auez esté racheptez par le prix du Sang de IESVS ; mais vous n'estes plus à vous, parce que vous vous estes donnez vous-mesmes. C'est donc en cette qualité, Mesdames, que vous portez IESVS dans vostre corps par la priuation de vos biens, & par l'imitation de ses souffrances. Mais il faut auoüer qu'il y a deux choses particulieres, & comme deux circonstances, par lesquelles la Profession que vous faites, liure & donne vos corps à IESVS ; l'vne à raison du vœu de virginité que vous faites ; l'autre à raison de la Profession où vous vous engagez dans cet estat. 1. Ie recherche la raison pourquoy la qualité d'épouse de IESVS appartient singulierement aux Vierges qui se consacrent à Dieu? On pourroit dire parce qu'elles ont plus de rapport à la chair de IESVS, qu'il a contractée en son Incarnation, & qui a esté son premier mariage. On peut adjoûter en second lieu, que c'est parce qu'elles ont plus de ressemblance à l'Eglise, qui est l'Epouse du Sauueur. Mais la raison principale se prend de la qualité de ce vœu de virginité qu'elles font ; parce que c'est vne donation pleine, entiere & vniuerselle, qu'elles font de leurs corps à sa gloire & à son amour : Et nous pouuons appliquer à chaque fille qui se consacre à IESVS par ce vœu, ce que S. Cyprien dit à vn autre sujet de la Magdelaine ; *Nil sibi de se retinens, totam se tibi deuouit* : Ha! mon Sauueur, que ce fut auec plaisir que vous vistes à vos pieds cette illustre Penitente ; elle ne retint rien de soy-mesme, elle se consacra entierement à vous : mais je puis ad-

Cypr. de operib. Cardinal. Christi titul. de Ablut. pedum.

joûter, mon Sauueur, que vous sentez reuenir cette joye & cette gloire, quand vne fille se consacre à vostre amour; *Nil sibi de se retinens :* Non, elle ne garde rien qu'elle ne vous donne. *Mulier corporis sui potestatem non habet, sed vir*: En vertu du mariage humain, la femme passe sous la puissance de son mary ; & en vertu des vœux de virginité que fait vne fille, elle passe entierement sous la puissance de Iesvs : Ah ! il n'y a pas vn regard de ses yeux, pas vne démarche de ses pieds, pas vne pensée de son esprit, pas vn soûpir de son cœur, pas enfin vne seule action de tout son corps, qui n'appartienne à Iesvs, & qui ne soit déuoüée à son amour & à sa gloire. 2. Mais outre cette donation & cette conuention qui sont communes à toutes les Religieuses par le vœu de virginité, il y en a vne particuliere par la Profession où vous vous engagez de seruir Iesvs en la personne des pauures. Belle difference qu'il y a entre les autres vœux qui font l'essence des autres Religions, & ce vœu qui fait la difference de celle-cy : L'obligation de l'Obeïssance & de la Chasteté regarde Iesvs comme Roy, & à qui nous deuons obeïr comme Riche & comme Saint en soy-mesme; mais la Profession de seruir les pauures regarde Iesvs en quelque façon comme pauure & comme caché dans leur indigence : *In paupere Deus absconditur*, dit S. Chrysostome : Il est caché dans le pauure, il épouse sa pauureté, il souffre son indigence, il tient fait à soy-mesme ce qu'on fait à ses membres. Mais ce qu'il demande à tous les Chrestiens, il le rend particulier à cette Religion, puisque non contentes de luy donner vos biens,

vous employez vos mains à son seruice, donnant encore par ce titre, vos corps à sa gloire & à son amour.

2. Illustre donation ! mais que IESVS reciproquement accompagne de la sienne. Car il faut que le corps de l'Espoux passe aussi sous la puissance de son Espouse, & qu'elle en puisse disposer. Le Sauueur a donné cette puissance à l'Eglise en la Cene & en la Croix : en la Cene il luy a donné son corps comme Sacrement ; & en la Croix il le luy a donné comme sacrifice : & en ces deux estats nous pouuons dire auec saint Bernard, *Totus nobis datus, totus nostros expensus in vsus* : Il s'est donné entierement à nous, il s'est tout répandu à nos vsages ; nous pouuons l'offrir à son Pere, nous le pouuons manger, & nous le pouuons appliquer à toutes les necessitez de nos ames. Mais il faut auoüer que les Religieuses ont vn particulier droit sur ce Corps & sur ce Sang, en vertu de leur Profession ; & comme elles se donnent à luy, il se donne reciproquement à elles ; elles peuuent dire ce que disent ces saintes Vierges chez S. Ambroise, *Corpus eius corpori nostro sociatum est*, il a joint son Corps au nostre ; *Sanguis eius datus est sanguini nostro*, son Sang a esté donné à nos vsages. La raison se prend de deux principales qualitez qu'a eu le Corps de IESVS, & qu'il exerce : Il est principe de grace, il est gage de la gloire. 1. Il se donne à ses Espouses comme principe de grace, parce que non seulement il leur donne des graces particulieres au jour de leur Profession ; & il me semble que je vois sortir de ce sacrifice vn torrent de benediction & de lumiere; mais encore il s'obli-

Bern. serm. 3. de Circoncis.

ge de donner ces graces dans la ſuite de leur vie. 2. Il ſe donne comme gage de la gloire, puis que l'eſtat de la Religion eſt vn moyen de predeſtination, & vne aſſurance morale de ſalut. Que c'eſt donc auec raiſon que l'on donne dans ces occaſions des couronnes aux Religieuſes pour leur ornement; c'eſt non ſeulement pour montrer la gloire qu'elles reçoiuent de donner leurs corps à Iesvs, mais auſſi pour montrer l'honneur que Iesvs leur fait de ſe donner reciproquement à elles: pour dire qu'elles appartiennent au Sauueur comme Roy & comme Couronné; & qu'elles ont par auance des aſſurances des couronnes de ſa gloire. Mais au lieu de couronner leur teſte ſeulement, il faudroit couronner leurs yeux, leurs mains, leurs corps, & toutes les parties d'elles-meſmes; puis qu'eſtant les ſujets de ces donations, ils participent auſſi à ces auantages: Et ce d'autant plus excellemment que ce n'eſt pas pour vn jour ſeulement, mais qu'à ces deux premieres conditions elles adjoûtent encore l'indiſſolubilité & l'eternité de ce mariage.

III. Point. C'eſt encore vne choſe neceſſaire pour l'eſſence des mariages, que ce lien indiſſoluble, & ce contract en quelque façon eternel: ſoit que le droit de la nature demande cette fermeté; ſoit que Dieu l'aye commandé depuis principalement qu'il a éleué le mariage dans l'eſtat de Sacrement. La loy a eſté prononcée par la bouche de Dieu meſme, *Quod Deus conjunxit, homo non ſeparet*: Qu'il n'y aye point d'homme qui puiſſe jamais ſeparer les perſonnes que Dieu a vnies ſi é troitement par le nœud ſacré de cette alliance; il

Matth. 19. 6.

n'y a que la mort ſeule qui puiſſe ſeparer cette liaiſon. Mais diſons que cette indiſſolubilité ſe trouue encore plus ferme & plus conſtante dans le mariage ſpirituel qu'vne Vierge contracte auec IESVS au jour de ſa Profeſſion : Parce qu'vne Religieuſe ſe donne à IESVS pour toûjours : 2. Parce que IESVS ſe donne pour toûjours à vne Religieuſe.

1. Du coſté de l'Eſpouſe, il eſt certain qu'elle vnit ſon cœur & qu'elle donne ſon corps à ſon Eſpoux pour toûjours & d'vne maniere inuiolable. La raiſon ſe prend premierement de la nature de la Religion, qui eſt d'elle-meſme vn eſtat eternel & immuable : Secondement de l'intention des vœux qui engagent la perſonne pour toûjours ; & comme les paroles, *Ie le veux*, que diſent les perſonnes qui ſe marient, bien qu'elles ſe prononcent & ſe paſſent en vn moment, elles s'eſtendent ſur tout le temps de la vie ; auſſi à proportion les paroles, *Ie voüe, je promets*, qui font le mariage ſpirituel, eſtendent ſes vœux & ſes obligations ſur l'eternité toute entiere ; Il n'y a pas vn moment en toute ſa vie qui ſoit à elle, & il n'y a plus aucune occaſion de s'en diſpenſer. La troiſiéme raiſon ſe prend des effets des vœux & des paroles qui agiſſent par reflexion ſur la liberté d'où elles ſortent ; & luy oſtant le pouuoir de changer, luy impoſent vne heureuſe neceſſité de tenir ce qu'elles voüent. On demande pourquoy Abraham voulant ſacrifier ſon fils Iſaac, le voulut attacher à ſon Autel, quoy que cette innocente victime conſentit volontairement au ſacrifice ? Et les Peres répondent, que ce fut pour

rendre plus constante sa disposition; de peur que par apres ressentant l'action du sacrifice, elle ne luy fit faire quelque mouuement indigne & contraire à cette premiere obeïssance; on le lie pour luy en oster les moyens. Les vœux que fait vne Espouse de Iesvs pour s'vnir & se donner à luy, sont des liens que la volonté s'impose pour s'oster la liberté de jamais rompre ce contract, ou violer cette alliance. On disoit d'vn ancien Heros que les chaisnes d'Or sortoient de sa bouche dont il captiuoit les cœurs par l'effort de son eloquence. Que fait vne fille prononçant ses vœux & ses promesses? Ce sont des liens qui sortent de sa bouche, mais qui réjallissent par reflexion pour la lier eternellement, & rendre son alliance indissoluble.

2. Mais adjoûtons que comme par quelque espece d'eternité ces liens attachent la personne Religieuse à Iesvs, ils attachent aussi Iesvs à ses Espouses, & rendent son mariage plus indissoluble de son costé. La raison se prend de la fidelité de ses promesses, & de l'infallibilité de son amour, qui le portant à épouser les ames des hommes, dés cet instant le porte à recompenser la fermeré de nos resolutions par la sienne. Aussi quand il parle des pacts qu'il faisoit auec les hommes, il les appelle des pacts eternels, *Pactum*
Exod. 31. 16. *sempiternum*. Sur quoy je fais vne remarque qui me semble belle; c'est que ces pacts qu'il appelle en vn lieu des alliances, il les nomme ailleurs vn Testament, *Testamentum*. Comment est-ce que l'alliance peut-estre vn Testament? L'alliance marque la vie, vn Testament marque la mort

du Testateur ? & cependant Dieu est mort en donnant les caracteres de ses alliances. I'estime que comme il n'y a rien parmy les hommes de plus certain que les Testamens, parce qu'estant confimez par la mort, l'homme n'est plus en estat de les changer ou de les rompre : Disons aussi que IESVS épousant les ames Religieuses, il appelle cette sacrée alliance vn Testament ; pour marquer que ces alliances qu'il contracte auec elles, sont eternelles, & que jamais rien n'en rompra les nœuds.

C'est auec ces auantageuses conditions, ma Sœur, que vous allez entrer aujourd'huy dans l'alliance de IESVS, & que vous contractez ce mariage que le Pere Eternel fait à son Fils, *Simile regnum cœlorum homini regi, qui fecit nuptias filiæ suæ.* Voyez auec quel esprit vous deuez faire cette action ; vous deuez rappeller toutes les graces que vous auez receuës, qui vous ont appellé à la Religion, & qui vous ont fait entendre sa voix qui vous demandoit vostre cœur : Cette année de Nouiciat que vous auez acheuée, n'a esté qu'vne année de preparation à ce Iour, & comme vn temps où vne Religieuse pollit son ame pour se rendre digne du Sauueur : Tous ces flambeaux allumez, cet Autel, ce sacrifice, ne sont que l'appareil de cette auguste ceremonie ; le temps s'approche, IESVS vous y conuie, le Ciel attend vostre consentement ; voyez auec quel ardeur & quel amour vous le luy deuez donner : sans doute que vous deuez apporter à cette action vn esprit d'amour, mais qui aye trois qualitez répondantes aux trois conditions des mariages ; qu'il y aye vnion de *Conclusion.*

cœur, donation de corps, & l'indissolubilité & l'eternité de l'alliance : Vous luy deuez donc donner vn cœur, 1. Vnissant : 2. Liberal : 3. Inuiolable.

1. Il est question, ma Sœur, de donner vostre cœur à cet Espoux ; c'est à dire, que vostre amour vous separe de vous-mesme, qu'il vous separe de toutes les choses du monde ; non seulement en ce qu'elles peuuent estre coupables, mais en ce qu'elles peuuent estre permises, pour vous lier, pour vous attacher à vostre Espoux, pour vous
Ps. 44. 11. vnir à son esprit & à sa volonté : ***Audi filia, & vide*** ; Escoutez & voyez. L'amour entre par les oreilles & par les yeux. ***Audi, & vide*** ; Escoutez la voix du Sauueur qui vous appelle par ses graces, & vous dit comme l'Espoux à l'ame des
Cant. 48. Cantiques, ***Veni de libano, veni sponsa mea :*** Venez mon Espouse, vous serez couronnée aujourd'huy ; ***Vide*** : Voyez la beauté de vostre Espoux, voyez son sang & ses merites, ce sont des qualitez qui vous le doiuent rendre aimable ; ***Vide*** : Figurez-vous qu'il est caché & couuert sous ce voile tout prés à accepter vostre amour, & vous donner le sien ;
Ps. 44. 11. ***Obliuiscere populum tuum*** : Oubliez donc vos parens, vos amis & vos esperances, pour ne voir & n'aimer que Iesvs ; ***Et concupiscet Rex decorem tuum :*** Et ce Roy descendra de son Thrône & vous prendra par la main, vous placera en sa maison & en son lit nuptial, vous disant ces aimables paroles, Tu me veux pour ton Espoux, Et moy je t'accepte pour mon Espouse.

2. Il s'agit de donner vostre corps à Iesvs, &

de receuoir reciproquement la donation du sien : C'a, ma Sœur, il faut apporter à ce consentement vn amour liberal & magnanime ; donnez-vous à luy auec vne entiere resignation à tout ce qu'il demandera de vous, imposez à vostre corps vne loy generale de se soûmettre à tous les vsages de sa gloire, luy disant auec le Prophete, *Possedisti nos* : Retirez-vous vanitez du monde, comme je n'ay rien à pretendre sur vous, vous n'auez rien à pretendre sur moy, je suis toute entiere à mon Dieu; & vous, mon Sauueur, possedez tout ce qui est sur mon corps par vostre amour & par vostre grace, possedez-moy pour vostre gloire. Oüy, ma Sœur, il exauce vos souhaits, & accepte vostre offrande ; Figurez-vous qu'à mesme temps que le Prestre va mettre le voile noir sur vostre teste, Iesvs interieurement va prendre possession de vos sens & de vostre corps, & que reciproquement il vous donne le sien, comme l'asseurance de ses graces, puisqu'il en est le principe & l'autheur ? & comme le gage de sa gloire, puisqu'il vous donne des asseurances morales de vostre predestination, & il imprime sur toutes les parties de vostre corps comme vn certain caractere de salut & de gloire.

3. Il est question de faire cette alliance indissoluble ; Prenez donc, ma Sœur, pour cette fin vn amour eternel & immuable, *Iunge cor tuum æternitate Dei*, dit S. Augustin aux Chrestiens ; Aug. quand il faut faire des resolutions pour Dieu joignez vostre cœur à son eternité. Il veut dire deux choses ; premierement, qu'il faut que la mesure de nos resolutions pour sa gloire réponde à son

eternité ; & comme Dieu qui n'a pas de termes dans sa durée, que nous n'ayons pas de limites ny de bornes dans nostre amour ; que ce soit pour toûjours : Secondement, il veut dire que pour former ces actes constans & immuables, nous ne deuons pas nous appuyer sur nos esprits, qui sont des esprits du temps sujets à l'inconstance ; mais sur l'eternité de Dieu, sur la fermeté de sa grace: *Iunge cor tuum æternitati Dei* : Donnez à vos vœux, ma Sœur, cette condition, cette eternité, cette resolution d'estre à IESVS eternellement auec sa grace, & luy reciproquement sera à vous. Dans les autres mariages il y a vne espece d'eternité ; & nonobstant les difficultez qui se rencontrent dans ces semblables alliances, vn espoux se lie pour toûjours à son espouse. Fasse le Ciel que vos vœux soient eternels, que vos souhaits réüssissent, & que ce Sauueur que vous allez prendre dans vostre bouche pour le faire entrer dans vostre cœur, soit comme le cachet de vos vœux, & le sceau de cette alliance.

Et nous qui assistons à cette action, prenons en mesme temps des sentimens correspondans à cette ceremonie. Trois sortes de témoins se trouuent à ce mariage ; les vns y cooperent, les autres l'acceptent, les troisiémes la regardent seulement : 1. Ceux qui y cooperent, sont les parens de cette fille qui la donnent à IESVS : 2. Ceux qui l'acceptent, sont les Religieuses qui la reçoiuent dans leur sainte Communauté : 3. Ceux qui la regardent seulement, sont les auditeurs qui s'y trouuent.

1. Vous, Messieurs, à qui cette fille appartient, entrez

entrez dans ces ſentimens , & en meſme temps qu'elle ſe donne à IESVS, ſeruez-vous du pouuoir que Dieu vous a donné ſur elle , pour faire vne entiere donation de ſa perſonne entre les mains de ſon Eſpoux ; & depoſez-vous de l'authorité que la nature vous auoit donnée ſur elle pour la remettre ſous la puiſſance de la grace : Iuſqu'à preſent vous l'auez regardée comme vne fille, mais maintenant vous deuez la regarder comme l'Eſpouſe de IESVS-CHRIST : Vous auez pû autrefois luy donner des loys , qui marquoient la puiſſance que vous auiez ſur elle ; mais maintenant elle n'en receura plus que d'vne Superieure qui ſera l'écho viſible de ſon Eſpoux , & entre les mains de laquelle elle ſe remettra entierement de ſa conduite.

2. Et vous, Meſdames, qui acceptez cette action, & qui en receuant cette fille dans voſtre Communauté , l'introduiſez en meſme temps en la maiſon de ſon Eſpoux ; à l'occaſion de ce qu'elle va faire ſouuenez-vous de ce que vous auez fait, & que vous eſtes comme elle les Eſpouſes de IESVS ; ſouuenez-vous de ce que vous auez fait auec IESVS à ce jour de voſtre profeſſion , que vous preniez IESVS pour voſtre Eſpoux , & pour voſtre heritage , diſant auec le Prophete , *Dominus pars hæreditatis meæ , & calicis mei* : que vous n'auiez d'autre poſſeſſion ny d'autre eſperance en ce monde, que d'vnir voſtre cœur à celuy de IESVS, & de luy faire vne entiere donation de vos corps : Dites-luy donc d'vn commun accord , apres l'execution de vos promeſſes , *Tu es qui reſtitues hæredi-* Pſal. 15. 5.

tatem mihi ; c'eſt de vous, mon Dieu, que nous eſperons la recompenſe de noſtre exile du monde, & du mépris que nous auons fait de ſes pompes & de ſes vanitez pour nous releguer dans vn Cloiſtre, pour ne voir que vous ſeul, & pour ne regarder que les maximes de voſtre Euangile pour la regle de nos actions.

3. Et nous qui aſſiſtons à cette ceremonie tâchons de participer à l'eſprit de cette fille, & au zele de ces illuſtres Dames : Eſtant déja liez dans les alliances du monde vous ne pouuez pas pretendre à la gloire de ce ſaint mariage d'vne maniere ſi parfaite ; mais ſçachez que Dieu vous a épouſé par auance dés le Bapteſme, & que vous vous eſtes donnez à luy comme il s'eſt donné à vous. Deplus vous l'auez receu ſouuentefois dans voſtre cœur par les Communions ſacramentales que vous auez faites, qu'il a conſacré voſtre corps par la donation du ſien, & qui vous fait d'vne maniere excellẽte les Temples du S. Eſprit, *An neſcitis quoniam membra veſtra templum ſunt Spiritus ſancti?* Faites donc en ſorte que ce bon-heur ne ſoit pas la cauſe de voſtre mal-heur ; & que vous vous ſeruiez de ces ſacrées alliances pour attirer ſur vous ſa colere : Puiſque vous eſtes dans les mariages, viuez-y comme les veritables Chreſtiens; que Dieu poſſede le premier voſtre cœur comme voſtre premier Eſpoux que vous auez eu dés le Bapteſme; & que celuy qu'il vous a donné en ſa place ſur la terre, ſoit le ſecond qui le poſſede & qui en diſpoſe : C'eſt le moyen de vous attirer des graces pour ſupporter toutes les difficultez des

mariages, & apres auoir veſcu ſaintement chacun dans ſon eſtat en ce monde, de receuoir en l'autre la gloire eternelle, comme la conſommation de toutes ſes alliances : C'eſt ce que je vous ſouhaite, au nom du Pere, &c.



TROISIE'ME SERMON POVR LA PROFESSION D'VNE RELIGIEVSE.

Quam pulchri ſunt greſſus tui in calceamentis, Filia principis, *Cant. 7. 1.*

O fille du Prince que vos pas ſont glorieux, & que vos démarches ſont belles! Au Chapitre 7. des Cantiques, verſ. 1.



E que l'Eſpoux diſoit autrefois à ſon Amante, ſe peut appliquer parfaitement aux vœux de cette fille qui ſe preſente à IESVS, & qui vient ſe conſacrer à ſes Autels: Ah que ces pas que vous faites, ma Sœur, pour monter ſur le Caluaire, ſont beaux! ah que ces démarches que vous faites pour vous attacher à la Croix ſont glorieuſes! ſoit que nous les conſiderions du coſté du terme, d'où vous ſortez, vous foulez aux pieds le monde & ſes vanitez; ſoit que nous les regardions du coſté du lieu où elles arriuent, vous entrez aujourd'huy dans l'alliance de IESVS: *Quam pulchri*

sunt gressus tui in calceamentis, filia principis! On peut dire de vous auec justice ce que la flaterie a dit autrefois d'vn Conquerant, que les palmes naissoient sous ses pas, & que chaque démarche estoit autant de conquestes ; puisque les premiers pas que vous faites dans la religion, est vné conqueste & vne victoire qui vous attire mille couronnes. Ie ne dis pas cecy, ma Sœur, pour loüer l'action que vous faire ; mais pour vous montrer auec quelle disposition vous la deuez faire : Ie veux vous representer aujourd'huy cette profession que vous faite dans la Religion du Caluaire, comme vne ceremonie qui vous fait receuoir la filiation de la Croix, & comme vn second Baptesme qui vous fait la fille de IESVS : *Filia Principis.* Mais nous ne pouuons pas nous entretenir de cette filiation de IESVS que par le moyen de Marie, non seulement parce qu'elle est la mere du Sauueur ; mais encore parce qu'elle est la mere particuliere des filles du Caluaire : Implorons son secours, vous, ma Sœur, pour faire cette action, & nous pour en parler auec fruit ; salüons-la, en luy disant auec l'Ange, *Aue Maria.*

LEs Peres dans la nature communiquent trois choses à leurs enfans, la naissance, l'education, & leurs biens ; Ils leurs communiquent la vie ; qui leur fait les regarder comme vne partie d'eux-mesmes ; ils leurs communiquent l'education & leur esprit, & leur partagent toutes leurs qualitez ; Ils leurs communiquent enfin leurs biens & leurs heritages pour soûtenir leur estat & leur condition. Voila ce que IESVS, comme pere d'vne

celeſte filiation, donne à tous les Chreſtiens dans le Bapteſme; il leur communique par ce Sacrement ſa vie, ſon eſprit & ſon heritage, & leur fait receuoir comme vne ſeconde naiſſance plus auantageuſe que celle de la nature : Mais ce qu'il commence dans ce Sacrement, il l'acheue dans la Profeſſion Religieuſe; & nous pouuons dire auec raiſon, que c'eſt principalement au Caluaire qu'il communique ces trois choſes aux filles qui ſe conſacrent à

Diuiſion du diſcours

luy : 1. Il leur donne la vie qu'il auoit à la Croix : 2. Il leur communique l'eſprit qui l'a conduit à cette Croix : 3. Il leur partage l'heritage qu'il a acquis par cette meſme Croix. Trois conſiderations, ma Sœur, qui ſeront les motifs de voſtre profeſſion en la religion du Caluaire ; vous deuenez la fille de IESVS-CHRIST mourant, vous receuez ſon eſprit, & vous entrez comme en poſſeſſion de ſon heritage : Ce ſeront auſſi les trois parties de ce Diſcours.

I. POINT

Comme la premiere choſe que les peres, dans l'ordre de la nature, communiquent à leurs enfans, eſt leur eſtre, leur ſang & leur vie ; c'eſt auſſi le premier auantage que les Chreſtiens reçoiuent au Bapteſme, & qui les fait enfans de Dieu; ils y reçoiuent auec la grace de ce Sacrement l'eſtre, la vie, & le Sang de IESVS : Soit parce que le Sauueur mourant nous a merité cette grace par l'efficacité de ſon Sang : ſoit parce que par ce moyen il vit eſſentiellement en nous d'vne vie ſurnaturelle, qui fait que chaque Chreſtien peut dire comme l'Apoſtre, *Viuit vero in me Chriſtus.* Admirable auantage pour des hommes que la nature a formez du limon, & qui par leur

Galat. 2. 19.

premiere naiſſance ont receu la vie corporelle d'Adam ! mais qui eſt non ſeulement renouuellée, mais en quelque façon aſſeurée par la Profeſſion Religieuſe, & ſingulierement par celle qui ſe fait dans la Religion & dans l'eſtat du Caluaire. La raiſon ſe prend de trois qualitez qui ſe trouuent dans cette action, & qui meritent particulierement cette filiation de la Croix, & cette adoption du Caluaire : 1. Sçauoir l'excellence qu'elle contracte en elle-meſme : 2. La proportion qu'elle a auec cette filiation : 3. L'application qu'elle fait de la perſonne Religieuſe à la Croix & au Caluaire.

1. Expliquons cette premiere verité, & diſons qu'vne des actions la plus excellente & la plus heroïque que puiſſe faire vn Chreſtien, en ſuite de ſon Bapteſme, eſt de ſe conſacrer à Dieu dans la Religion ; parce qu'vne Religieuſe s'immole à vne vie de rigueurs & de mortifications ; & où les difficultez augmentent la gloire & la grandeur de cette offrande : Les Peres auec S. Bernard ne font pas difficulté d'appeller l'acte & la ceremonie de la profeſſion vn ſecond Bapteſme, mais vn Bapteſme laborieux & difficile, qui acheue auec abondance les efforts du premier : C'eſt là où, comme diſent les Theologiens, qu'vne fille qui ſe conſacre à Dieu, reçoit la remiſſion de tous ſes pechez commis, & quant à la coulpe & quant à la peine, comme elle eſtoit effectiuement au Caluaire, & arrouſé de tout le Sang de Iesvs ; c'eſt là où elle reçoit la grace juſtifiante, mais auec abondance & plenitude ; c'eſt là où par les vœux de ſa bouche elle ouure les playes de Iesvs pour faire

couler ſur ſon ame les mouuemens de ſa grace ; c'eſt là où elle reçoit comme au Bapteſme l'impreſſion du Calice de IESVS comme mourant, & où elle le va faire paſſer de luy-meſme ſur ſon cœur pour y imprimer cette excellente marque de ſa filiation, qui fait dire à S. Auguſtin & à S. Thomas qu'elle eſt adoptée dans la famille de Dieu mourant, & qu'elle eſt fille du Caluaire. L'Abbé Rupert recherche la raiſon pourquoy Abraham & Dauid auoient eſté choiſis pour eſtre les Peres & les anceſtres de IESVS. Il rapporte la cauſe à deux actions heroïques que firent ces deux Patriarches ; parce que l'vn auoit voulu ſacrifier ſon fils, & que l'autre auoit pardonné à Saül ſon ennemy : ajoûtant cette belle conſequence, que ces actions leur auoient merité la qualité de pere d'vn Dieu incarné, parce que c'eſtoit luy-meſme qui rendoit les hommes enfans de Dieu. Pourquoy ne dirons-nous pas que cette action que va faire vne fille, que ce ſacrifice qu'elle va offrir d'elle-meſme, & qui eſt plus éclatant, participe aux merites & aux auantages de ces Patriarches, comme elle participe à leur courage, & que par conſequent elle merite d'vne maniere excellente la qualité de fille du Caluaire ?

2. Et ce d'autant plus qu'il y a quelque proportion entre cette action & cette recompenſe ; que je fonde ſur ce qu'vne fille qui ſe conſacre à Dieu dans la Religion, renonce pour l'amonr de Dieu aux alliances du monde & aux auantages de ſa premiere famille où elle eſtoit auparauant, diſant
Pſal. 26. 10. auec le Prophete Roy, *Pater meus & mater mea dereliquerunt me :* Ah j'ay quitté mon pere & ma

mere pour estre admise dans la famille de Iesvs; *Deus autem assumpsit*, il est juste que mon Dieu me prenne en cette mesme qualité. Saint Augustin explique ces paroles en deux façons, l'vne morale & l'autre naturelle; le sens moral, est que nous auions auparauant vn pere, c'est à dire le Demon de nos passions criminelles; vne mere malheureuse, c'est la Babylone du monde: Nous renonçons au pere criminel pour nous donner à Dieu, nous renonçons à cette mere malheureuse pour entrer en la Religion: Ah retirez-vous funestes principes de nostre estre coupable, nous vous quittons dés ce moment, & nous vous abandonnons pour toûjours: Mais le Sauueur pour recompenser cette volontaire renonciation, & pour suppléer à ces priuations nous adopte dans sa famille. Le sens naturel est qu'vne fille qui se consacre à Dieu, quitte le pere & la mere que la nature luy auoit donnés pour auoir Iesvs seul comme pere & comme mere de la grace. *Pater meus & mater mea dereliquerunt me*: Oüy, mon Sauueur, dit-elle, à Iesvs crucifié, c'est pour l'amour de vous que je renonce aujourd'huy à mes parens, aux vanitez du monde, & aux sentimens des alliances auantageuses que ma famille & ma condition me pourroient fournir, pour ne prendre que vous pour mon pere, vostre Caluaire & vostre Croix pour heritage: *Deus autem assumpsit me*. Voila, ma Sœur, ce que vous faites de vôtre costé; mais ce qu'il fera du sien, c'est qu'il recompensera vostre offrande, il tiendra la place de tout ce que vous quittez, il deuiendra vôtre pere & vostre mere; reconnoissez dans sa

Ibid.

personne réünies ces deux differentes alliances ; pour cette maison que vous quittez, si considerable par sa noblesse & par les heroïques actions de vos ayeuls, vous serez admise en sa famille ; & tous ces noms si illustres que vous donnoit la naissance, & ces qualitez si glorieuses que vous auez receües de la nature, vous les perdrez toutes pour prendre la qualité de fille de IESVS crucifié, & n'auoir que son Caluaire pour heritage.

3. Veu principalement que cette Profession que vous faites, fait vne application particuliere de vostre personne à la Croix & au Caluaire, dont vostre Religion porte le nom & l'esprit. Nous pouuons considerer les vœux que vous faites aujourd'huy en deux façons ; absolument en eux-mesmes, & en ce qu'ils ont de commun auec les autres Religions ; relatiuement à vostre Institut, & suiuant ce qu'ils ont de particulier dans vostre Religion. Les vœux par eux-mesmes communément appliquent la personne qui les fait à son Dieu, à IESVS, à son amour & à son cœur; mais les vœux comme faits en cette Religion du Caluaire, vous appliquent singulierement à la Croix, vous appliquent par estat & par profession au Caluaire. Vostre pauureté, Mesdames, n'est pas vne simple pauureté, elle regarde la nudité de IESVS sur la Croix ; vostre chasteté n'est pas vne simple chasteté, elle regarde le Sauueur qui l'a consacrée sur son corps ; vostre obeïssance n'est pas vne simple obeïssance, elle regarde le Sauueur mourant sur la Croix, pour obeïr à la justice de son Pere, & pour executer tous les com-

mandemens que son Pere luy auoit faits sur le Caluaire. Ah! qui doute qu'en suite de cette application que vous faites de vous-mesmes au Caluaire & à la Croix au moment de vostre Profession, que IESVS ne s'applique reciproquement à vous, & qu'il ne vous adopte pour sa fille? On dit que les pierres qui ont esté grauées sous quelque constellation, & qui portent l'image de quelque Astre, attirent plus facilement & abondamment les influences de cet Astre. Vous estes formée sous la constellation de IESVS crucifié, vous grauerez sur vous-mesme l'image de sa Croix: Ah! sans doute que cette impression attirera sur vous mille benedictions, pour vous animer le cœur, & augmenter de plus en plus vostre amour: C'est aujourd'huy qu'il vous dit vne seconde fois ces paroles de l'Apostre, vous considerant comme la fille du Caluaire, & vous regardant marquée de son Sang, *Filioli quos iterum parturio*: Ie vous ay engendrée vne fois au Baptesme comme Chrê- Galat. 4. 19.
tienne, je vous ay engendrée vne seconde fois en ce moment de vostre Profession comme Religieuse & comme fille du Caluaire: Ie vous ay communiqué ma vie, je vous donne encore mon esprit.

C'est la seconde chose que les peres commu- II. POINT
niquent à leurs enfans; ils leur donnent auec le sang & la vie, leur esprit; & c'est par ce moyen qu'ils sont vne seconde fois leurs enfans. C'est aussi la seconde faueur que les Chrestiens reçoiuent au Baptesme, ils reçoiuent l'esprit de IESVS; soit que nous soyons entez par ce Sacrement sur la grace du Sauueur qui nous fait membres parti-

culiers du S. Eſprit, & qui nous donne des qualitez agiſſantes ; ſoit que nous y enueloppions les graces actuelles & les ſecours qu'il nous donne à toutes les heures & à tous les momens de noſtre vie. Saint Paul dit que nous auons receu dans ce Sacrement l'eſprit d'adoption du Sauueur, qui fait que nous nous adreſſons à luy comme à noſtre Pere. Mais ce que les enfans diſent au Bapteſme, les perſonnes Religieuſes le diſent d'vne maniere encore plus excellente & plus fauorable, au moment de leur Profeſſion ; & tournant leurs yeux & leur cœur vers Iesvs crucifié, ils diſent ; c'eſt vous, mon Saüueur, dans ce jour que je veux appeller mon Pere. Quel eſt l'eſprit de Iesvs mourant, ſinon vn eſprit de croix qui a agy & paru en ſa perſonne par trois differentes operations ? Il l'a conduit à la Croix ; Il l'a attaché à la Croix ; Il l'a arreſté ſur la Croix. C'eſt la plenitude de cet eſprit crucifiant & crucifié, que ce Pere mourant répand ſur le cœur de ſes filles quand il les appelle en Religion, & qu'elles font le ſacrifice de leur perſonne par leurs vœux : Il fait trois operations ſecretes ſur leur cœur ; 1. Il les conduit ; 2. Il les attache ; 3. Il les arreſte ſur la Croix. Voilà le principe, le terme & la durée, ou la plenitude de cette action.

1. Saint Paul met pour le premier caractere de la filiation de Dieu, cette communication de ſon Eſprit qui conduit & qui anime ſes enfans, quand
Rom. 8.14. il dit ; *Quicumque Spiritus Dei aguntur, ij ſunt filij Dei* ; Ceux qui ſont conduits & animez de l'eſprit de Dieu, ſont veritablement ſes enfans. Mais où eſt-ce que cet eſprit de crucifié mõtre plus éuidem-

ment ny auec plus de pompe la plenitude de son pouuoir & l'actiuité de sa vertu, que dans vne personne Religieuse qu'il conduit à la Croix du Sauueur; il montre sa puissance dans cette Profession, en ce qu'il la conduit à cet Autel pour prononcer ses vœux qui la separent de tous les autres sentimens de la nature & de tous les vsages prophanes, pour la consacrer toute entiere à la Croix; il montre l'actiuité de sa vertu, parce qu'il triomphe visiblement de toutes les esperances ou legitimes, ou criminelles, à peu prés comme fit le Sauueur sur le Caluaire : L'esprit du Sauueur à la mort triompha de l'esprit du Demon, de celuy du monde, & de celuy de la chair : Ne fait-il pas le mesme à proportion dans cette Profession ? Il triomphe de l'esprit du Demon, parce que c'est dans cette occasion qu'il le vainc; il triomphe de l'esprit du monde, puis qu'il l'éloigne de ses tentations & de ses objets; il triomphe de la chair, puis qu'il la fait renoncer à tous les sentimens humains pour entrer seulement dans ceux de son Pere : Et nous pouuons luy dire ce que le Sauueur dit à saint Piere, *Caro & sanguis non reuelauit tibi*: Matth. 16. 17. Ah! ce n'est pas vn mouuement qui vient de la chair ou du sang, vous n'agissez pas à ce moment par les sentimens de vostre premiere nature que vous auez comme fille d'Adam; mais vous agissez par l'esprit de Iesvs, vous montrez éuidemment que vous estes sa fille, & que le mesme esprit qui l'a conduit luy-mesme à ce premier Caluaire pour y mourir, vous attire aujourd'huy à ce second Caluaire pour participer à ses souffrances; non seulement il vous y conduit comme sa fille, mais il vous y attache.

2. Les Peres comparent la Religion à la Croix, parce que comme IESVS-CHRIST y eſtoit attaché par ſon amour, la perſonne Religieuſe s'attache & ſe lie en la Religion. Mais il faut auoüer que c'eſt l'eſprit de IESVS mourant qui ordonne & qui éleue luy-meſme cette Croix morale, qui non content de détruire dans ſon cœur toutes les attaches qu'elle pourroit auoir à ſes parens, aux amis, & à tout ce qu'il y a de plus legitime, il luy imprime encore les ſentimens de la Croix, & la fait participante de ſes ſouffrances : Tellement que nous pouuons dire d'vne perſonne en cette occaſion, ce que S. Auguſtin a dit de ſoy apres ſon
Aug. Bapteſme, *In nouo meo homine natiuitas ſecunda reparatur*; Ie ſuis deuenu comme vn nouuel homme par cette ſeconde naiſſance. Voila ce que fait l'eſprit de IESVS, c'eſt vn eſprit qui donne la mort & la vie en meſme temps; il donne la mort à cette premiere naiſſance, & donne la vie à vn homme nouueau. Nous auons deux naiſſances, nous tirons l'vne d'Adam, & l'autre de IESVS: la premiere nous anime de l'eſprit de ce premier homme criminel; la ſeconde nous anime de l'eſprit de cet homme Saint, de ce Pere diuin : Auec cet auantage que cet eſprit de IESVS dans vne fille Religieuſe, corrige & détruit meſme les maximes & les inclinations qu'elle auoit tirées de ce premier Pere criminel, qui la portoit aux pompes & aux honneurs pour luy donner les inclinations de ce Pere de douleurs, d'humilité & de ſouffrances. Admirable changement ! Diuine naiſſance ! qui fait que vous eſtes la fille legitime de ce Dieu mourant; puis que vous en auez les inclinations, les

pensées & les mouuemens. Les Philosophes fondez sur l'experience, remarquent que les enfans portent les marques des choses que leurs meres ont imaginées fortement au moment de leur conception, & qu'ils conseruent pendant toute leur vie les marques & les inclinations de ces mesmes choses. Quelles estoient les pensées & les sentimens du cœur de IESVS quand il enfanta l'Eglise? Quelles estoient les inclinations de ce Pere mourant, sinon vn cœur percé de douleurs, & des inclinations de souffrances qu'il a communiquées à son Eglise? Ah! cet esprit passe de luy à vous, il fait sur vous de semblables impressions, il vous marque de ce mesme caractere vous donnant son esprit pour vous conduire à la Croix, pour vous y attacher, & pour vous y arrester.

3. Chose étrange de la proposition que les Iuifs firent à IESVS crucifié, ils luy dirent que s'il estoit Fils de Dieu, il descendit de la Croix, *Si Filius Dei es, descende de Cruce*; qu'il montrast par là sa puissance en se déliurant de ce supplice. Mais par vn contraire argument, parce qu'il est Fils de Dieu, il n'en veut pas descendre; c'est la charité de IESVS & la force de son amour qui l'attache à la Croix, & qui le fait triompher de sa puissance pour l'obliger d'y consommer son sacrifice. Mais ce que ce Pere de douleur a fait sur le Caluaire, disons qu'il le fait à proportion dans la Religion, & qu'il donne son esprit aux Religieuses à des conditions semblables. C'est ce que cet esprit de IESVS opere particulierement dans les Religieuses du Caluaire, les attachant à la Croix à condition de n'en jamais descendre, & de ne reclamer ja-

Matth. 27. 40.

mais sur leurs vœux, ny sur les liens qui les y attachent. La raison se prend de l'obligation du vœu & de l'application particuliere qu'elles font d'estre à luy, & de trauailler à l'imitation de sa Croix, qui enueloppe deux eternitez, vne eternité affectiue, & vne eternité effectiue. Vne eternité affectiue, parce que dãs l'imitation de l'affection de son cœur, elles se deuoüent, elles s'attachent pour toûjours à la Croix sans reserue & sans limite : Eternité effectiue, parce qu'en suitte de ces vœux & de cette application elles sont eternellement attachées à la Croix ; & nous pouuons dire d'elles ce que saint Paul dit des Chrestiens au Baptesme, *Complantati facti sumus similitudini mortis ejus* : C'est à ce moment, ma Sœur, que vous estes comme plantée dans la Croix & dans les playes de IESVS ; c'est de là comme d'vne racine feconde que vous receuez cet esprit de souffrance, qui vous conduit, vous attache & vous arreste pour toûjours à sa Croix, vous donnant la qualité de Fille du Caluaire ; & ce d'autant plus auantageusement, qu'outre que ce Pere mourant sur la Croix vous communique sa vie & son esprit, il vous donne enfin ses biens & ses heritages.

Rom. 6. 5.

III. POINT

Voicy la troisiéme chose que les peres donnent à leurs enfans, & en quoy ils montrent qu'ils sont peres ; ils leur laissent leurs biens & leurs heritages pour conseruer par ce moyen la vie qu'ils leur ont donnée, & pour soûtenir la condition & le rang où ils les ont placez. C'est aussi ce que fait IESVS-CHRIST, ce Pere celeste, il donne aux Chrestiens des promesses d'vn heritage future ; & quand il nous fait ses enfans au Baptesme,

Baptesme, il nous fait ses héritiers : C'est comme vn sceau de son alliance, vn acheuement de son adoption, comme dit l'Apostre, *Si filii, & hæredes.* C'est pourquoy saint Cyprien appelle les Chrestiens, *Hæredes crucifixi:* C'est à dire, que IESVS mourant a fait comme son Testament, qu'il l'a écrit auec son Sang, & qu'il l'a confirmé par sa mort; par lequel il a laissé à ses enfans les promesses de sa beatitude & de sa gloire. Mais si ce Testament regarde tous les Chrestiens, il y a vn caractere particulier pour les Religieuses du Caluaire; & nous pouuons dire que comme cette Profession est vne espece de Testament qu'elles font pour luy, il en fait aussi vn pour elles, les faisant heritieres de sa gloire, dont il leur donne trois auantages : 1. De grand droits : 2. Des assurances infaillibles : 3. Des auant-gousts de ce monde. Rom. 8. 17.

1. C'est la pensée du B. Laurens Iustinien quand il dit qu'vne des grandes marques que Dieu donne aux hommes de leur predestination, est la vocation Religieuse, *Magnum electionis indicium est huius fraternitatis habere consortium:* La raison se prend des grands droits que cet estat donne aux ames Religieuses sur la gloire. Nous auons deux sortes de droits à la gloire; nous la pretendons ou comme enfans & comme simples heritiers par le titre & la grace de nostre adoption; ou comme Chrestiens comme vne recompense à titre de nos bonnes œuures. Mais où est-ce que la grace est plus abondante que dans la Religion? où est-ce que les bonnes œuures sont plus meritoires? Saint Bernard dit que les bonnes actions sont les semen- Lauren. Iustin.

ces de l'eternité, *Semina æternitatis*: parce qu'elles meritent non seulement la gloire estant faites pour l'amour de Dieu; mais encore de toutes les bonnes œuures, celles qui sont les plus puissantes & les plus efficaces pour cet acte de nostre predestination, & qui nous meritent plus auantageusement cette gloire, sont celles qui regardent la personne de IESVS-CHRIST dans l'estat de la Croix & de ses souffrances: Pourquoy cela? Parce que c'a esté dans la Croix qu'il nous a acquis le Ciel. Tertullien dit que son sang a esté la clef du

Tertul. Paradis; *Tota Paradisi clauis sanguis Saluatoris*: Et ce sera auec la Croix que IESVS acheuera cette predestination, & qu'il la confirmera pour l'eternité. Mais quel est le caractere des œuures des Filles du Caluaire? Elles regardent toûjours la Croix, ou pour l'honorer, ou pour l'imiter, ou pour la faire triompher. Ah! disons donc, ma Sœur, que ces promesses que vous allez faire qui vous separent de vos parens, & qui vous vnissent à IESVS, vous laissent de grands droits sur son heritage; c'est comme vne espece de Testament que vous faites en sa faueur, vous le faites comme heritier de vos biens luy mettant entre les mains tout ce que vous pouuiez posseder dans le monde, vos biens, vostre esprit, & vous-mesme; ah! vous auez affaire à vn Pere fidele, sans doute en mesme temps il vous receura comme sa fille, il vous donnera l'heritage de sa gloire, dont il vous donne aujourd'huy non seulement de grands droits, mais encore des asseurances infaillibles.

2. Ie sçay bien que nous sommes incertains de nostre salut, que nous combattons entre le

Paradis & l'Enfer, & que nous auons plus d'occasions d'apprehender d'estre du nombre des reprouuez, que de sujets d'esperer d'estre du nombre des predestinez, en consequence que nous sommes des pecheurs : Il faut neantmoins auoüer qu'il y a dans l'Eglise de certains estats & certaines conditions où les Chrestiens peuuent esperer d'vne asseurance morale leur predestination, & qu'ils ont comme des sujets asseurez de leur salut; soit que nous regardions les promesses qu'il a faites dans l'Euangile, soit que nous regardions les moyens qu'il donne pour cette fin. Mais remarquez que les promesses de l'Euangile regardẽt tout le monde, & que IESVS ne les a jamais appliquées ny plus efficacement ny plus solemnellement qu'aux personnes Religieuses. I'ouure d'vn costé l'Euangile, je prends d'vn autre costé la cedule de vostre profession; voyons les paroles qui sont écrites en l'vn & en l'autre : Que dit l'Euangile, sinon qu'il faut quitter pere & mere pour suiure la Croix? *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem suam.* Luc. 9. 23. Que dit la cedule de vostre profession? Me voicy, mon Dieu, toute preste pour vous suiure, je veux quitter mon pere & ma mere, mes parens & mes amis pour m'attacher pour toûjours à vostre Croix, & pour demeurer auec vous sur le Caluaire. Ce sera aussi en suite de ces vœux que vous pouuez luy dire auec saint Augustin; Mon Dieu, j'ay fait ce que vous m'auez ordonné, faites ce que vous m'auez promis; j'ay remplis les conditions ausquelles je m'estois obligée, accomplissez vos promesses : Mais où est-ce que les moyens de la predestination se trouuent

plus frequens, plus fauorables, plus efficaces & plus aſſeurez que dans la Religion, & ſur la montagne du Caluaire? C'eſt là où à l'ombre de voſtre Croix vous triomphez du Demon & du Monde par les mortifications continüelles de voſtre eſtat; c'eſt là où aux pieds des Autels vous venez vous ſacrifier tous les jours à ſa volonté, & renouueller les vœux de voſtre obeïſſance; c'eſt là enfin que l'vnion de voſtre cœur & de voſtre eſprit auec ceux de vos ſœurs pour loüer Dieu jour & nuit, vous attire des torrens de graces ſur voſtre ame, vous donne des aſſeurances infaillibles de voſtre ſalut, & des auant-gouſts de voſtre predeſtination.

3. L'amour a ſes fleurs auſſi bien que ſes épines, & plus on aime vn objet, plus on a de ſatisfaction de ſouffrir pour luy; c'eſt ce qui fait dire à vn ancien Docteur que l'amitié des perſonnes qui s'affectionnent parfaitement, eſt comme vne cuiraſſe qui repouſſe toutes les fléches qui les attaquent, affronte toutes les eſpées, inſulte à tous les dangers, & braue meſme la mort pour ſe donner des preuues d'vne mutuelle affection: D'où vient que S. Auguſtin qui auoit éprouué les traits de cette paſſion, a fort bien dit, *In eo quod amatur, non laboratur; aut ſi laboratur, labor amatur*: L'on ne ſouffre jamais de peines pour les perſonnes que l'on aime: ou ſi l'on ſouffre quelque choſe, l'on triomphe de ſouffrir; & les playes dans cette occaſion ſont trop recompenſées par la joye & la ſatisfaction qu'on a de les receuoir. Mais ce qui ſe paſſe d'vne maniere imparfaite dans les amitiez du monde, s'accomplit bien plus glorieuſement

Petru Rauennus in quod. ferm.

Aug. in lib. de ſancta viduit.

dans celles de Dieu, & principalement dans la Religion, où les amitiez sont pures, sans mélange & sans partage : *Iugum meum suaue est, & onus meus leue*, dit Iesvs-Christ ; le joug que j'impose à mes amans, est agreable, & le fardeau que je leur donne est leger : Pourquoy cela ? c'est que si d'vn costé il les oblige de se separer des creatures, ce n'est que pour s'vnir plus intimement à luy. Si nous voyons ces personnes Religieuses souffrir à l'exterieur par leurs mortifications & austeritez continüelles, elles reçoiuent des torrens de joye & de contentement à l'interieur, qui leur font sentir par auance les auant-gousts du Paradis, & gouster dés cette vie ce que dit le Prophete, *Inebriabuntur ad vbertate domus tuæ*: Elles s'enyureront, mon Dieu, d'vne sainte yuresse par les douceurs de vostre maison. C'ont esté ces aimables douceurs qui ont animé les martyrs à ce mocquer des tyrans & irriter leur cruauté ; & ce sont elles qui ont obligé l'Apostre de dire que la faim ny la soif, les tristesses, les injures de l'air, ny les mépris des hommes, non plus que la mort, ne pourroient le separer pour vn moment de l'amour qu'il auoit pour Dieu. Ah ! ma Sœur, c'est dans ces sentimens que vous vous approchez de ces Autels ; & comme vous participez à son amour, sçachez que vous participerez à ses joyes & à ses satisfactions ; Ce jour qui est comme l'auant-courier de vostre predestination, sera la cause que vous en receurez les auant-gousts pendant vostre vie : Si la Religion porte quelque caractere de peines & de souffrances, apprenez qu'elles sont trop payées par les douceurs interieures qui re-

Ps. 35. 9.

jalissent de l'amour de Iesvs-Christ mourant pour vous ; & pour gage de ce pact il vous donne aujourd'huy la qualité de sa fille auec la participation de sa vie, la communication de son esprit, & les asseurances de son heritage.

Conclusion. Voyez apres cela, ma Sœur, auec quelle disposition de cœur vous deuez faire cette ceremonie qui vous donne l'adoption & l'alliance, qui vous fait fille de Iesvs mourant. Les desirs que la nature imprime sur les enfans enuers leurs peres, se reduissent à trois sortes d'amours ; 1. A vn amour de reconnoissance : 2. A vn amour d'inclination : 3. A vn amour de confiance.

1. Il n'y a rien de plus indigne d'vn cœur bien fait que l'ingratitude, nous auons tous de l'auersion pour ces sortes de crimes ; & la misericorde qui a dénüé les animaux de raison, leur a cependant accordé vn certain instinct d'amour & de reconnoissance pour ceux qui leur faisoient du bien. Mais parce que les bien-faits que nous receuons de nos peres & de nos meres sont tres-considerables, nous leur deuons aussi vn parfait amour de reconnoissance ; & la nature nous l'a graué quelquefois si auant dans le cœur, qu'il est souuent la cause de nos peines & de nos déplaisirs. Ah ! ne craignez point, ma Sœur, d'auoir trop de reconnoissance pour Dieu, *Modus diligendi Deum, est diligere sine modo*, dit S. Bernard : Voulez-vous sçauoir la mesure de l'amour que vous deuez à Dieu comme vostre Pere ? c'est de l'aimer sans mesure, sans bornes & sans limites ; parce que comme il vous a seruy infiniment, vous deuez auoir pour luy vn amour de reconnoissance, qui

soit en quelque façon infiny : C'est luy dans la nature qui vous a donné l'estre & la vie dans vne famille riche & éclatante, pendant que tant de malheureux sont nez sur la paille & dans la disette de toutes les choses : C'est luy qui vous a donné vne seconde naissance par le Baptesme, tandis qu'il l'a refusé à tant d'autres enfans dans le Christianisme qui sont morts nez, & à tant d'infidelles qui viuent & qui meurent sans auoir ce bonheur : C'est luy enfin qui vous a retiré de la Babylone du monde pour vous mettre à l'ombre de la Croix dans la Religion, tandis que tant d'autres Chrêtiens suiuent leurs passions & s'adonnent à vne vie dereglée, qui sera la funeste cause de leur reprobation: Ah ! quel amour pourra reconnoistre tous ces biens-faits ?

2. Mais ce n'est pas assez il faut encore vn amour d'inclination pour ce Pere. C'est vne maxime generale de la morale que nous ne pouuons aimer les creatures que sous la qualité de quelque bonté que nous reconnoissons en elles ; & comme la verité est le seul objet de l'entendement, le bien est le seul mobile de la volonté ; plus nous découurons de qualitez auantageuses dans quelque sujet, plus nous luy accordons d'amitié & d'inclination. Mais les enfans doiuent encore cet amour d'inclination à leurs peres, non seulement parce qu'ils se doiuent regarder comme vne partie d'eux-mesmes ; mais encore parce qu'estant dans leur famille, ils peuuent découurir plus parfaitement leurs vertus & leurs qualitez. Ma Sœur, vous quittez aujourd'hny des parens dans la nature, qui pour leurs qualitez pouuoient estre les objets

innocens de voſtre complaiſance ; mais vous prenez vn Pere dans la grace qui a bien d'autres qualitez plus glorieuſes, puis que luy ſeul contient en ſoy dans vn dernier degré toutes les perfections qu'il a diſperſées dans toutes les creatures : Que cette ſeparation des tenebres du monde, vous ſoit vn jour de lumieres qui vous découurent les rayons de ce diuin Soleil, & les grandeurs de ce Pere celeſte ; vous luy deuez vn amour d'inclination auſſi bien qu'vne amour de confiance.

3. Ce qui oblige les enfans d'auoir vn amour de confiance pour leurs parens, eſt la connoiſſance qu'ils ont de leur bonté, & les preuues qu'ils ont receuës de leur affection, qui leur fait eſperer d'eux la continüation de leurs bienfaits. C'eſt auſſi ce qui nous fait parler tous les jours à Dieu comme à noſtre Pere, & luy demander auec quelque aſſurance les choſes dont nous auons beſoin: Nous auons mille preuues de ſes bontez qui ſont comme autant de motifs qui nous preſſent de luy addreſſer nos ſuppliques, & d'en attendre l'enterrinement. Mais quel ſujet auons nous plus grand & plus aſſeuré d'eſperer que Dieu ſuppléera à toutes les neceſſitez, non pas ſeulement du corps, mais plus abondamment celles de l'ame, que de le voir appeller vne fille en Religion ? Ah ! ma Sœur, ce moment ſeul de voſtre ſeparation d'auec vos parens & vos amis, eſt vn témoignage d'autant plus grand qu'il veut vous ſauuer, que cette action eſt le ſeul chef-d'œuure de la grace, & qu'il aye falu que ſon bras tout-puiſſant ait agy pour commencer & pour acheuer cette operation : Qui doute donc apres cela que vous ne puiſſiez auoir

pour Dieu vn amour de confiance, & que vous ne puissiez dire comme S. Paul apres auoir tout quitté pour Dieu, *De reliquo reposita est mihi corona justitiæ ?* I'espere & j'attends de la bonté de mon Pere vne couronne eternelle, & qu'aprés m'auoir donné des arrhes si autentiques de son amour, il m'accordera toutes les autres demandes.

Et vous, Mesdames, qui regardez ce mesme IESVS-CHRIST sous les mesmes qualitez, vous deuez auoir les mesmes sentimens ; vous deuez renouueller cet amour de reconnoissance pour sa bonté qui vous a fait quitter le monde pour chercher le Ciel ; vous deuez luy conseruer pour toûjours cet amour d'inclination, puis qu'il doit estre le seul mobile de vos complaisances ; vous deuez enfin auoir vn amour de confiance, vous asseurant que l'ayant pris pour vostre Pere, il vous a pris pour ses filles ; & comme vous vous estes données entierement à luy, il se donnera entierement à vous.

Et vous, Messieurs, qui assistez à cette ceremonie, ne participerez-vous point aux sentimens de cette fille, & n'entrerez-vous point dans l'esprit de cette action ? IESVS-CHRIST vous a donné la vie de la grace par le Baptesme, il vous la renouuelle tous les jours par son Corps & son Sang ; n'est-il pas juste que vous ayez pour luy vn amour de reconnoissance, & que vous loüyiez tous les jours sa bonté & sa misericorde qui vous a fait naistre enfans de l'Eglise ? Vous auez receu son esprit, & vous auez esté comme entez vne seconde fois sur sa grace, qui vous rend les membres du S. Esprit ; sera-t'il dit que vous aurez plus d'attache pour

des creatures corruptibles & mortelles, que pour ce diuin objet? Et que vous ayez plus d'inclination à courir apres les eaux boüeuses de la terre, qu'apres cette viue fontaine de l'eternité? Vous auez enfin receu les asseurances de son heritage & de son bonheur; auez-vous moins de déference pour ses paroles que pour celles des hommes, & n'y aura-t'il que luy seul dont vous ayez de la défiance? Ah! Chrestiens prenons aujourd'huy vne resolution de laisser brûler nostre cœur d'vn amour de reconnoissance pour les bienfaits de ce Pere, d'vn amour d'inclination pour sa beauté, & d'vn amour de confiance pour ses promesses; afin qu'apres auoir receu les graces necessaires en ce monde pour luy plaire, il nous recompense eternellement dans l'autre.



SERMON
DE LA
RENOVATION
DES VOEVX.

Renouamini autem ſpiritu mentis veſtræ & induite nouum hominem qui ſecundum Deum creatus eſt. *Epheſ. 4.*

Renouuellez-vous en eſprit, & reueſtez-vous du nouuel homme qui a eſté creé ſelon Dieu. Aux Epheſiens, chap. 4.

IL y a cette difference entre la ſainteté des Anges dans le Ciel, & celles des hommes ſur la Terre, que celle de ces eſprits immortels n'a pas beſoin de renouuellement, parce qu'ils ſont immüables dans leur perfection, & incapables de la diminuer, ou de la perdre. Mais parce que la foibleſſe de l'inconſtance des hommes les rend ſujets au changement, meſme dans les choſes de la grace, & qu'il arriue ſouuent qu'ils ſe relâchent de leur premiere ferueur, ils ont beſoin de reparer ces deffauts, & de renouueller de temps

en temps l'ouurage de leur sainteté. C'est à quoy saint Paul exhorte les premiers Chrestiens, les conjurant de renouueller ce premier esprit, qui s'estoit rallenty, & comme enuieilly dans leurs cœurs, & de restablir cet homme nouueau que IESVS-CHRIST auoit formé en eux, & qui pouuoit auoir perdu quelque chose de sa premiere vigueur: *Renouamini spiritu mentis vestræ.* C'est, mes cheres Sœurs, dans ce sentiment de l'Apostre par vne loüable coustume de vostre sainte Religion que vous renouuellez aujourd'huy vos vœux, & que par vne heureuse rencontre de cette ceremonie auec ce jour vous venez vous representer aux Autels, au mesme temps que Marie se presente au Temple. Et moy pour cooperer au dessein de vôtre pieté, je veux vous montrer dans ce discours ce que doit operer en vous la Renouation de vos vœux que vous auez faits ce matin; comme vous deuez renouueller en vous-mesme l'esprit de vôtre vocation, & deuenir de nouuelles creatures en Dieu, ou pour mieux dire de nouuelles filles de la charité de IESVS-CHRIST, selon l'esprit de Marie, dont nous implorerons le secours auec les paroles de l'Ange: *Aue Maria.*

IL y a trois principales qualitez qui composent l'homme dans son estre naturel; la teste, le cœur & les mains. La teste est le siege de la raison & de la connoissance; le cœur, est le lieu de l'amour & des affections; & les mains, sont les instrumens des bonnes actions, & principalement de celles qui se répandent au dehors, & qui regardent les autres hommes. Comme IESVS-

CHRIST venant faire de nouueaux Chrestiens & des Religieux, a voulu faire de nouueaux hommes selon Dieu, il a imprimé sur ces trois principales parties qui le composent, les caracteres de sa vie & les participations de son esprit ; Il forme la teste d'vn Chrestien & d'vn Religieux par les lumieres de sa connoissance ; il forme son cœur, par les affections de sa charité ; il forme ses mains, par l'actiuité des bonnes œuures qu'il opere en luy & par luy. Mais helas ! que fait l'empire du Demon fauorisé de l'esprit du vieil Adam, qui demeure toûjours caché en quelque coin de nous-mesmes ? Il porte le relaschement, & pour ainsi dire, l'endurcissement dans les trois parties de l'homme ; dans la teste, dans le cœur & dans les mains. Dans la teste, par la diminution des connoissances que l'esprit du Sauueur luy auoit données : dans le cœur, par le refroidissement des feux de la charité qu'il y auoit allumez : dans les mains, par la negligence & par l'inapplication aux bonnes œuures qu'il leur auoit ordonnées : *Renouamini spiritu mentis vestra.* Si vous sentez en vous-mesmes quelque sorte de relaschement, faites agir aujourd'huy l'esprit de IESVS-CHRIST & de Marie, sur ces trois parties qui doiuent composer en vous de nouuelles creatures, pour y faire trois Renouations : Renouuellez vostre teste, vostre cœur & vos mains : 1. Renouuellez vostre teste, par l'estime que vous deuez faire de vostre vocation : 2. Renouuellez vostre cœur, par la charité qui doit animer vos ministeres : 3. Renouuellez vos mains, par l'application que vous deuez apporter aux fonctions de vostre estat.

Diuision du discours

Voilà les trois parties de ce discours.

I. POINT Comme la premiere chose que la nature forme dans l'homme est la teste, le siege de la raison & de la connoissance, c'est aussi sur la teste du Chrêtien & du Religieux à proportion, que IESVS-CHRIST porte les premieres operations de sa grace. Il la forme principalement par la connoissance & par l'estime qu'il luy imprime de sa vocation, luy faisant dire par la bouche de l'Apostre, *Videte vocationem vestram* : Voyez les sentimens que vous deuez auoir de vostre vocation, & la reconnoissance que vous deuez rendre à Dieu pour ce bienfait. Que si vous auez deminüé quelque chose de ce premier sentiment que vous auez eu de vostre vocation, renouuellez ce premier esprit par l'estime que vous en deuez faire, considerant deux choses dans l'estat de vostre Religion. 1. L'excellence qu'il a euë luy-mesme : 2. Les asseurances qu'il vous donne de vostre predestination.

1. Cor. 1. 26.

1. Ie mets l'excellence de vostre estat, & comme son propre caractere, dans l'alliance qu'il fait en luy-mesme de deux sortes de perfections, qui se trouuent separées dans les autres Religions. Saint Thomas demande quelle de ces deux sortes de Religions est la plus excellente & la plus parfaite, ou celle qui vaque à la contemplation, ou celle qui s'occupe à l'action ; & il conclud que celles qui joignent ensemble ces deux qualitez apparemment opposées, sont sans doute les plus excellentes. Voilà le caractere propre de vostre estat ; Il y a des Religions qui vaquent à la contemplation seulement, qui en effet semblent estre

le partage propre de vostre sexe ; & la solitude & la retraite qui seruent à fauoriser cet esprit, semblent estre des obstacles qui les empeschent de s'occuper à l'action : D'vn autre costé il y a des Religions qui s'occupent à l'action, & le tumulte & l'embarras de leurs emplois semblent empescher leurs esprits de s'appliquer aux fonctions & au repos de la vie contemplatiue. Mais voicy l'auantage de vostre Religion, vous réünissez ces deux perfections ensemble dans les deux qualitez que vous auez de Religieuses Hospitalieres: Comme Religieuses, vous estes les épouses de Iesvs-Christ, vous vaquez à la contemplation & à la priere, vous joüissez du plaisir & du repos de cette vie interieure ; comme Hospitalieres, vous estes seruantes de Iesvs-Christ, vous vous occupez à l'action necessaire pour le seruir dans ses membres. Auec cette correspondance, que comme vous estes dans vne Maison qui est & Monastere & Hôpital tout ensemble, vous allez pratiquer dans l'Hôpital les saintes resolutions que vous auez prises dans le Monastere ; & vous venez reprendre dans le Monastere l'esprit qui anime les exercices que vous pratiquez dans l'Hôpital. En quoy vous remarquerez vn autre auantage bien considerable ; c'est que chacun de ces deux estats a des dangers que vous éuitez heureusement dans le vostre : Il y a danger que ceux qui vacquent à la contemplation n'ayent que des vertus oysiues, & ne forment que des resolutions inefficaces, qu'ils ne reduisent jamais à l'action; parce que ces occasions sont éloignées de leur solitude & de leur retraite : Il y a danger pareil-

lement, que ceux qui vacquent à l'action, n'ayent que des vertus exterieures, & qui tiennent fort peu de l'esprit & de l'interieur. Mais dans l'vnion que vous faites de la contemplation auec l'action, vous éuitez l'vn & l'autre de ces dangers ; vous pratiquez des vertus agissantes au dehors, mais qui sont à mesme temps animées de l'esprit interieur de la pieté religieuse. Semblables aux Anges qui remüent les Cieux, & qui dans cette continüelle action, ne perdent pas vn moment du repos & de la douceur de la vision beatifique dont ils joüissent.

2. Illustre auantage, mes cheres Sœurs, & qui vous doit donner d'autant plus d'estime pour vostre estat, & de reconnoissance pour IESVS-CHRIST qui vous y a appellées, qu'outre l'excellence qu'il a en luy-mesme, je vous donne vne tres-grande asseurance de vostre predestination. Ie fonds cette asseurance morale de vostre salut, sur vne seconde alliance que Dieu fait dans vostre Religion, de deux sortes d'esperances qui sont separées ailleurs, & qui se trouuent icy heureusement réünies. Comment cela ? je trouue que IESVS-CHRIST dans l'Euangile, promet le Paradis à deux sortes de conditions & à deux sortes de vertus qui sont apparamment contraires entre-elles. Premierement, il promet le Ciel aux Apostres, & en leurs personnes aux Religieux, parce qu'ils ont quitté tous leurs biens pour l'amour de luy ; & le fondement de leur predestination sera la pauureté qu'ils auront pratiquée, *Omnis qui reliquerit*
Matth. 19. *domum propter nomen meum, centuplum accipiet, & vitam æternam possidebit.* En second lieu, il pro-

met le Paradis aux riches, parce qu'ils employent leurs biens au ſoulagement des pauures, & le fondement de leur predeſtination ſera le ſecours qu'ils leur auront donnez, les aumônes qu'ils leur auront faites, comme il leur dira au Iugement, *Eſuriui enim & dediſtis mihi manducare* : I'ay eu faim, & vous m'auez donné à manger. Voila les deux moyens generaux de la predeſtination des hommes dans les deux conditions qui partagent le monde, la pauureté & la charité : Les vns le ſçauent, parce qu'ils ſont pauures, & les autres parce qu'eſtans riches, ils ſecourent les pauures. Mais remarquez que les fonctions de ces deux vertus ſont communément oppoſées entre-elles: Ceux qui ſe ſauuent par la pauureté, ne peuuent pas ſe ſauuer par l'exercice de la charité, parce qu'ils n'ont pas de biens pour les employer à faire des aumônes : Et ceux qui ſe ſauuent par l'exercice de la charité ne peuuent pas ſe ſauuer par la pauureté, parce qu'ils poſſedent les biens qu'ils employent au ſoulagement des pauures ; les pauures ne peuuent pas eſtre charitables, parce qu'ils n'ont pas de bien ; & les charitables ne peuuent pas eſtre pauures, parce qu'ils ont du bien. Mais c'eſt, mes Sœurs, le grand auantage de voſtre eſtat, de réünir en ſoy ces deux differentes aſſeurances de la predeſtination, qui ſont ſeparées par tout ailleurs : Vous participez premierement aux promeſſes que Iesvs-Christ fait aux Apoſtres, aux pauures & aux Religieux, parce que vous renoncez à vos biens par le vœu de pauureté que vous faites ; vous auez part aux promeſſes que Iesvs-Christ fait aux riches charitables, parce

Matth. 25.

que vous faites ce qu'ils font, & que vous secourez les pauures. Vous faites deux sortes de vœux qui paroissent incompatibles, mais qui s'accordent & se secourent mutuellement; la pauureté que vous auez voüée n'empesche pas l'exercice de vostre charité, & la charité que vous auez promise, n'empesche pas la profession de vostre pauureté; vous estes & pauures & charitables ensemble: Ainsi au dernier jour du Iugement IESVS-CHRIST prononcera en vostre faueur ces deux differentes sentences; il vous dira comme aux Apostres pauures, possedez le Ciel parce que vous auez tout quitté; & il vous dira comme aux riches charitables, possedez le Royaume des Cieux parce que vous m'auez seoourus en la personne des pauures. D'où suit que vostre predestination est doublement asseurée, puis qu'elle est appuyée sur ces deux fondemens de charité & de pauureté, dont chacune à part peut fonder l'esperance des autres Chrestiens, & que IESVS-CHRIST est comme doublement engagé de vous donner le Paradis par ces deux promesses qu'il en a faites. Voyez apres cela comment vous deuez estimer & reconnoistre la grace de vostre vocation, puis qu'elle est si excellente en elle-mesme, & si auantageuse dans ses suites. Ah! qui pourroit voir aujourd'huy le seruiteur de Marie au pied des Autels, l'estime qu'elle fait de la premiere vocation qui l'y conduit, & la reconnoissance qu'elle a de cette grace, & comment elle fait de sa presentation mesme vn remerciement à Dieu de la grace qu'il luy fait de luy pouuoir presenter cette offrande

d'elle-mesme. Souffrez donc que je fasse en vôtre faueur le mesme souhait que S. Ambroise faisoit autrefois pour de saintes Religieuses, *Sit in vobis singulis anima Mariæ* ; je souhaite que l'ame de Marie anime vos esprits, que vous entriez dans ses sentimens, que vous conceuiez de nouuelles estimes & de nouuelles reconnoissances de vostre vocation, faisant de vos vœux mesme que vous renouuellez, vn sacrifice d'action de graces à IESVS-CHRIST, pour le remercier de la grace qu'il vous a faite de luy presenter cette offrande ; Que l'ame de Marie, qui est l'esprit de IESVS-CHRIST, anime vos forces, & puis qu'il descende dans vos cœurs. Ambr.

II. POINT

Car si le cœur est la seconde partie de l'homme dans l'ordre naturel, il est dans l'ordre moral & surnaturel la premiere & principale partie de l'homme Chrestien & Religieux, que IESVS-CHRIST forme par la grace, & que le Demon tasche de ruïner par ses attaques : Mais il faut remarquer auec S. Augustin, que la charité est la forme & la vie du cœur Chrestien & Religieux, *Charitas est vita cordis* ; c'est elle qui luy donne la premiere chaleur, les premiers & principaux mouuemens qui l'animent. Que si cela est vray de tous les Chrestiens & Religieux en general, nous le pouuons appliquer particulierement aux Religieuses Hospitalieres de vostre Ordre, à qui la charité donne le nom, & dont elle est la vie, & comme la forme & l'essence : Elle a dans cette occasion deux parties principales ; l'vne regarde les necessitez corporelles & temporelles des pauures, & l'autre les necessitez spirituelles de leurs ames, Aug.

& les interests de leur salut : C'est auec ces deux flambeaux à la main que la charité du prochain, (c'est de celle-là que je parle) est entrée premierement dans vos cœurs pour les former dans ce nouuel estat de la Religion, où vous auez esté appellées : Mais parce que la foiblesse de la nature & les difficultez de vos emplois peuuent auoir attiedy cette premiere ardeur, ç'a *Renouamini spiritu mentis vestra*, renouuellez dans vos cœurs ce double esprit de charité : voyez les obligations que vous impose vostre estat de soûlager 1. les necessitez corporelles, 2. de secourir à mesme temps les necessitez spirituelles des paûures qui se trouuent dans vos Hospitaux, & qui sont les objets de vostre ministere.

1. En effet, quoy que tous les Chrestiens en general soient obligez à la charité enuers les paûures, & à secourir les necessitez corporelles qui les affligent, comme Tertullien a remarqué que ç'a toûjours esté l'esprit de l'Eglise ; il faut neantmoins auoüer que vous auez des obligations particulieres qui vous engagent au soûlagement des miserables, & à ce premier exercice de cette vertu : Car premierement c'est la fin de vostre institut, pour laquelle vostre Ordre a esté estably dans l'Eglise ; vous deuez donc estre animées de cet esprit qui vous conduit à la fin pour laquelle vous estes entrées dans cet estat. D'ailleurs vous auez receu de Dieu vne particuliere commission, pour trauailler à cet employ, & c'est sur vous que sa Prouidence se repose du soulagement des pau-
Ps. 10. ures, vous faisant dire par son Prophete, *Tibi de-*
14. *relictus est pauper, orphano tu eris adjutor* ; Dieu met

le pauure entre vos mains ; tellement que quand il seroit abandonné du reste du monde, il doit trouuer dans le secours de vostre charité le soulagement de ses miseres. Enfin vous vous estes obligées par vn vœu exprés à cet exercice de charité: Ainsi la mesme obligation que vous auez de garder les autres vœux de pauureté, de chasteté, & d'obeïssance, vous l'auez aussi de garder celuy de la charité, puisque vous l'auez fait auec la mesme solemnité, que c'est pour vous vn vœu essentiel de vostre Religion, & que vous vous y estes également engagées. Admirable inuention de la prouidence de Dieu! d'auoir estably vne Religion dans l'Eglise, dont la charité enuers les pauures fait vn des vœux essentiels qui la composent, & qui l'animent. Pourquoy cela? pour deux raisons : C'a esté pour rendre l'exercice de cette vertu plus infaillible, & plus ardent. Il est d'autant plus infaillible, parce qu'il est appuyé sur vn vœu dont les obligations sont eternelles & inuiolables : Il en deuient plus ardent, parce que les obligations de ce deuoir en sont plus pressentes & plus animées. Les autres Chrestiens sont obligez à secourir les pauures, mais c'est par le principe de charité seulement, & par les seuls motifs propres de cette vertu : Mais les Religieuses Hospitalieres y sont obligées, non seulement par principe de charité, mais encore par principe de religion ; c'est vne chaîne composée de deux liens qui en rendent l'obligation plus indissoluble ; c'est vne charité religieuse, & qui est confirmée par vn vœu solemnel, qui fait que chaque Religieuse peut dire auec l'Apostre, *Charitas Christi vrget nos*, la charité de 2. Cor. 5. 14.

IESVS-CHRIST nous presse. Vne autre version porte *Constringit nos*, elle nous lie, elle nous serre, & nous attache ; & par l'obligation d'vne charité Chrestienne, & par l'engagement de nostre vœu : mais elle nous presse doublement de soulager les miseres corporelles des pauures, & de secourir les necessitez spirituelles de leurs ames.

2. C'est le deuxiéme flambeau que vous deuez r'allumer dans vos cœurs, la seconde charité que vous deuez r'animer dans vos esprits, vous persuadant que vous n'estes pas seulement obligées de secourir les pauures pour les necessitez corporelles, mais qu'à raison mesme de vostre estat vous deuez en quelque façon trauailler à leurs necessitez spirituelles, & aux interests de leur salut: En voicy les raisons : 1. La premiere raison se prend de l'estat de la religion où vous estes, & de la qualité que vous auez : Vous estes à la verité les seruantes des pauures ; mais vous estes des seruantes Religieuses ; & cette qualité de Religieuses vous oblige d'éleuer vos soins & vos emplois au dessus des necessitez temporelles des pauures que vous seruez, & de les seruir dans quelque chose plus importante, qui est l'affaire de leur salut. Il y a bien de la difference entre les seculieres qui entrent dans les Hospitaux pour y seruir les pauures malades, & les Religieuses qui s'appliquent par estat à cet employ : Les seculiers satisferont pleinement à leur deuoir, pourvû qu'ils secourent les pauures pour les necessitez des corps, leur ministere ne passe pas plus auant: Mais vne Religieuse ne remplira pas parfaitement le deuoir de sa vocation, si elle ne trauaille à se-

courir les neceſſiez ſpirituelles des pauures qu'elle ſert par ſes exemples, par ſes ſoins, par ſes paroles. 2. La deuxiéme raiſon ſe tire des intentions de la Prouidence de Dieu dans l'eſtabliſſement de voſtre Ordre. Il y a deux ſortes de Prouidence en Dieu à l'égard des pauures, l'vne regarde les neceſſitez de leurs corps ; & l'autre celles de leurs ames. Ie ſçay bien que le premier deſſein de Dieu dans l'eſtabliſſement de voſtre Ordre a eſté d'executer par voſtre miniſtere les ſoins que la prouidence naturelle prend pour le ſoulagement des corps des pauures : Mais qu'a-t'il fait ? il a ſubordonné l'execution de cette Prouidence naturelle aux deſſeins plus releuez de la Prouidence ſurnaturelle qu'il a pour le ſecours des ames, & du ſalut de ces miſerables : Il veut que l'exercice de voſtre charité ſoit vn des principaux moyens de leur predeſtination ; & comme c'eſt ſur vous & ſur voſtre premiere charité qu'il ſe repoſe du ſoulagement de leurs maladies, c'eſt auſſi ſur vous & ſur voſtre ſeconde charité qu'il ſe repoſe du ſecours de leurs neceſſitez ſpirituelles. 3. Mais la troiſiéme raiſon qui doit allumer cette diuine ardeur dans vos cœurs ſe prend de la liaiſon qu'il y a entre ces deux charitez que vous pratiquez enuers les pauures : La premiere peut ſeruir de moyen à la ſeconde, & la ſeconde de motif à la premiere. Comment cela ? La charité que vous exercez pour le ſoulagement de leurs corps, peut ſeruir de moyen au zele & à la charité que vous auez pour leurs ames, puiſque cet exercice qui vous attache au ſecours des malades vous donne mille occaſions fauorables de leur parler de leur ſalut, & de les aſ-

ſiſter au temps de leurs maladies, où ils ſont plus ſuſceptibles des impreſſions de la grace, & au moment de leur mort qui eſt le coup fatal de leur predeſtination. Mais reciproquement auſſi la charité que vous auez pour les ames des pauures, peut ſeruir de motif à la charité que vous exercez pour le ſoulagement des neceſſitez de leurs corps, afin de vous acquitter plus fidelement & plus exactement de ce miniſtere : Ha ! quand vne Religieuſe entre dans l'Hoſpital auec cette penſée que vous pouuez auoir ; Ie vay commencer cet office dans lequel je trouueray des occaſions de cooperer à la conuerſion de quelque pecheur, à la predeſtination de quelque pauure, Dieu ſe ſeruira peut-eſtre de moy pour ces deſſeins : ô Dieu ! qui doute que cette conſideration, & meſme cette eſperance ne l'anime à entreprendre courageuſement & à s'acquitter fidelement de cet important miniſtere, où le ſalut de quelque predeſtiné eſt peut-eſtre attaché. Voyez auec quelle ardeur, auec quel zele & auec quelle fidelité les Apoſtres du Sauueur, & les autres Miniſtres de l'Euangile ſe ſont occupez à leur fonction, lors meſme qu'il a falu pour cela trauerſer les mers, endurer mille trauaux, s'expoſer meſme au martyre : Ah ! c'eſt parce qu'ils eſperoient par ce moyen de pouuoir ſauuer les ames, & leur appliquer le ſang & les merites de Iesvs-Christ. Vous pouuez en quelque façon participer à leurs offices, & dans le ſecret de vos Hoſpitaux vous pouuez faire les meſmes fonctions à l'égard des pauures que vous ſeruez dans leurs maladies, & qui meurent entre vos mains. En faut-il dauan-

tage pour allumer la charité & corporelle & ſpirituelle qui doit animer vos cœurs ? Mais pour en rendre les flammes encores plus ardentes, allez renouueller le vœu que vous auez fait de cette vertu, allez prendre le feu qui la doit faire reuiure dans le cœur de Marie: Elle a eu eminemment la charité pour les ames des hommes, depuis principalement qu'elle a ſceu qu'elles eſtoient racheptées par le ſang qu'elle auoit donné à IESVS-CHRIST : Elle a eu pareillement vne charité ſecourable pour les corps des hommes, depuis principalement qu'elle a appris que ces corps appartenoient au corps de ſon Fils qu'elle auoit formé, & porté dans ſes entrailles : Ah ! je diray encore auec ſaint Ambroiſe, *Sit in vobis anima Mariæ* : Ie ſouhaite que l'ame de Marie ſoit en vous, qu'elle anime vos teſtes, vos cœurs, & enfin vos mains, pour acheuer la renouation entiere de voſtre cœur religieux.

III. POINT

Comme les mains appartiennent à la perfection de l'homme dans l'ordre naturel, parce qu'elles ſeruent à ſes actions, ainſi dans l'ordre de la grace elles entrent dans la compoſition de l'homme Chreſtien & Religieux, parce qu'elles ſont les ſymboles, ou plûtoſt les inſtrumens des bonnes œuures que nous deuons faire, & principalement de celles qui ſe répandent au dehors, & qui regardent le bien du prochain. Mais elles doiuent auoir deux choſes ; l'vne exterieure, c'eſt l'action ; l'autre interieure, c'eſt l'eſprit qui l'anime : des mains agiſſantes au dehors pour le bien du prochain, & animées au dedans par l'eſprit du Chriſtianiſme. Que ſi tous les Chreſtiens & tous les Religieux

doiuent auoir des mains ainsi agissantes & animées, beaucoup plus les Religieuses Hospitalieres de vostre Ordre : La raison en est, parce qu'vne grande partie de vos fonctions consiste dans l'exercice de vos mains, que vous employez au seruice des pauures ; tellement que si les autres Ordres Religieux de l'vn & de l'autre sexe donnent diuerses parties au corps mystique de Iesvs-Christ, on peut dire que vous en estes les mains,
Cant. 5. 14. & des mains telles que décrit l'Espoux, *Manus eius tornatiles aureæ, plenæ hyacintis* : Ce sont des mains dorées à raison de la charité dont elles sont les instrumens : Elles sont faites au tour, à cause de la continüelle application que vous faites à vos emplois: Mais elles sont pleines d'hyacintes à cause de l'esprit interieur & de la bonne intention qui les anime. Admirables auantages de vos mains, mes cheres Sœurs ! mais qui neantmoins se peuuent relâcher par deux sortes de negligences ; l'vne d'action, & l'autre d'intention : La negligence d'action consiste à ne faire pas les bonnes œuures, à ne rendre pas aux pauures les seruices que vous leur deuez, & que demandent leurs necessitez & vostre profession : La negligence d'intention consiste à ne faire pas les actions exterieures auec l'esprit, & auec l'intention qu'il faut : Ah ! si cela se trouue parmy vous, encore vn coup grand Apostre, *Renouamini spiritu mentis vestræ* ; Renouuellez vos mains par deux sortes d'actiuité opposées à ces deux negligences : Premierement dans les actions que vous deuez faire ; secondement dans les intentions que vous deuez auoir. Ah ! mon Sauueur, vous auez guery les

mains des paralytiques par les miracles de voſtre puiſſance, c'eſt à vous à guerir par les miracles ſpirituelles de voſtre grace les mains languiſſantes des Chreſtiens & des perſonnes Religieuſes. Et vous, mes Sœurs, pour cooperer à ce miracle, conſiderez IESVS-CHRIST dans le pauure en deux eſtats, comme objet & comme Iuge : 1. Comme objet, il demande les actions de vos mains : 2. Comme Iuge il les examine : & en l'vn & l'autre eſtat il vous oblige d'agir, & d'agir auec l'eſprit qu'il faut : vous deuez agir comme pour ſeruir IESVS-CHRIST, comme l'objet de voſtre charité; mais vous deuez agir auec eſprit pour plaire à IESVS-CHRIST comme Iuge de cette meſme charité, & des mouuemens qui l'animent.

1. Quel plus efficace motif pour vous obliger d'appliquer vos mains auec ardeur au ſeruice des pauures, que de ſçauoir que IESVS-CHRIST eſt caché en leurs perſonnes, comme dit ſaint Chryſoſtome : *In paupere abſconditur Deus; manum extendit pauper, & accipit Chriſtus* : C'eſt le pauure qui eſtend viſiblement la main pour demander voſtre ſecours; mais c'eſt IESVS-CHRIST qui reçoit inuiſiblement le ſeruice que vous rendez au pauure. IESVS-CHRIST eſt dans les pauures en pluſieurs façons : 1. Il y eſt d'vne maniere generale, parce qu'ils ſont hommes, & qu'il a épouſé leur nature dans l'Incarnation : 2. Il y eſt d'vne maniere particuliere, parce qu'ils ſont Chreſtiens, & qu'en cette qualité ils ſont les enfans de ſa famille, & les membres de ſon corps myſtique : 3. Il y eſt d'vne maniere encore plus particuliere, parce qu'ils ſont miſerables, & que le Sauueur

Chryſ.

souffrant, est le Chef de tous les affligez. 4. Il y est enfin parce qu'ils sont les objets de sa compassions ; & qu'ainsi il prend part & à leurs maux & à leur soulagement : Il a faim dans les pauures qui sont affamez, dit S. Pierre Chrysologue, & il tient comme fait à soy-mesme tout ce que nous faisons pour les soulager, comme il dit luy-mesme dans l'Euangile, *Quod vni ex his minimis meis fecistis, mihi fecistis.* En faut-il dauantage pour animer vostre zele, & pour appliquer efficacement vos mains à cet important employ de vostre Profession ? Ie vous demande, mes Sœurs, si vous voyez IESVS-CHRIST sensiblement dans vostre Hôpital dans le lict de ce malade, auec quel soin, auec quelle exactitude, auec quelle ardeur le seruiriez-vous dans ses necessitez. Voyez ce que faisoient pour luy Marthe & Magdelaine, quand il estoit question de le seruir, d'arrouser ses pieds, d'oindre sa teste : Or il est le mesme dans cet Hôtel-Dieu, qu'il estoit dans les maisons de Ierusalem ou de Bethanie, où ces Sœurs le seruoient. Faut-il helas, que pour estre caché, il vous soit moins considerable ? & ne deuez-vous pas suppléer au défaut de vostre veuë sensible par l'actiuité de vostre foy & de vostre charité ? ne faut-il pas que chaque Religieuse emprunte les yeux de Sainte Paule, cette sainte Dame Romaine, de qui S. Ierosme a dit, *Per singulos sanctos Christum si videre credebat :* Elle croyoit voir IESVS-CHRIST dans tous les pauures qu'elle seruoit. Voyez-le dans tous les pauures de vôtre Hôpital comme l'objet de vostre charité

Matth. 25.

Hier.

pour luy rendre les seruices qu'il merite ; mais voyez-le au dessus des pauures comme Iuge, pour le seruir auec l'esprit & l'intention qu'il demande.

2. Vn des grands dangers ausquels sont exposez ceux qui s'occupent aux actions exterieures, est qu'ils ne s'occupent tellement au dehors, qu'ils rentrent fort peu au dedans d'eux-mesmes, pour animer leurs actions par l'esprit & par l'intention qui les peuuent rendre meritoires ; ce que j'ay appellé negligence d'attention. Il y a cette difference entre les mouuemens des corps viuans, & ceux des corps morts qu'on remuë quelquefois par machines ; que les actions des corps viuans procedent de l'interieur, & d'vn principe de vie qui est au dedans ; mais les mouuemens des corps morts, quand par exemple on remuë leurs mains pour leur faire faire quelque action ou quelque geste, procedent de l'exterieur, & ils ne se font que par des ressorts estrangers. Voilà la difference qu'il y a entre les actions des bonnes Religieuses, & les Religieuses negligentes ; les mains de celles-cy n'agissent que par des ressorts, elles ne vont au seruice des malades que par coustume, que par des respects humains, sans animer leurs actions de cet esprit interieur que demande leur ministere : Mais vne bonne Religieuse agit par vn principe interieur, auec esprit & auec charité. Ah ! quel meilleur moyen, mes Sœurs, pour donner ce mouuement à vos mains, que la consideration de Iesvs-Christ, present & residant au dessus du pauure, comme le Iuge de vos actions. *Bea-* Psal. 40. 2.

tus qui intelligit super egenum & pauperem, dit le Prophete; Bien-heureux celuy qui entend quelque chose au dessus du pauure. Qu'est-ce quil y a au dessus du pauure? c'est IESVS-CHRIST comme Iuge qui void les seruices qu'on luy rend, qui en examine les qualitez, qui sonde jusques aux moindres intentions, pour voir si elles sont dignes de luy. Il y a deux pauures ensemble, l'vn visible, c'est celuy qui paroist; l'autre inuisible, c'est IESVS-CHRIST caché dans la personne de l'autre: Ils reçoiuent tous deux les seruices de vos mains, mais auec des manieres bien differentes: Ce pauure malade que vous seruez, ne regarde que l'exterieur de vos actions, il ne se met pas en peine de l'intention auec laquelle vous les faites; il est content pourueu que les seruices que vous luy rendez, soient accompagnez des circonstances exterieures qui peuuent contribüer à son soulagement. Mais ce pauure inuisible, ce pauure caché a des yeux plus perçans, & des interests plus delicats; comme il n'est pas seulement l'objet de vostre charité, mais encore le Iuge, il ne se contente pas de l'exterieur de vos actions, c'est la moindre partie de ce qu'il demande; il veut qu'elles soient animées de son esprit & de l'intention de luy plai-
1. Reg. re, ***Deus autem intuetur cor.*** Ah! qui doute que
1. 7. cette consideration ne soit tres-puissante pour vous obliger de donner à vos actions toute la perfection interieure & exterieure que IESVS-CHRIST demande de vous, puisque c'est luy-mesme qui les reçoit, & qui en est en mesme temps le Iuge? Ce n'est pas assez que vous disiez

en vous-meſme, je vais rendre ce ſeruice à ce malade, je vais faire vne action dont je rendray compte vn jour au dernier Iugement : Mais vous deuez encore faire cette reflexion ; je la fais en preſence de IESVS-CHRIST reſidant au dedans & au deſſus du pauure, qui l'examine dés ce moment meſme où je la fais, & qui la condamne & qui l'approuue ſuiuant la forme que je luy donne. Encore vn coup, mes Sœurs, que ce moyen eſt puiſſant pour vous donner des mains agiſſantes ; mais des mains innocentes & pures, dignes de IESVS-CHRIST que vous ſeruez comme l'objet de voſtre charité, & que vous regardez comme le Iuge de vos fonctions ; dignes encore de Marie, dans le ſein de laquelle vous faites vos vœux, & ſous la protection de laquelle vous viuez. On dit qu'vne des principales occupations de cette ſainte Fille au Temple apres ſa Preſentation, fut de vacquer au ſeruice des pauures : Vous pouuez penſer auec quel eſprit elle appliquoit ſes mains à ce miniſtere ? elle regardoit par auance IESVS-CHRIST au dedans du pauure, dont il deuoit épouſer les intereſt : Elle le regardoit au deſſus du pauure, comme Iuge de ſes actions ; & par l'impreſſion de ces deux preſences, elle donnoit à ces mains, cet Or, ces hyacinthes, ces pierreries qui leur ſeruent d'ornemens. Vous auez les meſmes motifs ; qu'ils faſſent auſſi ſur vous des impreſſions ſemblables ; & je vous ſouhaite vne troiſiéme fois que l'ame de Marie ſoit en vous, *Sit in vobis anima Mariæ* ; Qu'elle paſſe dans vos mains pour les rendre

agiſſantes & animées de l'eſprit de voſtre vocation.

Concluſion. C'eſt en preſence de IESVS-CHRIST & de Marie, & pour ainſi dire entre leurs mains, que vous auez renouuellé ce matin vos vœux ; que ce ſoit auſſi par la participation de leur eſprit que vous acheuiez voſtre Renouation ; *Renouamini in ſpiritu mentis veſtræ* ; Renouuellez voſtre Teſte par l'eſtime que vous deuez faire de voſtre vocation ; renouuellez voſtre Cœur, par la charité qui doit animer vos miniſteres ; renouuellez vos Mains, par l'application que vous deuez apporter aux fonctions de voſtre eſtat. Mais helas ! il peut eſtre arriué à ce premier feu de voſtre vocation, ce qui arriua au feu ſacré du Temple, qui ayant eſté caché dans vn puits, fut trouué quelque temps apres auoir eſté changé en bouë. Le feu a trois qualitez, la lumiere, l'ardeur, & le mouuement ou l'action ; ſuiuant ces trois qualitez, le feu de voſtre premiere vocation peut auoir ſouffert en quelques-vnes de vous, trois relaſchemens : 1. Dans ſa lumiere, elle s'eſt affoiblie : 2. Dans ſon ardeur, elle s'eſt attiedie : 3. Dans ſon mouuement, il s'eſt rallenty. Que faut-il faire ? rallumer ce feu dans cette Renouation que vous faites. Deux choſes peuuent ſeruir à rallumer ce feu : Premierement, les cauſes propres & naturelles qui ont accouſtumé de l'allumer, comme la chaleur. Secondement, les cauſes contraires qui ont accouſtumé de l'éteindre, comme l'eau. C'a pour rallumer le premier feu, le premier eſprit de voſtre vocation, ſeruez-vous

de

de l'vn & de l'autre de ces moyens ; des causes propres & des causes contraires : Rappellez les principes de vostre vocation ; souuenez-vous des motifs qui ont excité vostre ferueur dans vostre Nouiciat ; faites reuenir ces sentimens. Mais seruez-vous encore des causes contraires ; seruez-vous de vostre relaschement mesme pour r'allumer vostre ferueur, & pour la rendre encore plus ardente par cette consideration. Ainsi le Soldat qui a esté lasche dans quelque occasion, se sert de sa lascheté pour animer son courage ; afin de reparer sa honte par quelque genereuse action : Ainsi le Voyageur qui s'est arresté en chemin, se sert de ce retardement mesme pour s'exciter à marcher plus vistement, afin de reparer le temps qu'il a perdu. Faites de mesme, mes Sœurs, seruez-vous de ces petits relaschemens & de ces retardemens, que la foiblesse de nostre nature, les difficultez, les tentations du Demon rendent inéuitables dans vos penibles fonctions ; dites de vous-mesmes, j'ay perdu tant de temps que je pouuois rendre plus vtile pour mon eternité ; j'ay perdu ou du moins diminüé par ma negligence, le merite de tant d'actions, qui me pouuoient acquerir tant de couronnes : C'a donc, dans ce qui me reste de vie je veux reparer ces pertes ; je veux commencer aujourd'huy auec vne nouuelle ferueur, comme si c'estoit le jour de ma Profession, auec la mesme estime de ma vocation ; dans ma teste, auec la mesme charité ; dans mon cœur, auec la mesme application ; dans mes mains au seruice

des malades, & aux fonctions de mon estat. Plaise à IESUS-CHRIST, mes Sœurs, de vous inspirer ces sentimens, de les fortifier par la grace, & de les recompenser dans la gloire, où nous conduise le Pere, le Fils & le S. Esprit. Ainsi soit-il.



ORAISON FVNEBRE
DE FEV MESSIRE
ABEL SERVIEN,
MARQVIS DE SABLE',
ET DE BOIS-DAVPHIN,
BARON DE MEVDON,
SEIGNEVR DE LA ROCHE, &c.
MINISTRE D'ESTAT,
ET SVR-INTENDANT
DES FINANCES.

Prononcée dans l'Eglise de S. Eustache le 24. du mois de Mars 1659.

Par M. IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie, de l'Ordre de S. Benoist, Conseiller & Predicateur du Roy.*

A MONSEIGNEVR MONSEIGNEVR LE CHANCELIER,



ONSEIGNEVR;

Ie ferois difficulté de presenter à Vostre Grandeur l'Eloge Funebre de ce Grand Homme, dont l'Image & le Nom reuenant à vos yeux, peut renouueller dans vostre cœur la douleur que sa mort y a laissée: si les mesmes raisons qui m'ont persuadé de rendre ces derniers deuoirs à sa memoire, ne m'obligeoient aujourd'huy de venir offrir cet hommage à vostre authorité, & ne me faisoient esperer que vous accueillirez fauorablement ce petit Ouurage, ou parce qu'il parle de luy, ou parce qu'il vient de vous.

C'est par vostre commandement, MONSEIGNEVR, *que j'ay entrepris ce Discours, & que je l'ay prononcé dans la Chaire, en vn temps où l'exercice des Predications du Caresme m'eut pû dispenser de cet extraordinaire employ; s'il y eust eu pour m'y obliger quelque autre consideration moins puissante que la vostre. Et l'effort que je fais maintenant sur moy-*

mesme pour le coucher sur le papier, & pour le donner au public, est comme vn second effet de ma premiere obeïssance; & du desir que j'ay de faire voir à tout le Monde que vous pouuez également disposer de ma plume & de ma voix, & que je feray toûjours seruir l'vne & l'autre pour exprimer la reconnoissance que je dois à vos bien-faits, & le respect que j'ay pour vostre merite.

Il me semble d'ailleurs que je ne sçaurois mieux seconder vos intentions, ny l'interest que vous prenez dans la gloire de cet excellent Ministre; que si pour acheuer d'honorer son Nom, je commence par le vostre: L'estime & l'amitié que vous auez eu pour luy pendant sa vie, fait vne grande partie de son Panegyrique aprés sa mort; & cette illustre reputation que vous auez acquise par vos vertus, ajoûte vn éclat immortel à la sienne. L'honneur qu'il a eu d'entrer dans l'alliance de vostre Maison, par vne des plus cheres parties de luy-mesme: le choix qu'il a fait de Vostre Personne pour estre l'Executeur honoraire de ses dernieres volontez: la bonté que vous auez euë d'accepter cette charge parmy vos importantes occupations, sont comme autant de voix qui publient le sentiment qu'il a eu de vostre merite, & celuy que vous auez du sien, & qui viennent se joindre à la mienne pour confirmer ce que j'ay dit à son honneur, & pour suppléer ce qui manque à mon discours.

Mais il ne faut pas, MONSEIGNEVR, que vous regardiez son Panegyrique comme vn Eloge purement étranger, & qui soit tout à fait hors de vous, vous auez vne grande part dans toutes les loüanges que je luy donne: Vous pouuez voir dans son tableau quelques traits de vostre image: & lors que

vous prendrez la peine d'y lire les marques de ſon éleuation, & l'honneur qu'il a merité dans les trois eſtats de ſa vie, en qualité d'Homme de Iuſtice, en qualité d'Homme d'Eſtat, en qualité d'Homme Chreſtien; vous ferez neceſſairement vne glorieuſe reflexion ſur vous-meſme, pour voir toutes ces qualitez recueillies dans voſtre Perſonne, en vn degré eminent, & auec vn caractere qui vous eſt propre; & vous pourrez aiſément juger par ce que j'écris de luy, ce que tout le monde doit dire de vous.

I'auoüe neantmoins que je ſuis vn peu intereſſé dans ce deuoir que je vous rends, & que je me regarde moy-meſme. Comme le peu de temps que j'auois eu, auec mes autres occupations, m'auoit contraint de compoſer ce Diſcours à la haſte, & comme je pretendois ſeulement le prononcer dans la Chaire en paſſant, & deuant peu de Perſonnes; Ie ne puis aujourd'huy l'expoſer en public & aux yeux de tout le monde, pour eſtre conſideré à loiſir, ſans craindre les differentes Cenſures de deux genres d'eſprits : de ceux qui ſont trop éclairez, ou de quelques autres que la paſſion rend quelquesfois vn peu aueugles. Ainſi, MONSEIGNEVR, pour le mettre à l'abry de ces lumieres & de ces feux, je prie Voſtre Grandeur d'agréer que je le mette à l'ombre de voſtre protection, afin qu'il retire de l'éclat de voſtre Nom, ce qu'il ne pourroit pas auoir de luy meſme. Ie ne demande pas ſeulement la protection de voſtre authorité; je recherche principalement l'honneur de voſtre approbation, puiſque tout le monde aduoüe que vous n'eſtes pas moins par les lumieres de voſtre eſprit le Iuge ſouuerain des choſes qui regardent les Sciences; que vous l'eſtes par voſtre dignité des affaires de la

Iustice, & que les jugemens que vous portez dans ces deux differentes Iurisdictions, doiuent estre également venerables.

Mais, MONSEIGNEVR, quelque jugement que vous portiez de mon Discours, vous me ferez la Iustice d'approuuer mon obeïssance : & je retireray cet aduantage de cette triste occasion que ce mesme tombeau, sur lequel je tâche de faire paroistre la gloire de cet Illustre Mort, me seruira en mesme temps pour y grauer les marques immortelles de mes respects, & de la passion que j'ay de viure & mourir,

De Vostre Grandeur,

MONSEIGNEVR,

Le tres-humble, tres-obeïssant
& tres-obligé seruiteur,
I. Biroat,

Advis au Lecteur.

IE vous donne cet Eloge Funebre sur le papier, à peu prés comme je l'ay prononcé dans la Chaire autant que ma memoire a pû rappeller les termes dont je me suis seruy. Ie vous demande deux graces. La premiere, de juger de ce discours comme d'vn ouurage fait à la haste. Ie n'ay eu que huit jours pour le composer, parmy les occupations du Caresme, que je preschois alors ; tellement que tout le temps que j'ay pû dérober à l'estude necessaire pour mes autres Predications, n'a esté que de deux jours pour le plus, qui a esté certes bien peu pour vne action si importante. Vous me répondrez qu'on le voit bien, sans que je le dise, & que les deffauts de l'ouurage en marquent assez la precipitation. Ie l'aduoüe. Mais j'ay crû vous deuoir donner cet Advis, afin que vous excusiez plus facilement ces deffauts mesmes, & que vous mesuriez ce que vous deuez attendre, par le peu de temps que j'ay eu. La seconde grace que je vous demande, c'est que vous vous dépoüillez d'vn certain préjugé qu'on apporte ordinairement à la lecture des Oraisons Funebres ; on s'imagine qu'il est impossible de donner des loüanges sans offenser la verité, & qu'vn Predicateur ne peut entreprendre ces actions, sans interesser son ministere,

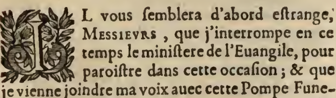
Suspendez vn peu vostre jugement, jusqu'à ce que vous ayez leu celle-cy. Mais souuenez-vous que les Tombeaux sont des choses sacrées : où les passions ne doiuent pas toucher, & qu'il faut estendre vne partie de ce qu'il leur a esté dû sur les discours qui sont destinez à leur gloire.



ORAISON FVNEBRE
DE FEV MESSIRE
ABEL SERVIEN,
MARQVIS DE SABLE' ET DE BOIS-DAVPHIN,
BARON DE MEVDON,
SEIGNEVR DE LA ROCHE, &c. MINISTRE D'ESTAT,
ET SVR-INTENDANT DES FINANCES.

Meum eſt conſilium & æquitas, mea eſt prudentia, mea eſt fortitudo. *Proverb. cap. 8.*

C'eſt à moy qu'appartiennent les Conſeils, la Iuſtice, la Prudence, & la Force. Prouerb. cap. 8.



IL vous ſemblera d'abord eſtrange, Messievrs, que j'interrompe en ce temps le miniſtere de l'Euangile, pour paroiſtre dans cette occaſion; & que je vienne joindre ma voix auec cette Pompe Funebre, dont je vois les triſtes ornemens dans tous les

endroits de cette Egliſe. Mais j'ay crû auec raiſon que j'eſtois obligé de rendre ces derniers deuoirs à la memoire de celuy qui eſt le ſujet de cette Ceremonie ; & que je deuois conſiderer juſques dans l'obſcurité & dans le ſilence de la mort le merite de feu Meſſire ABEL SERVIEN Marquis de Sablé & de Bois-Dauphin, Baron de Meudon, Seigneur de la Roche, Miniſtre d'Eſtat, Surintendant des Finances. Voilà vne partie des Titres qui ont honoré ſa vie, qui ne ſont maintenant que les dépoüilles de la mort, & qui ne ſeruent plus qu'à faire l'Inſcription ou l'Epitaphe d'vn Sepulchre. Comme ce Grand Homme a conſacré la plus grande partie de ſa vie au ſeruice de l'Eſtat & à la gloire de la France ; il eſt juſte que tous les gens de bien s'intereſſent aprés ſa mort dans la gloire de ſon Nom, & que ceux qui parlent en public ſoient comme les Interpretes de l'approbation qu'il a receuë de ſon Roy, & qu'il a meritée de tout le monde. Ie dois encore ce reſpect ou cette ſatisfaction à ceux qui ſont quelque choſe de luy-meſme, & dans leſquels il eſt viuant ou par ſon Sang ou par ſes Alliances, & ſingulierement à ce Grand & Illuſtre Executeur de ſes dernieres volontez, qui a vn pouuoir abſolu ſur les miennes.

MON-SEIGNEVR LE CHANCELIER

Quoy qu'à parler exactement ce ne ſoit pas interrompre tout à fait la Predication de l'Euangile que d'entreprendre ce diſcours, puiſque l'image de la mort, lors principalement qu'elle paroît auec cét éclat & cette pompe, & comme vn eſpece de Predication, que la veuë d'vn illuſtre tombeau peut inſpirer aux Chreſtiens les ſentimens de

l'Euangile, & que nous pouuons appliquer à ce sujet ce que dit S. Chrysostome, parlant d'vn accident qui arriua lors que S. Paul preschoit dans la ville de Throade. Vn jeune homme qui écoutoit la Predication tomba du haut de la Sale où le peuple estoit assemblé, & mourut soudainement de cette cheute. L'Apostre fut contraint de finir son discours; mais cét eloquent Docteur adjoûte, que la veuë de cette mort fit l'office de Predicateur, & suppléa excellemment au silence de l'Apostre : *Ipse casus pro Doctore fuit.* Chrys. hom. 41. in Act.

Ainsi pour traiter ce sujet auec l'esprit de l'Euangile, & pour satisfaire à mesme temps au merite de cet illustre Mort, & à la dignité de mon ministere, je produiray à la verité dans ce discours feu Monsieur SERVIEN, comme vn homme extraordinaire, comme vn des plus forts Esprits, vn des plus sublimes Genies qui ayent jamais paru dans la France : mais auant que je fasse voir ces auantages en sa Personne, je les iray remettre entre les mains de Dieu, qui en a esté le principe, pour luy rendre le premier tribut & le premier hommage de ces loüanges, afin qu'il dise sur ce tombeau ce qu'il a dit par la bouche du Sage, *Meum est consilium, &c.* c'est à moy qu'appartiennent toutes les lumieres des conseils & de la prudence, & la force & la vigueur des esprits; ie les tiens entre mes mains, j'en suis l'Autheur, le Distributeur & le Maistre. Oüy, mon Dieu, vous montrez visiblement l'Empire que vous auez sur les grands Esprits, & lors que vous les donnez au monde, & lors que vous les ostez, suiuant les ordres de vostre Prouidence : quand vous les fai-

tes paroiſtre auec éclat, & quand vous les éclypſez dans les tenebres des ſepulchres, *Meum eſt conſilium, &c.*

Mais parce que nous pouuons regarder Monſieur SERVIEN en trois differens eſtts qui ont partagé ſa vie publique, & comme ſous trois excellentes qualitez qui l'ont rendu conſiderable, en qualité d'homme de Iuſtice, en qualité d'homme d'Eſtat, en qualité d'homme Chreſtien, j'auray remply parfaitement toutes les parties de ſon merite, ſi je fais voir dans ce diſcours qu'il a apporté dans tous ces emplois vne force & éleuation d'eſprit extraordinaire, qui a eſté le caractere predominant de ſon Genie, & auec lequel il a traité excellemment & les affaires de la Iuſtice, & les affaires de l'Eſtat, & les affaires de ſa conſcience. Voilà les trois flambeaux que je prens ſur l'Autel, que je feray paſſer ſur tous les Eſtats de la vie de ce Grand Homme; & aprés les auoir reünis à ſon tombeau pour ſa gloire, je les produiray enfin dans cette Chaire pour noſtre inſtruction, auec le ſecours du Ciel & la faueur de cet illuſtre Aſſemblée.

I. PART. Il y a cette difference entre les eſprits communs & les Genies extraordinaires; que ceux-là n'ont pas grand' peine à choiſir les conditions de vie où ils doiuent s'appliquer, parce qu'ils ont des capacitez fort limitées : mais l'éleuation & l'étenduë des autres leur rend ce choix plus difficile, comme ils ſont capables de tous les grands emplois, ils ne ſçauent preſque à quoy ſe reſoudre. Ce fut cette glorieuſe irreſolution que Monſieur SERVIEN experimenta au commencement de ſa vie publique, quand il fut queſtion de choiſir

vn estat conuenable à la grandeur de son esprit & aux inclinations de sa naissance. Comme il estoit descendu d'vne des plus Nobles & plus Anciennes Familles du Dauphiné, qui auoit paru auec vn éclat presque égal dans les fonctions de la Iustice, & dans l'exercice des Armes; il sentit son cœur comme partagé entre ces deux genres de gloire, pour qui son Sang luy donnoit des differentes inclinations, & dont sa Maison luy fournissoit des exemples. Il voyoit d'vn costé cette longue suite de ses Ancestres, qui auoient exercé les plus importantes Charges dans le Conseil du Dauphiné, & puis dans le Parlement de Grenoble, comme ANTOINE SERVIEN son Pere, GERARD son Ayeul, IEAN son Bisayeul, vn autre IEAN son Trisayeul, dont les Noms & les Images se presentans à ses yeux, sembloient l'inuiter à les suiure sur les Tribunaux où ils auoient laissé les traces de leur vertu. Il sçauoit d'vn autre costé, que la principale branche de sa Famille auoit soûtenu la noblesse de son Sang par l'exercice des Armes, du temps mesme des Dauphins de Viennois: Il trouuoit les monumens de leur gloire dans les tiltres anciens de sa Maison, qui sollicitoient son courage à prendre cette éclatante Profession. Mais parmy ces differens exemples, qui sembloient appeller également son courage & son esprit, la Prouidence de Dieu, qui luy auoit donné de si excellentes qualitez pour les emplois de la Iustice, fait pancher sa resolution de ce côté-là, elle le mene par la main, & l'introduit dans son Sanctuaire, où il faut que nostre discours entre auec luy, pour luy rendre la justice qui luy est deuë, pour voir les dis-

poſitions qu'il a apportées à cette Profeſſion, les fonctions qu'il y a exercées, la gloire qu'il y a acquiſe par la force & par l'éleuation de ſon eſprit, de ſa vertu & de ſon merite.

Certes, comme la conduite de Dieu dans l'vniuers eſt l'idée & l'exemple du gouuernement politique des Rois dans leurs Eſtats; il faut auſſi que les Miniſtres de la Iuſtice des Rois ayent à proportion les meſmes qualitez qui ſe trouuent dans les inſtrumens dont Dieu ſe ſert pour les affaires de ſa Prouidence. Quand le Prophete parle des Anges, qui ſont les Miniſtres de la Iuſtice vniuerſelle de Dieu, il les appelle des Eſprits, il leur donne des lumieres & des feux, pour marquer en eux trois éleuations neceſſaires à leurs emplois; éleuation de connoiſſance & de lumiere, éleuation de courage & de feu, éleuation de fidelité & d'eſprit, qui leur fait ſuiure tous les mouuemens & toutes
Pſ. 103. les impreſſions de la conduite de leur Maiſtre. *Qui facis Angelos tuos ſpiritus & miniſtros tuos ignem vrentem.* C'eſt ſur ce modelle qu'il faut inſtruire les Rois & les Sujets, & leur dire auec le meſme Pro-
Pſal. 2. phete: *Et nunc Reges intelligite.* Eſcoutez donc, Rois & Princes du monde, que Dieu a appellez à la participation de ſon gouuernement, ſuiuez les regles de ſa conduite, & voyez quels doiuent eſtre les Officiers que vous choiſiſſez pour eſtre les Depoſitaires de voſtre Iuſtice. *Erudimini qui iudicatis terram*: Et vous qui montez ſur les Tribunaux pour juger la terre, & pour eſtre les Arbitres de la fortune, de l'honneur & de la vie des Peuples; apprenez quelles diſpoſitions vous deuez apporter à ces importantes fonctions, & ſçachez

chez

chez que si vous imitez les Anges dans vos emplois, vous deuez imiter l'éleuation de leur connoissance, de leur courage & de leur fidelité.

C'est à tort qu'on met le bandeau sur les yeux de la Iustice, elle doit estre éclairée ; & l'éleuation de son authorité demande celle de sa connoissance : soit pour penetrer l'esprit & l'intention des Loix qui la doiuent regler ; soit pour déuelopper les interests des Rois & des Peuples dont elle doit juger ; soit pour découurir les crimes qu'elle doit condamner, qui se cachent dans l'obscurité, & qui ne trouuent leur impunité que dans les tenebres. C'est pourquoy les Egyptiens representoient la Iustice sous la figure d'vn Sceptre qui auoit vn œil au bout ; & le Prophete Ieremie la dépeint comme vne verge veillante : *Virgam vigilantem ego video* : Il faut qu'il y ait vn œil qui conduise les coups de cette verge, qui regle les mouuemens de cette puissance souueraine ; autrement elle ressembleroit à vn foudre aueugle & indiscret, qui frappe indifferemment les Temples & les rochers, & qui tombe aussi bien sur les testes des innocens que sur les fronts des coupables. *Erudimini qui iudicatis terram.*

Ierem. 1.

Mais il faut que ces lumieres produisent le feu, & que ces connoissances descendent dans le cœur pour y former le courage, & vne certaine vigueur d'esprit capable de surmonter toutes les difficultez qui s'opposent aux deuoirs de cette vertu. L'objet de ce genre de force qui doit paroistre sur les Tribunaux, est d'vn costé la iustice pour la soustenir, & de l'autre l'injustice pour la combattre : Mais parce qu'il arriue souuent que

l'injustice se trouue dans les Grands, & la justice dans les foibles, il faut sans doute vne éleuation de courage extraordinaire pour appuyer la foiblesse des vns, & pour resister à la puissance des autres. *Iudic. 4.* C'est pourquoy Philon le Iuif a remarqué, & l'Escriture en fait mention, qu'on rendoit anciennement la Iustice, & qu'on prononçoit les Arrests sous des palmes; pour marquer par les circonstances des Tribunaux, quels doiuent estre les Iuges. C'estoit pour les instruire, que comme la palme à sa principale force au sommet & dans son éleuation; & comme pour cette raison on la prend pour le symbole de la victoire, ainsi la gloire de ceux qui rendent la Iustice, consiste dans l'éleuation de leur courage, que c'est par ce moyen qu'ils remportent des victoires innocentes, & qu'il ne faut pas moins de force ou de generosité pour faire des bons Iuges, que pour former des grands Conquerans.

Veu principalement que pour estre courageux, ils doiuent enfin estre fideles; & qu'il est necessaire qu'ils adjoûtent à ces lumieres, & à ces feux vne fidelité éleuée au dessus de toutes les passions, & de tous les interests qui la peuuent corrompre. La raison de cette excellente disposition se prend de trois sortes de déposts, dont les Iuges sont rendus les Dépositaires, par la nature mesme de leurs Charges. Dieu leur met entre les mains vn rayon de sa Iustice, les Rois vne participation de leur authorité, les Peuples les interests de leur bien, de leur honneur, & de leur vie. Comment peuuent-ils s'acquitter de ces trois importantes Commissions, que par vne triple fidelité? qui rende la

Iuſtice ſuiuant les regles & les ordres de celle de Dieu, qui ménage comme il faut la puiſſance & l'authorité des Rois, & qui conſerue les intereſts des Peuples.

Ce fut auec ces trois éleuations de connoiſſance, de courage, & de fidelité, que Monſieur SERVIEN ſe diſpoſa, pour entrer dignement dans le Temple de la Iuſtice, & qu'il y reüſſit apres auec toute la gloire & tout l'aduantage qu'on pouuoit attendre d'vn Magiſtrat accomply. Outre les lumieres de ſon eſprit, que la Nature luy auoit données tres-penetrantes & tres-viues il y auoit adjoûté l'eſtude de toutes les ſciences neceſſaires à ces fonctions; ſoit de celles qui forment l'eſprit, & le rempliſſent de grandes & ſublimes connoiſſances; comme la Iuriſprudence & la Philoſophie: ſoit de celles qui forment la langue, & qui ſeruent pour exprimer les penſées de l'eſprit, & pour produire non ſeulement auec fidelité, mais auec éclat les lumieres des autres ſciences, comme l'Eloquence & les belles lettres. Voyez-vous ce buiſſon ardent, que Dieu preſenta aux yeux de Moyſe, lors qu'il le voulut preparer pour eſtre le Iuge & le Magiſtrat de ſon peuple. Saint Gregoire de Niſſe remarque, que la lumiere de ce feu ſe partagea comme en deux differens objets, qui frapperent les yeux & les oreilles de ce Prophete. Elle brille, elle parle: elle a des flammes, & des voix: elle produit des rayons, elle prononce des Oracles: les rayons frappent ſes yeux, & les Oracles inſtruiſent ſon eſprit par ſes oreilles. *Natura illius lucis velut in duo objecta ſenſuum diuiſa, vt in oculos ſplendore radiorum fulgebat; ſic, immortalibus auditum dogmati-* Greg. Nyſſ. de vitâ Moſis.

bus illuſtrabat. Voilà l'image de deux ſortes de ſciences, qui doiuent former vn Iuge ou vn Magiſtrat. Il doit auoir des lumieres pour connoiſtre les intereſts de la Iuſtice ; & de l'éloquence pour les ſoûtenir. C'eſt l'alliance de ces rayons & de ces Oracles, qui s'eſt trouuée excellemment dans l'eſprit & ſur la langue de ce grand Magiſtrat, dont je parle, qui a paſſé juſtement pour vn des Iuges des plus ſçauans & des plus éloquens de ſon ſiecle.

Mais ces rayons, & ces voix ſortent du milieu de ce feu, pour marquer le courage qui les doit animer, & qui a fait vne des plus grandes éleuations de cet admirable Genie. Il auoit reüny dans ſon cœur les deux parties du courage qui en compoſent la perfection, & qui ſemblent oppoſées entre elle-meſmes, parce qu'elles demandent des principes differens dans le temperamment de la nature ; ſçauoir l'ardeur & la fermeté : vn ardeur agiſſante pour entreprendre de grandes actions, vne fermeté inébranlable pour ſoûtenir, & pour reſiſter aux difficultez qui combattent les deuoirs de la Iuſtice. Ceux qui ont veu ce grand Magiſtrat dans les fonctions de ſes Charges, ont admiré ces deux diſpoſitions de ſon courage dans les differentes occaſions. Iamais homme n'a eſté plus vigoureux pour entreprendre, ny plus ferme, & plus intrepide pour ſoûtenir & pour combattre les obſtacles qui s'oppoſoient à ſon deuoir. On peut dire que dans l'vn il auoit quelque choſe de l'humeur des Conquerans, & que dans l'autre il tenoit beaucoup de la fermeté des Areopagytes. Son temperamment de feu ne contribuoit pas peu à le rendre

ainſi agiſſant ; mais la force de ſon eſprit ſeruoit infiniment à la fermeté de ſon courage. Comme on dit que les grands & ſublimes eſprits ſont ordinairement inébranlables dans leurs ſentimens, & tiennent quelque choſe de l'inflexibilité des Anges, qui ne changent jamais les reſolutions qu'ils ont vne fois priſes ; parce que la viuacité, & l'étenduë de leur connoiſſance leur perſuade, que lors qu'ils ſe déterminent à quelque ſentiment, ils voyent pleinement toutes les raiſons qui le peuuent appuyer ou combattre ; ainſi l'aduenir ne leur pouuant rien découurir, qu'ils n'ayent preueu au moment de leur déliberation, ils demeurent immüables dans leur premier choix.

Mais comme ces auantages de l'eſprit rendirent vne partie des Anges malheureux lors qu'ils deuinrent infideles ? ce n'eſt pas aſſez qu'vn Magiſtrat ſoit ſçauant & courageux, il faut que la fidelité regle ſa ſcience & ſon courage, & qu'elle conſacre ſes lumieres & ſes feux, afin qu'ils puiſſent luire & brûler décemment, ſur les Autels de la Iuſtice. C'eſt le glorieux acheuement que Monſieur SERVIEN donna, & le Sceau qu'il appoſa aux autres qualitez & naturelles & acquiſes, qui le preparoient à ces eminentes fonctions. Ie ne parle pas encore de cette fidelité particuliere qu'il garda inuiolablement pour le ſeruice du Roy, & qui fut la paſſion prédominante de ſa vie, mais prenant cette vertu dans vne notion plus étenduë, pour le ſoin que doit auoir vn Iuge de s'acquitter exactement des deuoirs de la Iuſtice, & de conſeruer les dépoſts qu'elle luy met entre les mains, adjoûtons à ce ſujet que cette fidelité peut proceder de deux

ſources : ou des principes de la vertu , ou des interefts de l'honneur : vn homme peut eſtre fidele ou pour fatisfaire aux loix de ſon deuoir, & aux obligations de ſa conſcience : ou parce qu'il y va de ſa reputation , & qu'il veut en s'acquittant de ſes Charges,acquerir ou conſeruer la gloire d'être, ou de paroiſtre homme de bien. Ie ne veux pas decider cette queſtion , quel de ces deux principes eſt le plus infaillible pour faire la fidelité d'vn Magiſtrat ; s'il eſt plus ſouhaitable à vn peuple d'eſtre gouuerné par vn homme qui ſe conduit par les loix de la conſcience , qui ſont ſecretes , & dans leſquelles la paſſion peut tromper : ou par vn autre qui agit par les maximes de l'honneur , qui ſont publiques & conſtantes , & qu'vn Magiſtrat ne peut fauſſer ſans s'expoſer aux yeux & à la cenſure de tout le monde. Il me ſuffit de dire que ces deux principes ſe ſont trouuez recüeillis dans l'eſprit de noſtre Magiſtrat, pour y produire la fidelité qu'il a montrée dans ſes emplois ; & qu'il s'en eſt acquité fidelement , & par les maximes de la vertu , & par la conſideration de la gloire.

Mais où voulez-vous que nous allions chercher les preuues de ces veritez , & les matieres de ces loüanges ? le regarderons-nous maintenant , ou comme Procureur General dans le Parlement de Grenoble , ou comme Maiſtre des Requeſtes de l'Hoſtel à Paris , ou comme Intendant de Iuſtice dans la Prouince de Guyenne ? Il a paru comme vn Aſtre en ces diuers lieux , où il a répandu ſes rayons & ſes influences , où il a gardé toûjours la meſme éleuation , quelque mouuement que le Ciel luy ait donné , quelque Commiſſion que le

Roy luy ait baillée. Les Astres éclairent premierement le Ciel où ils sont attachez, & il commença à paroistre d'abord dans le lieu de sa Naissance, où il fut fait Procureur General dans le Parlement de Dauphiné en l'année 1616. Mais il entra dans cette Charge suiuant les instructions que S. Augustin donne à tous les Iuges : *Prius propter te, esto Iudex in te, prius iudica te :* Auant que vous montiez sur les Tribunaux pour juger les autres, montez sur le Tribunal de vostre conscience, pour estre vous-mesme vostre Iuge ; pour voir d'vn costé la nature & l'importance de vos Charges, & pour examiner en suite si vous auez les qualitez necessaires pour vous en acquitter dignement, & auec quel esprit vous deuez en commencer l'exercice. Il employa les premieres applications de son esprit, non pas seulement pour voir la gloire & l'éclat ; mais pour penetrer l'importance & l'obligation de cette Charge. Il auoit appris des Empereurs & des Iurisconsultes, qu'vn Procureur General est l'ame du Parlement, l'esprit de la Police, le défenseur des Loix, & comme le ressort vniuersel, qui doit remuer ces differentes parties, pour faire rendre la Iustice à tout le monde. Il sçauoit qu'vn Ancien appelloit les Procureurs Generaux, les yeux & les langues de la Iustice. Ils doiuent faire la fonction des yeux pour découurir les crimes des méchans, & les interests des gens de bien : Mais ils doiuent faire l'office de la langue, & employer leurs voix pour soustenir les vns, & pour procurer la punition des autres. Que ne fit-il pas pour s'acquitter fidelement de ces deuoirs, & pour meriter par ses actions les titres qui apparte-

Aug. serm. 94 de Temp.

noient à son office ? Les Registres du Parlement de Grenoble, sont chargez des monumens de son zele & de ses soins ; & ces Augustes Tribunaux retentissent encore aujourd'huy de ses eloquentes Remontrances. Il auoit leu que les Iuges en general, & singulierement les Procureurs Generaux, sont appellez communément les Prestres de la Iustice, *Iustitiæ Sacerdotes.* Non seulement parce qu'ils doiuent prendre le soin de conduire les victimes à ses Autels, & de procurer l'action de ses Sacrifices ; mais encore parce que comme les Prestres sont les Mediateurs entre les hommes & Dieu ; ainsi ces Officiers de la Iustice sont comme les Mediateurs entre le Roy & son Peuple, ou pour mieux dire entre le Roy & le Roy mesme. Ce fut à ce difficile partage qu'il employa sa prudence, son courage & sa fidelité pour trouuer vn juste temperamment entre les interests de la Majesté Royale, & ceux de ses Sujets, qui accorda les vns avec les autres ; entre le Roy consideré en luy-mesme, & le Roy comme Chef de son Estat, comme interessé dans le bien de son Peuple, qui compose vn corps politique auec luy, & qui fait comme vne partie de luy-mesme. Témoin ce qui se passa, enuiron ce temps à Roüen dans l'Assemblée des Notables, où il fut appellé par sa Majesté, & par les souhaits des Gens de bien ; & où quoy qu'il fut le plus jeune de tous, il fit paroistre tant de capacité, de fidelité & d'eloquence, qu'il acquit luy-mesme dans cette occasion le titre & la qualité de Notable. Témoin encore cette importante Deputation, pour laquelle il fut choisi quelque temps apres par les Estats du Dauphiné,

pour venir traiter à la Cour les affaires de cette Prouince, dont il s'acquitta auec tant de vigueur & de prudence, qu'il trouua le ſecret de faire les affaires de ſa Majeſté, en faiſant les affaires de ſes Sujets, & fit auoüer à tout le monde, que jamais il n'auoit mieux exercé la Charge de Procureur General du Roy, que lors quil auoit eſté le Procureur General & le Défenſeur des intereſts de ſon Peuple.

Ce ne fut pas neantmoins le ſeul fruit de ſa negociation, en procurant les intereſts publics, il fit par vne ſuite neceſſaire de ſon merite, ſes affaires particulieres. Car outre la dignité de Conſeiller d'Eſtat, qui luy fut donné pour recompenſe, il ſe fit dés-lors connoiſtre à la Cour, & ſe prepara le chemin, pour paſſer de la Charge de Procureur General de ce Parlement, à celle de Maiſtre des Requeſtes, & pour trouuer dans l'éleuation de cette nouuelle Dignité, de nouueaux degrez de gloire, & de plus éclatantes occaſions de faire paroiſtre l'éleuation de ſon Genie. Si je voulois emprunter des ornemens eſtrangers, pour releuer la gloire de ce Grand Homme; & comme diſoit vn Ancien, montrer le merite du Magiſtrat par la dignité de la Magiſtrature; *Oſtendi Magiſtratu Virum*; Ie pourrois dire à l'auantage de cette Charge où il entre, que les Maiſtres des Requeſtes ont deux differens rapports, qui rendent leur fonction conſiderable: L'vn auec le Roy, l'autre auec ſes Sujets. Ils approchent de prés la perſonne du Prince, ils reçoiuent les Requeſtes des Sujets, pour faire vn commerce de Iuſtice entre l'authorité de l'vn, & les neceſſitez des autres. Semblables en

Epaminondas.

quelque maniere à cet Ange, dont parle S. Iean dans l'Apocalypſe. Il eſtoit toûjours debout deuant le Thrône de Dieu, auec l'encenſoir à la main, pour receuoir les encens des hommes, c'eſt à dire les Requeſtes & les Oraiſons qu'ils venoient offrir à ſa Majeſté, par le moyen de ce Miniſtre:
Apoc. 8 *Data ſunt ei incenſa multa, vt daret de orationibus Sanctorum.* Mais j'ay appris du Philoſophe Romain, que l'éleuation des Dignitez n'adjoûte rien à la veritable grandeur d'vn homme, qu'vn Pigmée ne deuient pas grand en luy-meſme, pour eſtre placé ſur vn Coloſſe; & qu'il vaut mieux, comme diſoit ce meſme Lacedemonien, montrer la dignité de la Magiſtrature par le merite du Magiſtrat, que le merite du Magiſtrat par la dignité de la Magiſtrature: *Oſtendam Magiſtratum Viro:* C'eſt l'auantage que Monſieur SERVIEN retira de cette Charge; il n'en deuint pas plus grand en luy-meſme, mais elle luy donna l'occaſion de faire voir la grandeur de ſon eſprit, & de ſe montrer tout entier dans le plus beau jour, & ſur le plus illuſtre Theatre du monde.

Il y paroiſt auec trop d'éclat pour y demeurer long-temps: apres quelques années de ſeruice, où il donna autant de preuues de ſa ſuffiſance qu'il eut d'affaires en main; le Roy pour approuuer à meſme temps, & pour recompenſer ſon merite, l'enuoya en qualité d'Intendanr de la Iuſtice dans la Prouince de Guienne. Il receut dans cette occaſion deux Commiſſions importantes, qui furent les deux principaux ſujets de ſon voyage. L'vne fut d'appaiſer quelques differẽs ſuruenus entre les habitans des frontieres de la France & de l'Eſpa-

gne, qui pouuoient apparamment causer des troubles plus dangereux: L'autre fut de faire la perquisition du débris de certains vaisseaux estrangers que la tempeste auoit brisez contre les costes de cette mer, & qui auoit laissé sur ses bords grande quantité de richesses, comme les pitoyables, mais precieux restes de leur naufrage. Il me semble que je vois dans cette rencontre cet autre Ange de *Apoc. 10*
l'Apocalypse, qui auoit vn pied sur la terre, & l'autre sur la mer, pour representer les deux actes de Iurisdiction que nostre Intendant exerce sur ces deux elemens: sur la mer, pour decider les questions de ce naufrage, & pour chercher les interests de la France jusques dans les flots, & sur les riuages de l'Occean: sur la terre, pour calmer les émotions & les tempestes qui commençoient à s'exciter sur nos frontieres. Mais cet Ange porte l'Arc-en-Ciel en teste, pour marquer que ce Grand Homme portoit dans sa teste, c'est à dire dans sa raison & dans sa prudence, la reconciliation & la paix, dont l'Arc-en-Ciel est le Symbole, & qu'il procura heureusement à cette Prouince. Il ne faut que rappeller les satisfactions que la Guienne en receut, & que le Roy en témoigna quand il luy donna la Charge de premier President au Parlement de Bordeaux, qui vint à vacquer quelque temps apres. Afin qu'il exerçât la Iustice auec vne authorité constante & souueraine, là mesme où il ne l'auoit exercée que pour vn temps & par Commission, & qu'il demeurast appliqué au bonheur de cette importante Prouince, dont sans doute il eut préuenú les mouuemens par sa prudence & par sa fidelité, ou pour parler plus

exactement, Dieu se fut seruy pour cet effet de son Conseil, de sa Iustice, de sa Prudence, & de sa vigueur: *Meum est consilium: & æquitas, &c.*

II. PART. Mais il ne faloit pas arrester plus long-temps dans les emplois de la Iustice, vn homme que ses eminentes qualitez appelloient aux affaires d'Etat; il n'estoit pas juste de borner dans les limites d'vne seule Prouince l'actiuité d'vn esprit qui estoit né pour le bien general de cette Monarchie, & pour en estendre la gloire dans les païs estrangers. La prouidence de Dieu qui veille sur la conseruation des Estats, & qui suscite de temps en temps des hommes extraordinaires pour trauailler à leur bien, auoit donné à celuy-cy ces grandes lumieres d'esprit pour la gloire de la France: *Meum est consilium, &c.* Elle inspire au Roy LOVIS LE IVSTE le dessein de se seruir de sa prudence dans les conseils, de sa capacité dans les Ambassades: Il l'appelle auprés de sa Personne; & se contentant de luy auoir donné la Charge de Premier President au Parlement de Guienne, dont il presta le serment entre les mains de sa Majesté, il l'éleue pour ainsi parler, à vn ordre superieur, & luy va donner les plus grands & les plus importans emplois du Royaume. Ce qui nous oblige par l'ordre de nostre Discours, de suiure le mouuement de sa gloire, & de faire voire qu'il a gardé cette mesme éleuation d'esprit dans le second estat de sa vie, & qu'il a porté le caractere prédominant de la force de son Genie aussi bien dans les affaires de l'Estat, qu'il l'auoit fait voir auec éclat dans les affaires de la Iustice.

Les grands & illustres Emplois que les Rois

donnent à leurs Sujets, quand ils se seruent de leur ministere, contribüent ce me semble à leur Grandeur en trois differentes manieres, qui sont comme trois rayons à leur gloire. Le premier se tire du costé des Princes qui leur donnent ces faueurs, & qui par le moyen de ce choix, impriment vn certain caractere d'honneur sur leurs noms & sur leurs personnes. Le second se prend du costé mesme des Sujets, qui reçoiuent ces emplois lors qu'ils s'en acquittent dignement, & qu'ils répondent par leur suffisance & par leur fidelité, aux choix & à l'attente de leurs Princes. Et le troisiéme resulte des succés de leur ministere, quand ils réüssissent auantageusement dans les Commissions qui leur sont données. Suiuons ce grand Ministre d'Estat dans les diuers endroits de sa vie politique; & voyons comment ces trois circonstances, où ces trois rayons de gloire se trouuent parfaitement réünis dans tous les emplois qu'il a eûs, & dans toutes les affaires qu'il a traitées.

Certes comme les Rois sont les principes agissans, & les distributeurs legitimes de la gloire de leurs Sujets, on peut dire que lors qu'ils se seruent de leur ministere dans les affaires de leur Estat, ils impriment sur leurs personnes vn certain caractere de grandeur qui les rend considerables; soit qu'ils agissent en ces occasions par les maximes de la Iustice, & qu'ils donnent les emplois comme des recompenses; n'est-ce pas vne grande marque du merite des Sujets, de receuoir ces témoignages publics de l'approbation & de l'estime des Princes? Soit qu'ils se gouuernent en cela par les loix de cette Sagesse vniuerselle, qui preside à la con-

duite de leurs Eſtats, ne faut-il pas aduoüer que ces choix ſi importans ſont comme des Declarations ſolemnelles de la ſuffiſance & de la capacité de ceux dont ils ſe ſeruent ? Il leur arriue à peu prés dans la politique comme aux vapeurs que le Soleil éleue de la terre dans la moyenne region de l'air. Il en compoſe des nuées, ſur leſquelles il imprime des images de ſa lumiere, & en fait à meſme temps les ſujets & les inſtrumens de ſa vertu, qui vont porter en diuers endroits l'efficacitez de ſes influences. C'eſt le nom que ſaint Auguſtin donne aux Apoſtres de IESVS-CHRIST, qui ont eſté les premiers Miniſtres de ſon Eſtat, les premiers Ambaſſadeurs de ſon Euangile. Aprés les auoir éleuez par les rayons de ſa grace, il imprime ſur eux le caractere de ſon authorité & de ſa juriſdiction, & puis les animant du vent du Saint Eſprit, il fait voler ces nuées viuantes dans tous les endroits de l'Vniuers, pour y porter les influences de ſon Sang & la gloire de ſon Nom : *Qui ſunt nubes Dei; Apoſtoli eius.* C'eſt ainſi à proportion que les Princes honorent leurs Sujets, quand ils ſe ſeruent de leur miniſtere : C'eſt à ces meſmes conditions que Monſieur SERVIEN a eſté choiſi par la juſtice & par la ſageſſe de nos Rois pour les grands Emplois de l'Eſtat, & qu'il a receu par ce moyen les differentes éleuations de leur authorité, & les impreſſions de leur puiſſance. Aprés auoir fait la Charge d'Intendant de la Iuſtice, Police & Finances, dans l'armée du Roy, qui portoit ſes Conqueſtes au delà des Alpes, il fut fait Secretaire d'Eſtat en l'année 1630. Incontinent aprés il fut renuoyé en Piedmont en qualité d'Ambaſſadeur extraordinai-

Auguſt. in Pſal. 95.

re de sa Majesté, pour y negocier la paix de l'Italie, & pour trauailler à l'acheuement & à l'execution du Traité qui auoit esté commencé à Ratisbone. Son retour en France fut trop glorieux pour n'attirer pas l'enuie, il demeure quelque temps éloigné de la Cour, pour prendre quelque interualle de repos, afin de se preparer à des Emplois plus considerables. Il est rappellé auec honneur, & enuoyé à Munster en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & de Plenipotentiaire de sa Majesté, 1643.
pour y traiter la Paix generale, conjointement auec Monsieur le Duc de Longueville & Monsieur le Comte d'Auaux. A son retour en France il vint prendre possession de la Dignité de Ministre d'Estat, dont les prouisions luy auoient esté enuoyées en Allemagne. Bien-tost apres il fut honoré du Cordon, & de la Charge de Chancelier & Commandeur des Ordres de sa Majesté. Enfin le Roy pour couronner ses Emplois, & l'attacher plus étroitement à sa Personne & à ses affaires, le fit Surintendant de ses Finances. Et nous pouuons dire en general, que pendant quelques années, il n'y a point eu de negociation importante à traiter au dedans, ou au dehors du Royaume, où ce grand Politique n'ait esté employé: Il n'y a point eu presque de Charge dans l'Estat où il n'ait esté éleué, & que le Roy a confié à sa fidelité ce qu'il y a de plus grand dans la puissance Royale, ses Finances, ses Conseils & ses Secrets particuliers, & ses Ambassades publiques. On peut comparer les Ministres d'Estat au sang que la Nature répand dans les veines du corps humain, qui sert aux vsages du cœur, & qui s'approche ou s'é-

loigne de cette partie principale & dominante de l'homme, ſuiuant les differens beſoins qu'elle a de ſa chaleur & de ſes eſprits. Voilà les inuiſibles reſſorts des diuers mouuemens de ce grand Miniſtre, qui tantoſt s'approche de la perſonne du Roy, pour demeurer attaché à ſes Conſeils & à l'adminiſtration de ſes Finances: & tantoſt s'éloigne de ſa preſence pour aller en des Païs étrangers, ſuiuant les differentes neceſſitez du cœur de l'Eſtat, & les diuers intereſts de ſon ſeruice.

En faut-il dauantage pour comprendre par ces principes, quoy qu'ils reſident hors de luy, la grandeur de ſa gloire & la meſure de ſon éleuation? On peut regarder ſes Emplois comme les effets de la Iuſtice du Prince, & comme des recompenſes du merite du Sujet; & quand nous ne le ſçaurions pas d'ailleurs, nous pourrions connoiſtre par l'ordre de ſes Charges & de ſes Dignitez, qu'il y eſt arriué par merite. Quand on void des felicitez precipitées, des perſonnes qui ſans paſſer par les degrez ordinaires des Charges ſubalternes, ſont éleuez tout à coup aux plus eminentes Dignitez, qu'on ne donne que comme des recompenſes des longs & importans ſeruices rendus à l'Eſtat; la ſoudaineté de ces éleuations les rend en quelque façon ſuſpectes, on les attribuë plutoſt à quelque coup étourdy de la Fortune, ou à vn aueuglement de la faueur, qu'au merite des Sujets ou à la Iuſtice des Princes. Mais vn homme qui s'éleue peu à peu, qui monte comme par degrez au faîte de la grandeur, montre viſiblement par l'ordre & par le progrés de ſes Dignitez qu'il les a toutes meritées. Tel a eſté le progrés de la gloire de Monſieur

Servien ; il n'a pas esté éleué tout à coup au comble de ces Charges eminentes, il y est monté par degrez, l'vn a seruy de disposition & de merite pour l'autre. Dans la Charge de Secretaire d'Estat il a merité d'estre employé dans les Ambassades; Dans les negociations qu'il a faites comme Ambassadeur, il a merité d'estre Ministre d'Estat; & dans la fonction de Ministre, il a merité d'estre fait Surintendant des Finances : & on peut dire de luy ce qu'vn grand Orateur disoit d'vn Prince: *Magistratus Magistratu, honor honore quæritur.* Où bien ce que Theodoric disoit de son Secretaire Cassiodore: *Non fragili fœlicitate prouectus, fortunæ ludo ad apicem fascium repentinis successibus euolauit.* Il n'est pas monté soudainement au comble des Dignitez par vn jeu ou par vn caprice de la Fortune, il a gardé l'ordre que la Nature prescrit, & que la Iustice demande; il y est allé par certains degrez, pour meriter l'vn par l'autre. Ce qui rend l'éleuation de Monsieur Servien d'autant plus considerable & son merite plus éclatant, que ceux qui en ont ordonné & conduit les mouuemens ont esté plus justes & plus equitables. Il a esté l'ouurage de deux de nos Rois, dont l'vn a porté la Iustice dans son Nom aussi bien que dans ses mœurs, & l'autre l'a receuë comme par heritage de son Pere, comme Saint Paulin disoit à vn autre occasion: *Quandam quasi Iustitiæ hæreditatem.* Mais jamais ils n'ont mieux merité ce nom ou cette gloire, que lors qu'ils ont fait celle de ce grand Ministre d'Estat, par les Emplois & par les Charges dont ils ont reconnu & recompensé sa fidelité.

Pline Paneg. Traian.

Cassiodor. lib. 1. Var. Ep. 4.

Paulin.

Mais ce n'a pas esté le merite seulement qui luy

a donné ces recompenses, la sagesse a presidé à ces choix ; si l'vne a reconnu son merite à l'égard des Emplois passez, l'autre a connu sa capacité & sa suffisance pour ceux qu'elle luy deuoit donner. Et c'est vne gloire particulier à Monsieur SERVIEN, d'auoir eu pour approbateurs de son esprit, & pour principes de son éleuation, les deux plus sages & plus excellens Ministres qui ayent jamais conduit cét Estat, & qui ayent secondé la sagesse de nos Rois par leurs lumieres. Ie veux dire ces deux Eminentissimes Cardinaux, plus eminents neantmoins par l'éminence de leurs merites, que par celle de leurs noms, de leurs dignitez ou de leurs ministeres, & qui seroient tous deux sans aucune comparaison, si le premier n'eut pas eu ce Successeur, & si le second n'eut pas eu cét exemple. Tout ce qu'on dira à la loüange de Monsieur le Cardinal de Richelieu, de la grandeur de son Genie, & de cét admirable discernement qu'il auoit des esprits, qui montroit l'éleuation dominante du sien, puis qu'il jugeoit si bien de ceux des autres. Tout ce qu'on publiera à l'auantage du premier Ministre, qui sous l'authorité du Roy gouuerne aujourd'huy si heureusement nostre Estat, & on en publiera de grandes choses : quand on parlera de la force extraordinaire de son esprit, & des lumieres admirables de sa prudence, & quand pour suppléer à l'impuissance de l'expression des paroles, on fera parler à sa gloire les victoires que la France a remportées par ses Conseils, les auantages qu'il luy a acquis par ses trauaux, le bon-heur que ses desseins luy preparent. Toutes les loüanges qu'on donnera à jamais à ces

deux Grands Hommes, seruiront par vne reflexion necessaire à la gloire de Monsieur SERVIEN, qui a merité leur estime : Ils feront eux-mesmes, pour ainsi parler, vne partie de son Eloge, comme il fera aussi de son costé vne partie de leur Panegyrique. Et quand nous ne verrions son image que dans ces Illustres Miroirs, nous jugerions de l'éleuation de son Genie par celle de ses Emplois : Il faut, dirions-nous, que son merite ait esté grand, puis qu'il a esté ainsi recompensé par les deux plus Iustes de nos Rois, & qu'il a esté tant estimé par les deux plus sages & plus éclairez de nos Ministres.

Mais il ne faut pas regarder ce Grand Homme seulement dans des miroirs, nous le deuons considerer en luy-mesme : Il ne faut pas mesurer sa grandeur par des éleuations qui sont hors de luy, mais par des qualitez qui luy sont propres ; & adjoûter comme vn second rayon à sa gloire, que s'il a eu de grands Emplois il s'en est acquité dignement, & qu'il a esté plus illustre pour auoir remply ces Dignitez, que pour les auoir receuës. C'est vn grand auantage à vn Sujet de receuoir ces recompenses de la Iustice, ou ces approbations de la sagesse de son Prince : Mais c'est quelque chose de plus grand de s'acquiter fidelement des obligations de ces Charges. Dans l'vn il reçoit la gloire comme objet, & dans l'autre il la produit comme principe : Dans le premier il a la lumiere comme les Estoiles, qui la reçoiuent d'ailleurs: Dans l'autre il la possede comme le Soleil, qui la tire de son fonds pour éclairer les objets estrangers, & pour se couronner soy-mesme des rayons

qui ſortent de luy. Mais quand ces deux rayons concourent dans vn meſme point, & que la fidelité & ſuffiſance du Sujet répond aux emplois que le Prince luy donne, il ſe fait, dit Caſſiodore, comme vne excellente harmonie, où le merite de la perſonne, & la grandeur de la Dignité ſe donnent des Eloges mutuels & des loüanges reciproques: *Bona merita ſplendidis Dignitatibus ſociata, alternis præconiis adiiuuantur:* Vous diriez que ce ſont comme deux Chœurs de Muſique qui ſe répondent l'vn à l'autre, les Emplois honorent la perſonne, & la perſonne honore les Emplois. On loüera vn homme pour auoir eu de grandes Charges: mais s'il s'en acquite dignement, on dira qu'il les a meritées deux fois: auant que les receuoir, & aprés les auoir receuës; & les merites ſubſequens confirmeront à meſme temps & redoubleront ſa premiere gloire. Il ne faut que parcourir les Emplois de Monſieur Servien, pour y trouuer ce concours ou cette fidele correſpondance, & pour voir qu'il a apporté à toutes les affaires d'Eſtat qu'il a euës entre les mains ces trois éleuations de lumiere, de courage, & de fidelité, auec leſquelles il auoit traité ſi excellemment les affaires de la Iuſtice.

Caſſiodor. lib. 5. var. Epiſt. 40.

Il a eu deux ſortes d'Emplois, les premiers au dedans du Royaume, les autres dans les Païs eſtrangers. Dans la briefueté du temps que je me ſuis preſcrit, mon diſcours auroit trop de peine & trop peu de loiſir, pour le ſuiure dans des endroits ſi éloignez; c'eſt pourquoy me reſeruant de vous parler de ce qu'il a fait dans les Païs eſtrangers, dont vous n'auez pas eſté les témoins, vous me ſoulagerez s'il vous plaiſt de l'autre partie de ce

trauail, puisque vous auez veu vous-mesme comment il s'est acquité des Emplois qu'il a eus dans le Royaume. Le Soleil, dit Philon le Iuif, n'a pas besoin d'Interprete, il s'explique assez par ses rayons, aux yeux de ceux qui le voyent. *Nec Sol, nec Luna opus habent Interprete.* Vous auez veu cet esprit éclairé agir dans le Ministere; vous l'auez oüy raisonner dans le Conseil; & vous sçauez auec quel soin & quelle fidelité il a trauaillé dans les Finances, pour trouuer ce temperamment si delicat & si difficile qui pût accorder les interests du Roy auec les interests des Peuples, & faire couler le sang necessaire au secours du cœur sans offenser ou blesser les autres membres de ce corps politique. Vous remarquerez seulement en passant qu'il ne faut pas juger de ces grands Emplois par les lumieres du peuple; que les affaires d'Estat sont, comme dit l'Escriture, des Mysteres qu'il faut regarder auec veneration: & qu'il n'y a que ceux qui entrent dans le Sanctuaire qui peuuent en sçauoir les secrets. On appelle communément les Conseils & les Finances, les nerfs de l'Estat. On ne void pas en eux-mesmes les nerfs qui remuent le corps humain, ils sont cachez sous les voiles de la peau & de la chair qui les couure: on les void seulement dans les mouuemens qu'ils font, dans la force & dans la vigueur qu'ils donnent aux membres. Il en est de mesme à proportion de l'administration des Finances, & des lumieres des Conseils, qui sont les nerfs des Corps politiques; on ne les void pas en eux-mesmes; mille voiles les dérobent à nos yeux; on ne les void que dans les mouuemens qu'ils font & dans les

Philo de Sacrificio Abel.

Iudith. 2.

effets qu'ils produiſent. Si on demande compte des Conſeils, & ſi on veut ſçauoir que ſont deuenües les Finances, qu'on les aillent chercher dans les victoires de la Flandre, on les trouuera dans les Baſtions de Mardik, & ſur les Remparts de Dumquerque.

Tandis que je me haſte de paſſer dans des Païs eſtrangers, pour voir comment ce grand Homme s'eſt acquité de ſes Negociations, & de ſes Ambaſſades, afin de rapporter à vos oreilles ce que vous n'auez pas veu de vos yeux. Certes la nature des affaires qu'il auoit à traiter demandoit ces trois éleuations de lumiere, de courage, de fidelité, qui ont regné generalement dans toute la conduite de ſa vie. Il auoit beſoin d'vne lumiere penetrante pour déméſler les intereſts des Princes, pour découurir les intrigues & les fineſſes des ennemis, qui auoient juſques alors remporté plus de victoires par la prudence du Cabinet, que par la force des armes. C'eſt auec ce flambeau à la main, qu'il trauerſe premierement les Alpes, qu'il paſſe dans la Holande, & qu'il va traiter à Munſter les plus importantes Negociations. Il parut en ce temps-là vn Eſcrit qui portoit pour titre, *La pronfondeur des deſſeins de l'Eſpagne*, que tout le monde attribua à Monſieur SERVIEN. En effet on y remarquoit le caractere de ſon eſprit, de ſon eloquence, de ſa politique. Les autres s'employent à découurir les autres dimenſions des deſſeins de cette Monarchie; leur hauteur dans la ſublimité de leurs pretentions; leur largeur dans l'eſtenduë des Eſtats qu'ils tâchent d'vnir à leur Couronne; ſa longueur dans la conſtance infatigable & eternelle de leurs

reſolutions. Mais la propre occupation du Genie de ce grand Miniſtre, a eſté de penetrer la profondeur de ces deſſeins, de découurir les ſecrets les plus cachez de leur politique, pour les diſſiper & pour les détruire. Ce qu'il a marqué dans cet Eſcrit, il l'a pratiqué dans ſes Ambaſſades, qu'il a traitées auec tant de lumiere, qu'il a fait auoüer à nos Alliez & à nos Ennemis, que ſi la France les ſurmonte dans les combats, elle ne leur cede pas dans la prudence, & qu'elle a eu dans ce ſeul Miniſtre dequoy combattre les adreſſes de leurs plus grands & plus raffinez politiques. Et ce d'autant plus vigoureuſement, qu'il a montré dans ces occaſions vn courage & vne fidelité encore plus grande & plus éleuée que la ſublimité de ſon eſprit. C'a eſté, comme j'ay marqué auparauant, la paſſion prédominante de ſa vie, de pourſuiure auec ardeur, & de ſouſtenir auec fermeté, tout ce qui regarde le ſeruice du Roy & la gloire de l'Eſtat; & il eſt ſans doute que s'il eut eu moins de fermeté & d'ardeur pour les intereſts de l'Eſtat ou du Roy, il eut receu plus d'approbations & de loüanges du Peuple. Mais rien n'a pû abbattre ſon courage, ny corrompre ſa fidelité, qu'il a toûjours gardée inuiolable, lors meſme que le malheur du temps, & l'exemple de tant de vertus chancellantes, pouuoit donner de plus dangereuſes tentations à la ſienne. C'eſt ainſi qu'il a trauaillé au dedans de l'Eſtat, & qu'il a traité dans des Païs eſtrangers ſes Negociations & ſes Ambaſſades, mais auec des ſuccés qui ont répondu à la dignité de ſes Emplois, & à la grandeur de ſes ſoins & de ſes peines, pour faire comme vn troiſiéme rayon à ſa gloire.

Car quoy que nous n'ayons entre nos mains que les Conſeils & les Deliberations des affaires, & que les euenemens dépendent de la Fortune, comme diſoit ce Philoſophe Payen, ou pour parler plus Chreſtiennement, de la prouidence de Dieu, qui donne quand il luy plaiſt ſa Benediction à nos trauaux, & qui ſe mocque quelquesfois de toute noſtre prudence. Il faut pourtant auoüer que lors que les ſuccés répondent à nos Emplois, outre la ſatisfaction que nous receuons de voir réuſſir nos peines, il ſe fait comme vne extenſion de gloire, qui ſert à couronner ces Emplois meſme, & les rendre plus éclatans. Ie ne prétens pas neantmoins pour ramaſſer les fruits ou les fleurs que noſtre grand Ambaſſadeur a recueilly de ſes Negociations, & l'accompagner dans tous ſes voyages. Ie ne dis rien de ſon Ambaſſade de Piedmont, quoy que tout le monde ſçache l'importance du Traité de Querarque, qui fut le premier coup d'eſſay de ſa Politique : où d'vn coſté il accorda les differens des Princes & des Eſtats intereſſez, & rendit par ce moyen la Paix à toute l'Italie : mais à meſme temps il gagna Pignerol à la France, & cette Place qui eut couſté beaucoup de combats, fut comme la conqueſte de ſa prudence. Ie ne m'arreſte pas à parler de ce qu'il fit en Holande, quoy qu'il y renouuellât les anciennes Alliances de la France auec les Eſtats, dont les principes nous ſont ſi glorieux, & les conſequences ſi auantageuſes. Il y a long-temps que la gloire appelle mon diſcours du coſté de l'Allemagne, & me ſollicite de le ſuiure à Munſter. C'eſt là le grand Theatre de ſes Emplois, c'eſt là où tous les yeux

de l'Europe sont tournez sur luy, pour voir comment il se comporte dans vne Negociation où elle est toute interessée, & où nous deuons porter nos pensées pour y voir les succés & les fruits qu'elle en va recueillir, quelques ombres dont l'enuie ou la malice ait voulu obscurcir son éclat. Il auoit deux grandes affaires à traiter, comme Ambassadeur & Plenipotentiaire. L'vne estoit la Paix generale entre les deux Couronnes : L'autre la Paix particuliere de l'Allemagne, l'vnion des membres qui composent l'Empire en ce Païs. La premiere estoit la fin principale de cette Ambassade ; l'autre le moyen pour y arriuer. Il va auec ces deux branches d'oliue à la bouche, comme cette colombe qui vole sur les eaux apres le deluge, pour tarir ces inondations de larmes & de sang que la guerre auoit causée. Il demeure cinq ans à Munster, trauaillant incessamment à ces deux ouurages. Quel fut le succés de ses trauaux? Il fit la paix particuliere de l'Empire ? & pour montrer que ce succés luy appartient, il la conclud heureusement apres le départ des autres Plenipotentiaires. S'il en partagea les premieres dispositions auec eux, il eut apres tout seul la gloire & la satisfaction de l'auoir acheuée. Mais ne croyez pas que cette paix qui se conclud en Allemagne, regarde l'Allemagne seulement, elle porte vne auantageuse reflexion pour le bien & pour la gloire de la France. Ces Oliues ont esté les semences de nos Lauriers ; & les victoires que nos Generaux ont remportées en Flandre, sont les fruits de cette paix, que la politique de ce Ministre auoit traitée à Munster. Pourquoy cela ? Parce

que ç'a eſté vn traité d'vnion & de diuiſion tout enſemble. Il a vny l'Allemagne auec elle-meſme: mais à meſme temps il a ſeparé les forces du Septentrion des intereſts de l'Eſpagne, & laiſſant nos Ennemis tous ſeuls, il nous a donné le moyen de les vaincre.

C'eſt icy où je ſouhaitterois auec paſſion de pouuoir adjoûter aux autres loüanges de Monſieur SERVIEN, la gloire d'auoir fait la Paix generale, qui eſtoit le grand ſujet de ſa Negociation, & la fin principale de ſon Ambaſſade. Et certes il employa tous ſes ſoins & tous ſes trauaux pour reüſſir dans ce traité general, comme il auoit reüſſi dans cette autre paix particuliere. Mais helas! il eut ſujet de ſe plaindre auec nous, & de dire auec le Prophete? Que le fruit de l'oliue a manqué, & qu'il a trompé ſes trauaux, ſes ſouhaits & ſes eſperances: *Mentietur opus oliuæ.* Vn Iardinier plante vn oliuier de ſa main, il le cultiue auec ſoin, il l'arroſe de ſes ſueurs; cependant quand il eſt ſur le point d'en recueillir les fruits, voila vn orage inopiné, vne ſecrete malignité des Aſtres qui trompe ſon attente, & qui rend toutes ſes peines inutiles: *Mentietur opus oliuæ.* C'eſt à ces fâcheuſes conditions que noſtre Ambaſſadeur de la Paix a cultiué pendant cinq ans cét oliuier, qui promettoit tant de douceurs & de bonheur à l'Europe. Mais au moment qu'il s'attend d'en recueillir les fruits, voicy vn orage. Quel orage! quelle maligne vapeur a formé cette tempeſte? De quel coſté a ſouflé ce vent malheureux qui a fait mentir l'ouurage de l'oliue? *Mentietur opus oliuæ.* Il proteſta en mourant, c'eſt à dire en vn temps où il n'auoit

Habac. 3.

pas interest de dissimuler vne verité si importante, en vn temps où il alloit rendre compte deuant le Tribunal de Dieu de ses Negociations & de ses Ambassades ; il protesta, dis-je, appellant son Iuge à témoin, qu'il n'auoit pas tenu à luy que la paix n'eut esté faite. Ce n'est pas assez ; on pourroit interpreter son témoignage, & dire qu'il n'a pas tenu à luy, comme personne particuliere, & comme agissant par son propre mouuement ; mais qu'il a tenu à luy comme Ambassadeur, & comme Executeur des ordres superieurs : Il passe plus auant & asseure auec les mesmes sermens, qu'il n'a pas tenu à la France que ce Traité n'ait reüssi : Mais que les intrigues de nos Ennemis mirent des oppositions secretes à la Paix, lors qu'ils sembloient apparemment la souhaiter dauantage : *Mentietur opus oliuæ.*

Suppléons aux dernieres paroles de ce Mourant, & disons, que le malheur vient d'vne cause plus éloignée ; il n'a pas tenu à la France que nous n'ayons eu la paix, & il a tenu à la France. Il n'a pas tenu à la France comme Politique, comme animée de l'esprit du Roy, & des bonnes intentions de ses Ministres : Mais il a tenu à la France comme coupable ; comme portant sur elle les pechez de ses Enfans. Voilà les causes qui ont irrité la Iustice de Dieu, qui ont empesché la Paix, & qui ont trompé le fruit de l'oliue. *Mentietur opus oliuæ.* Comme il y a vne certaine mesure de pechez que Dieu attend pour enuoyer des fleaux publics, & pour allumer les feux des guerres afin de châtier les Peuples en sa fureur ; il y a aussi vn certain comble de penitences, de satisfactions & de

larmes ; qu'il demande pour faire ceſſer ces maux, & pour éteindre ſes flâmes. Nous auions remply le comble de nos pechez ; nous auions enuoyé aſſez de vapeurs vers le Ciel pour former la matiere de ce foudre : mais il manquoit quelque choſe à la meſure de nos penitences, que Dieu attendoit pour nous accorder la Paix, c'eſt pourquoy il la differée. Ou bien diſons encore que la miſericorde s'eſt jointe auec la Iuſtice pour faire ce retardement : comme dans le ſentiment de la Theologie elle a differé ſi long-temps l'Incarnation du Verbe, qui deuoit porter la paix au monde ; pour faire ſentir aux hommes la neceſſité de ce remede, & afin que l'attente de ce bien le rendit aprés plus conſiderable à leurs eſprits, & excitât dauantage leurs reconnoiſſances. Ainſi cette meſme Bonté a differé pour quelque temps la Paix qu'elle nous prepare, afin que ce retardement nous en faſſe connoiſtre la neceſſité & eſtimer la grace. Mais ne croyons pas que le defaut de ce ſuccés diminuë pour cela la gloire de ce Miniſtre. Car outre qu'il ne faut pas meſurer ſes trauaux ou ſa prudence par les euenemens, il a cét auantage dans ce grand Employ d'auoir trauaillé fidelement à la Paix, d'auoir mis des diſpoſitions qui reüſſiront vn jour au bonheur & à la gloire de la France, & de pouuoir mourir à proportion comme Moyſe mourut ſur la montagne de Nebo.

Aprés que ce grand Miniſtre de l'Eſtat de Dieu, eut employé beaucoup de ſoins & de trauaux pour conduire le peuple d'Iſraël dans la terre promiſe ; il fut contraint par les ordres de la Prouidence de mourir à la veuë de ces bien-heureuſes Prouinces

ſur l'éminence de cette montagne, d'où il pouuoit jetter les yeux ſur ce lieu qu'il auoit tant ſouhaité; vous le verrez Moyſe, mais vous n'y entrerez pas : *Videbis eam oculis tuis, & non tranſibis ad illam :* Il eut neantmoins ces deux ſatisfactions en mourant. La premiere, qu'il auoit fait tout ce qu'il auoit pû pour y entrer & pour y conduire le peuple : L'autre, qu'il eſperoit de la bonté de Dieu, que le peuple entreroit aprés ſa mort, là où il ne pouuoit pas entrer luy-meſme, & qu'il receuroit vn jour ce fruit de ſes trauaux & de ſa conduite. C'eſt preſque à de ſemblables conditions que ce Miniſtre de noſtre Eſtat meurt ſur l'éminence de cette montagne voiſine de Paris ; aprés auoir tant trauaillé pour la Paix. Il la void enfin comme proche, mais il n'en jouïra pas, il mourra à la veuë de cette terre de bonheur, mais il n'y entrera pas luy-meſme : *Videbis eam oculis tuis, & non tranſibis ad illam* : Il aura neantmoins cette double conſolation en mourant : La premiere, qu'il a employé ſes ſoins & ſes trauaux pour la procurer à la France : L'autre, qu'il a mis des grandes diſpoſitions pour cét Ouurage, qui reuſſiront bien-toſt ; & qu'en quelque temps que la Paix arriue il y aura vne glorieuſe part, & qu'on viendra porter quelques branches de ces Oliues à ſon Tombeau, pour les joindre à ſes Cyprés, afin de couronner ſa memoire. C'eſt le fruit qu'il recueille en mourant pour auoir trauaillé à la Paix des hommes, tandis que d'vn autre coſté il trauaille à faire ſa paix auec Dieu, & qu'aprés auoir traité ſi excellemment les affaires de la Iuſtice & de l'Eſtat, il va traiter auec la meſme éleuation d'eſprit les affaires de ſa con-

Deuter. 3.

ſcience. Ce qui fait le dernier, mais le principal vſage de ſes lumieres & de ſes conſeils, pour monſtrer qu'ils viennent de Dieu, pour le ramener à Dieu meſme. *Meum eſt conſilium.*

III. PART. Et ce n'eſt pas offenſer l'humilité de noſtre Religion, de porter cette ſublimité de Genie, & cette éleuation d'eſprit aux affaires de la conſcience; puiſque l'Eſtat du Chreſtien eſt par luy-meſme vne éleuation au deſſus de la nature de l'homme. Il faut appliquer la connoiſſance & la lumiere de l'eſprit pour penetrer les veritez de la Foy, les maximes de la Morale, les obligations & les motifs des Vertus, afin de les pratiquer toutes entieres, & auec l'eſprit qu'elles demandent. Mais il faut auoir vne grande generoſité de courage pour vaincre les difficultez, que la foibleſſe de la nature, ou la force des paſſions oppoſent à la pratique de l'Euangile. Et nous pouuons dire de toutes les vertus Chreſtiennes ce que S. Auguſtin a dit de la Foy, que c'eſt la vigueur des grands Eſprits, & qu'il n'y a rien de plus fort, ny de plus éleué qu'vn Chrêtien, qui croid les veritez de la Foy, & qui vit conformément à ſa créance : *Magnarum vigor mentium.* Ie ſçay bien que c'eſt la puiſſante impreſſion de la grace qui fait ces éleuations, mais il faut auoüer que la grandeur naturelle de l'eſprit contribuë en quelque façon à cet ouurage, non pas pour meriter ce principe ſurnaturel, mais pour en ſeconder les mouuemens. La raiſon ſe prend d'vn ſecret admirable de la Prouidence ſurnaturelle de Dieu, que quelques Theologiens appellent, *Ars inſitionis*, l'Art d'anter la grace ſur la nature. La branche que le Iardinier ante ſur vn tronc ſauua-

ge ne détruit pas ſa vertu, elle la corrige ſeulement par la ſienne, & l'éleue à vn meilleur eſtat: tellement que les fruits qui naiſſent de ce mélange, ne portent pas ſeulement les qualitez de la branche qni a eſté antée ſur le tronc, mais ils retiennent quelque choſe de la fecondité du tronc, qui a eſté éleué par la vertu prédominante de la branche. Voilà le ſecret de la grace ; elle ante l'eſprit de IESVS-CHRIST ſur l'eſprit du Chreſtien qui eſt corrigé, & éleué par cet admirable mélange: & les vertus qui ſont les fruits de ce mariage, tiennent à la verité ce qu'elles ont de plus excellent de l'eſprit victorieux de Dieu ; mais elles portent toûjours quelque caractere des qualitez de l'eſprit de l'homme. Ainſi les vertus dans les eſprits qui ſont naturellement timides, ont ordinairement quelque choſe de craintif ; dans les eſprits rigoureux, elles ont quelque choſe de ſeuere: dans les eſprits mélancoliques, elles ſont triſtes: mais dans les eſprits forts, courageux, éleuez, elles ſont éleuées, fortes, courageuſes, & ſe reſſentent ordinairement du principe qui les produit ; quoy que la grace agiſſante extraordinairement puiſſe changer ces loix, & faire quelquefois des impreſſions de ſainteté toutes contraires à la nature & aux qualitez de l'eſprit où elle les applique. C'eſt ce mélange de la grace auec la nature qui a paru dans celuy dont nous honorons la memoire, pour faire d'vn Grand Homme de Iuſtice, & d'vn excellent Homme d'Eſtat, vn Homme excellemment Chreſtien. Il auoit, comme j'ay dit, vn eſprit naturellement fort éleué ; qu'a-t'il fait ? Il a apporté cette force & cette éleuation aux affai-

res de ſa conſcience, il a marqué de ce caractere prédominant les vertus du Chriſtianiſme, qu'il a pratiquées à la verité dans les autres états de ſa vie, mais particulierement à la mort, qui eſt le grand coup du Chreſtien, & qui a eſté la plus importante de ſes Negociations, comme elle a eſté la derniere.

Il me ſemble que l'eſprit du Chreſtien a trois éleuations principales au deſſus de la mort. Il la voit auec courage, il la preuient auec prudence, il la reçoit auec reſignation: c'eſt par ces trois operations qu'il change en quelque façon la nature de la mort, & qu'il triomphe de ſa puiſſance. La préuoyance courageuſe de la mort triomphe de ſes craintes: la preparation prudente de ſes dangers; & la reſignation ſoûmiſe aux ordres de Dieu, des horreurs qui accompagnent ce dernier moment. Aprés auoir vû Monſieur Servien ſur les Tribunaux, dans les Conſeils, dans les Ambaſſades, entrons dans la chambre où il va mourir, pour voir la derniere action de ſa vie, & comment il void venir la mort auec courage, qu'il s'y prepare auec prudence, & qu'il la reçoit auec reſignation.

Ce qu'il y a de plus redoutable dans la mort, n'eſt pas la neceſſité de la ſouffrir; mais la neceſſité de la préuoir, & de la craindre. Ce qui la precede eſt plus terrible, que ce qui l'accompagne, & ſes douleurs ſont moins dangereuſes que ſes allarmes. La raiſon en eſt, parce que ces apprehenſions, quand elles ſont trop violentes, troublent la raiſon des mourans, elles abbattent leur courage, & les empeſchent de ſe preparer à la mort, auec la tranquillité d'eſprit neceſſaire pour la vaincre.

Il

Il est vray que Dieu nous a donné la préuoyance & la crainte de la mort, soit celle que nous auons naturellement entant qu'hommes, soit celle que nous conceuons comme Chrestiens par les lumieres de la Foy, qui nous donnent de plus grandes allarmes. Il nous a, dis-je, donné ces sentimens pour seruir à nostre salut, pour en faire les matieres de nos resolutions, & les motifs de nostre prudence. Mais nous peruertissons l'vsage de ce moyen, quand nous donnons par nos lâchetez vn trop grand empire à nos craintes; ces armes qui nous auoient esté données pour la surmonter, luy seruent pour nous abbattre. Que fait l'esprit du Christianisme dans cette importante occasion? il inspire à vn homme mourant vne certaine fermeté, vne vigueur de courage, qui n'a rien de la fierté des Philosophes, ny de l'impetuosité des Soldats : mais qui luy fait regarder la mort auec des yeux differens, dont l'vn void toutes les raisons qu'il y a de la craindre, & l'autre considere celles qui la peuuent adoucir : *Hac cogitet Christianus, vt totam mortis possit despicere & calcare formidinem,* dit saint Pierre Chrysologue : Si vous regardez la mort toute seule, elle vous donnera des allarmes dangereuses à vostre salut. C'est vn moment que nous pouuons appeller comme l'orison du temps & de l'eternité : d'vn costé elle finit les affaires du temps, & de l'autre elle commence la durée d'vne eternité dont l'éuenement est incertain, & dont ce fatal moment va decider le sort. Quoy de plus terrible pour vn homme? Quoy de plus effroyable pour vn Chrestien? Mais, *Hac cogitet Christianus,* qu'il vse de sa raison & de sa foy, pour joindre

Chrys. sol. serm. 118.

dans ſon eſprit auec les ſujets qu'il a de craindre, les motifs qu'il a d'eſperer, pour vaincre ainſi toutes les craintes de la mort, non pas à demy ſeulement : mais auec vne victoire toute entiere,
Eccli. 48. *Vt totam poſſit mortis calcare formidinem.*

C'eſt auec cette éleuation & cette generoſité d'eſprit, que noſtre Illuſtre Mourant void approcher la mort, & que nous pouuons luy appliquer ce que l'Eſcriture dit d'vn Grand Homme dans vne ſemblable occaſion, quoy que d'vne maniere
Ecl. 48. vn peu differente : *Spiritu magno vidit vltima* : Il regarda ce dernier moment, qui fait trembler les plus aſſeurez, auec vne grandeur de courage extraordinaire, & qui montroit bien que la force de la grace ſe ſeruoit de celle de ſon eſprit pour cette derniere victoire. Cette longue maladie que Dieu luy enuoya quelque temps auant ſa mort, contribua beaucoup à cette excellente diſpoſition: Soit parce que mourant ainſi peu à peu, il eut la commodité de vaincre la mort par parties ; quand elle arriua effectiuement, il n'eut qu'à combatre des reſtes d'vn ennemy ſouuant vaincu, & qui ne l'attaquoit plus qu'auec vne partie de ſes forces. Soit parce que voyant ſi ſouuent la mort dans les langueurs, & dans les longueurs de ſa maladie, il eut le loiſir d'appriuoiſer ſon imagination, & ne s'étonner pas de ſon viſage : ſoit parce que ces aduertiſſemens luy donnoient le temps & le moyen d'affermir ſon eſprit & ſon courage, & d'appliquer les lumieres de ſa foy & de ſon eſperance, pour combattre la mort qu'il auoit toûjours deuant ſes yeux, & pour répondre à toutes ſes craintes. Il me ſemble voir l'image du combat de Dauid

auec Goliath. Ce Geant ne ſe jette pas ſur luy auec vne inpetuoſité impreueuë, il ne ſe preſente pas meſme ſoudainement à ſes yeux ; la grandeur épouuantable de ce monſtre eut pû ſurprendre & étonner ce petit Berger. Mais il commence à paroiſtre de loin, il s'approche lentement, il ſe laiſſe voir tout entier, il donne à Dauid le loiſir de le conſiderer, d'appriuoiſer ſes yeux & ſon imagination à voir la grandeur de ſon ennemy, pour ne le craindre pas quand il s'approche. Il ménage cette occaſion, il aſſeure ſon courage, il prend ſes meſures, il aſſene ſon coup & le jette par terre : Ah quel auantage à Monſieur SERVIEN, & quel coup de Prouidence pour ſon ſalut, de n'eſtre pas ſurpris par la mort, de la voir venir comme de loin lentement, & peu à peu, d'auoir tout le temps & tout le loiſir de la conſiderer, & de meſurer ſes coups pour la frapper au front, c'eſt à dire, pour vaincre les allarmes qui la precedent? Mais helas, qu'il ménagea bien ces momens! puis qu'il ſe ſeruit de cette maladie pour préuoir la mort auec courage, & pour ſe preparer auec prudence à cette derniere action.

Voicy le grand coup de la prudence Chreſtienne, ſans lequel je diray d'abord à tous les Sages du Monde, que toute leur ſageſſe c'eſt vne folie, & toute leur politique vne illuſion ; ſi aprés auoir traité ſi prudemment les autres affaires de leur vie, ils n'employent pas leurs lumieres pour ſe preparer à la mort, qui eſt la plus importante de leurs affaires. Car quoy que la bonne mort ſoit vn pur effet de la miſericorde de Dieu, que nous ne pouuons pas meriter dignement & infailliblement par

nos bonnes œuures ; il est vray pourtant que l'Euangile attribuë l'execution de cette faueur non seulement à la grace de Dieu, mais encore à la prudence de l'homme, comme animée des lumieres du S. Esprit: Et les mesmes Oracles qui nous auertissent de prier pour obtenir cette grace, nous instruisent qu'il faut veiller pour ménager cette occasion. *Vigilate & orate.* Comment cela ? Dieu nous met entre les mains le temps de nostre vie, & les tresors de sa grace, afin que nous conduisions auec tant de prudence & de soin, ces deux differens auantages sous les ordres de sa Prouidence, & par les mouuemens de sa bonté, que le dernier moment de nos vies se rencontre auec la possession de son amitié ; & que nous puissions trouuer dans cette alliance de la grace auec la mort, le point decisif de nostre predestination.

Marc. 13.

C'est par ce principe de prudence, mais d'vne prudence Chrestienne, & éclairée des lumieres de la Foy, que ce Grand Homme voyant approcher la mort, se prepare à cette derniere heure. Et comme on garde communément à la mort les inclinations & les habitudes de la vie ; ayant accoûtumé son esprit aux Traitez & aux Negociations auec les hommes, il voulut traiter sa paix auec Dieu, & faire comme vne espece de Negociation auec sa misericorde. C'est à dire qu'il apporta à cette derniere action le mesme caractere d'esprit qui auoit paru dans tous les autres Estats de sa vie, & qu'il se prepara à la mort auec toutes les précautions & tous les actes de prudence que demandoit d'vn Chrestien vne affaire si importante. Ie ne le louë pas neantmoins d'auoir receu les Sacremens ne-

cessaires à ce combat ; ce seroit vn crime qui effaceroit toutes les autres parties de sa gloire s'il ne l'auoit pas fait;mais ce que j'ay appris de ses Confesseurs, & de ceux qui ont esté presens aux derniers momens de sa vie, c'est qu'il receut ces derniers moyens de son salut d'vne maniere excellemment Chrestienne ; il se confessa deux fois generalement de tous les pechez de sa vie. Premierement à celuy qui representoit son Pasteur, pour montrer qu'il vouloit mourir non seulement dans la communion de l'Eglise, mais encore dans l'obseruation de ses loix & de sa conduite : Et puis à vn deuot & sçauant Religieux, qu'il auoit pris pour le Directeur de sa conscience, & pour le Pilote de son vaisseau dans cette derniere tempeste ; à qui il se confessa depuis tous les jours de sa derniere maladie. Ce qui pourroit passer pour vne superstition scrupuleuse & foible dans vn esprit moins fort que le sien;c'est dans celuy-cy vn acte de prudence Chrestienne : ces Sacremens reïterez, ces diuerses applications de la penitence, marquent euidemment qu'il veut asseurer son salut, & rendre autant qu'il peut ses preparations à la mort moralement infaillibles.

Ce qu'il montra encore plus visiblement par vn second acte de sa prudence & de sa pieté, que je dois produire en ce discours, non seulement pour sa gloire;mais encore pour nostre instruction. C'est que lors qu'il fut question de regler le dernier estat de sa conscience, & de mettre ordre aux affaires de son salut, qui pouuoient auoir quelque raport auec celles qu'il auoit maniées dans ses differens emplois ; il prit les moyens les plus asseu-

rez, les plus forts, & les plus infailibles. Il ne ſe contente pas des lumieres de ſon eſprit, quoy qu'il fut tres-éclairé, ny des reſolutions de ſon Confeſſeur, quoy qu'il fut tres-habile homme. Il fait mettre les difficultez qu'il pouuoit auoir par écrit, il veut qu'on conſulte ſur ces poinćts les plus ſçauans Docteurs de la Sorbonne, auec vne diſpoſition d'eſprit de ſuiure aueuglément leurs aduis, de regler ſa conſcience par leurs deciſions, & d'executer fidelement tous les Arreſts qu'ils prononceroient dans ce jugement. Ah que cet acte de prudence eſt Chreſtien! Qu'il eſt éleué, mais qu'il eſt rare! Voila le malheur ordinaire des Grands, ils meurent preſque tous dans les irreſolutions, & dans les doutes. Comme d'vn coſté ils ont manié de grandes affaires pendant leur vie: & que d'ailleurs ils ont de grands attachemens aux biens du monde, qui leur reſtent entre les mains; quand il faut rendre compte à Dieu de toutes ces negociations, qui peut-eſtre ne ſont pas toutes innocentes; & quand pour ſe preparer à la mort il faut qu'ils reglent leur conſcience. O Dieu, qu'il faſche à ces eſprits intereſſez de venir à cette derniere diſcution, dont ils apprehendent l'éclairciſſement: Ils ont de la peine à s'informer de leurs obligations, de peur de ſe voir contraints de les ſuiure. Et que font-ils? ce que dit ſaint Gregoire le Grand: *Non de remediis, ſed de ſolatiis cogitant*: ils cherchent des adouciſſemens à leur mal, & non pas de veritables remedes, vn Confeſſeur qui les diſpenſe de la reſtitution, & qui change de grandes obligations en de petites aumoſnes: ils prennent la

Confession, non pas pour vn remede à leur peché, mais pour vn lenitif qui adoucisse vn peu les remords de leur conscience. Cependant ils n'en asseurent jamais pleinement les irresolutions, ils meurent auec mille doutes, qui font l'incertitude de leur penitence, & l'incertitude de leur derniere penitence celle de leur predestination. Mais ce Grand Homme a trop de prudence pour hazarder vne affaire si importante sur des irresolutions & des doutes, il regle les affaires de sa conscience par les principes les plus asseurez, quoy qu'ils soient les plus difficiles : Il cherche tous les éclaircissemens qu'il peut, il les suit, il les execute. Quel témoignage plus grand pouuoit-il donner de sa prudence, & du soin qu'il auoit de se preparer à la mort auec le veritable esprit du Christianisme ?

Témoin encore cette pieté exemplaire auec laquelle il receut les derniers Sacremens de l'Eglise, que nous pouuons appeller la consommation du Chrestien. Comme on obserue toutes les actions des hommes lors qu'ils meurent, il fut remarqué qu'il versa des larmes quand il receut le Viatique. Si les dernieres paroles des mourans sont considerables, il me semble que les larmes ne le sont pas moins ; je fais autant de reflexion sur le testament des yeux qui pleurent, que sur celuy de la langue qui parle pour la derniere fois. Ie ne serois pas surpris de voir pleurer à la mort des yeux que la foiblesse de l'âge ou la tendresse du sexe rendroit faciles aux larmes : On pourroit les attribuer aux allarmes de la mort, à la douleur que le cœur ressent de quitter la vie : mais de voir vn grand Esprit,

vn cœur qui n'eſtoit pas naturellement trop tendre, vn homme qui auoit toûjours témoigné tant de fermeté & de courage, vn Ambaſſadeur, vn Miniſtre d'Eſtat, deſcendre de cette éleuation, relâcher de cette ſeuerité, & ramolir ſon cœur juſques aux larmes : Il eſt euident qu'elles coulent dans cette occaſion d'vne plus haute ſource que celle de la Nature, & qu'elles ſont, comme dit ſaint Auguſtin, le ſang d'vn cœur bleſſé par les ſentimens d'vne veritable penitence. Mais voyez comment ſa prudence ménage ces derniers témoignages de ſa douleur, & comment elle ſe ſert de ces larmes, qui ſemblent ſi foibles & ſi inutiles par elles-meſmes. Il en fait les moyens de ſes dernieres Negociations, & pour ainſi dire, les Ambaſſadeurs de ſa paix auec Dieu : ſuiuant l'auis que S. Cyprien donnoit aux premiers Chrêtiens, pour les exhorter à la penitence : *Mittant Legatos pro ſuis doloribus lacrymas.* Vous voulez traitter la paix auec Dieu, enuoyez vos ſoûpirs vers le Ciel, faites de vos larmes des Ambaſſadeurs, qui aillent appaiſer ſa Iuſtice. Allez mes ſoûpirs, diſoit ce Chreſtien mourant, allez mes larmes, vous preſenter de la part de mon cœur, deuant le Tribunal de mon Dieu, pour traiter ma paix auec ſa Iuſtice, & pour obtenir de ſa Bonté la grace d'vne bonne mort, que je ne puis pas eſperer par moy-meſme.

Cypr. ep. 31.

Et certes il parut aſſez viſiblement que cette Ambaſſade de ſes larmes auoit heureuſement réüſſi, & qu'elles auoient obtenu ce qu'il auoit demandé par elles : puis qu'aprés auoir veu la mort auec courage, apres s'eſtre preparé auec

prudence, il la reçoit enfin auec resignation. Nous ne sçauons pas ce qui se passa entre Dieu & ce Mourant dans cette derniere action de sa vie : mais tous ceux qui en furent les témoins, témoignent qu'il donna toutes les marques d'vne ame parfaitement soûmise aux ordres de la prouidence de Dieu, qu'il accepta la mort non seulement auec resignation, mais auec des sentimens de penitence; & que prenant sa vie entre ses mains, il l'offrit en Sacrifice d'expiation, pour suppléer par ces dernieres souffrances, à ce qui pouuoit manquer à l'expiation de ses pechez. Apres auoir leué les mains pour donner la benediction à Messieurs ses Enfans, apres auoir employé ce peu qui luy restoit de voix, pour leur recommander l'vnion entre-eux & la fidelité enuers le Roy; montrant bien que c'estoit la passion prédominante de son cœur, & qui mouroit en luy la derniere, il n'a plus d'autre vsage de ses mains que pour les leuer vers le Ciel; ny d'autre employ de sa parole, que pour prononcer les sacrez Noms de IESVS & de MARIE, qu'il appose comme le dernier Sceau à tant d'Oracles qu'il a prononcez. Et nous pouuons luy appliquer ce que dit S. Gregoire de Nazianze de sainte Gorgonie sa sœur, parlant des dernieres paroles qu'elle prononça en mourant, qui furent celles du Prophete : ***In pace in idipsum dormiam & requiescam*** : Ie reposeray dans la paix de mon Dieu. Cet eloquent Docteur adjoûte : ***Hac Psalmodia conjunctumque cum discessu Epitaphium fuit.*** Voila le dernier Hymne qu'elle chanta, voila l'Epitaphe qu'on doit grauer sur son sepulchre. Disons pareillement que

Greg. Naz. orat. 11. in laud. fun. Gorg.

les dernieres paroles de Monsieur SERVIEN mourant, doiuent faire son Epitaphe, qu'on graue à la bonne heure sur son Tombeau, ses Charges & ses Emplois, ses Negociations & ses Ambassades: mais qu'on y adjoûte cette inscription, qui couronnera toutes les autres : Qu'ayant vécu comme vn Grand Homme de Iustice, comme vn excellent Homme d'Estat, il est mort comme vn bon Chrêtien : Qu'on y dresse enfin l'image de la Prouidence & de la Sagesse de Dieu, qui montrant du doigt ce Tombeau, redise les paroles de mon Texte, *Meum est Concilium & Æquitas, &c.* C'est à moy qu'appartiennent ces lumieres, qui ont paru pendant sa vie, dont je me suis seruy pour le conduire dans les voyes du salut, & dont je renferme l'éclat dans l'obscurité de ce Sepulchre.

Mais auant que fermer ce Tombeau, il faut que je vous produise son Image, & qu'auant que commencer ce silence eternel, il reprenne luy-mesme sa voix, pour vous dire deux ou trois mots par ma bouche. Il employe pour son dernier Adieu les paroles du plus Sage des hommes : *Memor esto judi-* Eccl.
cii mei, sic enim & tuum erit : Souuenez-vous de 38.
mon Iugement, le vostre sera de mesme. Il parle de trois Iugemens : Le premier, que Dieu a fait sur luy : Le second, qu'il a fait en luy ; Le troisiéme qu'il a fait pour luy-mesme. Voyez ces trois jugemens sur ce Tombeau, & faites-en l'application à vous-mesmes.

Le Iugement que Dieu a fait sur luy, c'est qu'aprés vne vie si éclatante, il l'a fait mourir ; aprés auoir fait paroistre les lumieres de sa Prudence, de ses Conseils, il a éclypsé tous ses flambeaux dans

les ombres de la mort, & dans les tenebres d'vn ſepulchre; c'eſt là où vont aboutir tous çes grands Emplois; voila le terme de ſes Ambaſſades. Voſtre Iugement ſera de meſme : *Sic & tuum erit.* Voyez ce qui reſte de ce Grand Homme, ſon Corps qui a ſeruy d'inſtrument à des actions ſi glorieuſes, eſt renfermé dans vne biere, & tandis que ſon Nom ſe répandra au dedans & au dehors du Royaume, ſes cendres ſeront cachées dans vn Tombeau, où de toutes ſes grandes poſſeſſions, il n'aura que quatre ou cinq pieds de terre : Et ſon Ame cependant a eſté conduite deuant le Tribunal de Dieu, pour y rendre compte de ſes actions, qui nous paroiſſent ſi éclatantes : *Sic & tuum erit.* Nous ſommes nez à meſmes conditions. Nous auons tous eſté condamnez à la mort, l'Arreſt qui a eſté executé contre luy, a eſté prononcé contre nous-meſmes. *Ego dixi Dii eſtis & filii Excelſi omnes, vos autem ſicut homines moriemini.* Quand je vois les Iuges ſur les Tribunaux, & les hommes d'Eſtat dans les affaires, je leur dis; Vous eſtes comme des Dieux, vous auez les marques de ſa Puiſſance : Mais apres tous ces grands Emplois, vous mourrez comme des hommes, vous paroiſtrez deuant Dieu comme pecheurs : Ah, faut-il que des hommes mortels en eux-meſmes, ſoient immortels dans leur peché ! faut-il qu'ils conçoiuent des deſſeins inſolens contre Dieu ſur le bord d'vn Tombeau, ou au pied du Tribunal de leur Iuge ! Pſal. 81

Le Iugement que Dieu a fait dans ce Grand Homme, ou que la Grace a imprimé dans ſon eſprit, eſt le Iugement qu'il a porté luy-meſme en mourant de toutes les choſes du monde : *Sic &*

tuum erit. Le voſtre, nous dit-il, ſera de meſme. Souffrez, Grand Eſprit, que nous conſultions pour la derniere fois vos Oracles, & que nous nous ſeruions de vos Iugemens. Qu'auez-vous jugé à la mort de toutes les choſes de la vie, de ces Pompes, de ces Grandeurs, de ces Negociations, de ces Finances? Mais qu'auez-vous penſé de l'Euangile, de la Sainteté, de l'Eternité? Qu'attendez-vous qu'il vous réponde? ſinon ce que le plus ſage des Rois a dit auant luy: Que toutes les choſes du monde ne ſont que vanité, qu'elles ſe ſont éuanoüies comme vn ſonge, qu'il n'y a rien de conſiderable pour vn Chreſtien que la crainte de Dieu, que le ſoin de ſon ſalut: *Sic & tuum erit*: Ie ne ſçay pas quels ſont aujourd'huy vos ſentimens, je ſuis aſſeuré qu'vn jour vous jugerez de meſme, lors que vous ſerez au meſme eſtat, & que vous regarderez ces objets, non pas auec des yeux viuants, dont les regards ſont ſuſpects; mais auec des yeux mourans, dont les lumieres ſeront pures. Mais helas! ces Iugemens viendront alors trop tard; il faut donc que vous les preniez par auance, & que vous pratiquiez cét acte de prudence que Iesvs-Christ nous a enſeigné, quand, comme dit Clement Alexandrin, il a tranſporté l'Occident à l'Orient: *Is occaſum traduxit in orientem.* Il n'a jamais fait ce miracle dans la nature, mais il le fait dans la grace. Quand nous nous ſeruons des Iugemens de la mort, qui eſt l'occident de nos jours, pour en faire les flambeaux & les principes de la conduite de nos vies. Voila le ſecret de la Sageſſe Chreſtienne. Nous deuons juger pendant la vie, ce que nous jugerons à la

Clem. Alex. adhort. ad Gét.

mort. Pourquoy ? les Iugemens que nous porteront à la mort seront veritables & sains, mais parce qu'ils viendront trop tard, ils seront alors inutiles. Au contraire les Iugemens que nous faisons pendant la vie, nous peuuent estre vtiles, parce que nous sommes à temps pour nous en seruir: mais ils ne sont pas sains & veritables, ils sont sujets à mille illusions. Que doit faire vn sage Chrestien ? qu'il change l'ordre de ces flambeaux, qu'il transporte l'Occident à l'Orient dans sa pensée, qu'il juge par auance pendant sa vie, comme il jugera à la mort, & qu'il fasse des Iugemens de la mort les principes de la conduite de sa vie.

Mais le troisiéme Iugement que Dieu a fait pour cét Illustre Mort, est vn Iugement de misericorde, qui luy a accordé cette derniere grace de mourir en bon Chrestien. Ce qui nous donne de tres-justes sujets de porter vn jugement fauorable de son salut, & en luy rendant ces derniers deuoirs, de luy donner nos prieres pour en hâter l'acheuement. Plaise à Dieu que je puisse dire de ce troisiéme Iugement ce que j'ay dit des autres, que le vôtre sera de mesme, & que vous mourrez en bons Chrestiens, & auec les preparations necessaires à cette derniere action, la plus importante de vostre vie. Hélas ! qu'eut seruy à Monsieur SERVIEN d'auoir vécu auec tant d'éclat dans le monde, s'il ne fut bien mort ? Et que vous seruiront vos Grandeurs, vos Emplois & vostre gloire, si vous ne donnez à vostre mort vn semblable caractere ? I'ay l'honneur de parler deuant vne Illustre Assemblée, où sans doute il y a plusieurs personnes dont la Naissance, les dignitez, les belles actions me-

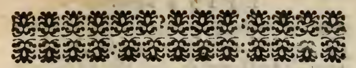
riteront aprés leur mort des Eloges Funebres? Mais souffrez que je vous demande, que vous profiteront ces loüanges, si aprés qu'on aura dit de vous, que vous auez eu de grandes éleuations d'esprit, de courage, de fidelité, que vous auez rendu de grands seruices à l'Estat, que vous auez remporté des victoires, on ne finit vos Panegyriques comme je concluds celuy-cy, si on n'adjoûte que vous estes morts saintement? Si tandis qu'on presche les loüanges d'vn homme dans vne Eglise, il brûle dans l'Enfer, & s'il desauoüe par ses desespoirs tous les Eloges qu'on luy donne. Mais à Dieu ne plaise que jamais ce malheur arriue à ceux à qui je parle aujourd'huy. Ie vous souhaite vne heureuse mort. Mourez quand il plaira à la Prouidence de Dieu, pourueu que vous mouriez dans sa grace, pour viure eternellement dans sa gloire, où nous conduise le Pere, &c.



ORAISON FVNEBRE
DE FEV MONSEIGNEVR
L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME
DOMINIQVE SEGVIER
EVESQVE DE MEAVX, CONSEILLER DV ROY EN SES CONSEILS, ET PREMIER AVMOSNIER DE SA MAIESTE', &c.

Prononcée dans l'Eglise Cathedrale de Meaux le 10. de Iuin 1659.

Par M. IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie de l'Ordre de S. Benoist, Conseiller & Predicateur du Roy.*



A MONSEIGNEVR L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME DOMINIQVE DE LIGNY, EVESQVE DE MEAVX, CONSEILLER DV ROY EN SES CONSEILS, &c.



ONSEIGNEVR,

Il ne faut pas que la mort des grands Hommes demeure cachée dans leurs tombeaux, ou qu'elle paroiſſe ſeulement vne fois, & comme en paſſant, pendant la Ceremonie de leurs Funerailles : Il eſt de la Iuſtice Publique de produire leurs Images, afin qu'on en rappelle ſouuent le ſouuenir ; & qu'on taſche de leur donner l'immortalité qu'ils ont meritée. C'eſt par cette conſideration qu'ayant eu l'honneur de faire l'Eloge Funebre de feu Monſeigneur DE MEAVX ; I'ay crû que je le deuois coucher ſur le papier, aprés l'auoir prononcé

P

dans la Chaire, & exposer son Tableau, non pas dans vn Auditoire particulier, mais aux yeux de tout le monde, pour estre vû plusieurs fois, afin d'étendre sa gloire plus loin, & de la rendre plus durable.

Mais pour reüssir dans ce dessein, je viens presenter ce petit Ouurage à Vostre Grandeur, & joindre vostre Nom à celuy de ce grand Euesque; pour deux principales raisons, qui m'obligent à ce deuoir. Ie sçay premierement auec quelle passion vous vous interessez dans sa gloire, non seulement à cause des Alliances du Sang qui vous ont vny si étroittement auec luy, mais principalement par l'estime que vous auez fait de son merite, & par la reconnoissance de l'affection qu'il a toûjours euë pour le vostre. Ce qui me persuade, MONSEIGNEVR, que vous accueillerez fauorablement ce Discours, & que vous agréerez qu'il paroisse sous la protection de vostre Authorité; puisque je l'ay entrepris par vos ordres, & qu'il peut en quelque maniere seconder vos inclinations.

D'ailleurs encore, je vous considere dans cette occasion non seulement comme le Successeur de ce grand Homme dans sa charge & dans sa dignité, mais comme l'Image viuante de ses vertus, dans laquelle il s'est vû luy-mesme pendant sa vie, & où nous le pouuons regarder

aprés sa mort : Et en cette qualité, vous faites vne grande partie de son Eloge, & l'on pourra trouuer dans vos mœurs ce qui manque au discours de ses loüanges.

Ie vois bien que ces reflexions offensent vn peu vostre modestie. Mais quoy ? je ne fais en cecy que suiure les exemples que vous auez donnez, & je crois pouuoir traitter vostre vertu, comme vous auez traitté vous-mesme celle de vostre Predecesseur. Quoy qu'il eût ordonné par son Testament qu'on ne fit pas d'Oraison Funebre à son honneur ; vous auez mieux aimé déferer au merite de ses autres vertus, qu'aux inclinations de sa modestie ; estimant auec raison, que vous pouuiez interpreter ses dernieres volontez sans manquer d'obeïssance. Souffrez, MONSEIGNEVR, que je garde la loy que vous auez faite, que j'interprete vos défenses comme vous auez expliqué son Testament, & que je dise auec respect, que vous ne deuez pas estre obeï, quand vous défendez qu'on vous loüe.

Mais encore, ce peu que je dis de vous, ou dans cette Lettre, ou dans ce Discours, ne vous regarde pas proprement vous-mesme : Il est necessaire à mon dessein, & je ne puis loüer parfaitement feu M. DE MEAVX, sans dire quelque chose de vostre merite, & des excellen-

tes qualitez que Dieu vous a données pour le bien de son Eglise ; puis qu'vne grande partie de sa gloire a esté de vous auoir choisi pour estre son Coadjuteur pendant sa vie, & son Successeur aprés sa mort.

Cette moderation que je garde en parlant de vous, me fait esperer que vous agréerez ce que je vay publier de luy, & la liberté que je prends de vous offrir mes tres-humbles & tres-respectueuses obeïssances, vous asseurant que je suis par la consideration de vostre merite,

De vostre Grandeur,

MONSEIGNEVR,

Le tres-humble & tres-obeïssant seruiteur, I. BIROAT.

ORAISON FVNEBRE

DE FEV MONSEIGNEVR

L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME

DOMINIQVE SEGVIER,

PREMIER AVMOSNIER DV ROY, ET EVESQVE DE MEAVX.

Exerce te ipſum ad pietatem. *1. Timoth. cap. 4.*

Exercez-vous à la pieté, dit S. Paul, inſtruiſant ſon Diſciple Timothée, en la premiere Lettre qui luy écrit, chap. 4.

CE n'eſt pas ſans quelque difficulté, MESSIEVRS, que j'entreprens aujourd'huy l'Eloge de feu Meſſire DOMINIQVE SEGVIER, Premier Aumônier du Roy, & tres-digne Eueſque de Meaux; dont la mort a eſté le ſujet de voſtre douleur, comme elle eſt maintenant l'objet de cette pompe Funebre: Puiſque, ſi ſon merite demande de nous ce juſte deuoir, il a défendu par ſon Teſtament qu'on luy rendit cette eſpece de loüange; & ſi l'vn nous oblige de parler, l'autre

nous commande de nous taire. Vous ſçauez que les volontez des mourans ſont ſacrées, & que les paroles qu'ils prononcent en cet eſtat doiuent eſtre à jamais inuiolables : mais la derniere diſpoſition de cet illuſtre Mort, merite d'autant plus cette obeïſſance ou ce reſpect, que c'eſt ſon humilité qui luy a inſpiré ces ſentimens, & qui a voulu eſtendre le ſoin de fuïr l'honneur juſqu'au delà de ſon Sepulchre : tellement que nous ne pouuons pas loüer ſa vertu ſans l'offenſer, ny rendre ce que nous deuons à ſa memoire, ſans faire quelque violence à ſes inclinations.

I'eſtime neantmoins auec raiſon, que dans de ſemblables occaſions la Poſterité a droit d'interpreter les dernieres volontez des grands Hommes, lors qu'elles ſont préjudiciables au bien public, ou injurieuſes à leur gloire particuliere: quand pour vouloir cacher leur éclat ils dérobent à leurs vertus l'honneur que tout le monde leur doit, & les exemples qu'elles doiuent à tout le monde. Nous voyons dans le teſtament de ce grand Prelat qu'vne de ſes vertus, ſçauoir ſon Humilité, combat en quelque façon toutes les autres, quand elle défend de les loüer ; & que par vne double injuſtice elle les priue des recompenſes qu'elles doiuent receuoir, & des fruits qu'elles peuuent produire. N'eſt-il pas juſte que nous ſouſtenions les intereſts de toutes les vertus qui doiuent paroiſtre, contre les attaques & les ombres d'vne ſeule qui les veut cacher ; & que nous regardions plûtoſt ce qu'il a deû vouloir ſuiuant les loix de la Iuſtice, que ce qu'il a voulu effectiuement par les ſentimens de ſon Humilité ? Cette

meſme modeſtie qui taſche d'éuiter la gloire, la merite en la fuyant, comme parle S. Ieroſme, *Fugiendo gloriam merebatur.* Et quand nous n'aurions autre choſe à dire de luy, nous deurions faire vne Oraiſon Funebre à ſon honneur, par cette ſeule conſideration qu'il l'a ainſi défenduë. Hier. Epitap. Paulæ.

C'a eſté par ces principes, MONSEIGNEVR, que voſtre Grandeur a crû raiſonnablement qu'elle pouuoit interpreter le Teſtament de ce grand Homme, qui vous auoit choiſi pour eſtre l'Executeur de ſes dernieres volontez, auſſi bien que pour luy ſucceder en ſa Dignité & en ſa charge. Il y a eu ſans doute du combat entre l'obeïſſance que vous auiez toûjours euë pour ſes commandemens, & l'intereſt que vous deuiez prendre pour ſa gloire: Mais enfin la Iuſtice l'a emporté ſur voſtre obeïſſance, & c'eſt dans cette ſeule occaſion que vous auez manqué de ſoûmiſſion & de déference à ſes ordres; parce que vous auez voulu obeïr à vn ordre ſuperieur, qui dans cette oppoſition de ſes inclinations & de ſes merites, vous obligeoit de ſatisfaire plûtoſt à ſes merites, qu'à ſes inclinations. En quoy vous auez ſuiuy le conſeil que donne S. Gregoire le Grand, expliquant le Chapitre 1. de S. Marc, où il raconte qu'apres que IESVS-CHRIST euſt guery miraculeuſement vn Lepreux, il luy défendit, meſme auec des menaces, de parler jamais de ce miracle: mais cet homme aimant mieux obeïr aux loix de la reconnoiſſance qu'aux défenſes de ſon bienfacteur, alla incontinent publier par tout le païs la gueriſon qu'il auoit receuë. *At ille egreſſus cœpit prædicare & diffamare ſermonem.* D'où ce grand M. DE MEAVX eſtoit preſent. Marc. c. 1.

Pape tire cette belle inſtruction, que les Saints, à l'exemple du Sauueur, doiuent à la verité ſouhaitter que leurs vertus demeurent cachées ; mais cependant qu'il ne faut pas laiſſer pour cela de les produire en public, meſme contre leur volonté, afin que les autres profitent des exemples de leurs actions, quand ils entendent publier leurs loüanges. *Seruis ſuis ſe ſequentibus exemplum præbuit; vt ipſi virtutes quidem ſuas occultare deſiderent, vt tamen aliqui eorum exemplo proficiant, ipſi prodantur inuiti.*

Greg. Mag.

Nous pouuons dire particulierement, MONSEIGNEVR, à l'occaſion de cette contrarieté qui ſe trouue entre les dernieres volontez de voſtre illuſtre Predeceſſeur, & les voſtres, que c'eſt vn eſpece de guerre qui eſt juſte de tous coſtez. Il a bien fait de ſon coſté d'ordonner par ſon teſtament qu'on ne fit pas d'Eloge Funebre à ſa gloire; ç'a eſté en luy vn acte d'humilité & de modeſtie: Mais auſſi c'eſt en vous vn acte de reconnoiſſance & de juſtice, de n'obeïr pas en cela à ſes ordres, & de faire publier ſes vertus ; non ſeulement pour la gloire de ſon nom, mais pour faire reuiure en quelque façon ſes exemples, afin de commencer par ce moyen à inſtruire & à edifier ce Peuple qu'il vous a mis entre les mains. Ie taſcheray de ſeconder voſtre deſſein, & pour ſuiure les inclinations de noſtre illuſtre Prelat, dans les loüanges que je luy donne, je prétends trouuer vn juſte temperamment, qui puiſſe ſatisfaire au merite de ſes autres vertus, ſans offenſer ſa modeſtie. Ie contenteray en quelque façon ſes ver-

tus par ce Difcours que je fais à leur gloire : mais je contenteray à mefme temps fa modeftie, parce que j'en diray fort peu en comparaifon de ce que j'en pourrois dire. Ainfi ce ne fera pas abfolument le loüer, que de le loüer de la forte, & ce fera executer en quelque maniere fon teftament à mefme temps qu'apparamment j'en femble chocquer les ordres. Encore pour entrer dauantage dans fon efprit, je ne diray rien pour la Pompe, je ne parleray pas de la Nobleffe de fa Maifon, ny de la grandeur de fa Naiffance; je ne toucheray qu'en paffant les grands Emplois qu'il a eus, & les eminentes Dignitez qu'il a poffedées. Ie m'arrefteray feulement à la Pieté, qui a efté la vertu principale & prédominante dans fa vie, que l'Apoftre recommande fi précifément à fon Difciple Timothée, & que noftre Prelat a toûjours fi exactement & fi conftamment pratiquée.

Et pour donner quelque ordre au Difcours d'vne Vertu qui confifte principalement dans l'ordre, je trouue que feu MONSEIGNEVR de Meaux a paru comme en trois eftats pendant le cours de fa vie Publique : fur les Tribunaux de la Iuftice : dans la Cour du Roy, & dans les Dignitez & Prelatures de l'Eglife. Sur les Tribunaux, comme Iuge : dans la Cour, comme premier Aumônier de fa Majefté, & dans les Dignitez Ecclefiaftiques, comme Euefque : Mais par tout où il a vefcu, il a exercé vne Pieté exemplaire, fous des vifages differens. Il a pratiqué vne Pieté jufte & equitable fur les Tribunaux ; vne Pieté fidele dans la Cour ; vne Pieté charitable fur le Thrône

Episcopal : Voila les ttois lumieres de sa Pieté, qui s'estant répanduës sur tous les estats de sa vie, se sont réunies au lit de sa mort , comme sur vn quatriéme theatre , où il a fait paroistre son dernier éclat , & receu les couronnes qu'elle auoit meritée.

I. PART. C'est vn ordre que Dieu garde communément dans la conduite des grands Hommes , sur lesquels il a fait de grands desseins pour le bien Public , & pour les interests de sa gloire. Il ne les éleue pas d'abord aux eminentes Dignitez où sa Prouidence les destine ; il les fait passer par d'autres Emplois , où ils puissent cependant exercer & montrer leur vertu,& se preparer par ces moyens aux importantes fonctions qui doiuent occuper la principale partie de leur vie. Moyse fut nourry dans la Cour du Roy d'Egypte auant que d'estre appellé au gouuernement du peuple d'Israël ; Et S. Ambroise exerça la charge de Iuge , auant que d'estre choisi pour Euesque de Milan. Telle fut à proportion la conduite de Dieu sur la personne de Messire DOMINIQVE SEGVIER. Il le fait monter sur les Tribunaux de la Iustice , il le fait passer par la Cour du Roy, pour estre apres éleué sur le Thrône Episcopal , & appliqué aux plus importantes charges de l'Eglise. Soit afin de donner des exemples de sa Pieté , en des lieux où elle est assez rare ; soit pour se disposer par ces occupations , à s'acquiter plus parfaitement de cette derniere fonction , où il estoit principalement appellé par les ordres de la Prouidence. Car nous pouuons remarquer en passant , que ce n'est pas vne disposition peu auantageuse à vn

Prelat, d'auoir fait d'autresfois la charge de Iuge, puisque suiuant la doctrine de S. Paul, le jugement des affaires de Chrestiens estoit anciennement déferé aux Euesques : Et s'ils n'exercent pas maintenant cette Iurisdiction, du moins sont-ils par la dignité de leur Caractere les Arbitres naturels des differens de leurs Peuples. *1. Cor. 6.*

Ce grand Homme entra dans le Palais dés aussi-tost qu'il commença à paroistre dans le monde: & il exerça pendant quelque temps la charge de Conseiller d'Eglise dans le Parlement de Paris, où il fit voir par les exemples de sa vie & par l'equitté de ses Iugemens, que la Pieté n'est pas incompatible auec la Iustice; & que jamais la Iustice n'exerce ses fonctions auec plus de gloire, que lors que la pieté preside à ses Arrests, & qu'elle tient en main ses balances. Ie trouue trois sources de cette alliance qui se sont réunies dans la personne de M. SEGVIER, pour produire en luy cette Pieté juste & equitable. Les vnes au dedans de luy-mesme, les autres au dessus de luy, & les troisiémes comme autour de luy, & dans les circonstances de son Estat. Celles qu'il a euës au dedans de luy, ont esté les dispositions naturelles & acquises qu'il auoit à ces vertus : Celles qui ont esté au dessus de luy, ont esté les auantages de sa naissance & les exemples de ses Ancestres: Et celles qu'il a regardées comme autour de luy, ont esté la qualité & les circonstances de sa Charge; qui par le rapport qu'elle auoit à l'Eglise, a adjoûté vn nouueau motif à sa Iustice & à sa Pieté.

Nous auons tous en nous-mesmes vne espece de

Auguſt. Ep. ad Demet. Iuſtice, ou comme parle S. Auguſtin, ou celuy qui eſt l'Autheur de la Lettre à Demetriade, vne certaine ſainteté naturelle, qui eſt vne emanation de la juſtice & de la ſainteté de Dieu, qu'il a imprimée dans nos cœurs, quand il y a graué ſon Image. C'eſt comme vne precieuſe ſemence, dont le peché n'a pas entierement éteint la vigueur, mais qui produit infailliblement ſes fruits, quand d'vn coſté la violence des paſſions, qui ſont les principales cauſes de nos injuſtices, n'empeſchent pas l'action de ce Principe ſecret, & lors que d'ailleurs il eſt éleué à vn ordre ſurnaturel par la grace de IESVS-CHRIST, & par la pieté Chreſtienne; puiſque ſuiuant la penſée de S. Pierre Chryſologue, qu'il a tirée de S. Auguſtin, il n'eſt pas de veritable Iuſtice ſans la Pieté, comme il n'eſt jamais de veritable Pieté qui ne ſoit accompagnée *Petr. Chryſ. ſerm. 145.* de la Iuſtice: *Neque pietas ſine juſtitia eſt, Neque ſine pietate juſtitia.* C'eſt auec ces excellentes diſpoſitions que les Iuges deuroient monter ſur les Tribunaux pour s'acquitter dignement & fidellement de leurs Charges: C'eſt pourquoy on repreſentoit la Iuſtice ſans yeux, pour inſtruire ceux qui en ont l'adminiſtration entre leurs mains, qu'ils doiuent fermer toutes les aduenuës des ſens par où les paſſions peuuent entrer dans leurs ames: & le Prophete ne dit-il pas que les Iuges ſont des Dieux, c'eſt à dire qu'ils doiuent eſtre exempts des paſſions ordinaires des hommes, & agir par *Pſ. 81.* l'eſprit de Dieu? *Ego dixi Dij eſtis.* Tel eſtoit à peu prés le cœur & l'eſprit de M. de Meaux, quand il entra dans la Charge de Conſeiller, & qu'il fit les fonctions de Iuge. Il auoit receu en

naiſſant vn excellent naturelle, que Salomon appelle vne bonne ame, *ſortitus ſum animam bonam*; & que les Theologiens comptent parmy les effets de la predeſtination, parce qu'il ſert de diſpoſition à la vertu, dont il rend l'acquiſition & l'exercice plus facile. Il cultiua dans la ſuite de ſon âge des principes de bonté, non ſeulement par l'eſtude des ſciences, mais principalement par la ſcience de mœurs, où il apprit tellement à regler ſes paſſions, qu'on ne vit jamais paroiſtre au dehors aucun mouuement qui pût troubler l'harmonie ſecrette de ſon cœur, ou la tranquillité d'eſprit neceſſaire à l'adminiſtration de la Iuſtice. Mais ce qui donna le dernier acheuement à cette diſpoſition, fut cette pieté exemplaire, dont il fit profeſſion dans tous les eſtats de ſa vie, qui fut à la verité vn effet de la Grace ſur luy, mais qui ſeruit apres à augmenter cette Grace, & à faire deſcendre de nouuelles benedictions ſur ſa Perſonne, pour remplir dignement ſes emplois. C'eſt à quoy contribüa beaucoup le ſoin de Madame Marie Tudert ſa mere, vne des plus vertueuſes Dames de ſon ſiecle, qui apres auoir trauaillé heureuſement à l'education de ſes enfans, alla conſacrer à Dieu le reſte de ſes jours dans vne ſainte ſolitude, où toute éloignée qu'elle eſtoit de ſa famille, elle acheua par ſes prieres & par ſes vœux, ce qu'elle auoit commencé par ſes inſtructions & par ſes exemples. Les Babyloniens d'autres-fois baſtirent le Palais de la Iuſtice en forme d'vn Ciel, parſemé d'Eſtoilles; où ils placerent les ſtatuës des Dieux, & ſuſpendirent à la voûte certains oyſeaux qu'ils appellerent les langues des Dieux. C'eſtoit pour

Sap. 8.

Philoſt. l.1.c.18.

faire entendre aux Iuges qu'ils doiuent eſtre incorruptibles comme les Cieux ; qu'ils ſont obligez de ſe comporter dans le Palais, comme s'ils eſtoient dans le Ciel, où ils ont les Anges Tutelaires de la Iuſtice pour témoins, & Dieu meſme pour Iuge, qu'ils doiuent ſe conduire par les lumieres de la grace, & par les maximes de l'Euangile, & ſe perſuader que leurs langues ſont les langues de Dieu, & les interpretes de ſes loix & de ſes oracles. Mais ſans cet appareil exterieur, la pieté & la foy de ce grand homme, ſupléant à ces ſignes ſenſibles, luy a fait toûjours regarder le Tribunal comme vn Ciel, dont il a reſpecté la ſainteté dans ſa conduite, dont il a ſuiuy les lumieres dans ſes aduis, & dont enfin il a conſulté les oracles dans ſes arreſts.

Et ce d'autant plus ſaintement qu'outre ces diſpoſitions qu'il auoit en luy-meſme, il tiroit encore des exemples de ſes Anceſtres, & de ſes Parens, comme d'vne ſeconde ſource qui eſtoit hors de luy, cette pieté juſte & equitable, qui a ſerûy d'ornement aux premiers emplois de ſa vie. Il y a de certaines vertus qui ſont comme hereditaires à quelques familles, comme il y a certaines eſpeces de fruits qui ſont propres à quelques terres, dont les productions conſtantes & infaillibles marquent vne fecondité vigoureuſe & eternelle qui leur ſert de principe : ſoit que cela vienne de la communication d'vn meſme ſang, qui paſſant des peres aux enfans, porte auec ſoy les meſmes qualitez, & les meſmes impreſſions naturelles ; qui ayans ſeruy de diſpoſition aux vertus morales des vns, produit ordinairement le meſme effet dans

les autres : ſoit encore que cela procede des exemples de ces meſmes vertus qui ſe trouuent dans ces familles, & qui paroiſſant en la perſonne des anceſtres, touche plus viuement le cœur des enfans: & par la ſecrete correſpondance qu'ils ont auec leurs inclinations, leur en rendent l'imitation infaillible. Ainſi pouuons-nous dire que la pieté juſte & equitable a eſté la vertu comme hereditaire de la maiſon des SEGVIERS, & que parmy les autres ornemens de nobleſſe & de grandeur qui l'enuironnent de tous coſtez, ç'a eſté comme le caractere propre de ce nom & de cette famille. Cette qualité auoit paru auec éclat en la perſonne de Meſſire Pierre SEGVIER, Ayeul de M. de Meaux, qui apres auoir eſté pendant quelque temps la langue de la Iuſtice dans le Parlement de Paris, en qualité d'Aduocat general; en fut apres vn des Chefs, eſtant éleué par ſes merites à la charge de Preſident, afin de rendre la Iuſtice par ſes Arreſts, apres l'auoir demandée & procurée par ſes eloquentes harangues. Mais ayant poſſedé ſi eminemment cette vertu en luy-meſme, il la répandit par ces deux voyes de ſon ſang & de ſes exemples, ſur ſix enfans que Dieu luy donna, pour ſucceder à cet illuſtre heritage; à peu prés comme vne grande ſource apres s'eſtre remplie abondamment en elle-meſme, ſe partage en ſix ruiſſeaux, qui vont porter & ſon nom & ſes eaux en diuers endroits de la terre. Mais quoy que M. de Meaux put recueillir de tous ces endroits des exemples de pieté & de iuſtice, il arreſta premierement ſes yeux ſur les actions de Meſſire Iean SEGVIER ſon Pere, qui apres auoir exercé glorieuſement cette

pieté equitable, qui eſtoit le caractere de ſa maiſon, en qualité de Maiſtre des Requeſtes, & puis dans la charge de Lieutenant Ciuil, apres auoir ſouſtenu courageuſement les intereſts de la Majeſté Royale, parmy les mouuemens & les tempeſtes des guerres ciuiles; enfin pour remplir tous les deuoirs de cette vertu, il ſacrifia ſa vie pour le bien public, trauaillant auec tant de peine & de ſoin pendant vne maladie contagieuſe qui affligeoit la ville de Paris, qu'il en mourut luy-meſme, & fut pour ainſi dire, comme le Martyr de ſon Païs.

L'autre exemple que Meſſire Dominique SEGVIER regarda auec plus d'application pour en faire la regle de ſes mœurs, & l'idée de ſa conduite, fut Meſſire Antoine SEGVIER ſon Oncle, Preſident dans cet auguſte Parlement; & qui a eſté vn des plus grands ornemens de ſon ſiecle, duquel on raconte cette memorable action, qui deuroit eſtre grauée ſur tous les Tribunaux, & que je dois redire aujourd'huy ſur ce Sepulchre. Il jugea vn jour vne affaire auec vn peu trop de precipitation, ſans donner à vn des Aduocats le temps & le loiſir ſuffiſant pour déduire entierement le droit & les raiſons de ſa partie. Mais ayant reconnu l'injuſtice qu'il auoit faite ſans y penſer, il appelle la partie intereſſée, & apres auoir appris à combien pouuoit monter le dommage qu'il auoit ſouffert, quoy que la ſomme fuſt conſiderable, il fit à ſes propres dépens vne entiere & exacte reſtitution de la perte qu'il luy auoit cauſée. Admirable exemple de Pieté & de Iuſtice, & qui doit eſtre d'autant plus glorieux à

la memoire de ce grand Homme, qu'il est plus rare & plus difficile. On trouue, dit le Sage, beaucoup de personnes qui exercent la misericorde, mais fort peu qui fassent Iustice. *Multi homines misericordes vocantur, virum autem fidelem quis inueniet?* On fait tous les jours des aumônes; mais où sont ceux qui font des restitutions, ou des biens qu'ils ont injustement acquis, ou de ceux qu'ils ont fait perdre par leur faute? On a assez de charité pour secourir les pauures qu'on n'a pas rendus tels, mais on n'a pas assez de Iustice pour soulager ceux dont on a fait ou procuré la pauureté & l'indigence. Ie ne dis pas cecy pour loüer M. de Meaux des vertus qui ont esté hors de luy, mais pour dire qu'elles ont passé de ses Ancestres en luy, & qu'elles luy sont deuenuës propres, & pour adjoûter en particulier, & touchant cette excellente action, que dans la disposition de son cœur il eust esté prest de faire de semblables restitutions, si sa retenuë & sa moderation ne l'eût mis hors des dangers de faire de semblables fautes. Mais de tous les astres qui paroissoient auec éclat pour la gloire de sa famille, & pour former sa vertu, celuy qui presentoit à ses yeux de plus viues lumieres, & qui allumoit dans son cœur des feux plus genereux & plus beaux, c'estoit sans doute Monseigneur le CHANCELIER son Frere, qui commençoit alors à paroistre sur les Tribunaux, auec ces lumieres incomparables d'esprit, auec cette capacité admirable, mais sur tout auec cette Iustice & cette Pieté hereditaire, qui luy ont merité cette premiere charge de la Iustice où il a esté depuis éleué par les mains de la Iustice mesme;

Prou. 20.

qui n'a jamais paru plus juſte que lors qu'elle a donné cette recompenſe ou ce témoignage à ſon merite. Il pourra ſeruir eternellement d'vne excellente idée à tous les Iuges qui viendront apres luy; mais il faut aduoüer que M. de Meaux ſon Frere a receu d'autant plus auantageuſement les impreſſions de ſa vertu, qui le touchoit de plus prés, & qu'il eſtoit le témoin ordinaire de ſes exemples; faut-il s'eſtonner ſi auec des moyens ſi excellens, il a remply ſi dignement cette charge où il auoit eſté éleué, & qui encore par elle-meſme pouuoit beaucoup contribüer à luy inſpirer ces ſentimens de Iuſtice & ces mouuemens de Pieté.

Car il ne faut point douter que les grandes dignitez, & les charges importantes, où vn homme ſe voit éleué, ne ſoient de puiſſans motifs à ſon courage, pour l'animer à la pratique des vertus correſpondantes à ces ornemens, afin de s'acquitter dignement des obligations qu'ils luy impoſent. C'eſt auec ces raiſonnables ſentimens que M. de Meaux exerça pendant quelque temps la charge de Conſeiller Eccleſiaſtique. Il crût qu'il eſtoit obligé à la Iuſtice & à la Pieté, & parce qu'il eſtoit Iuge, & parce qu'il eſtoit Eccleſiaſtique : que la Pourpre dont il eſtoit enuironné, eſtoit doublement ſacrée, & qu'elle impoſoit comme vne double neceſſité à ſon cœur, de répondre à la ſainteté de ſon eſtat par celle de ſes mœurs & de ſa conduite. Quelques accuſations dont S. Cyprien ait diffamé les Palais de la Iuſtice, quoy qu'il ait dit qu'on commettoit des crimes au milieu des loix, & qu'on violoit le droit dans ces lieux deſtinez
Cypr. pour le défendre. *Inter leges ipſas delinquitur, inter*

iura peccatur. Il faut neantmoins auoüer que ces charges sont saintes par elles-mesmes, & qu'elles peuuent seruir de motif & de moyens à la vertu & au salut de ceux qui y sont appellez par les ordres de la Prouidence. C'est pourquoy vous remarquerez sur ce sujet, que les Iurisconsultes parlent de la Iustice à peu prés comme les Peres parlent de la Religion. Si la Religion a des Temples & des Autels, on dit aussi que les Palais de la Iustice sont des Temples, & les Tribunaux des Autels; la Religion a des Prestres, & ne sçauons-nous pas que l'Empereur Iustinien appelle les Iuges, les Prestres de la Iustice, *Iustitiæ Sacerdotes.* On offre des sacrifices dans la Religion; on peut dire pareillement que les criminels que la Iustice punit, sont comme des victimes qu'elle immole à la seuerité des Loix & à l'interest des peuples. C'est pour apprendre aux Iuges qu'ils sont obligez de traitter les affaires de la Iustice, comme les mysteres de la Religion, qu'ils doiuent apporter la mesme Pieté dans les Palais, dont ils respectent les Temples; se souuenans de cet oracle de Philon le Iuifs, que les jugemens sont les choses de Dieu, & que les Iuges en sont comme les Procureurs & les Ministres: *Iudicium rem Dei esse, Iudicem verò Ministrum & Procuratorem*; que si tous les Iuges en general doiuent faire ces reflexions sur les charges qu'ils exercent, elles regardent principalement ceux qui ont des offices Ecclesiastiques, & qui en cette qualité ont des rapports particuliers à la Religion, & de plus étroittes obligations à la pieté Chrestienne. Aussi ont-elles esté establies dans les Parlements, afin qu'il y eût toûjours

ep. 2. ad Donat.

Philo de vitâ Mosis.

quelques-vns dans ces celebres Compagnies, qui par la qualité meſme de leurs Charges, ſoûtinſſent les intereſts de l'Egliſe, & qui exerçaſſent la Iuſtice auec vne particuliere ſainteté.

C'eſtoient les raiſonnables conſequences que tiroit M. SEGVIER de la Charge de Conſeiller d'Egliſe, qu'il exerça ſi ſaintement ; il ſe partageoit, pour ainſi dire, entre l'Egliſe & le Palais : il montoit d'vn coſté ſur les Tribunaux, mais il alloit rendre ſes deuoirs aux Autels, réuniſſant ainſi dans ſa perſonne ces deux differentes fonctions d'Aaron & de Moyſe, qui dans l'ancien Teſtament eſtoient partagées entre ces deux Freres, Moyſe tient la verge & la balance en main comme Iuge, Aaron porte l'encenſoir comme Preſtre. Ie vois ce grand homme dans le Palais, qui tient d'vne main la balance de la Iuſtice ; mais je le vois incontinent apres dans le Temple, qui tient de l'autre main l'encenſoir; auec cette ſubordination, qu'il ſe ſert de l'encenſoir pour ſantifier la balance, & que pour joindre enſemble la Pieté auec la Iuſtice, à meſme-temps qu'il fait les fonctions de Iuge, il ſe ſouuient qu'il eſt Eccleſiaſtique. Tellement que nous pouuons appliquer à ſon ſujet ce que dit d'autres-fois Probus, enuoyant S. Ambroiſe à Milan pour gouuerner cette Prouince ; *Vade*, luy dit-il, *age non vt Epiſcopus, ſed vt Iudex* ; Allez gouuerner plûtoſt en Eueſque, qu'en Iuge ou en Preſident, c'eſt à dire auec la douceur & la ſainteté que demande l'onction & le caractere Epiſcopal. En effet, l'éuenement fit voir que cet auis auoit eſté comme vne eſpece de Prophetie, puis qu'Ambroiſe fut choiſi pour Eueſque de cette

Prouince, où il estoit entré comme Gouuerneur. Voila dans trois mots la peinture de M. DE MEAVX, il se comporte dans le Palais plûtost en Euesque qu'en Iuge, *non vt Iudex sed vt Episcopus.* Il n'en a pas encore la consecration, mais il en a la douceur, qui est comme vne onction inuisible; il n'en a pas encore le caractere, mais il en a la pieté, qu'il fait paroistre comme equitable sur les Tribunaux où il est, mais qu'il va exercer comme fidele dans la Cour du Roy, où il entre, & où je me haste de le suiure dans la seconde Partie de ce discours, pour y trouuer la seconde partie de sa gloire, dans la seconde pratique de l'exhortation de l'Apostre. *Exercete ipsum ad pietatem.*

II. PART. Il vous semblera d'abord, Messieurs, que la Cour ne soit pas vn lieu fauorable, ny auantageux à la Pieté, puisque dans le sentiment des Peres, elle a toûjours passé pour estre extrémement dangereuse à la vertu des Chrestiens, mais plus directement opposée à celle des Ecclesiastiques. Saint Ambroise remarque que S. Pierre qui auoit conserué son courage & sa fidelité non seulement dans le Temple ou sur la montagne de Thabor, mais encore dans le Iardin des Oliues, parmy les espées des soldats, perdit laschement l'vn & l'autre dans le Pretoire des Iuifs & dans la maison du Prince, c'est à dire dans la Cour. *Vbi negat Petrus? non in monte, non in Templo, non in sua domo, sed in Pretorio Iudaorum, in domo Principis?* C'est pour aduertir tous ceux qui sont de sa profession & qui participent à son ministere, qu'ils doiuent apprehender la Cour comme vn écüeil où vn

Ambr. l. 10. in Luc.

Apoſtre a briſé ſon vaiſſeau, & où l'on trouue encore les pitoyables reſtes de tant de naufrages. Et nous liſons dans l'Euangile, que l'Eſtoille qui conduiſoit les Mages au Berceau de IESVS-CHRIST, diſparut ſur le Palais d'Herode, & perdit pour quelque temps ſa lumiere, pour marquer par cette Eclypſe, que l'Eſtoille qui conduit les perſonnes de condition aux dignitez de l'Egliſe, & qui les fait paſſer par la Cour des Roys comme par vn chemin aſſez ordinaire pour y arriuer, eſt en danger de s'éclypſer en ce lieu, & de dérober cependant à leurs yeux, vne grande partie de la lumiere & de la grace neceſſaire à leur vocation. C'eſt neantmoins par là que la Prouidence de Dieu conduit Meſſire DOMINIQVE SEGVIER, il fut honoré de la Charge de premier Aumônier du Roy, qui l'attacha neceſſairement à la Cour pour en faire les fonctions; mais dont il ſe ſeruit heureuſement pour y exercer auec éclat vne pieté fidele & pour la faire triompher des infidelitez & des dereglemens qui s'y trouuent. La vertu des Eccleſiaſtiques qui ont quelque Charge à la Cour, eſt expoſée à trois ſortes d'infidelitez ou de dereglemens dont ils rencontrent en ce lieu des occaſions bien dangereuſes : la premiere regarde leurs mœurs, la ſeconde leurs charges, la troiſiéme leur profeſſion. Ils ſont infideles contre le deuoir de leurs mœurs, quant au lieu de pratiquer la ſainteté du Chriſtianiſme, ils ſe laiſſent emporter aux vices de la Cour : ils ſont infideles contre le deuoir de leurs charges, ſi bien loin de s'acquitter dignement de leurs emplois, ils s'amuſent à des occupations ou à des intrigues contraires ; ils ſont

enfin infideles contre le deuoir de leur profesſion, ſi bien loin de viure conformément à ſes loix, ils entrent dans les dignitez Eccleſiaſtiques qui regardent directement leur eſtat, par des voyes & par des moyens qui le choquent. N'apprehendons pas d'entrer auec M. DE MEAUX dans la Cour, nous n'y trouuerons pas ces monſtres. Si nous y rencontrons les dangers de ces infidelitez, nous y verrons vne Pieté fidele pour les vaincre, fidele dans ſes mœurs, fidele dans ſes charges, fidele dans ſa profeſſion.

Certes en quelque eſtat que ſoit vn Chreſtien, il a beſoin pour eſtre Saint d'exercer vne Pieté extremement fidele, ſoit pour ſatisfaire pleinement aux obligations de l'Euangile, ſoit pour s'acquiter exactement des promeſſes qu'il a faites au Bapteſme, & qu'il a mille fois renouuellées dans les autres Sacremens. C'eſt pourquoy le Sauueur loüe particulierement la fidelité dans ſon ſeruiteur, dont il fait luy-meſme l'Eloge: *Quis putas eſt fidelis ſeruus.* Mais il faut auoüer Matth. 24.
que jamais cette double vertu ne paroiſt auec vn éclat ny plus heroïque ny plus glorieux, que lors qu'elle conſerue l'innocence & la pureté des mœurs au milieu de la Cour, & parmy les impietez & les infidelitez qui y ſont ſi ordinaires. La raiſon ſe prend de deux ſortes de dangers qui ſe trouuent dans cét eſtat. La premiere regarde tous les vices en general; la ſeconde regarde particulierement la vanité & l'ambition, dont les tentations y ſont & ſi communes & ſi preſſantes, qu'il eſt impoſſible de les éuiter, & tres-difficile de les vaincre. S. Chryſoſtome eſtime, que ce n'eſt pas

vn moindre miracle de voir vn homme qui conſerue la Pieté dans la Cour, que de voir les trois enfans dans la fournaiſe de Babylone viure au milieu de ces feux, ſans reſſentir la moindre atteinte de leurs flammes ? Comment ſe fait ce miracle ? C'eſt qu'vn Ange reſide au milieu de cette fournaiſe ardente, comme ſur vn thrône éclatant, où d'vne main il ſuſpend l'actiuité de cet element, & de l'autre il donne aux corps de ces Saincts vne certaine force victorieuſe de ſon impreſſion; quand meſme il euſt agy ſur ces matieres. C'eſt à ces meſmes conditions que M. DE MEAVX entra dans la Cour, par la neceſſité de ſes emplois, & qu'il y vécut ſaintement par vn miracle de la grace. Ah ! c'eſt que IESVS-CHRIST, qui eſt l'Ange du Teſtament, attiré par ſa Pieté, reſidoit au milieu de ſon cœur par ſa protection & par ſes graces. D'vne main, pour ainſi pàrler, il écarte les occaſions des pechez, & les empeſche d'eſtre ſi dangereuſes; de l'autre, il donne à ſa volonté vne certaine vigueur ferme & conſtante pour en combattre les attaques, & pour demeurer inuiolable au milieu des mauuais exemples qui frappent ſes yeux, & parmy les maximes pernicieuſes qui peuuent corrompre ſon eſprit. Car c'eſt encore vn déreglement de la Cour; on y eſt vicieux par maxime : mais le plus dangereux principe, & qui a vne influence plus maligne & plus generale pour produire la corruption & l'infidelité des mœurs, eſt celuy que remarque ſaint Gregoire de Nazianze, décriuant la vie des Courtiſans de ſon temps : *Quod fidem attinet, utramque in partem parati colentes temporum, non Dei leges.* Voila quelle eſt

Greg. Naz. orat. 17.

leur fidelité ; ils sont toûjours également prests pour soustenir la vertu & le vice, ils suiuent les loix des temps, non pas celles de Dieu. Comme s'il disoit, qu'ils accommodent les maximes de la conscience à la difference des saisons, qu'ils en reglent la conduite par la complaisance qu'ils rendent aux volontez & aux exemples des Grands, aux esperances de la faueur, aux considerations de l'interest : & non pas par les principes de l'Euangile, ny par les lumieres de la Foy, ny par l'esperance de la gloire. Abominable maxime! qui cause non seulement les déreglemens & les infidelitez dans les mœurs, mais qui en rend le remede presque impossible ; dont neantmoins M. DE MEAVX, auec la grace de Dieu, c'est heureusement garenty, viuant assez long-temps dans la Cour sans en prendre les vices, gardant toûjours vne pieté & vne fidelité également incorruptible au milieu de ces tentations d'inconstance & d'infidelité. Semblable à peu prés aux Estoiles qui vont tousiours d'vn mesme train, & qui gardent vn ordre eternellement constant, quoy que l'air au dessous d'elles soit agité de mille tempestes, & qu'il sousleue incessamment des vapeurs qui deuroient apparemment troubler ou obscurcir leurs lumieres.

Mais ce qui augmente la gloire de cette pieté si fidele, c'est qu'elle triomphe particulierement de la vanité & de l'ambition, qui est proprement le vice de la Cour, & dont les dangers y sont & plus grands & plus inévitables. Les autres vices ont quelque chose de lâche & de honteux, qui semble choquer le courage & la generosité des

Grands, d'où vient qu'ils paroissent plus difficilement en public, & qu'on en void plus rarement des exemples : Mais l'ambition, quoy que coupable en elle-mesme, porte je ne sçay quel caractere de grandeur, qui la fait paroistre non seulement legitime, mais en quelque façon glorieuse : elle affecte quelque imitation de la souueraineté de Dieu, c'est le peché des Anges, & on l'appelle le vice des Grands : ce qui fait qu'elle se produit auec pompe à la Cour, & que, comme toutes choses y seruent à la faire paroistre, elles concourent aussi à la persuader. O Dieu ! qui pourra garentir vn cœur Chrestien de ces tentations éclatantes, de ce demon du midy, de ce grand jour que craignoit le Prophete Roy,
Psal. 55 quand il disoit : *Ab altitudine dici timebo*, je ne craindray pas la puissance de mes ennemis, ny la force de leurs armes, le sujet de mon apprehension est le grand jour qui m'enuironne, c'est celuy de ma dignité & de ma fortune, dont les rayons paroissans à mes yeux, pourroient allumer dans mon ame des passions contraires à mon deuoir. Ce sera la Pieté de M. DE MEAVX qui resistera fidelement à ces lumieres dangereuses, qu'il rencontre dans la Cour. Il y estoit considerable non seulement par sa Naissance, mais par la charge de Premier Aumosnier du Roy, qui luy donnoit vn rang si illustre ; Encore pour soûtenir auec plus de décence la gloire de cét employ, il fut consacré sous le titre d'Archeuesque de Corinthe. Que fait-il cependant au milieu de ces dignitez ? Il pratique au dedans ce que saint Augustin conseilloit à vne personne de la Cour ;

Possis habere in superbo cultu cor humile. Il garde sous ces pompeux ornemens vn cœur parfaite- ment humble, c'est à dire fidele, & qui n'arreste en luy-mesme aucun rayon de cette gloire qui l'enuironne de tous costez, pour la raporter & la rendre toute entiere à Dieu, d'où elle procede. Et non content de pratiquer cette fidelité au dedans, il la produit au dehors dans cette modestie exemplaire qu'il garda toûjours avec l'edification de toute la Cour ; iusque-là qu'ayant esté apres esleué à l'Episcopat, il ne voulût pas prendre le rang que luy donnoit sa premiere consecration & sa qualité d'Archeuesque ; se souuenant que la croix qu'il portoit sur sa poitrine deuoit agir dans son cœur ; que cette marque de l'humilité de IESVS-CHRIST, ne deuoit pas estre le sujet ny l'occasion de la vanité d'vn Euesque ; & que la veuë de cét ornement l'obligeoit à pratiquer vne pieté fidele pour le deuoir de ses mœurs, & puis encor pour l'exercice de ses charges.

Aug. ep. 199.

C'est vn Principe de Morale, de Politique, & de Religion, qu'il faut qu'vn chacun fasse son mestier, & qu'il s'acquitte fidelement des charges & des emplois où il est engagé par sa naissance, ou estably par son propre choix. Cette espece de fidelité appartient à la Morale, parce qu'vne grande partie de la vertu des Hommes consiste à remplir le devoir de leurs charges. Elle est importante à la Politique, parce que le bonheur & la gloire des Estats & des Republiques resulte de cette fidelité des particuliers. Enfin elle regarde la Religion, parce que la Prouidence de Dieu ayant estably les offices & les charges dans le monde,

elle veut que ceux qui y sont appellez s'en acquittent dignement : Ils le doiuent faire par des motifs surnaturels, & par les Principes du Christianisme. Mais cét ordre si necessaire dans le monde, est renuersé dans la Cour, où personne presque n'y fait le mestier qu'il doit, & tout le monde fait celuy qu'il ne deuroit pas faire. Croiriez-vous bien que ce déreglement s'estend mesme sur les Ecclesiastiques, soit qu'ils n'estiment pas assez leur condition, soit qu'ils iugent les autres emplois plus éclatans & plus propres à contenter leur ambition. Saint Bernard dans vne excellente lettre qu'il écrit à Suger Abbé de Saint Denys, se plaint de ce qu'vn Seigneur nommé Estienne, qui estoit Archidiacre, Doyen, & Preuost en diuerses Eglises, estoit encore grand Seneschal, auec l'authorité des deux offices de Grand Maistre de la Chambre du Roy, & de Connestable : *Quid hoc monstri est vt cum Clericus & miles simul haberi velit, neutrum sit?* N'est-ce pas vn monstre, qu'il veüille paroistre ensemble Ecclesiastique & homme de Guerre, & qu'il ne soit ny l'vn ny l'autre? Et apres auoir exageré l'abus qu'il y auoit de voir vn Diacre seruir à la table du Roy, & commander à la teste des Armées; il adjoûte à nostre sujet, que cét homme confond tout à fait l'ordre, & qu'il abuse de l'vn & de l'autre de ces offices: *Confundit penitus ordines & vtroque officio delicate satis abutitur.* Mais ce que ce grand Saint a dit de la Cour de son temps, se peut appliquer à proportion à ce qui se passe dans le nostre, où il se trouue des Ecclesiastiques qui confondent aisément les bornes de leur estat, & qui au lieu de

Bern. ad Suger. Abb. S. Dion. ep. 72.

s'occuper à leurs emplois, se meslent dans les intrigues qui les choque.

Ah que nostre illustre Aumosnier estoit esloigné de cet humeur de confusion de desordre? Il croyoit qu'vne grande partie de la fidelité qu'il deuoit à Dieu & à son Prince, estoit de s'acquiter dignement de cet employ, &, comme parle saint Paul, de remplir son ministere: *Ministerium tuum imple.* Il renonce entierement à toutes les intrigues de la Cour, qui estoient alors assez communes, pour ne se mesler que de son office, & c'est par ces seules actions de Pieté & de fidelité qu'il s'est rendu reconnoissable pendant le temps qu'il y a vécu. Il rencontra de grandes & de glorieuses occasions d'exercer cette belle charge de Premier Aumosnier du Roy. Il eut l'honneur de Baptiser de sa main nostre incomparable Monarque LOVIS quatorziesme Dieu-donné, & de luy conferer dans ce Sacrement la premiere grace du Christianisme, ouurant à mesme temps la porte de l'Eglise à celuy qui en deuoit estre le Fils aisné, & donnant le nom de Chrestien à celuy qui par le caractere propre de sa Royauté, porte le titre de Tres-Chrestien. Il luy administra quelque temps aprés le Sacrement de Confirmation, répandant ainsi dans son ame cette onction secrette de la grace, qui fortifie son courage Royal pour la défense de la Foy. C'est par l'application de ces Sacremens qu'il a contracté de tres-glorieuses alliances auec la sacrée personne du Roy, qui font qu'il l'a pû appeller son fils dans l'ordre Spirituel, & qu'il aura toûjours vne excellente part dans toutes les actions de pieté

2. Tim. 4.

que ce grand Prince fera, en consequence des graces qu'il a receuës par son ministere. Mais s'il a contribué à faire naistre le Fils dans l'Eglise Militante sur la terre, il coopera d'vn autre costé à faire viure LOVIS le Iuste son Pere dans l'Eglise Triomphante, qui regne dans le Ciel; puis qu'il assista ce Prince à la mort, & qu'il luy administra les Sacremens necessaires à ce dernier combat. Ce ne fut pas tant vne occasion que luy presenta le deuoir de sa charge, comme vn effet de l'estime que le feu Roy faisoit de la pieté de M. DE MEAVX, & de la confiance qu'il auoit en luy, dont il luy donna ce dernier témoignage, qu'il voulut mourir entre ses mains. Ie ne dis pas cecy pour le loüer des choses qui sont hors de luy, & qui semblent plûtost des rencontres du bonheur & des suites de sa dignité, que des effets de sa vertu. Mais c'est premierement pour faire voir à tout le monde auec quelle Pieté & quelle fidelité il s'est acquitté de ses emplois, & que dans l'exercice de sa charge il a acquis plus de gloire, que l'ambition ne luy en eust pû promettre par d'autres moyens, puis qu'on dira toûjours de luy, qu'il a contribué à donner à ces deux Rois, deux differentes Couronnes; celle de la grace à l'vn, & celle de la gloire à l'autre: couronnant ainsi par reflexion en luy-mesme cette Pieté fidele qui en a esté le Principe, & qui auec les deuoirs de sa charge, a remply encore les obligations de sa Profession.

Ie sçay bien que la Profession Ecclesiastique enueloppe plusieurs deuoirs qui demandent vne pieté & vne fidelité non commune; mais le pre-

mier & le principal regarde l'obligation d'entrer saintement dans les Dignitez & dans les Prelatures de l'Eglise. Car outre que ces commencemens sont importans par eux-mesmes, & que la conduite de la vie de ceux qui sont esleuez à cet estat, dépend ordinairement de ces Principes; Nous pouvons adjoûter que IESUS-CHRIST, qui veille sur son Eglise, a vne particuliere Prouidence pour ce qui regarde l'entrée de ces dignitez, afin que personne n'y entre que par ses ordres: *Diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Iacob.* Il aime les portes de Sion par dessus tous les Tabernacles de Iacob. Il ne se met pas beaucoup en peine, pour ainsi parler, de la maniere auec laquelle on entre dans les charges seculieres, il souffre que l'interest & la passion preside aux portes de ces tabernacles; mais il garde auec soin & amour les portes de son Eglise. Il ne peut souffrir que des esprits estrangers & prophanes se meslent d'introduire les hommes dans ce Sanctuaire, il faut que son Esprit diuin, pour sanctifier entierement l'entrée dans ces dignitez, s'y trouue comme en trois estats; au commencement, à la fin, & au milieu de toute cette conduite. Il doit se trouuer au commencement pour donner la vocation à cet estat, puis que personne n'y doit aspirer que par le mouuement de la grace, & sans y estre appellé par celuy qui connoist les cœurs & les talens des hommes, & qui sçait par quelles routes il faut conduire la Predestination des Saints, suiuant l'auis de S. Paul: *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo tanquam Aaron.* Il faut en second lieu, qu'il se pla-

Ps. 86.

Hebr. 5.

ce à la fin de ſes actions, pour inſpirer les intentions correſpondantes à la ſainteté de ces miniſteres : Car il ne faut pas que l'ambition ou l'intereſt pouſſe indiſcretement les Eccleſiaſtiques à ces dignitez, qu'il ne doiuent accepter que pour la gloire de Dieu, & pour le ſeruice de ſon Egliſe. Mais enfin, ce meſme eſprit ſe doit trouuer au milieu de cette conduite, pour en conſacrer les moyens, afin que jamais on ne prenne, pour y arriuer, que des voyes legitimes. O Dieu ! que l'Egliſe ſeroit heureuſe, ſi cet ordre eſtoit gardé ! Mais helas ! il arriue ſouuent que ces loix ſont violées par la corruption des Cours, & par le déreglement de leurs maximes. Ce n'eſt pas toûjours l'Eſprit de Dieu qui appelle les Eccleſiaſtiques à cet eſtat, c'eſt ſouuent l'eſprit du monde qui preſide à ces deſſeins : Ce ſont les paſſions intereſſées qui allument les flambeaux pour les conduire aux Autels. Ce n'eſt pas toûjours pour des motifs ſurnaturels qu'on s'engage dans l'Egliſe ; c'eſt ſouuent pour des intentions purement humaines, pour y trouuer des eſtabliſſemens auantageux, ou l'agrandiſſement des familles. On n'y arriue pas toûjours par des moyens legitimes ou ſaints, comme par les voyes du merite & de la vertu ; Dieu veüille qu'on ne renouuelle pas les pactes ſacrileges de cet Hereſiarque, qui crût que le ſaint Eſprit ſe pouuoit achepter auec de l'argent, & que les dons de Dieu, tout indépendant qu'il eſt, pouuoient eſtre aſſujettis aux loix ordinaires de nos commerces. Mais il ne faut pas s'imaginer que ce crime conſiſte ſeulement à donner de l'argent pour auoir des Benefices,

fices, il y a des simonies plus delicates : des simonies d'ambition, des simonies d'intrigues, des simonies de lâcheté, quand par des indignes complaisances on monte à ces dignitez. C'est contre ces Prophanateurs du Temple que nous pouuons employer ce que disoit S. Isidore de Damiete à vn semblable sujet : *Homo prophane, prophano modo sacerdotum acquisiuisti.* Vous auez acquis vne dignité sainte & sacrée, par vn moyen prophane & criminel, & vous auez prophané en quelque façon la sainteté de cette charge.

Isidor. Pelus. lib. I. ep. III.

Ah belle Ame ! que vous auiez bien d'autres sentimens sur ce sujet ! Vous auiez trop de pieté & de fidelité pour consentir jamais à de si lâches & de si sacrileges commerces. Tout le monde sçait comment il est entré dans les dignitez de l'Eglise: nous allons voir bien-tost comme il les a possedées pour tirer de la conduite de sa vie dans cet estat, quels en ont esté les commencemens & les principes. Mais je ne puis finir ce Point sans en produire vn exemple: On voulut traitter auec luy de l'Euesché de Meaux, qu'il eut apres par d'autres voyes, & puis de l'Archeuesché d'Aix, à condition qu'il donneroit certaine recompense. Il crut que ces moyens n'estoient pas assez purs, & qu'ils auoient quelque chose du commerce que l'Eglise deffend, il refusa ces dignitez à ces conditions, & ne voulut pas monter par ces degrez sur le thrône. Ie ne dispute pas si son scrupule estoit bien fondé, & si ces pactes sont legitimes : mais toûjours ces précautions montrent qu'il auoit vn fonds de pieté tres-solide, & vne fidelité bien delicate, qui luy faisoit apprehender les moindres

ombres d'vn vice qui pouuoit choquer la ſainteté de ſa profeſſion. Faut-il s'eſtonner ſi la bonté ou la juſtice du Roy recompenſa ſa vertu de l'Eueſché d'Auxerre, dont il fut premierement pourueu, & puis de celuy de Meaux. Ou bien diſons mieux, que la prouidence de Dieu, dont il auoit ainſi ſouſtenu les intereſts, l'appelle à ces eminentes dignitez de l'Egliſe, afin qu'ayant pratiqué vne pieté juſte ſur les Tribunaux, vne pieté fidele dans la Cour, il exerce enfin vne pieté charitable ſur le thrône Epiſcopal, qui eſt le troiſiéme Theatre de ſa gloire, où nous l'allons regarder dans la troiſiéme Partie de ce diſcours.

III. PART. C'eſt principalement aux Eueſques que S. Paul adreſſe cette exhortation en la perſonne de Timothée : *Exerce te ipſum ad Pietatem.* C'eſt ſur le thrône Epiſcopal que la Pieté doit paroiſtre auec éclat : mais elle ſe doit produire ſingulierement en qualité de charitable. Pourquoy cela ? parce que les Eueſques ſont les Lieutenans de IESVS-CHRIST, dans la conduite de ſon Egliſe ; Ils doiuent donc eſtre animez de ſon Eſprit, qui n'eſt autre que cette Charité infinie, qui pour luy faire porter dignement la qualité de Paſteur & d'Eueſque de nos ames, l'a fait mourir pour ſes brebis. *Ioan 20* Ils ſont d'ailleurs les ſucceſſeurs des Apoſtres, il faut donc qu'ils participent à ce feu diuin que le S. Eſprit alluma dans leurs cœurs, pour s'acquitter fidelement de leur miniſtere. Ils ſont enfin les inſtrumens de la prouidence de Dieu pour le ſalut des Peuples ; Il eſt donc important qu'ils aiment leurs intereſts, & qu'ils ſoient ſenſibles à leurs miſeres, pour la conſideration de celuy qui leur a don-

né cette commission. C'est pourquoy le Sauueur preparant S. Pierre à ces fonctions, luy demande s'il a de l'amour pour luy : *Simon Ioannis amas me?* Pour faire entendre à tous ceux qui succederont ou qui participeront à l'Espicopal de S. Pierre, qu'ils doiuent porter sur le thrône cette disposition de cœur comme necessaire à leur Charge. Mais vous remarquerez qu'il luy fait trois fois la mesme demande : C'est pour exprimer ces trois differentes especes de charité que doit auoir vn Euesque, qu'il doit répandre sur trois sortes d'objets, & dans lesquels il doit regarder & aimer son Maistre. Iesvs-Christ se trouue en trois sujets: dans l'Eglise en general, comme son Epoux ; dans les corps des Pauures, comme leur Chef ; dans les ames des Chrestiens, comme leur Redempteur: *Petre amas me.* Il faut qu'vn Prelat répande sa charité sur l'Eglise, sur les corps des Pauures, sur les ames des Chrestiens. Sur l'Eglise, pour trauailler à sa gloire & à son ornement : sur les corps des Pauures, pour trauailler à leur soulagement: sur les ames des Chrestiens, pour trauailler à leur salut. Mais auec cette reflexion de Foy & d'Amour qu'il aime Iesvs-Christ dans tous ces sujets, où il est interessé luy-mesme. C'est auec ces trois flambeaux, dans le cœur & à la main, que nostre Prelat entre premierement dans l'Euesché d'Auxerre, & puis dans celuy de Meaux, pour y exercer cette Pieté charitable que le Sauueur demandoit de luy, trauaillant excellemment à la gloire de l'Eglise, qu'il luy auoit mise entre les mains : au soulagement des Pauures, qu'il auoit recommandé à ses soins ; au salut des ames qu'il

Ioan. 21

auoit confié à ſa conduite.

Certes, comme c'eſt entre les mains des Prelats que le Sauueur confie ſon Egliſe, qui eſt ſon Eſpouſe, l'objet de ſon amour, & la conqueſte de ſon Sang, ce doit eſtre auſſi vn de leurs ſoins de luy procurer la gloire correſpondante à cette qualité, & de luy conſeruer ou donner les ornemens qui peuuent la rendre agreable aux yeux de ſon Eſpoux, & conſiderable à ceux des hommes. Or vn des plus beaux ornemens qu'elle puiſſe auoir en cet eſtat, & qu'elle ſouhaite dauantage, eſt ſans doute la décence qu'elle doit garder dans l'office diuin, & la majeſté qu'elle doit montrer dans ſes ceremonies. Pour trois raiſons; La 1. ſe prend du coſté de Dieu, parce qu'encore bien que la principale partie du culte que les hommes doiuent rendre à ſa Majeſté, conſiſte dans les actes interieurs de leurs eſprits; il appartient neantmoins à la Religion de l'honorer par des témoignages ſenſibles, qui marquent les ſentimens du cœur, & qui par des hommages propres du corps, luy aſſujettiſſent cette partie viſible d'eux-meſmes. Ainſi il eſt importãt que ces ceremonies ſoient reglées pour cette fin, afin d'exprimer fidelement la pieté interieure des hõmes, & de rendre à Dieu vn culte qui ſoit digne de luy. La 2. raiſon ſe tire des intereſts de l'Egliſe, parce que la majeſté de l'office diuin ſert beaucoup non ſeulement à ſa beauté, mais encore à ſa défenſe. Il contribuë à ſa beauté, parce qu'elle en eſt plus agreable aux yeux des hommes & de Dieu. Mais il ſert en quelque façon à ſa défenſe, parce qu'vn des argumens de la verité de l'Egliſe, contre les attaques des Heretiques, peut-eſtre la dignité de

ses ceremonies, qui ne se trouuant pas parmy eux, fait voir qu'ils n'ont pas dans leurs Sectes la perfection du culte diuin que demande toute veritable Religion. Tellement que nous pouuons appliquer à ce sujet ce que l'Espoux dit aux Cantiques: qu'on verra dans son Espouse des chœurs de musique & des armées : *Quid videbis in Sulamite, nisi choros castrorum.* Cant. 7 Ces ceremonies sont des ornemens pour l'embellir, & des armées pour la défendre. Mais la troisiéme raison regarde l'interest des hommes. Car comme ils se gouvernent ordinairement par les sens, ils sont excitez à la pieté par ces sensibles ceremonies. Et ne sçavons-nous pas ce que S. Augustin écrit de luy-mesme, qu'il estoit sensiblement touché par les chants de l'Eglise, jusques à verser des larmes pendant l'office divin: *Quantum fleuit in hymnis & canticis tuis sua ue sonantis Ecclesiæ tuæ vocibus commotus acriter.* Aug. lib. 9. Conf. cap. 6.

Ce fut par ces importantes raisons que nostre Illustre Prelat s'occupa singulierement à regler l'office diuin, suiuant l'vsage de Rome, non seulement pour montrer par cette vniformité, la liaison qui doit estre entre les Eglises particulieres & l'Eglise Romaine : mais parce que les ceremonies qui s'y pratiquent ont plus de décence & de grauité pour exprimer ou pour exciter la deuotion des peuples. Estant Doyen de Nostre-Dame de Paris, il contribua beaucoup par ses soins à donner à l'office diuin cette derniere perfection qu'il a maintenant dans cette Eglise, qui merite qu'on dise à sa gloire, qu'il n'est point de lieu dans le monde Chrestien où il se fasse auec vne majesté ny plus auguste ny plus exemplaire. D'abord

qu'il fut fait Eueſque d'Auxerre, il s'occupa particulierement à regler les ceremonies de cette Egliſe; qui auec le fruit des ſoins qu'il a employez pour ce ſujet, conſerue ſi cherement la memoire de ſes bienfaits & de ſes exemples, que ce venerable Chapitre, incontinent apres ſa mort, reſolut, par vne deliberation Capitulaire, de faire vn Seruice ſolemnel pour luy, auec vne Oraiſon Funebre, pour honorer ſa memoire. Mais c'eſt principalement dans cette Egliſe de Meaux où il a trauaillé à loiſir pour luy donner cet ornement, ſi important & ſi neceſſaire. En quoy il a reüſſi auec vn ſuccés d'autant plus auantageux, qu'il a rencontré dans cet illuſtre Chapitre, de tres-excellentes diſpoſitions, pour ſeconder les mouuemens de ſa pieté; non ſeulement dans ce deſſein particulier, mais dans tout ce qu'il a entrepris pour le bien de ſon Dioceſe. *Apoc. 21.* I'ay veu, dit S. Iean, la nouuelle cité de Ieruſalem qui deſcendoit du Ciel comme vne Eſpouſe, que Dieu auoit preparée & ornée, pour la rendre agreable à ſon Eſpoux. Quelle eſt cette nouuelle cité! C'eſt cette Egliſe de Meaux, qui a eſté renouuellée par les ſoins de ce Prelat, & qui a receu de ſa main, comme de nouueaux ornemens, la majeſté de l'office diuin, & des ceremonies qu'elle obſerue, & qui la rendent plus belle aux yeux du Sauueur. Elle deſcend du Ciel, parce qu'il a procuré ce changement par le ſecours de la grace, & par le mouuement de ſa pieté, qui la fait remonter vers le Ciel, d'où elle eſt ainſi deſcenduë, en la preſentãt à IESVS-CHRIST pour toucher ſenſiblement ſon cœur par les prieres qu'elle fait, & par les loüanges qu'elle chante à ſa gloire, auec ces excellentes diſpoſitions.

Et ce auec d'autant plus d'efficacité & d'agréement, qu'à mesme temps qu'il procure à l'Eglise ces ornemens, il trauaille d'vn autre costé au soulagement des Pauures, qui sont les membres viuans du Sauueur, où il reside moralement comme Chef, dont il souffre en quelque maniere les necessitez, comme il reçoit aussi les secours & les aumosnes qu'on leur donne : suiuant le pacte qu'il en a fait, & l'asseurance qu'il en a donnée : *Quamdiu fecistis vni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* C'est le second deuoir de la Pieté, & de la charité des Euesques, dans lequel consiste leur gloire, comme dit saint Ierosme : *Gloria Episcopi est pauperum inopiæ prouidere*: L'honneur d'vn Euesque n'est pas de posseder cette dignité & les grandes richesses qui l'accompagnent, mais d'employer vne partie de ces biens au soulagement des Pauures. Et cette importante obligation procede de trois principales sources ; de la nature de l'Episcopat, de sa fin, & de la qualité des reuenus qui sont attachez à cette charge. 1. Les Euesques sont obligez, par la nature de leurs dignitez, de faire des aumosnes ; non seulement pour donner ces exemples de charité, mais parce qu'en cette qualité ils sont establis de Dieu pour estre les Peres & les Pasteurs de leurs peuples, comme le Sauueur dit à saint Pierre : *Pasce agnos meos.* Or comme les hommes sont composez de deux differentes parties, de l'ame & du corps, ils sont aussi sujets à deux sortes de necessitez ; aux necessitez corporelles, aux necessitez spirituelles. Il appartient donc à la charité & à la pieté des Prelats, de leur procurer ce dou-

Matth. 25.

Hier. l. 2. ep. 12.

ble secours ; & ils se doiuent persuader que c'est à eux que Dieu adresse ce commandement par
Psal. 9. la bouche du Prophete : *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor.* C'est à vous que Dieu recommande le secours de la vefue, c'est sur vous qu'il se repose du soulagement de l'orphelin. Vous estes destinez pour estre dans ces occasions les supplémens de sa Prouidence, vous en auez & la commission & les moyens dans la qualité de vos charges. 2. D'ailleurs encore, la fin mesme de l'Episcopat, qui n'est autre que le salut des ames, oblige ceux qui sont éleuez à cette dignité, d'exercer, comme par estat, cette Pieté charitable. La raison en est, parce qu'il arriue souuent que les aumosnes corporelles sont des moyens necessaires pour le bien spirituel & pour le salut de ceux à qui elles sont faites. Helas ! combien y a-t'il tous les jours de malheureux que la pauureté rend coupables, qui se portent à des extremitez vicieuses pour auoir dequoy soulager leurs necessitez ? Vne aumosne dãs ces occasions pourroient préuenir leurs crimes & leur malheur, en soulageant leur indigence. A qui appartient-il de donner ce secours aux necessitez du corps, sinon à ceux qui doiuent veiller pour le salut des ames de ces miserables, & qui en doiuent rendre compte vn jour deuant le Tribunal de IESVS-CHRIST, qui les auoit confiées à leurs soins, comme dit l'Apostre : *Ipsi enim per-*
Heb. 13. *uigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri.*

Mais enfin, la 3. source de cette obligation se prend de la qualité des reuenus qui sont attachez à ces dignitez Ecclesiastiques, & qui doiuent estre

employez à ces vſages de charité. Il eſt vray que tous les Chreſtiens qui ont des commoditez, ſont tenus, chacun ſuiuant ſon pouuoir, à faire quelques aumoſnes, par les maximes generales du Chriſtianiſme; mais il faut adjoûter que les Prelats y ſont particulierement obligez par la nature meſme des richeſſes qu'ils poſſedent, qui ſont des choſes ſacrées par elles-meſmes, que les Peres appellent le patrimoine de IESVS-CHRIST, & qui ſont deſtinées eſſentiellement pour le ſoulagement des Pauures de leurs Dioceſes. Pourquoy cela? Parce que l'Egliſe, qui eſtoit pauure au commencement, n'a eu apres ces grands reuenus que par la liberalité des Princes Chreſtiens, & par la pieté des Peuples, qui ont appoſé cette condition à leurs fondations, qu'vne partie de ces biens ſeroient employez au ſecours des pauures des lieux où les Benefices ſont fondez. D'où les Peres & les Theologiens tirent ces conſequences; que les Eueſques ſont obligez de donner vne partie de leurs revenus en aumoſnes, non ſeulemeut par charité, mais encore à titre de juſtice; qu'ils ne ſont proprement que les Oeconomes & les Diſpenſateurs de ſes biens, comme diſoit ſaint Auguſtin: *Si priuatim quæ nobis ſufficiant poſſidemus, non ſunt illa noſtra, ſed pauperum quorum procurationem quodammodo gerimus.* Et qu'enfin les Pauures ont vn veritable droit ſur ces reuenus deſtinez à leur ſoulagement, & qu'ils peuuent ſe ſeruir de ces paroles que ſaint Bernard leur fait dire à quelques Eueſques de ſon temps: *Noſtrum eſt quod effunditis, nobis cruduliter ſubtrahitur quod inaniter expenditis.* C'eſt à nous qu'appartiennent les

August. ep. 50.

Epiſt. 42. ad Henr. Arch. Senonenſis.

richeſſes que vous dépenſez inutilement, & vous nous oſtez auec cruauté ce que vous employez pour contenter voſtre vanité & voſtre luxe.

Mais ce n'a pas eſté contre M. de Meavx que les Pauures des Dioceſes qu'il a gouuernez ont pû faire ces accuſations ou ces plaintes : Il connoiſſoit trop bien la nature de ſa dignité, la fin de ſa charge, la qualité de ſes reuenus, pour manquer à ce deuoir de charité & de pieté ſi preſſant & ſi raiſonnable. On peut dire en verité qu'il n'y a point eu de neceſſitez en ces lieux, pendant le temps qu'il en a eſté Eueſque, qu'il n'ait tâché de ſoulager par ſes ſoins & par ſes aumoſnes; & que ſa charité a reſſemblé au Soleil, qui ne ſecourt pas ſeulement les parties viſibles de l'Vniuers, mais qui porte les influences de ſa chaleur juſqu'au fonds des abyſmes & dans le creux des rochers. Il y a des neceſſitez publiques & viſibles à tout le monde, comme celles des Pauures qui ſouffrent dans les Hoſpitaux, ou des Peuples que le malheur du temps a rendus aſſez communement miſerables. Qu'a fait ce charitable Prelat ? tout le monde a veu qu'il a donné vne grande partie de ſes biens à ces lieux deſtinez au ſoulagement des miſeres publiques. Et ne ſçait-on pas auec quel ſoin il a trauaillé pour ſoulager ſes ſujets d'vne grande partie des Tailles, dont ils eſtoient opprimez ? Ce n'eſt pas aſſez d'y employer ſon credit & ſon authorité, il fait ſeruir à ce deſſein les reuenus qu'il auoit retirez de ſes ſujets meſmes. On trouue preſque par tout vne ſeconde eſpece de neceſſité, qui pour eſtre cachée & inconnuë, ne merite pas moins de compaſſion. Telles ſont les in-

commoditez des Pauures honteux, qui ſont affligez de deux ſortes de maux, dont l'vn intereſſe leur fortune, & l'autre leur honneur; le premier eſt la Pauureté, & le ſecond la Honte, qui les empeſche d'auoüer leur mal, & d'en demander le remede. Mais il n'eſt point de miſeres qui puiſſent ſe dérober à la charité de ce Prelat; elle a des yeux pour les découurir en quelque lieu de ſon Dioceſe qu'elles ſe cachent, & des mains pour les ſecourir: d'vn ſeul coup il ſoulage leur pauureté & leur honte; leur pauureté, par les aumoſnes qu'il leur donne; leur honte, par la maniere de les donner: Il préuient la voix de leurs miſeres, & eſtablit vn ordre de charité pour les ſecourir, ſans qu'ils ayent la peine & la confuſion de le demander. Mais enfin, on peut remarquer vn troiſiéme genre de miſeres, qui ſortent de l'ordre Ciuil & Moral, & qui appartiennent à l'ordre ſurnaturel de la grace; comme ſont celles qui mettent les Pauures en danger de commettre quelque peché pour préuenir ou pour ſoulager leur indigence. Ah! c'eſt à cet important exercice de charité & de pieté que noſtre grand Eueſque employe ſes ſoins; c'eſt par ce principe qu'il a donné ſi ſouuent aux familles incommodées dequoy marier les filles, à qui la pauureté pouuoit faire courir riſque de leur honneur: Et dequoy mettre en meſtier des enfans, que l'oiſiueté euſt pû rendre coupables; conſacrant ainſi ſes reuenus aux emplois de cette excellente vertu, & les rendant doublement par cet vſage le patrimoine & le threſor de Iesvs-Christ; ſuiuant l'admirable penſée de ſaint Ambroiſe, qui parlant des vaiſſeaux ſacrez

qu'il auoit eſté contraint de vendre pour auoir de-quoy rachepter les Chreſtiens des mains des Barbares, où ils eſtoient en danger de perdre la Foy, dit ces belles paroles : *Vere vaſa illa pretioſa, quæ redimunt animas à morte. Ille verus theſaurus Domini, qui operatur quod ſanguis Domini.* C'eſt maintenant qu'on peut dire que ces vaiſſeaux ſont preſent, puis qu'ils ſeruent à deliurer les ames de la mort. Ces calices peuuent eſtre juſtement appellez, le threſor de IESVS-CHRIST, puis qu'ils operent en quelque maniere, ce qu'a operé le ſang du Sauueur; en ce que par vne eſpece de redemption anticipée, ils empeſchent les Chrêtiens de tomber dans le peché. Voila l'employ que M. DE MEAVX a fait des richeſſes de l'Egliſe; & j'ay cet auantage dans ce Diſcours, que je parle deuant des Perſonnes qui ont tous eſté les témoins, & quelques-vns les ſujets de ſa Pieté charitable. Et quand les hommes garderoient le ſilence, les Pauures des Hoſpitaux prendroient des voix pour le dire. Mais il ne faut que conſulter ſon Teſtament, pour voir le ſoin qu'il a eu du ſoulagement des Pauures, & qu'il a eſtendu apres ſa mort, pour en rendre les ſources eternelles. Il auoit accouſtumé de dire, qu'il ne vouloit pas s'enrichir des biens de l'Egliſe, ny du reuenu de ſes Benefices. Et certes il a reüſſi dans ſon deſſein, & ſa charité a fidelement executé vne grande partie de ſes ſouhaits : puis qu'à ſupputer ce qu'il a legué aux Egliſes & aux Hoſpitaux, & ce qu'il laiſſé aux Pauures de ſon Dioceſe, & des lieux où ſes Benefices ſont ſcituez, l'on trouuera qu'il ne luy eſt reſté rien entre les mains, dont il

Ambr. l.2. off. cap.28.

ait pû disposer apres sa mort en faueur de ses heritiers, que son patrimoine seulement. Encore n'a-t'il pas esté tout entier, Iesvs-Christ a recueilly vne partie de cét heritage mesme. Et c'est ainsi qu'il la consideré comme Chef dans les corps des Pauures, dont il a soulagé les necessitez ; & comme Redempteur dans les ames des Chrestiens, dont il a procuré le salut.

C'est le grand objet de la Pieté & de la charité des Prelats, & la plus indispensable obligation de leurs charges, fondée sur trois differents interests, qui leur doiuent estre considerables. 1. Ils doiuent regarder l'interest de Iesvs-Christ, comme Redempteur de ces ames, pour qui il a versé son Sang. Et c'est aux Euesques principalement qu'appartient le soin de leur appliquer les merites de ce Sang, comme ayans esté establis pour estre les dispensateurs de ses mysteres : *Dispensatores mysteriorum Dei.* 2. Ils sont obligez de considerer dans ces fonctions l'interest des Peuples, que le Sauueur a confiez à leur conduite ; puis qu'ils sont destinez pour estre les Mediateurs entre les hommes & Dieu, & les instrumens de sa Prouidence pour leur predestination : *Episcopus sequester Dei & hominum*, dit saint Ierosme. 3. Mais enfin ils doiuent auoir égard à leurs propres interests, puisque la predestination des Euesques est fondée sur la fidelité qu'ils rendent à leur ministere, c'est par là que Dieu les veut sauuer. Comme au contraire, ils sont responsables du salut des ames qu'ils gouuernent ; & ils peuuent deuenir coupables des pechez de leurs brebis, qu'ils deuroient préuenir par leurs soins, & qu'ils souffrent par leur negli-

1. Cor. 4.

gence. Dauid les appelle des pechez eſtrangers ; quand il en demande pardon à Dieu, comme s'il
Pſ. 18. les auoit commis luy-meſme : *Ab alienis parce ſervo tuo.* Ils ſont eſtrangers, parce qu'ils ſont hors de la perſonne du Prince ou du Paſteur, & que le Peuple les commet : mais ils paſſent du Peuple ſur la perſonne du Paſteur, ou du Roy, & leur ſont en quelque façon propres, pour les rendre auſſi criminels, comme s'ils en eſtoient les autheurs ; parce qu'ils en ont eſté les cauſes.

Que noſtre vertueux Prelat penetroit viuement ces obligations ! Lors que conſiderant l'Epiſcopat, non pas comme vn honneur, mais comme vn trauail, ſuiuant la parole de ſaint Auguſtin :
Aug. l. 19. de ciu. Dei cap. 19. *Epiſcopatus nomen eſt operis, non honoris :* Et dans le ſentiment de ſaint Ieroſme, comme vne charge redoutable aux Anges : *Onus Angelicis humeris formidandum.* Helas ! diſoit-il ſouuent à ſes amis, ſi j'euſſe connu les charges, les obligations & les dangers de cette dignité, je n'euſſe jamais conſenty à eſtre Eueſque. Mais ces meſmes motifs qui faiſoient ſes craintes & ſes apprehenſions, redoubloient par reflexion les ardeurs de ſa charité, & les mouuemens de ſon zele, pour préuenir ces dangers, pour ſatisfaire à ſes obligations, & pour
2. Cor. 12. s'acquitter fidelement de ſes charges ; luy faiſant dire auec l'Apoſtre : *Ego autem libentiſſime impendam, & ſuper impemdar ipſe pro animabus veſtris.* Ah mes freres, je m'employeray volontiers pour le ſalut de vos ames : Voila ce qu'il y a de commun, *impendam* : Mais je me ſuremployeray & m'employeray au delà du commun : Voila ce qu'il y a d'extraordinaire, *ſuper impendar.* Il ſçauoit

que les Euesques ont vne obligation rigoureuse de resider dans leurs Dioceses, pour en voir & secourir les necessitez; qu'ils doiuent estre comme les Anges qui gouuernent les Cieux, qui sont eternellement attachez à leurs globes : Qu'ils ont contracté vne estroite alliance auec leurs Eglises, comme auec leurs Espouses, auec lesquelles ils doiuent toûjours demeurer. C'est par ces considerations qu'il fit vne exacte & constante residence dans son Eueśché, iusques à ce que le malheur des guerres le contraignit de s'absenter pour quelque temps, *impendam.* Mais il refusa l'Archeveśché de Rheims, pour demeurer inviolablement attaché à son Espouse; quoy que ce luy fût vn moyen pour arriver aux plus eminentes dignitez de l'Eglise, qu'il pouuoit iustement esperer de son merite & de la faueur de son Roy : dont il auoit desja receu vn breuet du cordon bleu, qui luy promettoit vne couleur plus éclatante, *super impendar.* Il connoissoit l'importance qu'il y a, que les Euesques visitent eux-mesmes leurs Dioceses, & qu'ils ressemblent aux astres qui parcourent le monde, bien qu'ils demeurent attachez à leurs Ciel. Vous auez vû auec quelle application, & quel soin il a toûjours fait ses visites, autant que sa santé luy a pû permettre ce travail *impendam.* Et quand sa maladie, ou les miseres du temps, ont empesché ces mouuemens de son zele, il a suppleé à ce deuoir par ses aumosnes; Il a enuoyé ses charitez là où il ne pouuoit pas aller luy-mesme; faisant ainsi vne seconde visite de son troupeau, qui seruoit à soulager ceux qu'il ne pouuoit pas instruire, *super impendar.* Quoy plus?

Il auoit appris de l'Apoſtre, que les Prelats doiuent eſtre les exemples de leurs Peuples, & la regle de leurs mœurs : *In omnibus teipſum prabo exemplum bonorum operum*. Auec quelle fidelité obey-t'il à ce commandement ? Et comment eſt-ce qu'il obſerua l'aduis que leur donnent ſaint Ieroſme, quand il dit qu'ils doiuent eſtre tous voix: *Totus vocalis incedat*. Il fait des actions de ſa vie particuliere , & des emplois de ſa vie publique, l'idée de la vie de ſes ſujets, & des voix, pour leur perſuader de la ſuiure, *impendam*. Mais il regle tellement ſa maiſon , & l'ordre de ſa famille, qu'elle peut ſeruir comme d'vn ſecond exemple de ſa Pieté , & d'où par reflexion on peut tirer le ſoin qu'il a eu de conduire ſon Dioceſe, *ſuper impendar*. Il auoit eſté inſtruit par les ſentimens de ſaint Charles ; que le bonheur de l'Egliſe dépend principalement de la ſainteté & de la ſcience des Eccleſiaſtiques. Que ne fait-il pas pour procurer à cét ordre, l'vn & l'autre de ces ornemens ? Il meſle la ſeuerité auec la douceur , pour corriger leurs vices ; Et pour les attirer à la vertu & au deuoir de leur eſtat, il joint ſes exhortations à ſes exemples , *impendam*. Mais par vne ſurabondance de charité , il fonde dans cette ville de Meaux vn magnifique Seminaire; pour l'acheuement duquel il a laiſſé vingt-cinq mille liures par ſon Teſtament, afin d'inſtruire à la pieté & aux lettres les Eccleſiaſtiques de ſon temps , & de perpetuer par ce moyen les fruicts de ſa charité & de ſon zele, *ſuper impendar*.

Tit. 2.

Hier. ep. ad Fabiolam.

Mais apres s'eſtre ainſi employé pour le ſalut des Ames que Dieu luy auoit miſes en main ;

nous

nous pouuons adjoûter, qu'vn des plus grands biens qu'il ait fait dans son Diocese, & dans lequel il s'est comme suremployé, a esté de luy laisser vn tres-digne Successeur de sa dignité, & comme vne Image viuante de luy-mesme. Ce choix qu'il a fait de Messire DOMINIQVE DE LIGNY son Neueu, pour estre son Coadjuteur pendant sa vie, & pour luy succeder apres sa mort, a esté vn acte de justice, à l'égard de la Personne qu'il a choisie. La consideration de sa Naissance, que la Noblesse & la Vertu rendoient doublement recommandable, sembloit luy donner par auance quelque droict sur cette dignité: Puis qu'il auoit eu pour pere Messire IEAN DE LIGNY, Conseiller du Roy en ses Conseils, & Maistre des Requestes de son Hostel, vn des plus vertueux, des plus éclairez, & des plus equitables Iuges de son siecle: Et pour Mere, Madame CHARLOTTE SEGVIER, dont l'esprit, la sagesse, & la vertu ont respondu parfaitement à la dignité de ce nom, & à la gloire hereditaire de cette Famille. Estant demeurée veufve assez jeune, elle employa les plus beaux de ses ans aux exercices de la pieté, mais d'vne pieté modeste & retirée dans le secret de sa maison, sans que la grandeur de sa Famille, qui fut alors infiniment augmentée par l'éleuation de Monsieur son Frere, à la dignité de Chancelier, luy pût rien faire relâcher de sa premiere conduite; Au contraire, elle sembla vouloir combatte ces nouueaux accroissemens de grandeur par ceux de sa modestie. Mais les vertus personnelles & propres de cét illustre Prelat, meriterent cette elle-

ction pat elles-mesmes ; & nous pouuons dire de luy ce qu'vn Orateur a dit autrefois d'vn Prince, qu'vn Empereur auoit adopté pour luy

Plin. Paneg. Traian.

succeder à l'Empire : *Nisi adoptes eum, quem constet Imperaturum fuisse, etiamsi nos adoptasses.* Vous auez adopté vn homme qui eût esté Empereur, quand mesme vous ne l'eussiez pas adopté, & qui eût acquis cette dignité par son propre merite. Mais à mesme temps que feu M. DE MEAVX a fait vn acte de justice à l'égard de son Coadjuteur, il a fait vn acte de charité à l'égard de son Diocese ; en luy donnant vn Euesque si excellent, qui imitera parfaitement ses vertus, qui secondera ses desseins, & qui acheuera ses ouurages ; Duquel j'aurois beaucoup de choses à dire, si la mesme modestie qui a paru dans son Predecesseur, ne me défendoient ses loüanges, & ne me commandoit d'employer ce qui me reste de discours pour loüer les derniers exercices de la Pieté de nostre Prelat, dans les dernieres actions de sa vie, & sur le lict de la mort.

Voicy le grand theatre de la Pieté des Chrêtiens, où elle rend ses dernieres combats, où elle reçoit des couronnes. C'est aussi dans cette importante occasion que celle de M. DE MEAVX paroist auec d'autant plus d'éclat, qu'elle doit estre la derniere : Comme le flambleau qui va s'éteindre jette des lumieres plus viues & plus ardentes. Cette vertu auoit paru en luy sous de differentes postures, mais il va l'exercer sur le lict de la mort, comme prudente & comme courageuse : Comme prudente, pour se preparer à

ce dernier moment : & comme courageuse, pour en souffrir les douleurs, pour en vaincre les alarmes. Cette maladie, qui preceda & causa sa mort, luy donna les moyens d'exercer ces deux vertus differentes. Elle eust deux fâcheuses qualitez : Elle fut extrémement longue, elle fut accompagnée de grandes douleurs : Mais cette longueur seruit d'occasion à sa prudence, & ses douleurs de matiere à son courage. Il ménagea pour cette fin tous les momens de cette longue maladie, ayant souuent ces paroles en la bouche : *Il faut apprendre à bien mourir* ; pour dire que c'est vn art qu'vn Chrestien doit estudier pendant tout le temps de sa vie, mais singulierement aux approches de la mort ; parce qu'on ne l'exerce qu'vne fois ; & que les fautes en ce point sont entierement irreparables. C'est par ce principe que dans son Testament il ordonne tant de bonnes œuures, afin qu'elles soient apres comme autant de boucliers pour le défendre dans ce combat. C'est dans ce mesme sentiment qu'il reçoit les Sacrements de l'Eglise auec tant de deuotion, pour répandre dans son ame, auec ces dernieres graces, la force necessaire dans cette importante occasion. Il ménage pareillement ses douleurs, qui estoient & continuelles & violentes, pour en faire les sujets d'vne Pieté courageuse, qui les souffre constamment, & qui les offre à Dieu comme vn sacrifice d'expiation pour ses pechez, & de loüange à la gloire de celuy qui les enuoye ; faisant à proportion ce que saint Ierosme dit de sainte Paule mourante : Elle changeoit les fremissemens & les grincemens de dents,

qui accompagnent la mort des hommes, en des hymnes de loüange à IESVS-CHRIST. *Ipsum stridorem quo mortalium vita finitur in laudes Domini conuertebat.* C'est le saint vsage que ce mourant fait de ses souffrances, il en fait la matiere de ses sacrifices, pour exercer mesme à la mort, les fonctions de Sacrificateur & de Pontife. Tandis que son cœur acheue de traiter secretement auec Dieu, & de luy presenter les derniers mouuemens de sa Pieté : jusque-là que l'extremité de son mal l'ayant rendu comme insensible à toutes les affaires du monde ; dés aussi-tost qu'on luy parloit des choses de Dieu & des affaires de son salut, il reprenoit le sentiment, qu'il auoit perdu pour tout le reste, verifiant ainsi en sa personne, ce que Saint Chrysostome a dit : Que la Pieté est comme le cœur du Chrestien. Le cœur, disent les Medecins, est le premier viuant & le dernier mourant dans l'homme : Et ainsi la Pieté dans ce grand Homme, a eu comme les mesmes termes ; Elle a commencé à viure auec luy, elle l'a conduit dans tous les estats de sa vie ; Elle a esté auec luy sur les Tribunaux, comme equitable ; dans la Cour, comme fidele ; sur le thrône Episcopal, comme charitable : Elle l'accompagne jusqu'au lict de la mort, comme prudente & courageuse, l'esleuant enfin dans le Ciel, pour y receuoir les couronnes qu'elle luy a meritées.

Hier. Epith. Paule.

Mais il n'y monte pas tout entier, il demeure encore parmy nous par vne excellente partie de luy-mesme, sçauoir par l'exemple de ses vertus. C'est par ce moyen, qu'encore apres sa mort il fait

la fonction d'Euesque ; & cette mesme Pieté qui a paru dans tous ces differens estats, se presente aujourd'huy sur son tombeau, pour nous redire l'Oracle de l'Apostre, & nous donner trois instructions ; qu'il faut exercer la pieté pendant la vie ; qu'il la faut exercer principalement à la mort : Et que pour l'exercer vtilement à la mort, il faut exercer pendant le temps de la vie : *Exerce te ipsum ad pietatem.*

Ne vous persuadez pas, Messieurs, que l'obligation de la Pieté regarde seulement les Euesques, par la consideration de leur caractere, & de leur consecration : elle s'estend sur tous les Chrestiens, & nous sommes obligez par la sainteté de nostre Baptesme, & par le deuoir de nostre profession, d'exercer cette vertu pendāt le cours de nostre vie ; nous en deuons répandre l'actiuité sur tous les emplois où Dieu nous appelle ; puis que, comme dit S. Paul, la Pieté est vtile pour toutes choses : *Pietas ad omnia vtilis est.* Il ne veut pas dire seulement qu'elle est comme vn ornement ou vne onction, qui consacre & qui éleue toutes nos actions : mais que c'est vn principe agissant, qui nous excite & nous aide à les bien faire, & à remplir parfaitement tous nos deuoirs. Mais pour la rendre vtile à cette fin, il faut l'exercer en elle-mesme. C'est vne precieuse semence que Dieu a mise dans nos cœurs, auec son esprit & sa grace ; pour en recüeillir les fruits, nous en deuons exciter la vertu, & en faire souuent les actes, & non pas la laisser languissante & inutile au fonds de nos ames : *Exerce te ipsum ad pietatem.*

1. Tim 4.

2. Mais le principal exercice de la Pieté regarde la

temps de la mort, où elle eſt abſolument neceſſaire. Et c'eſt par le moyen de cette vertu ſeulement, que nous pouuons rendre ce moment precieux deuant Dieu, & glorieux deuant les hommes. C'a eſté dans cette derniere occaſion où celle de noſtre grand Eueſque a paru auec tant d'éclat? Et c'eſt aujourd'huy la plus belle loüange que nous pouuons donner à ſa memoire, de dire; Qu'il eſt mort auec ces ſaintes diſpoſitions. O Dieu! que ce ſeroit vn pitoyable Eloge pour vn Prelat, ſi l'on pouuoit ſeulement le repreſenter auec les ornemens exterieurs de ſa dignité, auec la Mître en teſte, la Croſſe à la main, la Croix ſur la poitrine, les commandemens à la bouche! Ce ſenſible appareil le pourroit peut-eſtre rendre conſiderable au jugement des hommes, mais non pas aux yeux de Dieu. Nous auons à dire de celuy-cy quelque choſe de plus illuſtre. Il meurt auec les ſentimens de pieté dans le cœur, auec les maximes de l'Euangile dans la teſte, auec les témoignages de ſa foy dans la bouche, auec les bonnes œuures, & les charitez dans les mains. Voila les veritables ornemens d'vn Eueſque mourant; c'eſt auec cet appareil ſacré qu'il entre dans le Sanctuaire de Dieu; d'où il nous exhorte efficacement à vouloir imiter ſes exemples, à regarder plûtoſt les actions de ſa vertu, que les marques de ſa dignité, & à donner à noſtre mort le meſme caractere de pieté qu'il a imprimé ſur la ſienne. *Exerce te ipſum, &c.*

3. Mais pour la pouuoir exercer vtilement à la mort, il faut l'exercer pendant la vie, & ſe preparer ainſi au dernier vſage de cette vertu, ſi importante & ſi neceſſaire. C'eſt le déreglement des

Chrestiens, de vouloir pratiquer l'impieté pendant le temps de la vie, & la pieté à la mort : Ils souhaitteroient qu'il leur fut permis de viure dans le peché, & de faire apres vn dernier effort pour mourir dans la grace. Mais le dessein de ce partage est autant injurieux à Dieu, que l'execution en est impossible à l'homme : Car outre qu'on ne passe pas si facilement, ny si promptement d'vne longue habitude du vice, à la pratique de la vertu : La Pieté n'est pas vn art qu'on apprenne tout à coup, il faut s'y estre habitué par vn long & fidele exercice, pour s'en seruir à ce dernier moment. Comment est-ce qu'vn Chrestien qui n'a presque jamais pratiqué cette vertu pendant sa vie, sera soudainement disposé pour l'exercer comme il faut à la mort ? Non, le Soldat, n'attend pas de preparer ses armes, ou d'en apprendre l'vsage, ou de s'exercer au combat quand la Trompette en donne le signal ; il s'est disposé par vn long exercice à cette importante occasion. N'attendons pas le temps de la mort pour apprendre à bien mourir, & pour exercer la Pieté seulement quand elle nous sera absolument necessaire ; préuenons cette derniere necessité par ce saint exercice : *Exerce te ipsum, &c.* C'est ainsi que nous honorerons parfaitement la memoire de M. DE MEAVX, & que nous donnerons à son Eloge l'acheuement qu'il souhaite de nous. Ah ! son cœur, tout mort & tout froid qu'il est dans ce tombeau, brûle encore du zele de vôtre salut : Il ne desire rien tant que de vous voir mourir dans l'exercice de la Pieté, qu'il vous a enseignée ; C'est à quoy il employe & ses exemples

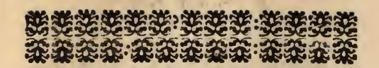
ſur la Terre, & ſes prieres dans le Ciel: & de la meſme main dont il a tant de fois beny ſon Peuple dans cette Egliſe, il vous donne inuiſiblement ſa derniere Benediction, pour vous obtenir la grace en ce monde, & la gloire en l'autre, où nous conduiſe, &c.



ORAISON FVNEBRE
DE FEVË TRES-HAVTE ET TRES-PVISSANTE PRINCESSE MADAME LA DVCHESSE DE BOÜILLON.

PRONONCE'E DANS L'EGLISE de saint Taurin d'Evreux, où son Corps est en depost, au jour Anniuersaire de sa mort.

Par M. IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie de l'Ordre de Clugny, Conseiller & Predicateur du Roy.*



A TRES-HAVT ET TRES-PVISSANT PRINCE FEDERIC MAVRICE GODEFROY DE LA TOVR-D'AVVERGNE, SOVVERAIN DVC DE BOVILLON; DVC D'ALBRET, ET DE CHASTEAV-THIERRY: COMTE D'AVVERGNE ET D'EVREVX, VICOMTE DE TVRENNE, Grand Chambellan de France, Gouuerneur de la haute & basse Auuergne.



ONSEIGNEVR,

Ce n'est pas sans quelque apprehension que je viens offrir à vostre ALTESSE, *ce Discours que je donne au public, apres l'auoir*

prononcé dans la Chaire. Car outre que l'image de la Mort, qui paroist au front de cet Ouurage, a quelque chose de triste & de facheux; j'ay sujet de craindre que se presentant aujourd'huy à vos yeux, elle ne renouuelle dans vostre cœur cette premiere douleur qu'elle luy a autrefois causée. Mais j'ay consideré dans ce dessein, comme trois differens interests, qui m'ayans persuadé de l'entreprendre, peuuent seruir à le justifier.

Il me semble, MONSEIGNEVR, *que vous y auez le premier interest, puis que vous estes le principal Heritier de cette illustre* PRINCESSE *qui vous a donné le jour, & qu'en cette qualité vous recüeillez en vostre Personne vne grande partie de la gloire que je pretends faire sortir de son Tombeau. Tellement qu'en faisant icy l'Eloge de sa Mort, je trace en quelque façon le Panegyrique de vostre Vie.*

D'ailleurs encore, il est important au dessein que j'ay d'honnorer son Nom, que je fasse d'abord paroistre le vostre. Ou parce que vous estes l'Image viuante de ses excellentes qualitez, dont les traits se peuuent mieux voir dans vos mœurs, que dans mon Discours: ou parce que vostre Vertu estant le fruit de ses bons exemples, & de ses saintes instructions, vous

pourriez faire tout seul vne bonne partie de ses loüanges.

Mais enfin, j'ay cherché l'interest de ce petit Ouurage dans l'offrande que je vous en fais : soit pour suppléer par ce moyen ce qui luy manque ; soit pour le faire paroistre auec plus d'éclat, & auec moins de danger sous l'ombre de vostre protection. Il doit tout attendre d'vn PRINCE *qui a des qualitez, & naturelles & acquises, si rares comme sont celle dont vous estes doüé, & dont vous auez déja donné des preuues si éclatantes : & qui estant descendu des Anciens* COMTES D'AVVERGNE ET DVCS DE GVIENNE *; reünit en sa Personne le sang & la gloire de ces deux illustres familles* DE BOÜILLON ET DE TVRENNE, *dont les Noms sont si glorieux, & si considerables par les seruices que ces* PRINCES *ont rendus de tout temps à l'Estat, & par les Victoires qu'ils ont remportées, mesme de nos jours à l'auantage de la France.*

Souffrez seulement, MONSEIGNEVR, que je mesle les Cyprés, que je vais consacrer aux cendres de feuë Madame vostre MERE, *auec les Lauriers qui vous enuironnent de tous costez : & que je joigne sur son Tombeau la gloire que vous auez, auec celle que vous au-*

rez dans la ſuite de voſtre vie, pour donner aux ombres de ſa mort le jour, & l'éclat qu'elle merite. I'eſpere que cette bonté obligeante, qui eſt comme naturelle à ceux de voſtre illuſtre Maiſon, & qui fait vne de vos principales Vertus, agréera que je luy preſente aujourd'huy ce témoignage de mes reſpects, & du deſir que j'ay de paroiſtre toute ma vie,

DE VOSTRE ALTESSE,

MONSEIGNEVR,

Le tres-humble & tres-obeïſſant ſeruiteur, I. BIROAT.

ORAISON FVNEBRE
DE FEVË TRES-HAVTE
ET
TRES-PVISSANTE PRINCESSE
MADAME LA DVCHESSE
DE BOÜILLON.

Conſiderauit ſemitas domus ſuæ. *Prou. 31.*

Elle a conſideré exactement toutes les routes de ſa maiſon, & tous les deuoirs de ſa famille. Aux Prouerbes, chap. 31.



E n'eſt pas, MESSIEVRS, pour renouueller voſtre premiere douleur, qu'on produit vne ſeconde fois à vos yeux l'appareil de cette Pompe Funebre; qu'on r'allume ces triſtes flambeaux; & qu'on vous repreſente l'image de la mort de feuë ſon Alteſſe Madame la Ducheſſe DE BOÜILLON, & voſtre incomparable Princeſſe. Le premier deſſein de cette ceremonie eſt de rendre par ce moyen vne partie de ce que nous deuons à ſa memoire; & de ſeconder l'affection & le reſpect que cette Ville

conserue encore pour son nom. Vne Vertu telle que la sienne a esté, qui luy a acquis comme nous deuons croire, le bonheur eternel dans le Ciel, & qui a merité si justement vne gloire immortelle sur la terre, ne doit pas estre renfermée dans l'espace d'vn seul jour; il en faut souuent rappeller le souuenir, pour luy donner dans nos sentimens, quelque image de l'eternité qui luy est deuë; & pour suppléer en quelque façon ce qui peut auoir manqué à ses premieres loüanges. Mais d'ailleurs, comme la Religion nous enseigne de faire seruir mesme les cendres des morts pour le bien & pour le salut des viuans; si nous celebrons aujourd'huy l'Anniuersaire de la mort de cette vertueuse Princesse, c'est pour faire de sa vie nos exemples, & de son eloge nos instructions. Dans le premier trouble de vostre douleur, vous n'auez eu presque que le loisir de regarder les sujets que vous auiez de la plaindre: il faut rappeller vne seconde fois le mesme objet deuant vos yeux, pour y remarquer les vertus que vous deuez imiter. C'est pour cooperer à ces deux desseins, dont l'vn regarde la gloire de sa vertu; & l'autre les inclinations bienfaisantes qu'elle conserue encore aujourd'huy dans le Ciel; que je veux la representer sous la mesme idée à peu prés que le S. Esprit a tracée dans les Prouerbes, pour faire le Panegyrique d'vne femme prudente & forte. *Considerauit semitas domus suæ.* Ie produis pareillement la vertu de celle-cy comme vne vertu vniuerselle, qui s'est répanduë auec éclat dans tous les estats de sa vie, qui a remply exactement tous les deuoirs d'vne Dame Chrestienne, & qui auec quelque

eſpece d'immenſité, de gloire & de perfection, a porté ſes regards & ſes applications ſur les differentes parties de ſa Famille. *Conſiderauit ſemitas domus ſuæ.*

Les Theologiens, apres S. Gregoire le Grand, expliquent l'immenſité de Dieu par cet excellent partage de ſa preſence. Il eſt, diſent-ils, au deſſus de toutes les creatures, parce qu'ils les gouuerne. Il eſt autour d'elles, parce qu'il les défend. Il eſt au deſſous, parce qu'il les ſouſtient. Il eſt enfin au dedans, parce qu'il les penetre intimement, & qu'il entre juſques dans le fonds de leur eſſence. Comme la ſainteté des hommes eſt vne emanation & vne image de celle de Dieu; elle doit participer à ſes perfections : & par vne eſpece d'immenſité morale, imiter en quelque façon l'étenduë de la ſienne. Surquoy S. Bernard fonde cet important auis qu'il donne au Pape Eugene troiſiéme; qu'il doit porter les yeux de ſa conſideration ſur quatre differens objets, & qu'il doit regarder ce qui eſt au deſſus de luy : ce qui eſt autour de luy : ce qui eſt au deſſous de luy : ce qui eſt au dedans de luy-meſme. Mais nous allons voir comment cette vertueuſe Princeſſe a pratiqué parfaitement l'inſtruction que ce ſaint Docteur donnoit à Eugene. Elle a eu quatre principaux rapports auec quatre differens objets. Le premier, auec ce qui a eſté au deſſus d'elle. Le ſecond, auec ce qui a eſté autour d'elle. Le troiſiéme, auec ce qui a eſté au deſſous d'elle. Et le quatriéme, auec ce qui a eſté au dedans d'elle-meſme. Ce qui a eſté au deſſus d'elle, ont eſté ſes anceſtres. Ce qui a eſté autour d'elle, & comme

Bern. l. 2. de Conſid. cap. 3.

à ſes coſtez, a eſté ſon époux. Ce qui a eſté au deſſous d'elle, ont eſté ſes enfans. Ce qui a eſté au dedans d'elle, a eſté elle-meſme, Qu'a fait cette femme prudente & forte! *Conſiderauit ſemitas domus ſuæ.* Elle a conſideré exactement ces quatre routes de ſa Maiſon, ces quatre parties de ſa Famille, pour y porter en ſuite les mouuemens & les applications de ſa vertu; & pour remplir parfaitement tous les deuoirs qui les regardent. 1. Elle a conſideré ce qui eſtoit au deſſus d'elle; rendant auantageuſement à ſes Anceſtres la gloire qu'elle auoit receuë d'eux. 2. Elle a conſideré ce qui eſtoit autour d'elle & à ſon coſté; cooperant efficacement au bien & au ſalut de ſon Eſpoux. 3. Elle a conſideré ce qui eſtoit au deſſous d'elle; pouruoyant excellemment à l'education des Princes ſes enfans. 4. Elle a conſideré enfin ce qui eſtoit au dedans d'elle-meſme, trauaillant fidellement à ſa propre ſantification. Voila les quatre Parties de ce diſcours, qui comprennent en quelque façon l'immenſité de ſa vertu & l'étenduë de ſa gloire.

Diuiſion du diſcours

I. PART. Comme le premier rapport auec lequel les enfans naiſſent dans le monde, regarde ceux qui les ont mis au jour; il faut auſſi qu'vn des premiers mouuemens de leur vertu ſe porte de ce coſté là: ſoit par vn retour naturel; ſoit par le ſentiment d'vne reconnoiſſance raiſonnable. Ils doiuent conſiderer cette partie ſuperieure de leur Famille, pour en ſoûtenir l'éclat, & pour rendre auantageuſement à leurs Anceſtres la gloire qu'ils ont receuë d'eux. La nature & la raiſon demandent qu'il y ait vn commerce mutuel de gloire entre les

peres & les enfans ; & que si d'vn costé la gloire descend des peres aux enfans ; par vn contraire mouuement, elle remonte des enfans aux peres. Si je voulois suiure ce premier ordre naturel dans l'Eloge de nostre Princesse, & loüer les enfans par les peres qui leur ont donné la vie, comme on louë les fruits par la qualité des arbres qui les ont produits ; je la ferois sortir de la maison des Comtes de BERGH, vne des plus nobles, des plus illustres, & des plus anciennes Familles de l'Allemagne. I'adjoûterois en suite que cette Famille a esté comme antée dans celle des Vassenares, qui descendent des anciens Roys de Frise : & que depuis elle est entrée par plusieurs glorieuses alliances, dans quelques-vnes des plus illustres Maisons de l'Europe ; comme dans celles de Cleues, de Iuilliers & de Nassau. Et puis ramassant comme dans vn canal, ces differens ruisseaux de sang & de gloire, je les conduirois enfin dans les veines de nostre ELEONOR, pour conclurre des loüanges de ses Ancestres, qu'elle a esté heritiere de leurs vertus aussi bien que de leur nom. Mais comme je trouue dans sa personne assez d'ornemens qui luy sont propres, sans en emprunter d'étrangers ; je veux renuerser cet ordre naturel & commun, qui fait descendre la gloire des peres aux enfans ; & faisant au contraire remonter les ruisseaux vers leur source, je m'en vais montrer qu'elle a rendu auantageusement à ses peres, la gloire qu'elle auoit receuë d'eux.

Elle auoit receu de ses Ancestres deux auantages considerables, la Noblesse & la Religion : celle-là par sa premiere naissance dans le monde ;

& celle-cy par sa seconde naissance, ou, comme parlent les Peres, par sa regeneration dans l'Eglise. Mais si nous jettons les yeux sur toute la conduite de sa vie, nous trouuerons qu'elle leur a rendu auec vsure la gloire de l'vn & l'autre de ces ornemens. 1. I'auouë que les enfans ne peuuent pas rendre à leurs peres la Noblesse qu'ils ont receuë d'eux quant à son estre Physique & naturel, ny faire remonter dans leurs veines, le sang que ceux-là leur ont donné. Mais on peut dire qu'ils font vn certain retour, & vne reflexion morale de gloire, qui rejallit sur ces principes de leur vie & de leur noblesse; quand ils en soûtiennent dignement l'éclat, & qu'ils font paroître dans leurs mœurs & dans leurs actions, des vertus qui répondent à la grandeur de leurs Familles. La Noblesse reside & paroist principalement sur deux sujets qui composent l'homme; sur l'ame & sur le corps. Elle paroist sur le corps par la majesté du visage, & par vn certain air de grandeur qui met vne visible difference entre les personnes de condition, & ceux qui sont de la lie du peuple. Elle reside dans l'ame par vne certaine éleuation d'esprit, & par vne grandeur de courage qu'elle imprime dans les Grands, comme vn caractere propre de leur qualité. Il ne faut que jetter les yeux sur le visage D'ELEONOR, pour juger d'abord qu'il y a quelque chose de noble & de grand en sa personne. Et ce d'autant plus que cet air de majesté & de grandeur estoit adoucy par vne incomparable beauté, dont la nature l'auoit doüée; & comme consacré par vne rare modestie, que sa Vertu

répandoit sur son front. Ce qui faisoit dire à tous ceux qui la voyoient si accomplie, que pour peindre ces trois qualitez ensemble, la Noblesse, la Beauté & la Vertu, il ne faloit point d'autre tableau que son visage; que si passant encore plus auant, nous penetrons dans le fonds & dans les dispositions interieures de son ame, qui est le premier siege de la Noblesse, & où resident principalement les semences des grandes vertus, que les peres communiquent à leurs enfans; nous y remarquerons vne certaine élevation d'esprit, & vne grandeur de courage, qui répond excellemment à la gloire de sa Famille, & qui paroist visiblement dans toutes ses actions. Les plantes dans la production de leurs fruits, retiennent toûjours quelque marque, & quelque impression de la qualité du sol, & du terroir qui les porte. Disons pareillement que toutes les Vertus, ou morales ou politiques, ou mesme surnaturelles de nostre Princesse, ont porté comme vn caractere prédominant, les marques de l'éleuation de son esprit & de son courage, comme des principes qui ont cooperé à les former. Ie ne parle pas seulement de ces Vertus qui sont grandes & élevées par elles-mesmes, comme sont la Liberalité, la Magnanimité, la Force: Ie dis mesme que celles qui semblent les plus basses, & pour ainsi parler, les plus roturieres, quand elles ont esté dans son cœur, ont esté marquées par cette impression de grandeur qui luy estoit comme naturelle. Faut-il souffrir les disgraces de sa Maison? elle les endure auec patience; mais auec vne patience courageuse, qui

n'a rien de lâche, ny de bas; & qui est infiniment éleuée au dessus de tous les accidens que la fortune peut opposer à sa vertu. Est-il besoin de défendre les interests de Monseigneur de BOÜILLON son mary attaquez par le malheur du temps? elle demeure dans Sedan pour y soûtenir le Siege. Mais comme la fille des Conquerans, & auec vn courage digne du sang & du nom des Berghs, & des Vassenares: elle-mesme commande l'artillerie; & il ne se tire pas vn coup de canon qui ne soit tiré par son ordre, & qui ne soit comme animé par le feu de son courage, aussi bien que par celuy de son amour. Il faut enfin qu'elle quitte la souueraineté de Sedan pour procurer la déliurance du Prince son époux; Elle consent à cette perte, mais auec vn esprit plus souuerain que la Souueraineté mesme qu'elle perd: faisant voir par cette action qu'elle a esté incomparablement plus grande & plus illustre quand elle a quitté les grandeurs, que lors qu'elle les a possedées. Admirable éleuation d'esprit & de courage! & qui montre bien ce que peut faire vn cœur noble quand il est animé par la vertu; mais dont l'éclat retourne par reflexion sur ses Ancestres, qui luy ayant donné les principes; & comme les semences de ces belles actions ont consequemment vne grande part dans toute la gloire qu'elles meritent. Vn Ancien a dit que les enfans sont les miroirs des peres, dont ils representent les bonnes qualitez. Mais adjoûtons que nostre ELEONOR a esté comme vn de ces miroirs ardens, qui rendent plus de lumieres qu'ils n'en reçoiuent; & qui par leur reflexion augmentent celle des flambeaux qui la leur

ont premierement communiquée. Elle rend à ses Anceſtres l'éclat de la Nobleſſe qu'elle a receuë d'eux, mais auec vn accroiſſement qui les rend eux-meſmes plus illuſtres ; comme elle fait rejallir auantageuſement ſur eux la gloire de la Religion qu'ils luy ont procurée.

2. Ie ſçay bien que la Foy & la Religion ſont des dons ſurnaturels de Dieu & des bienfaits de ſa Grace, que les peres ne peuuent pas donner à leurs enfans proprement & par eux-meſmes. I'apprens neantmoins de ſaint Paulin, que la Vertu peut quelquesfois deuenir hereditaire. Il remarque que l'Euangeliſte louë la Famille de ſaint Iean pour le rendre plus venerable, en ce qu'il a répondu parfaitement à la gloire de ſes parens, par vne excellente ſainteté qui eſt comme née auec luy, & qui luy a eſté laiſſée comme vne eſpece d'heritage. *Genus laudauit vt venerabilior exiſteret, qui ſanctis parentibus reſponderet ingenita quaſi quadam juſtitia hæreditate.* C'eſt ainſi qu'on peut dire en quelque maniere, que la Religion & la Vertu ſont hereditaires dans les Familles, quand elles paſſent des peres aux enfans, & que ceux-là contribuent à la former par leurs ſoins & par leurs exemples ; & que ceux-cy de leur coſté répondent à cette bonne education par la ſainteté de leur vie. C'eſt à ces excellentes conditions que la Religion Catholique a paru de tout temps dans la Famille des BERGHS, dont les vns l'ont ſouſtenuë dans l'Egliſe comme Eueſques ; les autres l'ont défenduë dans les combats comme Conquerans, & les autres en ont ménagé les intereſts comme Politiques. Témoin entr'autres

Paulin ep. 10. ad Seuer.

Maximilian Eueſque de Cambray.

IEAN Comte de BERGH, que MARGVERITE DE PARME, Gouvernante des Pays-Bas, enuoya dans Valencienne pour s'oppoſer à la naiſſance & au progrés de l'Hereſie, qui a depuis allumé de ſi funoſtes embraſemens dans ces malheureuſes Prouinces. Mais ſans aller chercher plus loin les exemples de cette gloire, noſtre Siecle ſe ſouuient encore de ce bráue Comte de BERGH pere de noſtre Princeſſe, qui apres auoir fait vne profeſſion ſi conſtante & ſi exemplaire de la Religion Catholique & de la pieté, en vn temps & dans vn païs où l'hereſie, & le vice dominoient auec tant d'inſolence & de fureur; a laiſſé l'vne & l'autre à ſa fille comme vn heritage ſacré de ſa Maiſon, qu'il auoit auparauant receu de ſes peres. Ie ne diray pas ſeulement qu'il luy ait laiſſé ces auantages par les ſoins qu'il prit luy-meſme de l'éleuer dans les principes de la Religion; mais principalement par la bonne education qu'il luy procura en ſuite, la remettant entre les mains de l'Infante Iſabelle Claire Eugenie, qui eſtoit alors comme l'azyle de la Religion en ce païs, & l'école de la Vertu la plus belle qui fuſt dans le monde. Le ſuccés répondit à ſes deſirs & à ſes ſoins; & cette vertueuſe fille ayant ainſi receu des mains de ſon pere le flambeau de la Foy & de la Pieté, le rendit apres plus éclatant par l'ardeur & par les lumieres de ſon zele, qui a eſté vne de ſes plus excellentes Vertus, & qui a paru auec plus d'éclat dans toute la conduite de ſa vie.

En quoy conſiſte, je vous prie, le zele que nous deuons auoir pour la Foy & pour la Religion?

C'eſt principalement en trois choſes ; à la pratiquer, à la ſouſtenir, à l'étendre. C'eſt ainſi que les Apoſtres ont fait paroiſtre ce Feu ſacré, que le Saint Eſprit auoit allumé dans leurs cœurs, & qu'il auoit répandu ſur leurs langues. Ils ont pratiqué la Foy & la Religion en eux-meſmes par la ſainteté de leurs mœurs. Ils l'ont ſoûtenuë contre les ennemis de l'Egliſe, par la vigueur de leur courage. Ils l'ont étenduë parmy les peuples, par le miniſtere de leur Predication. Pourquoy ne dirons-nous pas que noſtre vertueuſe ELEONOR a participé excellemment à ce zele Apoſtolique, & qu'elle a eſté embraſée de ce meſme Feu ? puis qu'elle a rendu à la Religion les meſmes offices à proportion que les Apoſtres auoient exercez à ſa gloire, par les ſoins qu'elle a toûjours pris de la pratiquer, de la ſoûtenir, & de l'étendre ; faiſant voir en ſa perſonne ce que ſaint Ambroiſe a dit, que la Foy eſt commune à l'vn & à l'autre ſexe, & que les femmes quelquefois peuuent faire la fonction des Apoſtres. *Fides vtrique eſt indiſcreta ſexui.* Voyez premierement comment elle la pratique en elle-meſme, par la fermeté de ſa creance, qu'elle conſerue dans ſon cœur, par le reſpect exemplaire qu'elle rend à toutes les choſes de la Religion, & à toutes les ceremonies de l'Egliſe ; mais principalement par l'innocence de ſes mœurs, & par la ſainteté de ſa vie, qui eſt le premier fruict de la Foy. Voyez en ſecond lieu comment elle la ſoûtient, je ne diray pas ſeulement contre les perſecutions ouuertes qui l'attaquent ; mais dans les moindres occaſions qui peuuent tant ſoit peu intereſſer ſa gloire

Ambr. l. 1. de Virg.

& sa pureté : sans que jamais ny la complaisance, ny l'interest, ny les respects humains ayent pû en aucune façon affoiblir ou empescher la vigueur ou la generosité de son zele. Elle auoit sans doute de tres-grandes tendresses, & des respects tres-profonds pour Madame sa belle-Mere ; cependant cette Princesse mourante ne put jamais l'obliger à fléchir les genoux pendant les prieres qui se faisoient dans sa chambre par les Ministres de la Religion pretenduë reformée, dans cette derniere occasion ; de peur qu'elle ne semblât auoir quelque ombre de participation auec eux par cette condescendance exterieure. Elle auoit de tres-grands sentimens de reuerence & d'affection pour cette illustre Famille dans laquelle elle estoit entrée, témoignant dans toutes les occasions qu'elle estimoit & sa Personne & sa Maison infiniment honorée par cette glorieuse Alliance. Cependant elle ne voulut jamais signer vn Contract de Mariage qui regardoit vne personne de cette Famille ; parce qu'on y auoit fait glisser ces mots, *qu'il estoit fait en face de l'Eglise* ; jusques à ce qu'on y eut adjoûté ces autres termes, *Pretenduë Reformée* ; croyant que cette maniere de parler, sans cette modification, auroit pû estre injurieuse à l'Eglise Catholique, qui seule doit porter ce nom. O Dieu quelle delicatesse de zele, mais quelle generosité ! Qu'est-ce qu'elle ne fera pas dans de plus importantes occasions, puis qu'elle est si religieuse & si courageuse dans les moindres ? Voyez enfin auec quelle ardeur elle tasche de conseruer, & d'étendre cette Foy dans les cœurs de tous ceux auec qui elle a quelque

liaiſon, & ſur qui elle peut exercer quelque pouuoir. Nous allons voir incontinent apres les ſoins qu'elle a pris pour la conuerſion de Monſeigneur ſon Mary, & pour l'education des Princes ſes enfans: Arreſtons vn peu noſtre diſcours, pour tourner les yeux ſur ſes Anceſtres, qui ont vne ſi glorieuſe part dans les loüanges que nous luy donnons. Que les autres Orateurs ouurent mille Tombeaux, pour en faire ſortir la gloire, & la faire deſcendre des peres ſur les enfans qu'ils ont entrepris de loüer. Pour moy je garde vn ordre tout contraire dans ce Diſcours. I'ouure le Tombeau D'ELEONOR pour faire ſortir de ſes cendres les lumieres & les feux de ſon zele, afin qu'vne grande partie de cette gloire remonte & rejailliſſe ſur ceux qui luy ont donné auec la vie, ces excellentes qualitez: Mais auec des auantages d'autant plus grands, qu'apres auoir regardé ceux que la Nature auoit mis au deſſus d'elle, elle a conſideré par vne deuxiéme application de ſa Vertu ce qui eſtoit autour d'elle, & pour ainſi dire à ſon coſté; & qu'apres auoir ainſi contribué à la gloire de ſes Anceſtres, elle a cooperé encore plus excellemment au ſalut de ſon Eſpoux, qui fait la ſeconde Partie de ſa Famille, auſſi bien que de mon Diſcours.

Il ſemble d'abord que l'eſtat du Mariage ne ſoit pas propre aux fonctions de la Vertu; parce qu'il porte je ne ſçay quel caractere du peché, dont il eſt le remede; & qu'il retient quelque marque du déreglement des paſſions qui ſe trouue aſſez ſouuent dans cette Alliance. Si nous conſiderons neantmoins que la Prouidence de II. PART.

Dieu a eſtably le Mariage non ſeulement pour l'intereſt general de l'Vniuers, mais pour le bien particulier de ceux qu'il appelle à cét eſtat: & que Iesvs-Christ l'a éleué dans l'ordre des Sacremens de la nouuelle Loy, pour en faire vn des grands inſtrumens de ſa Grace, comme dit ſaint
Ephes. 5. Paul; nous trouuerons qu'il impoſe aux perſonnes mariées de tres-eſtroites obligations, & qu'il leur fournit à meſme-temps de tres-efficaces moyens pour pratiquer dans cette condition pluſieurs excellentes Vertus du Chriſtianiſme. Nous pouuons appliquer à ce ſujet ce que le Prophete a dit pour vn autre, quand il aſſeure que la voix du Seigneur coupe la flamme du feu. *Vox Domi-*
Pſal. 28. *ni intercidentis flammam ignis.* Quel eſt ce feu que Dieu coupe, ou qu'il diuiſe auec ſa voix? c'eſt la paſſion d'amour qu'il ſanctifie par ſa Grace. Ce feu qui par tout ailleurs cauſe tant d'embraſemens, & de crimes; & qui allume dans les cœurs des hommes les ſemences de celuy de l'Enfer, eſt comme coupé dans le Mariage; parce que Dieu luy oſte par l'efficacité du Sacrement ce qu'il a en ſoy de brutal & de coupable; & luy laiſſe ſeulement ce qu'il peut auoir de raiſonnable & de legitime; conſeruant à meſme temps ce qui luy reſte de flammes, afin qu'elles ſeruent au bien, & à la ſanctification de ceux qui ſont engagez dans cét eſtat. *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* C'eſt à ces ſaintes & auantageuſes conditions que noſtre vertueuſe Eleonor de Bergh entre dans l'Alliance de ſon Alteſſe Monſeigneur le Dvc de Boüillon; & nous verrons dans la ſuite de ce Diſcours, &

de leur vie, que ce fut vn de ces Mariages qui sont conclus dans le Ciel auant qu'ils se fassent sur la terre, puis qu'il a seruy d'occasion, & de moyen pour la sanctification de l'vn & de l'autre. Quand Dieu parle dans la Genese de donner vne femme à Adam, il en parle comme d'vn secours qu'il destinoit pour ce premier homme. ***Faciamus ei adjutorium simile sibi.*** Il marque par cette expression que la plus essentielle qualité d'vne Espouse est d'estre comme l'ayde, & le secours de son Espoux; & que pour mieux s'acquitter de ce deuoir, elle luy doit estre semblable. Elle le doit secourir en deux choses; dans les necessitez de la vie, & dans les affaires du salut. Il faut qu'elle coopere à son bon-heur temporel; il faut principalement qu'elle contribuë à son bien spirituel, qui regarde l'ordre de la Grace & de la Predestination. Il arriua cependant que cette premiere femme manqua mal-heureusement à ce double deuoir, & qu'elle trahît par son infidelité les deux fins de ce premier Mariage. Bien loin de cooperer à la sanctification d'Adam, elle le rendit criminel: bien loin de contribuer à son bon-heur temporel, elle le rendit miserable. D'où saint Gregoire de Nazianze conclud, qu'au lieu d'estre son ayde & son secours, elle fut son ennemie: & qu'au lieu de luy seruir d'Espouse, elle deuint son aduersaire. ***Pro socia, hostem se præbuit; pro conjuge, aduersariam.*** Mais: ô Dieu, que celle dont nous parlons fut bien differente de cette premiere femme, & qu'elle merita bien plus justement cette qualité qui auoit esté donnée à l'autre; ***Adjutorium simile sibi!*** C'est vne ayde

Genes. 2.

Greg. Naz. orat. 19. in laudem patris.

qui reſſemble parfaitement à ſon Eſpoux, dans les bonnes qualitez ou naturelles ou morales, qui ont eſté eminentes en ſa perſonne : & par leſquelles elle gagna tellement ſon cœur, que ce Prince qui pouuoit juſtement pretendre d'autres Mariages plus auantageux, & plus conuenables à la grandeur de ſa Naiſſance, prefera l'affection qu'il auoit conceuë pour ſa Vertu, & pour ſon merite à toutes ces conſiderations. Mais en ſuite de l'honneur qu'elle reçoit par cette Alliance, elle s'acquitte fidelement de ces deux obligations de l'amour conjugal que nous auons remarquées: cooperant d'vn coſté à ſon bon-heur temporel, & contribuant à ſa ſanctification & à ſon ſalut de l'autre.

1. Qu'il eſt bien vray ce qu'a dit le Sage, que celuy qui a rencontré vne femme vertueuſe, a trouué vn grand bien, & vn bien qu'on peut appeller ſimplement & abſolument de ce nom. *Qui inuenit mulierem bonam, inuenit bonum.* Pourquoy cela? parce qu'il en peut retirer tous les auantages neceſſaires au bon-heur & à la ſatisfaction de ſa vie. La raiſon ſe prend de l'amour conjugal qu'elle a pour luy, lors principalement qu'il eſt conſacré & animé par la Charité ſurnaturelle & par la grace du Sacrement ; qui deuient comme vn principe vniuerſel, dont elle tire les obligations, les motifs, & les moyens de luy rendre tous ces offices. Que ſi jamais il y a eû de mary heureux, ou qui ait rencontré cette ſource de bien dans le Mariage, ce fut ſans doute Monſeigneur le DVC DE BOÜILLON dans celuy qu'il contracta auec ELEONOR DE BERGH ; & l'on

Prou. 18.

peut dire en verité qu'il n'y a jamais eû de femme qui ait aimé ſon Eſpoux, ny auec plus de tendreſſe, ny auec plus de generoſité ; ou qui auec ces deux qualitez de ſon amour, ait contribué dauantage au ſoulagement de ſes maux, ou bien à la felicité de ſa vie. *Conſiderauit ſemitas domus ſuæ.* Elle a conſideré les routes de cette Maiſon, combien elle eſtoit illuſtre par l'antiquité de ſa Nobleſſe, & par la gloire de ſes differentes Alliances, par leſquelles elle appartient à la plus grande partie des Couronnes de l'Europe. Elle a conſideré le merite propre & perſonnel du Prince ſon Eſpoux, ſi conſiderable par les Vertus morales, politiques & militaires, dont il eſtoit doüé, & par les Victoires qu'il auoit remportées auec tant d'éclat. Elle a conſideré enfin les diuers eſtats de ſa fortune, pour proportionner les deuoirs de ſon amour, à la dignité de ſa Maiſon, au merite de ſa Perſonne, & à la qualité de ſes diſgraces. Elle apprend qu'il eſt arreſté priſonnier. Que fait-elle dans cette occaſion? Elle donne les premiers mouuemens de ſon cœur à la tendreſſe de ſon ſexe. Elle entre dans les ſentimens de ſon mal, & par cette compaſſion elle applique le premier appareil à ſa playe, pour luy donner quelque ſoulagement, en participant à la peine qu'il ſouffre. Mais faiſant en ſuite ſucceder les reſolutions d'vn amour genereux aux reſſentimens d'vn amour tendre ; elle trauaille efficacement à ſa déliurance. Apres auoir en vain eſſayé les ſollicitations, les prieres & les larmes, voyant que la Souueraineté de Sedan eſtoit le prix de ſa liberté; elle ſe reſolut enfin à ce difficile remede. Il eſt

vray que ce Prince en quittant Sedan, ne perdoit pas pour cela ſon rang, puis qu'il eſtoit encore Souuerain par la Duché de Boüillon, qui luy appartenoit; & qu'il tiroit cette qualité des anciens Comtes Souuerains d'Auuergne, qui ſe ſont qualifiez par la grace de Dieu Princes & Comtes d'Auuergne, & Ducs d'Aquitaine, dont il deſcendoit en ligne directe, comme le veritable heritier de cette illuſtre Famille. Mais auec tous ces adouciſſemens c'eſtoit vn coup bien fâcheux de quitter ainſi cette Place. Il me ſemble qu'il y a vn combat ſecret dans ce noble cœur, entre ſon honneur, & ſon amour. D'vn coſté, les ſentimens d'honneur qu'elle a comme Princeſſe, & les intereſts de ſa Famille qu'elle épouſe comme mere, la ſollicitent imperieuſement de ne quitter pas la Souueraineté qu'elle a entre ſes mains, & de conſeruer vne Couronne, qui apres auoir brillé ſur ſa teſte, & ſur celle de ſon Eſpoux, deuoit paſſer auec pompe ſur celle de ſes enfans. Attendons, diſoit-elle, ſa liberté de ſa naiſſance, de ſes merites, des ſeruices qu'il a rendus à l'Eſtat. Mais de l'autre coſté, l'amour qu'elle a comme Eſpouſe, & l'intereſt de ſon mary, luy perſuadent de fermer les yeux à ces éclatantes conſiderations, & de ſacrifier la gloire de ſa Souueraineté à celle de ſa délivrance. Quel des deux partis l'emportera dans ce combat? Ce ſera l'amour qui demeurera le maiſtre. Ah, mon cœur, diſoit-elle en elle-meſme, faut-il déliberer ſeulement quand il s'agit de la liberté de mon Eſpoux? Donnons pour cela mille Couronnes. I'ay aſſez d'honneur ſi je le poſſede; & il me tiendra tout ſeul la place de tous

tous les auantages que je quitte pour le déliurer. Elle réüſſit dans ſon deſſein. Mais la liberté qu'elle procure à ce Prince, l'expoſe à de nouuelles peines. Le Pape Vrbain VIII. de ſainte & glorieuſe memoire, excité par la ſeule reputation de ſes merites & de ſes vertus, l'appelle dans l'Italie pour luy donner la Charge de General de l'armée de l'Egliſe. Que fait l'amour D'ELEONOR dans cette nouuelle occaſion ? Elle prend de nouuelles forces. Elle l'accompagne dans ce deſſein, pour eſſayer de ſoulager ſes trauaux par la douceur de ſa compagnie ; ſans que ny la longueur de ce voyage, ny la difficulté des chemins, ny la tendreſſe qu'elle a pour ſes enfans, qu'elle mene auec ſoy, & dans leſquels elle ſouffre pluſieurs fois les meſmes peines, puiſſent arreſter ſon amour. Elle en va monstrer la grandeur à l'Italie. Elle va faire voir à la Capitale du Monde, qu'elle ne cede en rien aux Marties, aux Porties, & à ces anciennes Dames Romaines que l'Hiſtoire nous produit comme les exemples de l'amour conjugal. Adjoûtons encore qu'elle les ſurpaſſe en ce point, que ce qu'elles ont fait par vn amour purement humain, & peut-eſtre par des paſſions dereglées, celle-cy la fait plus excellemment par les principes d'vne veritable vertu, & par les motifs d'vne Charité ſurnaturelle. Le Sage aux Prouerbes a tres-bien dit qu'vne femme vertueuſe & qui aime bien ſon mary, eſt comme ſa Couronne. *Mulier diligens eſt corona viro ſuo.* Et ſaint Chryſoſtome adjoûte, que c'eſt ſon Royaume & ſon Empire. *Cuilibet viro propria vxor Regnum eſt.* Il adjoûte en ſuite cette importante remarque, que la raiſon pourquoy Dieu

Prou. 12.

Chryſ. Hom. in Pſ. 4.

permit que Dauid fut attaqué en ſon Royaume, fut parce qu'ayant attenté à la pudicité de Berſabée, il auoit oſté à Vrie cet empire domeſtique qu'il poſſedoit dans la fidelité de ſon épouſe. Cet eloquent Docteur veut dire, que comme les Rois trouuent leur gloire, leur ſatisfaction, & leur bonheur dans la poſſeſſion de leurs Royaumes; vn homme pareillement peut tirer les meſmes auantages auec quelque proportion, de l'amour, de la bonté, & de la fidelité de ſon épouſe. Voilà, grand Duc, les fruicts que vous recueillez de la poſſeſſion de la Voſtre. Elle eſt toute ſeule voſtre Empire & voſtre Souueraineté; puis qu'elle coopere ſi auantageuſement au bonheur temporel de voſtre vie, mais plus excellemment encore à voſtre ſanctification & à voſtre ſalut eternel, qui vous prepare des Couronnes plus glorieuſes incomparablement que toutes celles que vous auez poſſedées.

2. C'eſt la principale fin que Dieu prétend dans le Mariage des Chreſtiens, & la plus importante obligation de ceux qu'il appelle à cet eſtat; il faut qu'ils cooperent mutuellement à la ſanctification & à la predeſtination l'vn de l'autre. Mais il ſemble que le ſaint Eſprit donne en cela quelque priuilege particulier aux femmes pour le bien de
1 Cor. 7. leurs maris: Et l'Apoſtre attribuë le ſanctification du mary infidele & payen aux ſoins & à la vertu de la femme fidele & Chreſtienne. Elles peuuent leur rendre cét office important, elles le doiuent. Elles le peuuent; parce que, comme dit ſaint Chryſoſtome, il n'y a rien de plus puiſſant pour inſtruire vn mary, & pour l'exciter à la

pieté, qu'vne femme vertueuſe. *Nil potentius muliere bona, ad inſtruendum, informandumque virum.* Et la raiſon en eſt, parce que les bons auis, & les ſaints exemples qu'elle luy donne, ſont continuellement preſens à ſes yeux, & appliquez à ſa penſée. Et comme d'ailleurs ils viennent d'vne perſonne qu'il aime, ils luy ſont plus agreables, & par conſequent plus attrayans, & plus efficaces pour toucher ſon cœur, & pour luy perſuader de les ſuiure. Mais elles ſont auſſi obligées de trauailler à cet ouurage; parce qu'en qualité d'Eſpouſes, elles doiuent aimer leurs maris, non ſeulement d'vn amour humain, mais encore d'vne charité ſurnaturelle, & qui réponde à la ſainteté du Sacrement. Et par ce meſme principe, elles ſont obligées de leurs procurer les vrais biens, & qui leur ſont plus auantageux & plus durables; tels que ſont ceux de la Grace, & de la Gloire. C'eſtoient les beaux ſentimens de ſainte Gorgonie ſœur de ſaint Gregoire de Nazianze, comme rapporte ce Docteur. Elle auoit épouſé vn homme infidele: elle ſouhaittoit ardemment ſa conuerſion, & trauailloit inceſſamment, & par ſes prieres enuers Dieu, & par ſes ſollicitations enuers luy-meſme, & par ſes exemples & par ſes larmes, afin qu'il pût receuoir vn jour le Sacrement du Baptême. Saint Gregoire rend vne belle raiſon de ce juſte ſentiment. *Vt ſic toto corpore conſecraretur, & non dimidia tantum ex parte initiata diſcederet.* Afin, dit-il, que par ce moyen elle fuſt entierement conſacrée, & qu'elle ne fuſt pas à Dieu ſeulement de la moitié d'elle-meſme. Il ſçait que le mary eſt vne partie de ſon épouſe, & qu'ils ſont

Chryſ.

Greg. Nazia. or. 11. in laudem. S. Gorg.

Genes. 2 tous deux vne mesme chair, suiuant la parole de Dieu mesme. Non, elle ne se croira ny sainte, ny heureuse qu'à demy, s'il ne l'est pareillement auec elle, & s'ils n'ont tous deux vn mesme esprit par la sainteté, comme ils ont vne mesme chair par le Mariage. Elle fera tous ses efforts pour acheuer dans la sanctification de son époux, l'ouurage de la sienne. Ne diriez-vous pas que le cœur de Gorgonie a passé dans celuy d'Eleonor ? Voyez auec quelle ardeur elle souhaite la sanctification de son mary, & auec quels soins elle trauaille au commencement, au progrés & à l'acheuement de cet ouurage. Ie sçay bien que la conuersion de Monseigneur le Dvc de Boüillon, qui par le malheur du temps, estoit né dans l'Heresie, proceda premierement & principalement de la misericorde de Dieu, qui l'auoit préuenu de ses Graces, auant mesme qu'il fût marié. Il auoit apporté à ce dessein, qu'il auoit commencé à former en luy-mesme, des dispositions excellentes; comme la bonté naturelle de ses inclinations, & les vertus morales qu'il auoit pratiquées. D'ailleurs il estoit sorty d'vn sang qui auoit souuent combattu pour la Religion Catholique, en la personne de tant de Conquerans, & qui auoit gouuerné l'Eglise par les mains de ses Souuerains Pontifes, comme des Clemens & des Gregoires, qui estans sortis des Maisons d'Auuergne & de Turenne, doiuent estre contez parmy les Ancestres de ce Prince. Ah, cet illustre sang, qui ne pouuoit pas mentir, ny souffrir plus long-temps de se voir separé de ses glorieuses Sources, estoit comme vne disposition secrete à sa conuersion, & comme vne

voix interieure qui le pressoit efficacement de reuenir dans le sein de l'Eglise Catholique, dont il auoit esté arraché par vne violence estrangere. Il auoit encore fait plusieurs excellentes actions qui pouuoient estre comme les présages de sa future conuersion. Il racheta vn jour le saint Sacrement de l'Autel des mains de quelques soldats Hollandois, pour le remettre entre les mains des Prêtres ; ayant emprunté pour ce commerce sacré vne somme considerables. Vne autrefois il déliura quelques Religieuses de la violence de certains Caualiers heretiques, qui vouloient attenter à leur pudeur ; jusques-là qu'il tua de sa propre main vn de ceux qui s'opiniâtrerent dauantage à ce sacrilege dessein ; sacrifiant ainsi ce sang coupable, au sang precieux du SAVVEVR, qu'il consideroit dans ces Filles consacrées à sa gloire : Quoy que les Vertus purement morales ne soient pas à proprement parler des dispositions à la Grace ; on peut dire neantmoins que la bonté de Dieu, qui prend toutes les occasions de nous faire du bien, a eu quelque égard aux excellentes qualitez, & aux bonnes actions de ce Prince, & qu'il luy a appliqué le prix de nostre Redemption, voyant qu'il l'auoit comme rachepté deux fois luy-mesme ; l'vne dans son Sacrement, & l'autre dans ses Espouses. Mais il faut auoüer qu'vn des principaux moyens dont Dieu se seruit pour sa conuersion, & vn des plus efficaces instrumens de sa Grace, fut l'incomparable ELEONOR ; dont les prieres & les vœux, dont les auis & les exemples, luy firent conclure cet important dessein pour lequel il n'auoit eu jusques alors que des resolutions,

imparfaites. Il demeura pendant quelque temps ſecretement conuerty ; mais pour de certaines conſiderations il differoit de faire paroiſtre la Religion qu'il auoit dans le cœur. Il faut cependant, grand Prince, que vous vous declariez ouuertement pour l'Egliſe Catholique, que vous faſſiez vne profeſſion publique de la veritable Foy, & que vous diſiez par vos actions ce que l'Apoſtre diſoit par ſes paroles, que vous n'auez pas de honte de porter à la veuë de tout le monde les
Rom.1. marques de l'Euangile. *Non erubeſco Euangelium.* Qui hâtera cette genereuſe reſolution ? ce ſera la Ducheſſe ſon épouſe, qui ſera dans cette occaſion ſon ſecours, diſons plus, ſon Predicateur & ſon Apoſtre. Il y auoit cependant de tres-puiſſantes conſiderations qui pouuoient apparemment empeſcher, ou du moins retarder l'execution de ce deſſein. Il faut quitter pour cela le commandement de la Caualerie des Eſtats, & perdre à meſme temps de grands reuenus, qui luy ſeront oſtez infailliblement dés auſſi-toſt qu'on aura ſceu qu'il ſe ſera fait Catholique. Ce n'eſt pas encore aſſez, voicy bien d'autres intereſts plus grands & plus conſiderables. Il faut qu'il rompe cette étroite liaiſon qu'il a auec le Prince d'Orange ſon oncle, qui n'ayant qu'vn fils extrémement delicat, regardoit alors Monſeigneur le Dvc de Boüillon comme l'heritier de ſes biens, & comme le Succeſſeur de ſes Emplois & de ſes Charges. Il faut enfin qu'il renonce à toutes les grandes eſperances que luy donne le contraire party, aux ſecretes inclinations qu'ont pour luy les Prouinces vnies, & au deſſein qu'elles ont fait de le choiſir

pour leur Chef apres la mort de son Oncle. Vn autre esprit que celuy de la Princesse eût balancé dans cette conjoncture, où les interests de sa Religion paroissoient si opposez à ceux de sa fortune. Mais elle a trop de zele pour sa Foy, & trop d'amour pour son époux, afin de differer vn moment vne resolution si importante au salut de l'vn & à la gloire de l'autre. Elle entre dans les genereux sentimens des premiers Chrestiens qui quittoient toutes choses pour Dieu, disant auec l'Apostre; *Omnia detrimentum feci, & arbitror vt stercora, vt Christum lucrifaciam.* Ie foule aux pieds toutes les grandeurs & toutes les richesses du Monde, afin de gagner IESVS-CHRIST, non seulement pour moy, mais pour celuy que j'aime comme moy-mesme. Ouy, vertueuse Princesse, vous gagnerez par vos prieres & par vos exemples, vostre époux à IESVS-CHRIST, & IESVS-CHRIST à vostre époux, pour luy tenir en quelque façon la place de tout ce qu'il quitte pour sa gloire. Il ne se declarera pas seulement pour la Religion Catholique, il combattra vn jour pour ses Autels, comme General des armées de l'Eglise. Mais il combattra encore plus saintement contre soy-mesme, pour pratiquer la pieté que vous luy auez persuadée. Vous auez cooperé au commencement & au progrés de sa sanctification, & vous aurez la gloire & la satisfaction de trauailler heureusement à l'acheuement de cet ouurage. Car ce fut par vne prouidence singuliere de Dieu, qu'elle se trouua à sa mort. Et dans ce dernier moment, où les autres femmes ordinairement s'amusent à verser des larmes & à jetter des soûpirs inu-

Philip. 3.

tiles ; celle-cy , ſurmontant la tendreſſe de ſon amour , par la force & par la generoſité de ſon amour meſme , & auec vn courage digne de ces Dames Chreſtiennes , qui exhortoient leurs maris au martyre, elle-meſme l'anima dans ce dernier combat , & le Crucifix à la main , l'aſſiſta dans ſon agonie. Admirable vigueur d'vn amour conjugal , conſacré par la Charité Chreſtienne ! qui fait que nous pouuons dire , que cette vertueuſe Princeſſe a eſté comme l'Ange tutelaire de ſon Eſpoux , qui l'a ſecouru pendant ſa vie , qui l'a aſſiſté à la mort , & qui n'a jamais abandonné la conduite de ſon ſalut , qu'elle ne l'ait enfin mené au port , & comme à l'entrée de la Gloire. Il n'y a que la mort de cét Eſpoux qui puiſſe finir les mouuemens de ſon zele & de ſon affection enuers luy. Mais ſon amour ſera plus fort que la mort ; il s'eſtendra au delà du Tombeau , pour rendre les témoignages de ſes feux à ſon eſprit & à ſes cendres. Incontinent apres ſa mort , elle coupa ſes cheueux ; ſoit pour marquer ſa douleur, ſuiuant la couſtume des Anciens ; ſoit pour faire voir par cette ceremonie , qu'ayant perdu celuy pour qui ſeulement elle conſeruoit ſa beauté , elle n'en vouloit plus garder les ornemens : mais qu'elle venoit les ſacrifier ſolemnellement à ſes cendres. I'ay l'honneur de parler dans vne Egliſe où nous voyons le Tombeau de ce Prince. C'eſt là où elle paſſoit les jours entiers , & où elle ſe r'enfermoit vne grande partie de la nuit , pour vacquer à la priere. Precieux Tombeau qu'elle a ſi ſouuent arroſé de ſes larmes , prends des voix aujourd'huy pour nous dire les témoignages d'a-

mour, & les offices de pieté qu'elle a rendus à ſon Eſpoux dans cette triſte ſolitude. Elle ne le peut pas deſormais accompagner dans ſes voyages; elle le ſuiura de cœur & d'affection dans cét autre Monde où il eſt. Et ſi d'auanture ſon Ame ſouffre encore en cét eſtat, pour l'expiation des reſtes de ſes pechez, elle y enuoyera l'ambaſſade de ſes larmes, comme parle ſaint Cyprien, *Mittant legatos pro ſuis doloribus lacrymas.* Elle n'a plus d'occaſion de le deliurer des priſons des hommes; Elle tâchera de le deliurer des chaînes, où la Iuſtice de Dieu arreſte quelque fois les gens de bien, qu'il doit vn jour conduire dans la Gloire. Mais c'eſt aſſez, vertueuſe Princeſſe, & l'Ame & les cendres de voſtre Eſpoux, ſont ſatisfaites. Il faut que vous luy témoigniez voſtre amour par d'autres moyens, qu'ils vous demande. La meſme raiſon qui vous attache à ce ſepulchre, vous oblige de le quitter pour aller trauailler à l'education de Meſſieurs vos enfans, qui ſont les gages de ſon amitié, & vne partie de luy-meſme; & dans leſquels vous le pouuez aymer vne ſeconde fois; afin que par vne troiſiéme application de voſtre Vertu, vous conſideriez cette troiſiéme partie de voſtre Famille qui eſt au deſſous de vous. *Conſiderauit ſemitas domus ſuæ.*

Vn Ancien a tres-bien dit, que les peres & les meres ſont les Dieux viſibles de leurs enfans; parce qu'ils ſont en cette qualité comme les Lieutenans de ſa Puiſſance pour les produire, & de ſa Prouidence pour les éleuer. Et l'obligation de cette education ſe prend principalement de trois Chefs. III. PART. *Philo. Iud. l. de Decalog.*

1. Du coſté de la Religion & de l'obeïſſance que les peres doiuent à Dieu, qui leur commande d'auoir ſoin de leurs enfans, & qui ſe repoſe de la ſanctification & du ſalut des vns, ſur la fidelité des autres. Saint Chryſoſtome dit que les enfans ſont comme des depoſts ſacrez que Dieu a mis entre les mains des peres & des meres, & qu'ils ſont obligez de luy rendre vn jour, mais auec des accroiſſemens de ſainteté & de Grace. *Optimum vobis dedit pretioſumque depoſitum filios.* 2. La deuxiéme ſe tire du coſté de la Iuſtice, qui oblige les cauſes de donner aux effets qu'elles ont produits, ce qui eſt neceſſaire pour l'acheuement de leur eſtre. Les peres & les meres ont donné l'eſtre à leurs enfans auec beaucoup d'imperfections qui l'accompagnent. Ils ſont donc obligez par vne eſpece de juſtice naturelle d'acheuer par la bonne education ce qu'ils leur ont donné par la naiſſance. 3. La troiſiéme raiſon ſe prend de l'amour qu'ils doiuent à ces images viuantes d'eux-meſmes, qui les oblige de leur procurer les biens qu'ils ſçauent leur eſtre les plus neceſſaires, & les plus auantageux, tels que ſont ceux de la Vertu en general, & principalement ceux de la Grace. 4. On peut adjoûter pour vn dernier motif de cette obligation le merite qu'il y a dans cette bonne œuure, ſuiuant le ſentiment de ſaint Ieroſme, écriuant à vne mere Chreſtienne. C'eſt (dit-il) vn action de grand merite deuant Dieu de bien éleuer des enfans. *Non parui apud Deum meriti eſt bene filios educare.* O que noſtre incomparable ELEONOR comprenoit bien ces obligations qui ſont aſſez inconnuës dans le Monde ! quand elle

Chryſ.

Hier. Epiſt. L. 3. ad Salu.

prenoit tant de soin, & qu'elle trauailloit auec tant de zele pour l'education des enfans que Dieu luy auoit donnez comme les fruicts de son Mariage ; & pour estre vne nouuelle matiere à sa vertu. Nous auons dit que les peres & les meres sont les Lieutenans de la Prouidence de Dieu à l'égard de leurs enfans. Or il y a deux sortes de Prouidence en Dieu, pour instruire, & pour éleuer les hommes conformement à deux estres differens qu'il leur a donnez. Il leur a baillé l'estre d'hommes ; il leur a baillé l'estre de Chrestiens. Consequemment à ces deux diuerses productions, il a pour eux deux Prouidences : l'vne, pour ainsi dire, Ciuile & politique, & l'autre surnaturelle. La premiere les éleue comme hommes, par les lumieres de la raison : Et la seconde les instruit comme Chrestiens, par les lumieres de la Grace. Voilà, grande Princesse, les deux differentes commissions que Dieu vous donne à l'égard de vos enfans. Esleuez-les entant qu'hommes ; esleuez-les comme Chrestiens. Vous leur deuez vne education ciuile & politique, qui réponde à la Noblesse de leur extraction. Vous leur deuez vne education Chrestienne, & surnaturelle, qui réponde à la sainteté de l'Eglise, qui est la seconde maison d'où ils sont sortis, & dont vous deuez considerer les routes. *Considerauit semitas domus suæ.*

1. Bien que le principal deuoir des peres & des meres dans le Christianisme, regarde l'ordre de la Grace ; il faut neantmoins qu'ils employent vne partie de leurs soins pour former les mœurs de leurs enfans, dans la vie ciuile & politique,

afin qu'ils viuent conformement à leur condition, & au rang qu'ils tiennent dans le Monde. C'eſt ainſi que ſuiuant la penſée d'vn Ancien, ils deuiennent vne ſeconde fois leurs peres ; & qu'apres leur auoir donné vne premiere vie par la naiſſance, ils leurs donnent vne ſeconde vie plus excellente par la bonne education. Mais pour s'acquitter fidelement de ce deuoir, ils doiuent partager leurs ſoins, & regarder en leurs perſonnes, comme deux états differens : ce qu'ils ſont par leur condition ; & ce qu'ils doiuent eſtre par les emplois & par les charges qu'ils auront dans la Republique ; afin de leur inſpirer des ſentimens correſpondans à ce qu'ils ſont, & de les preparer à ce qu'vn jour ils doiuent eſtre. C'eſt auec ces deux yeux, de ſa prudence, & de ſon amour, que cette ſage & vertueuſe Mere a conſideré cette partie de ſa famille, & qu'elle a regardé les Princes ſes enfans. Elle ſçauoit en premier lieu ce qu'ils ſont par la gloire de leur naiſſance ; qu'ils tirent leur origine des anciens COMTES Souuerains D'AVVERGNE & DVCS DE GVIENNE, & qu'ils appartiennent par cét illuſtre ſang à la plus grande partie des Rois & des Souuerains de l'Europe. Que tire-t'elle de ce principe excellent ? Elle en tire premierement pour elle-meſme l'obligation de les inſtruire conformement à leur condition ; & de cultiuer par ce moyen les ſemences des grandes Vertus qu'ils ont receuës de leurs Anceſtres. Elle fait encore de ces conſiderations les motifs des glorieux ſentimens qu'elle leur inſpire ; leur diſant à peu prés ce que diſoit le Roy Antigonus à ſon petit fils qu'il éleuoit dans ſa

Plutarch.

Cour. Ce jeune Prince luy ayant vn jour demandé, s'il deuoit aller à vn festin où il auoit esté inuité, ce sage Vieillard ne luy répondit autre chose, sinon qu'il estoit fils de Roy : afin qu'il prît sur cela ses mesures, & qu'il ne fît rien d'indigne de sa condition, *Filius Regis es.* C'estoit à peu prés l'instruction que Madame la DVCHESSE DE BOVILLON donnoit à Messieurs ses enfans. *Plutarch.* Souuenez-vous (leur disoit-elle) que vous estes de l'illustre Maison D'AVVERGNE, & que vous reünissez en vous la gloire des anciennes Maisons de BOVILLON & de TVRENNE, dont vous estes les seuls heritiers, & dont vous deuez répondre à la posterité. Iettez souuent les yeux sur les Images couronnées de vos Ancestres, pour suiure les exemples de leurs Vertus, & pour vous rendre dignes de leur Nom. Et puis, faisant comparaison du passé auec l'aduenir, elle préuoit bien par ce qu'ils sont, ce qu'vn jour ils doiuent estre ; & à quels emplois ils sont appellez par les auantages de leur condition. C'est pourquoy elle employe ses instructions & ses soins, pour les preparer à ces Charges ; afin qu'ils s'en acquittent dignement, & qu'ils puissent meriter par leur Vertu ce qui leur est acquis par leur Naissance. Bien loin de suiure le déreglement de ces peres & de ces meres, qui portent indiscretement leurs enfans aux Charges de l'Estat, & aux Prelature de l'Eglise ; sans consulter ny les Oracles de Dieu, ny les maximes de l'Euangile, ny la capacité ou l'inclination de ces sujets. D'où viennent assez souuent les desordres de l'Eglise, & de l'Estat, & la perte

meſme des enfans qui ſont ainſi expoſez à vne ſi déraiſonnable conduite. Cette vertueuſe Mere agit bien d'vne autre maniere dans le choix des emplois où elle applique ſes enfans. Elle ſe gouuerne par les principes du Chriſtianiſme ; elle conſulte la vocation de Dieu ; elle regarde leurs talens & leurs inclinations , pour les preparer plus facilement & plus excellemment à ces Charges. Et nous voyons déja réüſſir auec ſuccés vne grande partie de ſes ſoins en la perſonne de ces deux jeunes Princes , Monſeigneur le Dvc de Boüillon, & le Comte d'Avvergne ſon frere ; qui commencent a paroiſtre auec tant d'éclat dans les armées pour le ſeruice du Roy : & qui dans cette premiere Campagne donnent tant de preuues de leur courage & de leur valeur , qu'on peut tout eſperer d'eux dans la ſuite de leur âge : Apres les exemples d'vn Pere ſi genereux , auec les inſtructions d'vne Mere ſi ſage , & ſous la conduite d'vn Oncle ſi vaillant ; à qui , apres tant de glorieux exploits , & apres tant de victoires qu'il vient de r'emporter ſur les Ennemis de l'Eſtat , il ne manque rien que de ſe vaincre ſoy-meſme, & de reuenir à la Religion de ſes Anceſtres , pour couronner par cette action la gloire de toutes les autres.

2. Mais comme la Prouidence ou naturelle ou politique de Dieu eſt ſubordonnée à la ſurnaturelle ; & qu'il ne nous fait hommes que pour nous faire Saints , & Bien-heureux dans la Gloire ; l'amour de noſtre Princeſſe pour ſes enfans a eû vne ſubordination ſemblable : & elle a trauaillé principalement pour leur ſanctification ; & pour leur ſalut ; voilà le grand employ de ſon zele. Ie ne

veux pour la preuue de cette verité que ce Teſtament admirable qu'elle a écrit de ſa main, & qui pourroit tout ſeul aujourd'huy faire vn Panegyrique entier à ſa gloire : où elle montre viſiblement que la bonne & ſainte education de ſes enfans a eſté la paſſion dominante de ſon cœur ; qu'elle a tenu allumée pendant ſa vie, qu'elle a redoublée à ſa mort, & qu'elle a taſché d'eſtendre meſme au delà du Sepulchre. Les dernieres volontez des mourans ſont conſiderables. Nous pouuons regarder ce Teſtament ſous trois excellentes qualitez qui le rendent digne de nos loüanges. Premierement, comme vn témoignage de ſon amour enuers ſes enfans, & du deſir extréme qu'elle a qu'ils viuent toûjours dans l'Egliſe Catholique. Secondement, comme vne precaution qu'elle apporte, pour faire réüſſir ce deſſein, & pour rendre inébranlable leur fermeté dans la Religion. Et en troiſiéme lieu, comme vn motif eternel qu'elle leur laiſſe, afin qu'ils s'excitent eux-meſmes à la pieté par le ſouuenir, & par la conſideration des dernieres volontez de leur mere. 1. Ie demande d'abord, quels plus viſibles témoignages pouuoit-elle donner de ſon amour que les ſentimens qu'elle exprime, & les termes dont elle ſe ſert ? On dit que l'amour eſt en quelque façon toutes les paſſions ; du moins eſt-il vray qu'il les remuë toutes, & qu'il ſe ſert de leurs mouuemens pour témoigner, ou pour contenter ſes flammes. Voyez vn peu l'amour maternel dans le cœur, ou ſur la langue, ou dans les mains de cette Princeſſe, qui à la veüe de ſa mort ſemble ramaſſer tous ſes feux, & redoubler ſa violence. C'eſt luy qui

conclud, qui dicte, qui écrit ce Teſtament, & qui dans cette occaſion fait agir toutes les autres paſſions, pour le faire auec plus d'energie. Elle prie les Princes ſes enfans. *Et ie vous le commande,* dit-elle, *par toute l'authorité que DIEV, la Nature & Monſeigneur voſtre Pere, & le droict, & la raiſon me donnent ſur vous, de perſeuerer iuſques à la mort dans l'vnion de l'Egliſe Catholique.* Elle leur ſouhaite en ſuite toutes les benedictions que Dieu a verſées ſur les enfans des Patriarches de l'Ancien Teſtament, & ſur les Saints de la Loy de Grace, tandis qu'ils demeureront dans la vraye Religion. Ne vous ſemble-t'il pas voir vn Patriarche mourant, comme vn Abraham, ou vn Iſaac, qui donne la benediction à ſes enfans, & qui les conjure par ſes dernieres paroles de viure dans la Foy, & dans le Culte du Dieu de leurs Peres? Ce n'eſt pas aſſez, diſons qu'elle fait en quelque façon le Teſtament d'vn Apoſtre. Car faiſant ſucceder la colere à l'amour & au deſir, elle prononce des anathémes; elle leur donne ſa malediction, ſi jamais ils viennent à ſe ſeparer de la Foy, & de l'vnion de l'Egliſe. Quoy plus? elle s'offre à la Iuſtice de Dieu pour endurer les flammes du Purgatoire juſques à la fin du Monde, pourueu qu'il plaiſe à ſa bonté de retenir ſes enfans dans la Religion Catholique, & de leur donner la perſeuerance finale dans ſa Grace. O Dieu quels admirables ſentimens! peut-on rien dire de plus beau? En quelle autre maniere eût pû parler le grand Apoſtre, s'il eût fait ſon Teſtament. Elle a diuers amours dans ſon cœur. Elle ayme tendrement ſes enfans; elle s'ayme ſoy-

meſme. Mais l'vn & l'autre cede à des ſentimens ſuperieurs; à l'amour ſurnaturel qu'elle a pour leur ſalut, au zele qu'elle a pour Dieu & pour ſon Egliſe. Elle aime ſans doute tendrement ſes enfans. Cependant elle leur donne ſa malediction, ſi jamais ils ſe ſeparent de cette Egliſe. *Et ſi quelques-vns d'eux*, dit-elle, *venoit à tomber dans ce malheur, & qu'apres auoir eſté aduertis de ſe reconnoiſtre, ils perſeueraſſent dans leur obſtination, je commande à leurs freres, & à leurs ſœurs de ne point reconnoître ces perfides comme membres de leur Maiſon, ayans eſté ſi déloyaux à DIEV, à ſon Egliſe, à leur pere, & à moy.* Ah! que tirons-nous de ces beaux ſentimens? ſinon qu'il faut bien que l'Amour de Dieu, & le zele de ſon Egliſe ſoit grand & ardent dans ſon cœur, puis qu'il triomphe ſi imperieuſement de la tendreſſe maternelle qu'elle auoit pour ſes enfans; juſqu'à lancer contr'eux des foudres & des anathêmes: Et que pour demeurer ſeruante de IESVS-CHRIST, elle s'oublie d'eſtre Mere. Comme diſoit ſaint Ieroſme à vne autre occaſion. *Neſciebat ſe matrem, vt CHRISTI probaret ancillam.* D'ailleurs, elle s'aime ſoy-meſme, elle ſouhaite ardamment ſon ſalut, elle deſir de voir Dieu. Cependant elle s'offre à ſa Iuſtice, pour demeurer dans le Purgatoire juſqu'à la fin de l'Vnivers; & pour eſtre priuée pendant tout ce temps de la viſion de Dieu & brûlée dans ces flammes, pourueu qu'elle procure par ſes peines le ſalut de ſes enfans? Ah! il faut encore vn coup que ſon zele ſoit imcomparable! puis qu'elle s'oublie ainſi elle-meſme, qu'elle ſacrifie les intereſts de ſon bonheur, & comme vne partie de ſa gloire au deſir qu'elle a de les

Hier l. 3. Ep. ad Saluian

ſauuer. Entrant par ce moyen dans les ſentimens de l'Apoſtre, qui par vn ſaint emportement, comme l'appelle ſaint Chryſoſtome, ſouhaitoit d'eſtre anathéme pour ſes freres. Et moy, dit-elle, je
Rom. 9 ſouhaite de l'eſtre pour mes enfans. *Optabam ego ipſe anathema eſſe à CHRISTO pro fratribus meis.*

2. I'ay dit en ſecond lieu, que le Teſtament de cette Princeſſe eſt comme vne eſpece de precaution, où elle employe tous les moyens dont la prudence humaine, & meſme la ſurnaturelle ſe peut auiſer, pour rendre plus aſſeurée, & plus infaillible la Religion & la Pieté de ceux à qui elle laiſſe cet heritage. On la peut comparer à vne perſonne qui a vne affaire importante, & qui ſollicite tous ceux qu'elle penſe luy pouuoir ſeruir à gagner ſa cauſe, ou à calmer ſes apprehenſions. Ie vois dans cette derniere occaſion cette Mere prudente & ſage, qui va ſe preſenter à tous les Tribunaux de la Terre, & du Ciel, pour y plaider la cauſe de la pieté & du ſalut de ſa Famille. Elle s'adreſſe à Dieu pour luy demander le ſecours de ſa Grace. Elle eſtablit des Tuteurs honoraires, conſiderables pour leur merite, pour leur pieté, & pour leur zele, à qui elle recommande inſtamment, non pas, comme les autres meres les biens temporels de ſes enfans, mais le ſoin de leur conſcience, & les intereſts de leur ſalut. Elle implore l'authorité du Roy, & le ſecours des Puiſſances. Elle demande Iuſtice aux Parlemens. Elle conjure les Eueſques de vouloir entrer dans ſes ſentimens, & de cooperer à ſon zele. *Ne mépriſez pas* (leur dit-elle à tous) *les larmes d'vne pauure Mere, qui*

ſe voyant hors d'eſperance de pouuoir elle-meſme éleuer ſes enfans iuſqu'à l'âge qu'elle eût bien ſouhaitté, eſt contraintes dans les iuſtes apprehenſions qu'elle a de leur ſalut, de chercher par tout des ſecours pour aſſeurer leur foibleſſe, & pour calmer vn peu ſes apprehenſions. Il me ſemble que je vois icy dépeint le cœur maternel que ſaint Paul auoit pour les premiers Chreſtiens, quand il leur dit qu'il les enfante pluſieurs fois auec peine, juſqu'à ce qu'il ait formé IESVS-CHRIST en eux : *Filioli mei quos iterum parturio donec formetur CHRISTVS in vobis.* Vne mere qui enfante ſouffre mille douleurs, conçoit mille crainte, appelle tout le monde à ſon ſecours, juſqu'à ce qu'elle ait mis au jour & comme en aſſeurance le fruit qu'elle porte dans ſes flancs. C'eſt ainſi (dit-elle) mes enfans que vous ayant produits vne fois dans l'ordre de la Nature, je vous enfante mille & mille fois dans l'ordre de la Grace. Ie ſouffre mille craintes, & mille douleurs juſqu'à ce que IESVS-CHRIST ſoit formé en vous, d'vne maniere conſtante & aſſeurée. *Filioli quos iterum parturio.* Galat. 9

3. Mais adjoûtons enfin qu'elle fait de ce témoignage de ſon amour, & de cette precaution de ſa prudence vn motif eternel à ſes enfans pour les exhorter à la pieté par la conſideration des dernieres volontez de leur Mere. C'eſt pourquoy elle recommande à ceux qui ſeront les chefs de ſa Famille, de faire lire ſouuent à leurs freres, & à leurs ſœurs, le Teſtament qu'elle leur laiſſe. Mais ce qui doit leur rendre ce motif plus puiſſant, & plus venerable, furent les diuines paroles, dont elle anima ce qu'elle auoit écrit de ſa

main, dans vne grande maladie qu'elle eut, & où elle se preparoit à mourir. Ayant appellé ses enfans autour de son lict. *Ie desire*, dit-elle, *que vous me signez tous dans vn papier que vous mourrez Catholiques. Ie veux qu'on me mette ce papier dans la main quand je mouray, & qu'on l'enterre auec moy. Et au jour du Iugement, lors que nous ressusciteront tous ensemble, je jetteray les yeux sur vous : & s'il y en a pas vn qui ait manqué à sa parole, je luy diray. Va maudit & malheureux ; va perfide, & déloyal ; je ne te reconnois pas pour mon enfant, puis que tu as faussé ta foy à DIEV, à son Eglise, à ta Mere, à ta propre signature.* Bon Dieu, encore vn coup, quelle foy, quelle zele, quelle ardeur ! se peut-on rien imaginer de plus fort, de plus eloquent, de plus efficace ? L'Histoire Ecclesiastique raconte, qu'vn Diacre d'Affrique nommé Muritta, voyant que son amy Elpidophore estoit sur le point de renier la Foy, il luy écriuit vne Lettre pleine de flammes ; où il luy dit, entr'autres choses, qu'il garde la robbe blanche dont il auoit esté reuestu aux ceremonies de son Baptesme, pour la produire au dernier Iugement contre luy, & pour condamner son apostasie. Voilà, diray-je pour lors, voilà, Elpidophore, la robbe que tu as prophanée, & qui te va accuser deuant le redoutable Tribunal. *Hæc sunt lintea Elpidophore, quæ te accusabunt.* Ne diriez-vous pas que l'esprit de ce feruent Chrestien a passé dans le cœur, & sur la langue de cette Princesse, & que le Testament qu'elle fait est comme la copie de cette Lettre ? excepté seulement que les termes de celuy-cy sont plus forts, plus enga-

Victor. vtic. l. 3. persecut. Vandal.

geans, & plus capables d'exciter la pieté de ceux à qui elle parle. Mais calmez vos inquietudes, Mere incomparable, vous n'auez pas ſujet de craindre ces fâcheux euenemens d'vne Famille à qui vous auez communiqué de ſi bonnes inclinations, & à qui vous donnez en mourant des inſtructions ſi ſalutaires. Mourez contente à la bonne heure, les ſoins que vous prenez pour les Princes vos enfans reüſſiront à voſtre ſatisfaction & à leur ſalut. Et nous vous dirons par auance ce qu'vn Eueſque répondit à ſainte Monique qui luy recommandoit de prier Dieu pour la conuerſion de ſon fils Auguſtin, Sçachez, Madame, que les enfans de tant de larmes, de tant de ſoins, & de tant de prieres, ne ſçauroient jamais perir. Recüeillez par auance les fruicts de vos inſtructions dans la Vertu naiſſante de ces jeunes Princes, que ceux-là feront paroiſtre dans la Cour, & celuy-cy dans l'Egliſe, dont il ſera vn jour l'ornement par l'alliance qu'il fera en ſa perſonne de la grandeur de ſa condition, auec l'integrité de ſes mœurs, & l'éclat de ſa ſcience. Voyez d'vn autre coſté l'efficacité de vos exemples dans la pieté de ces vertueuſes Princeſſes que vous auez formées de voſtre main; & qui imitent ſi parfaitement vos Vertus, qu'elles deuiendront vn jour elles-meſmes des exemples. Il eſt temps que vous refléchiſſiez vos ſoins ſur vous-meſme, & qu'apres auoir trauaillé à la gloire de vos Anceſtres, au ſalut de voſtre Eſpoux, à l'education de vos enfans, vous trauailliez à voſtre propre perfection, & que pour remplir entierement l'immenſité de voſtre Vertu, vous conſideriez enfin cette dernie-

Aug. l. 3. Conſeſſ. c. 12.

Mr le Duc d'Albret.

re partie de vostre Famille que vous auez au dedans de vous. *Considerauit semitas domus suæ.*

IV. PART. Il ne nous sert de rien, dit saint Bernard, de jetter les yeux sur ce qui est hors de nous, si nous ne nous considerons pas nous-mesmes. C'est par là que nostre consideration doit commencer; elle doit finir par là mesme. *A te incipiat cogitatio tua. Non solum hoc, sed & in te finiatur.* Il faut raisonner à proportion des operations de la sainteté de l'homme, comme de celles de Dieu. Il opere au dedans de luy-mesme, auant que d'agir au dehors. Ses operations immanentes, que les Theologiens appellent *ad intra*, comme la production du Verbe, & du Saint Esprit, precedent les actions exterieures qu'ils nomment *ad extra*; parce qu'elles se répandent au dehors, dans la creation, & dans le gouuernement du monde. Disons pareillement que la sainteté des Chrestiens, qui se forme sur cette idée, doit premierement agir au dedans & sur le cœur où elle est; & de là se répandre au dehors de l'homme: Et auant que regarder les autres parties de sa Famille, il faut qu'il considere cette Famille interieure qu'il a au dedans de luy-mesme; sçauoir les puissances de son ame, ses appetits, ses passions, pour en regler la conduite, & pour en sanctifier les actions. C'a esté aussi la principale occupation de nostre vertueuse Princesse, qu'elle a pratiquée exactement dans toutes les parties de sa vie; mais à quoy elle a singulierement employé le temps & l'état de sa viduité, dont elle a ménagé tous les momens, & tous les auantages pour former cet homme interieur, dans lequel saint Pierre fait consister la gloire des Dames Chrestiennes,

Bern. lib. 2. de de Consid. c. 3.

Absconditus cordis homo. Le cœur de l'homme dans la Nature a deux diuers mouuemens. L'vn de resserrement, par lequel il r'entre & se resserre au dedans de luy-mesme : & l'autre de dilatation, par lequel il semble comme sortir hors de soy, & comme se jetter au dehors. Ce que la Nature fait dans les cœurs des hommes, la Grace le fait dans les cœurs des Saints. Ils ont vn mouuement de resserrement par les vertus de retraitte, & de mortification, qui les font, comme r'entrer & demeurer au dedans d'eux-mesmes. Ils ont vn mouuement de dilatation par les Vertus bien-faisantes de Charité, & de Misericorde qui se répandent sur leurs freres. Ouurons le cœur de nostre ELEONOR pour y voir ces deux mouuemens; de resserrement, c'est à dire de retraitte, & de mortification pour elle; & de dilatation, c'est à dire de Charité pour son prochain. 1. Petr. 3

1. Il est sans doute que l'estat de Veufve, où nous la considerons principalement, pouuoit beaucoup contribuer à ce premier mouuement de resserrement, & à ces Vertus de retraite; puis que c'est vn estat d'affliction, de priuation, & de solitude. Comme état d'affliction, il resserre le cœur, & le ferme du costé du Monde, pour l'ouurir du costé du Ciel, suiuant l'instruction que saint Paul donne aux Veufves Chrestiennes, quand il leur dit que celle qui est veritablement Veufve & desolée; c'est à dire qui vse bien de son état, & de la douleur qui l'accompagne, tourne infailliblement son esperance vers Dieu, pour y trouuer le soulagement de ses peines. *Quæ vere vidua est & desolta speret in Deum.* Comme état de priuation, 1. Timoth. 5.

il oſte à la femme veufve le principal objet de ſon amour, & qui pouuoit dauantage partager ſon cœur, ou le diuertir des choſes diuines; luy laiſſant par ce moyen vne liberté toute entiere de ſe donner à Dieu; comme à ſon ſecond Eſpoux, qui peut reparer auantageuſement la perte de tous les autres. Et comme eſtat de ſolitude, en ſeparant vne Dame de la conuerſation des hommes, il luy donne le loiſir, & la commodité de vacquer à la meditation, & de conuerſer auec les Anges. Mais ſi jamais il y a eu de Veufve qui ſe ſoit ſeruie fidellement des auantages de cet eſtat d'affliction, de priuation, & de ſolitude, ç'a eſté noſtre Princeſſe; de qui il ſemble que ſaint Ierôme ait parlé; quand il a dit de ſainte Paule, la repreſentant telle qu'elle eſtoit apres la mort de ſon mary. *Ita cum planxit, vt propè ipſa moreretur: Ita ſe conuertit ad Dominum, vt eius mortem videretur optaſſe.* Changeons le nom de Paule en celuy D'ELEONOR, & diſons qu'à voir les premiers ſentimens de ſa douleur, à conſiderer ſes ſoûpirs, & ſes larmes, on eût jugé auec quelque apparence de raiſon qu'elle vouloit mourir auec celuy dans lequel elle viuoit de la meilleure partie d'elle-meſme. Mais à conſiderer d'vn autre coſté l'ardeur auec laquelle elle s'adonna à la deuotion, on eût dit qu'elle auoit en quelque façon ſouhaité la mort de ſon Eſpoux, pour auoir plus de liberté & de commodité de viure à Dieu, & pour ceſſer de viure au Monde. En effet, en quoy conſiſte la vie du Monde, & principalement celle de la Cour, que nous pouuons appeller le grand Monde, ſinon dans vn certain épanchement déreglé, & dans

Hier. lib. 3. Epiſt. Paulæ. Epitap.

vne dilatation indiscrete du cœur, qui n'est jamais ny à Dieu, ny dans soy-mesme ; mais qui se jette incessamment au dehors par les déreglemens de trois sortes de vies, que Dieu a données aux hommes pour leur bien, & dont ils abusent pour leur perte : de la vie ciuile, de la vie de l'esprit, & de la vie des sens. Le déreglement de la vie ciuile consiste dans les conuersations mauuaises ou dangereuses. Le déreglement de la vie de l'esprit, dans les pensées extrauagantes, & coupables : Et celuy de la vie des sens, dans les plaisirs illegitimes, & brutaux. Mais que fait le cœur de cette vertueuse Veufve ? trois mouuemens de resserrement opposez à ces trois dilatations dereglées du Monde.

1. Pour ce qui regarde la vie ciuile, & la conuersation du Monde ; bien loin de se jetter dans le grand air de la Cour, où sa naissance, sa condition, & ses rares qualitez sembloiẽt l'appeller; ne sçauons-nous pas qu'elle a condamné les plus beaux de ses jours à la retraite & à la solitude ; & que nous pouuons dire de cette Princesse, ce que Iob a écrit des Princes de son temps, qu'ils trauailloient à se bastir des solitudes. *Ædificant sibi solitudines.* Ie ne Iob 3.
parle pas seulement de la solitude interieure de son cœur, qui auoit Dieu seul pour témoin, & qui la faisoit viure toute seule au milieu de la foule, & du tumulte du Monde. Adjoûtons encore, que pour seconder les mouuemens de cette Vertu, elle tâchoit de trouuer par tout des lieux propres à la retraite. Témoins les Oratoires secrets qu'elle auoit dressez dans ses Maisons. Témoins ces petits Hermitages qu'elle pratiquoit à la campagne. Témoins enfin cet appartement qu'elle

auoit aux grandes Carmelites de Paris, où elle se retiroit de temps en temps, pour vacquer à Dieu plus librement, & pour ajoûter à cette premiere retraite vn deuxiéme mouuement de resserrement qui regarde la vie de l'esprit si dereglée parmy les hommes. 2. Elle sçauoit qu'vn des plus efficaces moyens de la sainteté Chrestienne est l'application serieuse & constante de nos esprits, & de nos cœurs à Dieu; qui est le veritable Objet, & comme le Centre des vns & des autres, comme le
Ioan. 4. SAVVEVR l'auoit enseigné à la Samaritaine, quand il luy dit qu'il faloit adorer Dieu en esprit & verité. Elle auoit appris que cette application importante se fait principalement par l'vsage de la meditation, & de la priere qui fait monter les pensées & les desirs de l'hõme vers Dieu, & décendre les Graces de Dieu sur l'homme. C'est pour pratiquer ce commerce sacré qu'elle ferme son cœur du costé du Monde pour l'ouurir du costé du Ciel. Semblable à ces fleurs solaires qui se resserrent du costé de la Terre où elles sont, pour s'épanoüir du costé du Soleil, afin de receuoir ses rayons, & ses influences. Elle auoit ses heures reglées chaque jour, soit pour assister au saint Sacrifice de la Messe qui estoit le grand objet de ses deuotions? soit pour les prieres vocales qu'elle recitoit auec vne profonde reuerence & auec vne tres-grande attention: soit pour la meditation qu'elle faisoit auec vne application extraordinaire d'esprit, preparant dés le soir auparauant le sujet qu'elle deuoit mediter, par la lecture de l'Escriture sainte, ou de quelque autre Liure sacré. Ie vois bien que ces deuotions communes paroistront peu considerables, à

ceux qui n'estiment de la Vertu que les actions éclatantes,& extraordinaires. Mais à juger sainement des choses de Dieu,nous trouuerons que c'est vn coup extraordinaire, & qui marque vn grand fonds de pieté; qu'vne Dame de Condition,au milieu des affaires du Monde, ait vacqué tous les jours constamment à ces saints exercices : sans que jamais elle se soit démentie de cét ordre inuiolable qu'elle s'estoit imposé. C'est pourquoy nous pouuons appliquer à la conduite de sa vie, ce que le Prophete a dit de l'ordre des jours & des nuits que Dieu entretient dans la Nature. *Dies diei eructat verbum, & nox nocti indicat scientiam.* Vn jour instruit vn autre jour, & vne nuit enseigne vne autre nuit. Que veut-il dire? il marque par cette expression, que les jours, & les nuits preschent la gloire de Dieu auec vn ordre si constant & si reglé, qu'il semble que le jour qui precede, enseigne cet Art de le loüer à celuy qui suit; & que la nuit qui est passée, ait laissé cette mesme science à celle qui vient apres. C'est auec vn ordre pareil que roulent les jours, & les nuits de la vie de nostre Princesse. C'est vne entre-suitte de Prieres, de Meditations, de Sacremens, & de Sacrifices,si constante, & si inuiolable, qu'il semble que les vns apprennent aux autres ce mestier, & qu'ils leur laissent cette commission;faisant par ce moyen comme vn cercle de saintes actions, par lesquelles elle regle en elle-mesme la vie ciuile, la vie de l'esprit, & enfin celle des sens. Ps. 18.

3. C'est dans ce sujet où le Monde est le plus dereglé, & où les Saints sont les plus seueres : pour faire en eux ce troisiéme mouuement, qui

consiste dans l'esprit de la mortification & de la penitence ; & qui ferme le cœur à tous les interests des sens, les priuant des plaisirs qu'ils souhaitent auec trop d'ardeur, & leur faisant souffrir des rigueurs necessaires à la sainteté du Christianisme. C'est ce que le SAVVEVR appelle se haïr soy-mesme, renoncer à son corps & le traiter comme vn ennemy. C'est au stile de l'Apostre, faire de son corps vne victime viuante que l'homme immole aux Autels de Dieu, & aux souffrances de la Croix.
Rom. 12. *Vt exhibeatis corpora vestra hostiam viuentem.* Il est sans doute que cette Princesse pouuoit assez justement auoir de la complaisance pour soy-mesme. Elle pouuoit prendre des pretextes apparens pour se dispenser des rigueurs de la penitence. Les attraits de sa beauté, qui excitoient le respect & l'amitié de tout le Monde ; la delicatesse de sa complexion, & plusieurs autres considerations estoient suffisantes pour luy faire relâcher quelque chose de sa seuerité. Voyez cependant quelle auersion elle a pour son corps, & auec quelles rigueurs elle le traitte ? Ah que n'est-il permis à nos yeux de penetrer dans le secret de sa vie particuliere, dans ses Oratoires, dans ses Cabinets ! nous y trouuerions des haires, des disciplines, des chaînes de fer, & d'autres semblables instrumens de cette innocente cruauté qu'elle exerçoit contre elle-mesme. Et l'on peut dire en verité qu'il ne se trouuera pas dans la Vie des Saints presque aucun genre de mortification dont elle n'ait pratiqué l'vsage. C'est par cet esprit de penitence, & d'auersion qu'elle auoit pour soy-mesme, qu'elle eût souhaitté que son corps apres sa mort

eut eſté jetté à la voirie, comme elle marque dans ſon Teſtament. Choſe eſtrange! les plus cruels ennemis, & les Tirans les plus impitoyables, ont pardonné aux oſſemens des morts, & n'ont pas eſtendu leur fureur au delà des Sepulchres. Mais la haine que cette vertueuſe Princeſſe a conceu contre ſon corps, paſſe meſme juſqu'à ſes cendres, & ne pouuant plus luy faire ſentir des rigueurs, elle ſouhaitte de luy faire ſouffrir des ignominies. Eſcoutez cecy Eſprits de la Cour, Dames du Monde, qui auez tant de complaiſance pour vous-meſmes; qui idolâtrez vos corps pendant leur vie, & qui auez tant de ſoin pour la magnificence de leurs Tombeaux. Ah! je produits le corps d'vne Dame de Condition qui a eſté auſſi belle, & auſſi delicate que vous ſçauriez eſtre. Que répondrez-vous à ſes exemples, mais à ſon Teſtament, & à ſes diſciplines qui ſont encore teintes de ſon ſang, & qui apres auoir eſté les inſtrumens de ſa Vertu, ſeront eternellement la condamnation de vos vices.

2. Mais ſi elle reſſerre ſon cœur d'vn coſté, elle l'ouure & le dilate de l'autre, & au meſme temps qu'elle pratique des Vertus rigoureuſes pour elle-meſme, elle exerce des Vertus bienfaiſantes & liberales pour ſon prochain. En quoy dit tres-bien S. Ieroſme, écriuant à vne autre Veufue; il ſemble qu'il y ait quelque eſpece d'injuſtice, qu'vne perſonne ait de la douceur pour les autres, & de la rigueur pour ſoy. *In eo inæqualis videbatur, quod in aliis clememtiam, in ſe duritiam commutabat.* Hier. l. 3. Epiſt. Paulæ Epitap. Ie ſçay bien que la Nobleſſe de ſon extraction, qui luy auoit donné vne ame genereuſe; & que ſa ten-

dreſſe naturelle, qui luy inſpiroit des inclinations à la pitié ; contribüoit beaucoup à cette dilatation de ſon cœur. Mais elle éleuoit ces ſentimens naturels & ces diſpoſitons morales par la conſideration de IESVS CHRIST, que ſa Foy & ſa Charité luy faiſoit voir dans le Pauure comme dans vne eſpece de Sacrement moral, à peu prés comme il eſt caché dans le Sacrement de l'Autel ſous les voiles de l'Hoſtie. Elle auoit appris de l'Euangile, qu'il s'eſt mis volontairement dans leurs perſonnes, qu'il ſouffre en quelque façon leurs neceſſitez, & qu'il tient comme fait à ſoy-meſme
Matth. 25. tout ce qu'on fait pour leur ſoulagement. *Quamdiu feciſtis vni ex his fratribus meis minimis mihi feciſtis.* Elle ſe figuroit auec ſaint Chryſoſtome, qu'au meſme temps que le Pauure étendoit viſiblement ſa main pour demander l'aumoſne, le SAVVEVR preſentoit inuiſiblement la ſienne
Chryſ. pour la receuoir. *In paupere Deus abſconditur ; manu extendit pauper, & accipit Deus.* Faut-il s'étonner apres cela, ſi voyant ainſi les miſeres des hommes conſacrées par la preſence d'vn Dieu intereſſé dans leur ſoulagement, elle ouure ſon cœur pour les plaindre ; ſi elle donne ſes biens pour les ſecourir ; & ſi elle s'employe elle-meſme pour les ſeruir auec tant de charité & de zele; Voilà la premiere operation de cette Vertu. Elle dilate ſon cœur, pour reſſentir en quelque façon les neceſſitez de tous les Pauures par la compaſſion qu'elle en a: Delà ſa Charité paſſe dans ſes mains, & luy fait donner vne partie de ſes biens pour ſoulager leur indigence. Ce n'eſt pas encore aſſez. Afin de donner quelque eſpece

d'immenſité & d'eternité à ſa miſericorde, elle trauaille à fonder des Hoſpitaux en diuers lieux, pour eſtre des aſyles publics, & eternellement ouuerts aux neceſſitez des miſerables. Témoin l'Hoſtel-Dieu de Chaſteau-Thierry qu'elle a eſtably par ſes ſoins : & l'Hoſpital de cette Ville auquel elle a beaucoup contribüé & par ſes liberalitez & par ſon zele. C'eſt encore trop peu de donner ce qui eſt au dehors de ſoy. Enfin pour vn troiſiéme mouuement de ſa Charité, elle ſe donne elle-meſme. *Scio multos diuites clementes eſſe pecunia, non manu :* dit éloquemment ſaint Ieroſme. I'ay veu pluſieurs riches dans le Monde qui employoient leurs richeſſes pour le ſoulagement des Pauures, mais qui n'y mettoient pas eux-meſmes la main. Ils faiſoient baſtir des Hoſpitaux, mais ils n'y entroient pas eux-meſmes : ils enuoyoient des aumoſnes aux Pauures, mais ils n'alloient pas les ſeruir. Ah ! que la Charité de noſtre grande Princeſſe eſtoit bien differente de ces Vertus communes & ordinaires! Elle ne ſe contente pas d'eſtablir des Hoſpitaux, elle y va elle-meſme, pour y ſeruir les Pauures de ſes propres mains : ſans que ny la grandeur de ſa Condition, ny la foibleſſe de ſon ſexe, ny la delicateſſe de ſa complexion, ny la puanteur de ces lieux, ny l'horreur des miſeres, ou des vlceres des Pauures, la puiſſent détourner de ces difficiles emplois. Croiriez-vous bien qu'elle s'eſt pluſieurs fois déguiſée, & qu'elle a pris des habits éloignez de ſa Condition, afin d'aller viſiter les Pauures honteux, & ſecourir les plus miſerables ? ſoit pour faire plus librement ces

Hier. l. 3. Ep. Fabiol. Epitap.

œuures de Charité ; ſoit pour éuiter plus facilement la gloire qui les accompagne lors qu'elles paroiſſent dans les perſonnes de qualité. Mais c'eſt en vain que ſon humilité cache les actions de ſa Charité ſous ſes voiles. Si elle les dérobe aux yeux des hommes, les Anges en ſeront les témoins, & les Panegyriſtes : & ſi elle éuite la gloire du temps, elle meritera celle de l'Eternité, auec d'autant plus d'éclat, qu'elle en a voulu cacher, ou obſcurcir les lumieres. Iugez apres cela, qu'eſt-ce qu'elle doit attendre de ces excellentes diſpoſitions, ſinon vne ſainte & heureuſe mort qui répondra à la ſainteté de ſa vie, & à tant de bonnes œuures qu'elle a faites pour ſe preparer à ce dernier moment. I'apprehende, dit ſaint Ieroſme, faiſant l'Eloge de ſainte Paule, & j'ay bien de la peine apres vous auoir raconté les belles actions de ſa vie, de venir au Diſcours de ſa mort. I'ay les meſmes ſentimens pour celle de noſtre vertueuſe ELEONOR, qui luy a eſté ſi ſemblables. C'eſt pourquoy je paſſe vîte ſur ce funeſte moment, pour vous dire ſeulement qu'elle meurt apres auoir receu tous les Sacremens de l'Egliſe ; auec tous les ſentimens d'vne pieté veritablement Chreſtienne ; & auec des ſecretes aſſeurances de ſon ſalut, qui luy firent dire ces paroles quelque temps auant ſa mort. *N'ay-je pas ſujet de me réjoüir, puiſque DIEV me tend les bras pour me receuoir ? Allons chanter auec les Anges, Gloria in Excelſis DEO. Benedictus qui venit in nomine Domini.* D'où luy viennent, à voſtre auis, ces ſatisfactions, & ces joyes ; Elle void qu'elle a conſideré exactement toutes

Hier. l. 3 Ep. in Epitap. Paul.

toutes les routes de sa maison, dont elle est toute preste de rendre conte au Tribunal de Iesvs-Christ. Elle sçait qu'elle à remply tous les deuoirs des differents estats où Dieu l'auoit appellée; & qu'elle a donné à sa vertu quelque espece d'immensité, qui la rend de tous costez inaccessible aux allarmes de la mort; puis qu'elle a rendu si auantageusement à ses Ancestres, la gloire qu'elle auoit receuë d'eux: qu'elle a cooperé si efficacement au salut de son Espoux: qu'elle a pourueu si sagement à l'education de ses enfans: & qu'enfin elle a trauaillé si fidelement à sa sanctification & à sa perfection propre. Voilà les quatre Parties du discours que j'ay crû deuoir faire à sa gloire. Voilà les quatre rouës du Char de triomphe sur lequel son ame est montée dans le Ciel. Voilà les quatre faces du Tombeau, ou du Mausolée, que la reconnoissance publique doit dresser à sa Vertu.

Et c'est du haut de ce Char, & du fonds de ce Sepulchre, que son esprit & ses cendres s'adressent aujourd'huy à vous, pour vous profiter & pour vous instruire. Elle regarde encore cette Ville comme vne partie de sa Famille, pour qui elle a eu toûjours beaucoup d'affection. Mais ne pouuant plus vous secourir par ses soins ny par son authorité, elle veut vous aider par ses prieres enuers Dieu, par les exemples de sa vie, & par l'image de sa mort, nous disant auec le Prophete Aggée, que nous mettions nos cœurs sur nos voyes; C'est à dire que nous les considerions non seulement auec les lumieres de nos esprits, mais auec l'application de nos cœurs. *Ponite corda vestra*

Conclusion.

Agg. cap. 1.

ſuper vias veſtras. Mais nous deuons principalement porter noſtre conſideration ſur la derniere route de nos vies, ſçauoir ſur celle qui nous conduit au Tombeau, & d'où il n'y a point de retour, pour corriger les fautes que nous y auons faites,
Iob. 16. comme dit le ſaint homme Iob. Comme la mort eſt l'Orizon du temps & de l'eternité, elle enueloppe auſſi deux voyes qui regardent ces deux termes differens, & qui doiuent eſtre les grands objets de la prudence Chreſtienne. La premiere eſt celle par où nous deuons paſſer, pour aller du temps de noſtre vie au moment de noſtre mort, & dans l'obſcurité de noſtre Sepulchre. Et l'autre eſt celle qui nous fait paſſer du moment de noſtre mort dans l'Eternité ſuiuante, qui eſt noſtre derniere Maiſon, où nous deuons toûjours demeurer, comme dit le Sage. *Ibit homo in*
Eccl. 12 *domum æternitatis ſuæ. Ponite corda veſtra ſuper vias veſtras.*

1. Ne regardons pas la mort auec des lumieres purement ſpeculatiues, comme ſi nous n'y auions pas de part, ou comme ſi elle eſtoit encore bien éloignée. N'arreſtons pas nos yeux ſeulement ſur la ſurface des Tombeaux, pour n'en former que de legeres impreſſions, & que nous ſommes bien-aiſes d'effacer incontinent apres les auoir formées. Saint Chryſoſtome appelle la Mort vne Philoſophie, pour dire, que comme les Philoſophes examinent auec attention les Principes de cette ſcience, pour en tirer les conſequences, qui ſont comme renfermées dans ces ſecondes veritez; il eſt auſſi de la prudence du Chreſtien, de conſiderer la Mort auec toutes les circonſtances,

qui le regardent. Et nous deuons tirer de la veuë de noſtre Tombeau toutes les conſequences qui peuuent regler nos mœurs, pour faire de la fin de nos jours vn principe excellent de la conduite de nos vies. Mais la plus importante conſequence que nous puiſſions faire ſortir de cette conſideration eſt, que nous apprenions delà à mourir par auance à nous-meſmes & à nos paſſions, puis que nous deuons vn jour effectiuement mourir; & que nous faſſions ſeruir la Mort naturelle qui nous attend, à produire en nous la Mort morale, ou la mortification de nos paſſions, que l'Euangile nous ordonne. Car ſi d'vn coſté nos paſſions regardent les biens & les vanitez du Monde; n'auons-nous pas appris de ſaint Ieroſme que la penſée de la Mort eſt vn tres-puiſſant moyen pour nous faire mépriſer toutes ces choſes. *Facile contemnit omnia qui ſe cogitat eſſe moriturum.* Voyez vn peu dans le Tombeau de cette Princeſſe où vont aboutir les richeſſes & les grandeurs que le Monde adore. Il en ſera de meſme vn jour de toutes celles que vous pouuez pretendre. Faut-il auoir des paſſions eternelles pour des objets qui doiuent bien-toſt perir! Ah, puis que la Mort nous en doit vn jour rauir la poſſeſſion! ne vaut-il pas mieux en quitter l'attachement déreglé par vne mortification volontaire? veu principalement que nous pouuons faire maintenant auec facilité & auec merite, ce que nous ferons alors contraints de faire auec des deſeſpoirs & des rages. Que ſi nous conceuons ces mouuemens pour les intereſts de nos corps, ou pour des beautez eſtrangeres, ne ſçauons-nous pas ce

Hier. l. 2. ep. 1. ad Paulin.

qu'a dit ſaint Gregoire le Grand, qu'il n'eſt rien de plus efficace pour dompter les appetits de la chair, que de conſiderer par auance l'eſtat où ſeront reduits vn jour les objets que nous aimons auec tant d'attachement, & tant de violence. *Nil ſic ad edomandum deſideriorum carnalium appetitum valet, quam vt vnuſquiſque hoc quod viuum diligit, quale ſit mortuum penſet.* Ne regardons pas nos corps tels qu'ils ſont pendant le temps de nos vies, jettons les yeux ſur ce Tombeau; & comme dans vn miroir prophetique; voyons les oſſemens, les cendres & les vers, où la Mort les doit vn jour changer. Ah! dirons-nous, faut-il ainſi idolâtrer des vers, des oſſemens & des cendres! deuons-nous perdre des ames qui ſont immortelles, pour des corps qui vont mourir? Ne vaut-il pas mieux preparer les vns & les autres à l'immortalité de la Gloire que DIEV leur a promiſe dans le Ciel?

Greg. Magn. l. 16. Moral. c. 29.

2. Mais il y a quelque choſe au delà du Tombeau, qui nous peut eſtre encore plus conſiderable, & qui peut agir plus efficacement ſur la conduite de nos mœurs. C'eſt le paſſage que noſtre ame fera, de ce moment de la Mort, dans l'Eternité du Paradis, ou de l'Enfer. C'eſt à la conſideration de cette derniere voye, que nous deuons appliquer nos cœurs, & tous les efforts de noſtre prudence animée par la Grace de IESVS-CHRIST. Il eſt certain, par les maximes de la Foy, que de ce moment de la Mort dépend l'Eternité bienheureuſe, ou malheureuſe de l'homme. Il eſt incertain quel ſera l'eſtat de noſtre ame dans ce moment fatal, & qui doit decider

l'affaire de ces deux Eternitez ſi differentes. Que ſuit-il de ce mélange, du certain, & de l'incertain, qui ſe ttouue dans ces éuenemens? ſinon que nous deuons vſer de noſtre prudence pour en craindre les dangers, & pour nous preparer à cét important voyage. *Ponite corda veſtra ſuper ſemitas veſtras.* Mais il faut que nos craintes, & nos preparations gardeut l'ordre, & le temps que leur preſcript ſaint Ambroiſe, quand il dit, que nous deuons rapporter la crainte de la Mort, non pas au temps de la Mort, mais à celuy de la vie. *Timor mortis non ad mortem, ſed ad vitam referendus eſt.* Voilà le grand coup de l'imprudence des Chreſtiens. Ils renuerſent aſſez communement cét ordre. Ils craignenr à la verité la Mort, mais c'eſt ſeulement quand elle arriue. Mais nos craintes ne ſont pas bien placée dans ce dernier moment; où non ſeulement elles ſont inutiles, mais où elles deuiennent les principes des troubles, & des deſeſpoirs qui accompagnent ordinairement la Mort des Impies. Nous nous preparons à la Mort; nous auons recours aux Sacremens qui ſont neceſſaires pour ce voyage. Mais c'eſt ſeulement au temps de la Mort, & lors qu'elle eſt proche: Faiſant comme ces Soldats imprudens qui n'apprennent iamais à faire des armes, que lors qu'il faut aller au combat. I'auoüe qu'il vaut mieux tard que iamais, & ie veux croire que ces diſpoſitions precipitées peuuent réüſſir quelquefois. Mais certes, ordinairement elles demeurent inutiles. Ou parce que nous n'auons pas alors le loiſir de nous ſeruir de ces moyens: où parce qu'auparauant nous n'en

Agg. 1.

Ambr. de bono Mort.

auons pas appris l'vſage. Le meſtier de bien mourir n'eſt pas ſi facile comme l'on penſe. On ne l'apprend pas tout à coup ; & il eſt bien difficile de faire dans vn temps ſi court, tous les changemens de cœur , & tous les autres actes neceſſaires pour ce moment, d'où dépend l'Eternité bienheureuſe, Hâtons-nous , mes freres , de pouruoir à ce voyge ſi important. Apprenons des exemples de cette prudente Princeſſe , de le faire dans le temps , & en la maniere qu'il faut. Apres auoir donné nos larmes & nos prieres à ſa mort, donnons nos ſoins à la noſtre. Afin que l'ayans ſuiuie dans les voyes de la Vertu qu'elle nous a tracées , nous l'accompagnions dans la Gloire dont elle joüit ; Où nous conduiſe le Pere , le Fils & le S. Eſprit.



ORAISON FVNEBRE D'ANNE D'AVSTRICHE, REYNE DE FRANCE ET MERE DV ROY.

Prononcée dans la Sainte Chapelle de Paris, par M. IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie, de l'Ordre de Clugny, Conseiller & Predicateur du Roy.*



AV ROY.



IRE,

I'apprehenderois auec raison de venir apres tant d'autres, offrir à vostre Majesté ce Discours funebre, que j'ay prononcé à l'honneur de la Reyne vostre Mere ; & je ferois difficulté de presenter à vostre Thrône cette image de son Tombeau, de peur de renoueller, ou peut-estre mesme de lasser vostre douleur, en vous donnant si souuent des témoignages de la nostre : si je ne sçauois que la mort, qui a separé vos personnes Royales, n'a pas separé vos interests ; que, comme elle est encore viuante en vous, vous estes honoré en elle, & qu'il y a vne tres-estroite alliance entre la gloire de son Tombeau, & celle de vostre Thrône.

Certes de quelque pompe, & de quelques ornemens dont l'affection de vostre Majesté, & le zele de vos peuples ait honoré son Tombeau, il faut

aduoüer qu'il tire ſon principal éclat de celuy de voſtre Thrône, que voſtre Nom vaut tout ſeul tous les Epitaphes qu'on y peut grauer, & que vous eſtes, pour ainſi dire, comme vn Panegyrique viuant, qui parle mieux à ſon honneur, que toutes les Oraiſons Funebres qu'on peut faire. Soit parce que voſtre Majeſté eſtant, comme elle eſt, l'ouurage de ſon eſprit, auſſi bien que de ſon ſang, elle a vne grande part dans toutes les eminentes qualitez que vous poſſedez, & dans toutes les glorieuſes actions que vous faites; & l'on peut dire à ſon honneur tout ce qu'on publiera à voſtre gloire: Soit encore parce que vous eſtes l'image animée de ſes vertus, dont vous exprimez plus viuement les traits dans vos mœurs, que nous ne ſçaurions faire dans nos Eloges, & que ce qui manque à nos Eloges ſe trouue excellemment dans vos mœurs.

Mais reciproquement auſſi les ombres de ſon Tombeau contribuent en quelque façon à l'éclat de voſtre Thrône, & le panegyrique de ſa mort peut ſeruir à faire celuy de voſtre vie; ſemblable en cela à ces Tableaux qui repreſentent des viſages differents ſuiuant les diuers jours dans leſquels on les regarde. Si l'on y voit d'vn coſté ce qu'elle a eſté, on y peut voir à meſme temps ce que vous eſtes, puiſque tout ce que nous auons admiré d'heroïque & de Chreſtien en elle, paroiſt glorieuſement en vous, & qu'on pourra publier à voſtre gloire tout ce que je vay dire à ſon honneur.

C'a eſté, SIRE, dans ces juſtes ſentimens que la Sainte Chapelle de Paris a rendu auec un ſi magnifique appareil, ce qu'elle deuoit à la memoire de la Reyne, pour rendre dans cette meſme Ceremonie

ce qu'elle doit à vostre Majesté. C'est ainsi que cet illustre Prelat, qui est le Dépositaire de ses Tresors sacrez, non content de parler pour elle à l'Autel, & de faire parler auec luy tout ce qu'il y a de saint & d'auguste dans ce Temple s'est encore voulu seruir de ma voix pour exprimer plus fortement les sentimens de sa douleur, & pour faire voir a mesme temps & le respect qu'il a toûjours eu pour la Mere, & le zele qu'il conseruera eternellement pour le Fils.

Mais comme la lumiere qui découure les autres objets, se fait voir aussi elle-mesme, Vostre Majesté agréera, s'il luy plaist, qu'en exprimant les sentimens des autres, ce discours luy explique aussi les miens, & que je mette son auguste Nom sur le front de cet ouurage, auec celuy de nostre grande Reyne : afin qu'il paroisse par le mélange de ces deux titres, que l'Eloge que je donne à l'vn, est vn hommage que je rends à l'autre, & que je viens mettre les cyprés, dont je tasche de couronner sa memoire sous la protection de vos Lys, & comme à l'ombre de vos Palmes.

C'est ainsi qu'il me sera permis, mesme en dépit de la mort, de joindre dans mes loüanges, dans mes prieres & dans mes vœux, vos sacrées Personnes qui sont vnies si étroitement, & par les liens de la nature, & par la ressemblance des vertus, & par l'interest de la gloire. Ie les joindray dans mes loüanges ; & apres auoir dit d'elle tout ce qu'on peut loüer dans la plus grande Reyne du monde ; j'adjoûteray en deux mots, que tout ce qu'on aura dit d'elle, ne sera qu'vne partie de ce qu'on pourra dire de vous ; & de ce nombre infiny de merueilles que

vous faites pour la gloire de cette Couronne, & pour le bien de cet Estat. Ie vous joindray encore dans mes prieres ; & apres les auoir presentées à Dieu pour l'acheuement du bon-heur de sa mort, je les offriray pareillement pour celuy de vostre vie ; afin qu'il luy plaise d'adjoûter à vos jours ce qu'il a retranché des siens, & que la longueur de vos années, l'immortalité de vos actions recompense auantageusement la perte que nous auons faite. Ie vous joindray enfin dans mes vœux, & apres auoir consacré à sa memoire, ma voix, ma plume, & mes respects, je feray de ma langue, de ma main, & de mon cœur, trois offrandes à vostre Majesté, & comme trois asseurances de la passion auec laquelle je seray toute ma vie,

SIRE,

DE VOSTRE MAIESTE',

Le tres-humble, tres-obeïssant, & tres-fidelle seruiteur & sujet,
IACQVES BIROAT.

ORAISON FVNEBRE DE ANNE D'AVSTRICHE, REYNE DE FRANCE & de Nauarre.

Fecisti nos Deo nostro Regnum. *Apoc.5.*

Vous auez fait de nous vn Royaume à nostre Dieu.
Au chap. 5. de l'Apocalypse.



C'EST ainsi que les Saincts, qui sont comme autant de Roys, parlent à IESVS-CHRIST dans l'estat de leur gloire, & de leur empire. C'est ainsi auec quelque proportion que ANNE D'AVSTRICHE Reyne de France & de Nauarre, a pû parler dans les differents estats de sa vie, & de sa Royauté. C'est dans ce mesme esprit que nous pouuons parler d'Elle dans la pompe de sa mort.

Ie vois bien N. N. que j'entreprends ce discours auec quelque desauantage, puisque je parle le dernier, apres tant de bouches éloquentes qui ont traité ce sujet auant moy; & en vn temps où je trouue vne matiere déja épuisée, des Auditeurs

preſque laſſez, & la douleur publique comme fatiguée par l'appareil ſi ſouuent reïteré de tant de pompes funebres. Mais quand je conſidere qu'elle eſt la fin de ces derniers deuoirs qu'on rend à la memoire des Princes ; il me ſemble que cette circonſtance, qui paroiſt d'abord deſauantageuſe au diſcours que je dois faire, deuient fauorable au deſſein que je dois auoir. Pourquoy penſez-vous que nous faiſons des Eloges funebres à la gloire de ces illuſtres Morts ? C'eſt à mon aduis pour trois intentions principales, que les Predicateurs, qui ſont comme les interpretes, & les organes des ſentimens des peuples, doiuent auoir dans ces occaſions. C'eſt en premier lieu pour exprimer la douleur que nous reſſentons de leur perte. C'eſt en ſecond lieu pour conſoler cette douleur. C'eſt enfin pour eſſayer de reparer & noſtre perte & leur mort, en leur donnant par ces moyens comme vne ſeconde vie, qui les arreſte en quelque maniere parmy nous, lors meſme qu'ils ont ceſſé d'y eſtre. S'il eſt ainſi, je ne me plains plus de la neceſſité qui m'oblige de parler apres tant d'autres : leurs voix ſeruiront par reflexion à la mienne, afin que je m'acquitte mieux de ces trois importans deuoirs.

Ie feray voir par là que noſtre douleur eſt trop grande pour eſtre exprimée par vne ſeule voix, & qu'il faut que toutes les bouches qui ſçauent parler s'ouurent pluſieurs fois pour nous plaindre ? vous rediſant ce que dit ſaint Ambroiſe dans l'Oraiſon funebre de l'Empereur Valentinien : *Soluamus bono Principi ſtipendiarias lacrymas.* Rendons à noſtre bonne Princeſſe le tribut & l'hommage

Ambr.

de nos larmes. Comme nos yeux ont déja fait l'office de nos langues, que nos langues à leur tour fassent l'office de nos yeux pour expliquer le sentiment de nos cœurs. Ie me seruiray de cette mesme circonstance pour mieux consoler nostre douleur; puis que toutes les differentes images de ses vertus, qu'on a produites de tous costez, & que je represente aujourd'huy à vos yeux, sont comme autant de preuues de la gloire qu'elle a acquise sur la terre, autant de conjectures multipliées de celle qu'elle a merité de receuoir dans le Ciel. D'où nous pouuons tirer ces deux sortes de consolations que nous receuons de la raison comme hommes, & de la foy comme chrestiens? Et conclure auec S. Gregoire de Nysse, dans l'Oraison funebre de l'Imperatrice Placilla, que nous ne deuons pas regretter nostre vertueuse Reyne, dans l'asseurance Morale qui nous reste qu'elle a changé les couronnes temporelles auec celles de l'Eternité: *Nunquid marere conuenit de Regina, edoct os qua quibus commutauit?* Greg. Nyss. Mais enfin j'employeray cette suite de ses Eloges pour reparer plus auantageusement & nostre perte & sa mort; & ces loüanges si souuent reïterées feront comme vne espece d'eternité à sa gloire, par laquelle elle demeurera, elle viura dans nos esprits, & dans nos cœurs. Ainsi je pourray vous dire ce que prescha saint Gregoire de Nazianze dans l'Oraison funebre de son frere Cæsarius. Greg. Naz. *Meum munus est oratio, perpetuo motu præditum; nec eum qui hinc migrauit prorsus abscedere sinens, &c.* Voicy le present que je viens offrir au tombeau de nostre Princesse, c'est l'Eloge que j'entreprends à son honneur, &

qui estant joint à tous les autres, contribuerà quelque chose à l'immortalité de son nom, faisant en sorte, que quoy qu'elle nous ait quittez, elle ne se soit pas retirée toute entiere, & qu'elle demeure eternellement au dedans de nous par vne excellente partie d'elle-mesme.

Mais pour traiter ce sujet d'vne maniere qui soit digne de la saincteté de ce lieu, & de la majesté de la chaire; & qui soit conuenable à l'estat où est maintenant cette ame Royale dont nous allons parler, & où elle ne veut pas de loüanges, si elles ne sont jointes auec la gloire de Dieu, qui fait le grand éclat de la sienne: faisons ce mélange qu'elle souhaite; ne separons pas dans nostre discours ce qu'elle a joint dans sa conduite; vnissons le Regne de IESVS-CHRIST; auec celuy d'ANNE D'AVSTRICHE; monstrant que s'il l'a fait regner par sa puissance, elle l'a fait regner par sa pieté, & que dans tous les estats de sa vie & de sa Royauté, elle a esté le Royaume viuant de Dieu, *Fecisti nos Deo nostro Regnum*. Mais d'où prendrons-nous la gloire de ces deux Regnes ainsi meslez; & d'où est-ce que je pourray tirer l'idée de ce discours? de ce lieu mesme où je suis, & où j'ay l'honneur de le faire. Ie parle dans vne Chappelle Royale, où je vois l'image du Thrône de nos Roys. Ie parle à la veuë de l'Autel, où l'Eglise presente le sacrifice de nostre Redemption. Ie parle en presence de la Croix, dont le bois sacré est adoré dans ce lieu. Ces trois objects de ma veuë ont esté les trois objects de sa vertu, les trois Theatres de sa gloire. LE THRÔNE, l'AVTEL, la CROIX. Le Thrône, où elle a affermy.

Diuision du discours

affermy & augmenté la gloire de l'Estat. L'Autel, où elle a soustenu & deffendu les interests de l'Eglise. La Croix, où elle a trauaillé à sa propre sanctification, par la participation de ses souffrances & de ses vertus. Mais dans tous ces trois estats, elle a esté le Royaume de IESVS-CHRIST. Il a regné en elle, sur le Thrône. Il a regné par elle, à l'Autel. Il a regné sur elle, à la Croix.

C'est par moy, dit Dieu, que les Roys regnent; & pour les faire regner sur leurs peuples, je regne premierement en eux. *Per me reges regnant:* soit parce que c'est luy qui les appelle sur le Thrône & qui leur communique vn rayon de son authorité: soit parce qu'il leur donne les qualitez Royales & propres pour le Gouuernement: soit enfin parce qu'il répand sur eux les benedictions necessaires pour le bonheur & pour la gloire de leur regne. Ce fut par ces trois impressions de son authorité, de sa puissance & de sa bonté, que IESVS-CHRIST regna dans ANNE pour la faire regner sur son Estat. Apres l'auoir fait naistre de la race de tant de Roys, il la conduisit comme par la main sur le Thrône de nostre France, par ce Mariage sacré qu'elle contracta auec LOVIS le Iuste. Il la prepara luy-mesme à cette souueraine dignité par toutes les qualitez Royales qui peuuent faire vne grande Reyne: joignant ensemble dans sa personne vne incomparable fermeté d'esprit & de cœur, auec vne pieté heroïque, & qui se ressentant toûjours de la grandeur de son genie & de son sang, a esté à mon auis le propre caractere de sa vertu. Mais enfin il combla & sa per-

I. PART.

Prou. 8.

sonne & son regne de tant de benedictions, qu'il semble que toutes ces auantageuses promesses que Dieu auoit faites en faueur du Thrône de Dauid, se soient accomplies dans le sien, *Firmabo solium eius.* Ie trouue qu'elle a procuré trois auantages à l'Estat, qui ont seruy pour en affermir & pour en augmenter la gloire. Elle luy a donné des enfans, des victoires, la paix. Des enfans dans son Mariage; des victoires dans sa Regence; & la paix dans ce dernier estat de sa vie, qui a succedé à l'vn & à l'autre. Des enfans, contre les changemens du Gouuernement, qui sont toûjours dangereux à la Monarchie: Des victoires, contre les guerres dont ce Royaume a esté troublé: & la paix, contre tous les maux qu'il pouuoit craindre.

1. Paral. 17.

1. Il n'en est pas des mariages des Roys, comme de ceux du peuple. Ceux-cy ne regardent que le bien des particuliers, & s'arrestent seulement à l'establissement ou à la conseruation de leurs familles. Mais les mariages des Roys doiuent estre des biens publics; & les mesmes alliances qu'ils contractent entr'eux, ils les contractent auec leurs Royaumes. Lors qu'vne Reyne épouse vn Souuerain, elle épouse en mesme temps son Estat, & elle n'a des enfans, que pour estre plus excellemment la mere de ses peuples. Ce fut dans ces sentimens de l'interest public, que nostre Reyne souhaita si ardemment de deuenir mere, pour faire des benedictions de son mariage, celles de tout l'Estat; Iusques-là que, comme elle disoit alors, elle eut consenty de perdre la vie dans son accouchement, pourueu qu'elle pust donner par

ſa mort, vn Dauphin à ſon Royaume. Le Ciel neantmoins differa aſſez long-temps à exaucer ſes vœux; ſoit pour faire voir combien elle eſtoit conſiderable par elle-meſme, & lors qu'elle eſtoit toute ſeule; ſoit pour nous faire eſtimer par cette attente le preſent qu'il nous vouloit donner, & qui deuoit recompenſer auantageuſement le retardement de ſa naiſſance, par l'eternité de ſa gloire & de noſtre bonheur; ſoit enfin pour monſtrer par cette conduite, que cette faueur nous venoit du Ciel, & qu'il deuoit y auoir de la difference entre les Roys qui deſcendent ſeulement des hommes, & ceux qui ſont donnez de Dieu. Enfin ANNE deuient Mere de LOVIS, & pour multiplier ſes faueurs & nos obligations, elle deuient trois fois ſa mere par trois ſortes de fecondité qu'elle employe pour nous former, & pour nous donner vn grand Roy. Elle y contribüe premierement la fecondité naturelle de ſon ſang, qui réüniſſant dans ſon ſein celuy d'Eſpagne auec celuy de France, ramaſſe auſſi dans la perſonne de ſon Fils, les vertus des Charles & des Philippes d'Auſtriche, auec celles des Henry & des Louïs de Bourbon. Elle y contribüe en ſecond lieu la fecondité comme ſurnaturelle de ſes larmes & de ſes oraiſons. Et ne ſçauons-nous pas qu'elle triompha par ces moyens d'vne ſterilité de plus de vingt années? que ſes larmes furent les roſées qui firent naiſtre ce lys, & que ſon oraiſon fut comme celle du Prophete Elie, la clef du Ciel qui en ouurit enfin les threſors, pour en faire ſortir le bonheur & l'abondance? *Oratio iuſti clauis cœli.* Elle y contribüa enfin vne troiſiéme fecondité,

Chryſ. ſerm 1. de Elia.

vne fecondité morale, par la bonne education qu'elle donna à son fils, & qui est d'autant plus digne de cette gloire & de ce nom, que ceux qui instruisent les enfans à la vertu peuuent estre appellez leurs seconds peres, parce qu'en formant leurs mœurs ils leur donnent comme vne seconde vie. O! que cette vertueuse Mere sçauoit bien que l'education des Roys, quand ils sont encore jeunes, est extrémement importante aux Estats, & que les peuples peuuent la demander à ceux qui les ont mis au jour. Ils n'ont plus droit de choisir leurs Roys dans les Royaumes hereditaires, mais il leur reste comme vn second droit de pouuoir demander qu'on prenne le soin de les instruire, afin qu'ils meritent d'estre choisis; & qu'ils soient vn jour dignes d'estre Roys par élection, quand ils ne le seroient pas déja par le priuilege de leur naissance. Que ne fit-elle pas par elle-mesme, & par le ministere de ces grands hommes qu'elle employa à cet important dessein, pour éleuer ce jeune Prince, & dans l'art de regner, comme Roy; & comme Roy Tres-Chrestien, dans la politique de l'Euangile, & dans la science de faire regner IESVS-CHRIST sur son estat, & principalement en luy-mesme? en faudroit-il dauantage pour éleuer la gloire de la fecondité d'ANNE D'AVSTRICHE, & comme Mere de LOVIS, & comme Mere de son peuple? Et vn fils si accomply ne pourroit-il pas estre tout seul le Panegyrique, & comme parle le Texte sacré la Couronne de sa Mere? On loüe quelquefois les enfans par les meres qui les ont mis au jour; & quelquesfois on loüe les meres par leurs enfans. Dans ce

premier ordre naturel, où la gloire deſcend des meres aux enfans; on peut loüer LOVIS par ANNE, & dire qu'il porte en luy-meſme les glorieuſes impreſſions de ſon ſang & de ſes vertus. Mais dans cet autre ordre renuerſé où la gloire remonte des enfans aux meres, & où les ruiſſeaux retournent à leur ſource, on peut loüer ANNE par LOVIS; puis qu'on peut croire raiſonnablement que les eminentes qualitez qui paroiſſent dans le fils, ont eſté premierement dans la mere; & qu'elle a vne glorieuſe part & dans tout ce qu'il a déja fait, & dans toutes les merueilles qu'il doit faire.

Ce n'eſt pas aſſez à ſa gloire de nous auoir donné vn Roy, elle luy donne encore vn Frere; elle adjoûte PHILIPPE de France à LOVIS, pour eſtre comme la ſeconde colomne de ſon Thrône, afin d'en appuyer la fermeté; & comme vn ſecond lys de ſa Couronne, pour en augmenter l'éclat. Le Ciel ne doit auoir qu'vn Soleil, ny le Royaume qu'vn Roy. Mais il eſt de la grandeur, & du bonheur de cet Eſtat, d'auoir des Princes du ſang qui ſouſtiennent l'authorité de nos Roys, & qui ſoient capables de l'eſtre; d'auoir des Aſtres qui enuironnent le Soleil, & qui puiſſent eſtre des Soleils eux-meſmes. Mais quoy; il arriue ſouuent que la fecondité des meres eſt leur malheur, & que la pluralitez des enfans, qui deuroit eſtablir leur famille, en la diuiſant la détruit. Que fait cette vertueuſe Mere? Non contente d'auoir ainſi eſtendu la famille Royale, elle l'vnit. Elle conſerue vne parfaite intelligence entre ſes deux auguſtes Enfans, fortifiant les liens de la nature par ceux de l'amitié, afin qu'ils ſoient

entierement freres ; & que par le moyen de cette vnion, ils soient plus forts entr'eux, & plus propres pour soustenir la gloire de cette Couronne. Il est vray que sa fecondité auoit déja fait vne grande partie de cet ouurage, par les bonnes inclinations qu'elle auoit données à ces deux Princes : mais sa prudence acheue & conserue cette vnion commencée de leurs cœurs, par l'application du sien. C'est comme le centre d'où ces lignes sont sorties, & où elles viennent se réünir. C'est comme vn aimant, qui se mettant entre deux fers, les vnit à soy, & les vnit tous deux ensemble. Peut-elle porter plus auant la gloire de sa fecondité ? Ouy, elle la rendra eternelle, & pouruoyant à l'immortalité de sa famille, elle pouruoira à l'eternité du bonheur de cet Estat, comme disoit vn Orateur à deux Empereurs, parlant d'vn mariage qu'ils auoient fait. *Vestri generis seriem prorogando, omnibus sæculis prouidistis. Vt tam immortale sit imperium, quam sempiterna soboles imperatorum.* Voicy le grand coup d'estat d'ANNE D'AVSTRICHE, & comme Reyne, & comme Mere ; & qui a esté proprement l'ouurage de ses soins, & le fruit de ses prieres, c'est l'auguste Mariage de LOVIS auec MARIE THERESE d'Espagne, c'est à dire du plus grand des Rois, auec la plus vertueuse des Princesses, & qui seroient l'vne & l'autre sans aucune comparaison, si l'on ne les pouuoit pas comparer ensemble ; duquel nous pouuons dire aujourd'huy ce que S. Gregoire de Nazianze a dit d'vn autre mariage, que ce n'est pas moins le mariage de leurs vertus, que de leurs personnes, qui comme deux Astres fauorables, ne

Paneg. Max. & Const.

joignent enſemble leurs rayons que pour produire des miracles. *Vt hoc matrimonium non minus virtutis, quam corporum nexus eſſet.* Ne conſultons pas les Aſtres pour faire l'horoſcope de cette Alliance, cét admirable Dauphin qui en eſt le premier fruit, nous montre tout ſeul ce que nous en pouuons dire, & ce que nous en deuons eſperer. Cette rauiſſante beauté qui paroiſt ſur ſon viſage; cette incomparable bonté qui éclate dans ſes mœurs; cet eſprit charmant qui brille dans ſes yeux, dans ſes paroles & dans ſes actions, infiniment au deſſus de ſon âge, nous font aſſez juger par ce qu'il eſt, & par ce qu'il fait, ce qu'vn jour il doit eſtre en luy-meſme, & ce qu'il doit faire pour noſtre bonheur, ſi ſon Pere & ſon Ayeul luy laiſſent quelque choſe à faire. Ah! qu'il paroiſt bien par ces faueurs du Ciel que noſtre grande Reyne qui les a procurées, a pû dire de IESVS-CHRIST, ce que l'Eſpouſe a dit de ſon Eſpoux aux Cantiques. *Qui paſcitur inter lilia.* Il ſe plaiſt, il regne dans les lys, puis qu'il les multiplie, qu'il les conſerue, qu'il les embellit de la ſorte, *Donec aſpiret dies:* Cette heureuſe Mere les a veus autour de ſon Thrône pendant les plus beaux jours de ſa vie. *Et inclinentur vmbra:* Et apres auoir couronné ſon lit à ſa mort, ils couronneront encore aujourd'huy ſon ſepulchre.

Greg. Naz. or. in laud. patris.

Cant. 2.

2. Et ce auec vn éclat d'autaut plus glorieux pour elle, qu'elle adjoûte des lauriers à ces lys, & que ſi ſa fecondité a donné des enfans à l'Eſtat; ſa force & ſa pieté qui ont regné dans toutes ſes actions, luy vont donner des victoires. Ne diſputons pas ſi les femmes ſont propres pour le gou-

uernement des Estats, & si elles doiuent regner sur les Thrônes, principalement dans le temps de la Guerre, où il faut vaincre pour regner. Quoy que disent au contraire les loix de quelques Royaumes, le Ciel a decidé cette question en faueur de ce sexe en la personne de Debora, cette braue, cette vaillante de l'ancien Testament; de laquelle l'Escriture raconte qu'elle rendoit la justice à l'ombre des palmes: Et S. Ambroise adjoûte à son honneur, que quoy qu'elle fut & femme & veufue, elle estoit cependant la Regente du peuple d'Israël, elle choisissoit les Capitaines, elle ordonnoit les combats, elle remportoit les victoires.
Ambr. lib. de viduis. *Vidua populos regit, vidua duces eligit, vidua bella disponit, mandat triumphos.* C'est pour faire voir par ces succés, que ny la foiblesse de son sexe, ny la solitude de son veuuage, n'empescherent pas sa vertu, ny de gouuerner, ny de vaincre. Ne semble-t'il pas que ce Pere a fait le Panegyrique d'Anne d'Avstriche dans celuy de Debora, & que l'esprit de Debora a passé dans Anne d'Avstriche? Comme il parût principalement lors qu'elle fut comme éleuée vne seconde fois sur le Thrône pour estre la Regente de cet Estat par le choix qu'en fit Lovis le Iuste, qui acheua de meriter ce nom pour l'auoir ainsi choisie. Ah ce fut alors que Iesvs-Christ se declara comme le Regent inuisible de cet Estat, & qu'il regna glorieusement en elle, puis qu'il luy mit auec le Sceptre, qu'elle commença à conduire les victoires dans les mains, comme S. Ambroise a
Ambr. lib. de viduis. dit de cet autre, *In manu mulieris summa victoria.* Elle porta deux sortes de victoires dans ses mains

pendant le temps de sa Regence ; des victoires guerrieres & sanglantes, dans les guerres estrangeres qui attaquerent l'Estat : des victoires innocentes & paisibles, dans les diuisions ciuiles où l'Estat combattit contre luy-mesme. Mais quoy ? faut-il que la chaire de l'Euangile, qui ne parle que des combats des Saints, & qui ne produit que leurs victoires sur les vices, soit le theatre de ces triomphes militaires, & qu'elle montre des lauriers trempez dans le sang que l'Eglise n'aime pas ? Ne faisons pas difficulté de l'employer pour vn moment à cét vsage, puisque ces victoires dont nous parlons, sont les effects de la pieté heroïque que nostre Reyne a euë pour IESVS-CHRIST, & de la prouidence particuliere que IESVS-CHRIST a euë pour elle. Iamais la France n'a esté plus heureuse que dans les premieres années de sa Regence. Iamais elle n'a gagné plus de batailles. Iamais elle n'a pris plus de Villes. Iamais elle n'a estendu plus loin, ny les bornes de son Estat, ny la reputation de ses Armes. Cependant le temps de la Minorité d'vn Roy enfant, & de la Regence d'vne Reyne veufue, n'estoient pas vn temps de victoires, comme le temps de l'orage n'est pas propre à produire des fleurs. Mais que ne fera pas le corps politique de ce grand Royaume auec le cœur d'vne Reyne genereuse, auec la teste d'vn sage Ministre, auec le bras d'vn Prince conquerant, qui sera toûjours tout cœur, tout teste & tout bras pour le seruice de son Roy, & pour la gloire de la France ? Ce fut luy, qui sous le nom du Duc d'Enguien, si fameux dans ses ayeux, mais deuenu plus illustre dans sa personne, gagna la bataille

de Rocroy, où il immola tant de ſang ennemy au tombeau de LOVIS le Iuſte, où il commença à ſouſtenir le Thrône de LOVIS Dieu-donné, où il fit de cette premiere victoire le commun lien de la mort de l'vn, & du Regne de l'autre; rendant la France ſemblable à ces Païs qui voyent leuer le Soleil d'vn coſté, tandis qu'il ſe couche de l'autre, ſans aucun ſenſible interualle de tenebres qui leur faſſe connoiſtre qu'ils ayent vn autre jour. Ce fut luy qui dans les batailles de Fribourg, de Norlingue, & de Lens, & dans mille autres occaſions, dont les noms ſeulement occuperoient trop longtemps noſtre diſcours à les dire, continüa d'eſtendre la gloire du Roy, de la Regente, & de l'Eſtat auec la ſienne; montrant par la ſuite de tant de victoires, que tandis qu'il combatoit par ſa valeur ſous les Ordres de la Reyne, le Ciel combatoit pour elle. Comme Debora diſoit elle-meſme
Iudic.5. de ſes combats: *De cælo dimicatum eſt.* Ah je vois deux combats differents: Noſtre Regente combat le Ciel par ſes oraiſons; & le Ciel vaincu par elle, combat à ſon tour pour elle par ces extraordinaires benedictions qu'il donne à ſon gouuernement & à ſes armes: *De cælo dimicatum eſt.* C'eſt de là que deſcendent les victoires ſanglantes qu'elle remporte dans les guerres eſtrangeres, mais plus excellemment encore les victoires paiſibles qu'elle remporte dans les diuiſions ciuiles où l'Eſtat combat contre luy-meſme.

Ie ne veux pas neantmoins r'appeller en ce lieu l'image de ce temps, qui a fait de nos maux les objects de ſa force, & de ſa pieté, & la matiere de ſes triomphes innocens, par leſquels IESVS-

Christ a regné en elle, non plus comme vn Dauid conquerant, mais comme vn Salomon pacifique. Ie ne dispute pas si ç'a esté vn crime, ou vn mal-heur. Si c'est vn crime, elle l'a pardonné. Si c'est vn mal-heur, elle y a remedié. Oublions donc ce qu'il y a eu de criminel, puis qu'elle l'a oublié elle-mesme. Effaçons ce qu'il y a eu de malheureux, puis qu'elle l'a effacé par ses graces. Laissons dans le silence & dans l'obscutité les sujets de ses combats; ouurons seulement les yeux pour voir les triomphes de sa bonté, & combien de victoires elle enueloppe dans vne. Elle triomphe de nos maux, en les guerissant par des remedes si auantageux & si agreables, qu'à la veuë des remedes qu'elle nous a appliquez, nous auons de la peine de nous plaindre des maux que nous auons soufferts. Elle triomphe de ses propres ressentimens par vne espece de victoire d'autant plus glorieuse, que les vengeances des Roys sont plus difficiles à vaincre que celles des particuliers. Pourquoy cela ? Elles sont plus ardentes, parce qu'ils sont plus sensibles aux injures qu'on leur fait. Elles sont plus puissantes, parce qu'ils ont en main le pouuoir de se venger. Elles paroissent plus legitimes, parce que les Roys peuuent prendre comme faites à leur dignité les offences qu'on fait à leurs personnes : Et comme ils sont les arbitres de leurs droicts, ils se persuadent facilement qu'ils peuuent faire par justice tout ce qu'ils veulent faire par passion. O Dieu qu'il est difficile de démesler ces interests, & de ne confondre pas la passion auec la justice. Il n'appartient qu'à la bonté heroïque de nostre Princesse

de ſacrifier ſes vengeances, quelques ardentes, quelques puiſſantes & quelques legitimes qu'elles puiſſent eſtre, à la douceur de IESVS-CHRIST qui regne ainſi glorieuſement en elle. Mais le fruict de ces deux victoires, eſt qu'elle triomphe des cœurs des peuples, & par la reconnoiſſance qu'ils ont de ſes graces, & par l'eſtime qu'ils conçoiuent de ſa bonté, la voyant paroiſtre auec tant d'éclat ſur ceux-meſmes qui l'auoient offencée, qu'il ſembloit à voir ſa conduite qu'vn moyen infaillible pour receuoir d'elle des bien-faits, eſtoit de luy auoir fait des injures. Illuſtre victoire, & qui a cecy de particulier, qu'elle n'eſt pas moins agreable ny moins aduantageuſe aux vaincus, qu'à celle qui vainc & qui triomphe, & qui merite que nous appliquions à ſa Regence cette belle deuiſe de Conſtantin, qui repreſentoit vne Couronne portée ſur les aiſles d'vne colombe, ſymbole de la douceur. C'eſt pour dire premierement que ſa douceur a porté & conduit ſa couronne, & diſpoſé de ſon pouuoir. C'eſt en ſecond lieu, pour marquer que ç'a eſté par ſa douceur qu'elle a merité ces Couronnes de ſa Royauté, & de ſes victoires. Mais elle a les aiſles d'vne colombe, pour faire voir qu'elle ſe haſte de nous ſecourir & de vaincre ; & qu'aprés auoir donné à l'Eſtat des enfans, & des victoires, elle vole aux extremitez du Royaume, afin de luy porter & de luy donner la paix.

3. ANNE auoit ſouhaité la paix dans tous les eſtats de ſa vie, & de ſa Royauté; & parmy les plus grandes tempeſtes de la guerre, elle auoit toûjours eu le calme dans ſon cœur, pratiquant ce

conſeil que S. Auguſtin donne aux Roys : *Pacem debet habere voluntas, bellum neceſſitas.* Qu'ils faſſent la guerre par neceſſité : mais que leur volonté conſerue des ſentimens & des deſirs de paix. Ce n'eſt pas aſſez de la ſouhaiter, elle entreprend enfin de la faire, & en remettant le Sceptre entre les mains de ſon fils, elle ſe reſerue le ſoin d'en acheuer la gloire, & de joindre l'oliue à ces lauriers, & à ces lys dont elle l'auoit orné. Elle a trois alliances auec trois Roys differens, qui luy inſpirent ce deſſein, dans lequel ils ſont intereſſez eux-meſmes. Elle eſt Sœur de PHILIPPE Roy d'Eſpagne. Elle eſt Mere de LOVIS Roy de France. Elle eſt Fille de IESVS-CHRIST Roy de la Terre & du Ciel. Comme Fille de IESVS-CHRIST elle eſt animée de ſon Sang, qui comme dit S. Cyprien, eſtant receu dans les cœurs des Chreſtiens, ne leur porte que des paroles de paix. *Iam ſanguis tuus, Domine, non quærit vltionem, &c.* Ah ! luy dit-il principalement dans ſes communions, toutes ces guerres m'attaquent ; de quelque coſté que tournent les victoires, j'y perds, on répand par tout le ſang de mes enfans, & l'on prophane le mien. *Clamat in nobis verba pacifica* : Comme Sœur de PHILIPPE, elle a le ſang d'Eſpagne dans ſes veines, qui demande la paix à ſon cœur. Elle ſouffre de trop grandes & de trop longues violences dans le partage & dans le combat de ſon propre ſang ; de voir que celuy qu'elle a receu demeure ſi long-temps ſeparé de celuy qu'elle a donné, & que la moitié d'elle-meſme combatte ainſi contre l'autre. Et comme Mere de LOVIS, elle a vny dans ſa perſonne le ſang D'AVSTRICHE auec celuy de BOVRBON,

Aug. Epiſt.

Cypr. de paſſ.

& ces deux ruisseaux separez par vne si longue guerre, joignent ensemble leurs voix pour luy demander qu'elle les réünisse par le lien de la paix, apres les auoir vnis si estroitement par celuy de la nature. *Clamat verba pacifica.* Mais helas de ces mesmes endroits d'où elle tire les motifs de souhaiter la paix, elle voit naistre des obstacles qui l'empeschent de la faire. Du costé de IESVS-CHRIST, il a esté infiniment offencé par tant de pechez, il voudra les punir. Du costé de PHILIPPE, il a souffert beaucoup de pertes, il voudra les reparer. Du costé de LOVIS, il est accoustumé à vaincre, il voudra continuer ces combats pour continuer ses victoires. Intelligence tutelaire de cét Estat, & vous Ange gardien de cette Reyne, qui auez conspiré ensemble pour luy inspirer le dessein d'entreprendre cét ouurage, vous estes témoins de ce qu'elle a fait pour l'acheuer. Elle fait à peu prés ce que fit autrefois Moyse, pour appaiser le tumulte de son peuple. Il se partagea, dit Philon, comme en deux differens offices, pour parler aux hommes & à Dieu: *Diuisis mentis & sermonis officiis, altera deprecabatur Deum, &c.* Elle traite auec IESVS-CHRIST, pour appaiser son indignation par ses oraisons, & par ses larmes; & afin de pouuoir des-interesser sa gloire, elle s'offre pour estre la victime des pechez de son Estat. Et peut estre que sa derniere maladie a esté l'execution de ce premier sacrifice. Elle traite auec PHILIPPE, & luy fait entendre qu'en voulant reparer les pertes qu'il a faites, il se met en danger d'en faire encore de nouuelles. Elle traite auec LOVIS, & aprés auoir employé tout ce que

Philo. lib. 2. de vita Mos.

peut la tendresse d'vne Mere si aimable sur le cœur d'vn Fils, si bon & si genereux, elle luy represente qu'vne bonne paix vaut mieux que plusieurs victoires qu'on espere; & qu'en diminuant quelque choses des titres de vainqueur & de conquerant, il acquera des noms plus glorieux, qui le feront appeller le Roy de la paix, & le Pere de ses peuples.

Ouy grande Reyne, le Ciel & la Terre exauceront vos vœux, & les cœurs de ces trois Princes auec qui vous traitez ces affaires, feront comme vn triple écho qui répondant aux souhaits & aux prieres du vostre, vous accordera la Paix que vous auez si souuent demandée. Et vous pourrez prendre justement cette deuise qu'auoit pris vne Dame de vostre nom; c'estoit vne colombe qui portoit vn rameau d'oliue en son bec. Ie la vois sortir cette Reyne, cette Mere de la Paix, de l'Isle de la Conference, comme cette colombe qui sortit de l'Arche apres le deluge, & qui reuint portant en son bec vn rameau d'oliue, symbole de la reconciliation de Dieu auec les hommes, & de l'esperance d'vn monde nouueau. Elle reuient apres ce deluge de larmes & de sang, qui a esté répandu dans ces guerres, portant en sa bouche l'oliue de la paix qu'elle montre à tout l'Vniuers comme l'ouurage de ses mains, & le fruict des ses trauaux, & qu'elle presente à ses peuples comme la fin de leurs maux, & le commencement de leurs esperances. Prenons cette branche d'oliue de sa bouche & de sa main, pour la joindre à ces lys & à ces lauriers qu'elle a donnez à la France. Ils ont couronné son thrône, qu'ils reuiennent aujourd'huy pour couronner son tombeau. Ah! que ces

Anne Marquise de Montferrat.

lys marquent d'vn coſté l'eternité de la famille Royale qu'elle a laiſſée ſur la terre ; mais que de l'autre ils marquent auſſi l'immortalité qu'elle a acquiſe dans le Ciel. Que ces lauriers ſignifient d'vn coſté les victoires que ſa pieté heroïque a remportées pendant ſa vie ; mais qu'ils ſignifient auſſi les triomphes qu'elle a remportées ſur la mort. Que ces oliues repreſentent d'vn coſté la paix qu'elle a donnée à l'Europe : mais qu'elles repreſentent auſſi celle qu'elle a meritée, & que nous luy deuons ſouhaiter ; & ce auec d'autant plus de juſtice, qu'ayant affermy & augmenté la gloire de l'Eſtat ſur le Thrône, elle a ſouſtenu & deffendu les intereſts de l'Egliſe à l'Autel.

II. PART. Il y a vne liaiſon tres-eſtroite entre les Thrônes des Roys du Monde, & les Autels de IESVS-CHRIST, comme il y auoit autrefois vne alliance inſeparable entre le Sacerdoce & la Royauté. Il faut que l'Autel appuye le Thrône, il faut que le Thrône appuye l'Autel. L'Autel doit ſoûtenir le Thrône, parce que c'eſt au pied des Autels, où les Roys doiuent impetrer les benedictions de Dieu, qui les font regner dans leurs Royaumes, & par le caractere de ſon authorité qu'il imprime ſur leurs fronts, & par l'obeïſſance & le reſpect qu'il inſpire dans le cœur des Peuples. Apprenez Princes de la Terre que l'éclat de voſtre Majeſté, que la force de vos armées, que la terreur de voſtre nom, ſont des moyens foibles, & impuiſſans pour vous faire regner, ſi Dieu ne s'en meſle luy-meſme, s'il n'intereſſe par ſes commandemens la conſcience de vos ſujets, pour vous faire rendre l'obeïſſance qu'ils vous doiuent.

Mais

Mais il faut reciproquement que le Thrône soûtienne l'Autel, & que le zele & la pieté des Roys se serue de l'authorité que IESVS-CHRIST leur a donnée pour deffendre son Eglise, qui est son empire & son Estat, qu'il a acquis par son Sang, & par lequel il regne dans le monde. Afin qu'ils puissent dire sur la Terre, ce que les Saints couronnez disent dans le Ciel : *Fecisti nos Deo nostro regnum.* Ah ! mon Dieu, vous nous faites regner dans nos Estats, nous vous ferons regner dans vostre Eglise : C'est par vous que nous regnons. *Per me reges regnant*, nous ferons auec le secours de vostre grace, que vous regniez en quelque façon par nous-mesme, & par l'vsage de nostre authorité, que nous consacrerons à vostre gloire. Ah ! grande & vertueuse Reyne, que vous comprenez bien ces obligations de vostre Thrône, quand non contente de prosterner & d'offrir vôtre Couronne aux Autels, vous alliez allumer sur ces mesmes Autels ce feu sacré de vostre zele, qui s'est apres seruy du pouuoir de vostre Conronne pour la défense de l'Eglise, auec tant d'éclat & de succés que vous pouuez dire vne seconconde fois que vous estes le Royaume de IESVS-CHRIST, puis qu'ayant regné dans vous sur le Thrône, il regne ainsi par vous à l'Autel. L'Eglise a trois qualitez principales, la verité, la sainteté, la majesté. La verité dans sa doctrine. La sainteté, dans ses mœurs. La majesté, dans son culte & dans ces ceremonies. Suiuons les mouuemens du zele de nostre Reyne tres-Chrestienne, pour voir auec quelle vigueur & quelle gloire, elle a défendu ces trois qualitez de l'Eglise contre tous les ennemis

qui l'ont attaquée pendant son Regne, & soustenu la verité, la sainteté, la majesté de cet Empire de IESVS-CHRIST par le sien.

L'Eglise, dit S. Paul, est la colomne & l'appuy de la verité, mais c'est comme vne colomne de crystal, qui a de la fermeté & de l'éclat; soit parce qu'elle est appuyée sur la verité de IESVS-CHRIST, qu'elle croit, & qu'elle connoist elle-mesme: soit parce qu'elle appuye les veritez de l'Euangile, quelle fait croire & connoistre aux
1. Tim 3. Chrestiens. *Columna, & firmamentum veritatis.* Mais quoy qu'elle soit inébranlable contre les portes de l'Enfer, & contre les attaques des Demons, comme neantmoins elle est combattuë par les erreurs des hommes, elle a besoin du secours des Roys. Vne Estoile a premierement appellé des Roys pour la fonder: Elle brille encore aujourd'huy dans l'Euangile, & appelle tous les Roys Chrestiens pour la deffendre, leur disant auec le Prophete, *Et nunc Reges intelligite. Erudimini qui*
Ps. 2. *iudicatis terram, seruite Domino in timore.* Ecoutez Roys du monde, apprenez à seruir Dieu auec crainte & auec respect. Saint Augustin parlant du zele que les Roys doiuent auoir pour combattre & pour chastier les Heretiques, demande comment ils peuuent seruir Dieu. Il répond que c'est en se seruant de leur authorité pour deffendre & pour venger les injures qui sont faites à sa gloire. Et il adjoûte cette belle reflexion: *Aliter seruit quia*
Aug. ep. 50. ad Bonifac. *homo est, aliter quia etiam & Rex est.* Il y a bien de la difference entre les seruices qu'vn Roy rend à Dieu comme homme: & ceux qu'il luy rend comme Roy. *Quia homo est, ei seruit viuendo fideliter;*

quia verò etiam Rex, per leges iusta præcipientes. Il sert Dieu en qualité d'homme particulier, en viuant saintement en luy-mesme. Mais il sert Dieu entant que Roy, quand il employe la seuerité des loix pour la défence de sa cause. Que les Roys croyent comme Chrestiens les veritez de la Foy, mais qu'ils les soustiennent comme Roys par l'vsage de deux puissances que Dieu a attachées à leur dignité : de la puissance militaire des armes, de la puissance politique des loix. *Seruite Domino in timore.* Qu'ils seruent Dieu auec crainte, comme luy deuant vn jour rendre conte de ces deux puissances de leur Sceptre qu'il a mis entre leurs mains. Si jamais il y a eu de Reyne Chrestienne qui ait suiuy cette Estoile, qui ait obeï à ces voix, n'a-ce pas esté la nostre? Elle voyoit bien que ces lumieres & ces oracles ne s'adressoient pas seulement aux Roys, mais qui parloient encore à celles de son sexe, qui estant appellées à la participation de leur puissance, estoient aussi appellées à cet employ. Elle sçauoit que dans tous les Royaumes Chrestiens, les Reynes qui les ont gouuernez ont toûjours beaucoup contribüé à l'établissement de la Foy, & à la défense de l'Eglise : comme les Helenes dans l'Empire, les Theodolindes en Italie, les Clotildes en France, les Indegondes en Espagne. Elle se consideroit comme estant sortie du sang des Roys Catholiques, & comme estant entrée dans l'alliance des Roys tres-Chrestiens ; Dont les vns n'ont jamais souffert d'heresie dans leurs Estats, ny les autres dans leurs personnes. Et voyant qu'elle recüeilloit en elle-mesme toute la gloire de ces deux noms, & tous

les exemples du zele de ces Monarques ; que ne fit-elle pas pour soustenir les interests de l'Eglise & par la force des armes, & par l'authorité des loix, & pour en deffendre la verité contre les erreurs qui l'ont attaquée, ou qui l'ont voulu attaquer. Ie voy bien que vous me direz qu'elle n'a jamais parû les armes à la main, & que cette loüange militaire n'est pas propre, ny de son sexe, ny de sa vertu. Mais quoy ! ne sçauons-nous pas la glorieuse part qu'elle a euë dans toutes les guerres de la Religion, que LOVIS le Iuste a entreprises, & que si son zele a contribüé ses conseils pour les entreprendre ; sa pieté a cooperé encore dauantage par ses prieres pour les executer ? Allez, grand Roy, allez porter vos armes jusqu'aux extremitez de vostre Estat, pour y combattre l'heresie ; allez l'attaquer dans la ville Capitale de sa rebellion ; domptez les elemens pour dompter sa fureur, donnez des chaînes à l'Occean pour en donner de plus fortes à sa rage. Vous n'irez pas tout seul dans ses expeditions ; la pieté de vostre épouse vous accompagnera par tout, elle attachera les victoires à vos estendarts, & le bonheur à vos armes. Que fait-elle cependant ; Elle se retire dans le Val de Grace, que nous pouuons appeller la vallée des graces & des benedictions, comme Moyse se retira sur la Montagne pendant les combats de Iosüé. Chose admirable, dit S. Ambroise, il semble ne rien faire, & cependant il fait tout. Il combat auec des mains languissantes & fatiguées, qu'il leue de temps en temps vers le Ciel ; Il défait les ennemis qu'il ne touche pas seulement, & sans leur donner aucun coup, il

remporte la victoire. *Cum otiosus staret præliabatur, nec solum præliabatur, sed etiam de hostibus quos non contingebat, triumphabat.* C'est pareillement au pied des Autels, où nostre Princesse offre ses prieres, qu'elle gagne les batailles, qu'elle prend la Rochelle, qu'elle dompte l'Occean, qu'elle triomphe de l'heresie, & qu'elle rend à l'Eglise ses Temples & ses Autels. Qu'on dresse donc des trophées à LOVIS, mais qu'on y adjoûte le nom d'ANNE. Qu'on represente d'vn costé ce religieux Conquerant auec les armes à la main, foulant aux pieds l'heresie; mais qu'on graue d'vn autre costé l'image de son épouse, qui auec des mains jointes & éleuées vers le Ciel, acheue de dompter ce monstre, & par la puissance des armes, & par l'authorité des Loix. Ambr. l. 3. de offic.

Auez-vous jamais veu vn serpent, qui apres auoir esté a demy brisé, se traisne encore auec la moitié de luy-mesme, & tâche de ramasser & de rejoindre les restes de son corps & de sa vie, pour y conseruer son venin. Voila quel estoit l'estat de l'heresie en France, apres les guerres de la Religion, & apres la mort de LOVIS le Iuste. Mais c'est en vain que le demon de l'erreur & de la rebellion qui l'anime, fait ses seconds efforts: il trouuera que le zele de LOVIS est encore viuant & agissant dans son épouse: Et il experimentera par la continüation de ses desauantages, que si vne femme a esté destinée du Ciel pour briser la teste de ce dragon, celle-cy continüera ses combats, & acheuera de le vaincre. Apres auoir employé à ce dessein l'authorité de sa Couronne qu'elle a eüe en main pendant le temps de sa Regence, elle anime enco-

re celle de ſon fils pour abbattre les Temples de cette fauſſe Religion, qu'elle auoit baſties des ruines de nos Egliſes; & pour luy oſter ces monumens de ſon impieté & de ſa rebellion, que le malheur des temps paſſez auoient arraché des mains de ſes ayeux, & qu'elle auoit ſauuez des victoires de ſon pere. C'eſt icy où je deurois encore produire comme vne eſtincelle de ce premier feu, le zele qu'elle a temoigné contre les nouuelles doctrines qui ſe ſont éleuées de ſon temps, & qui ont troublé la paix de l'Egliſe, & attaqué ſa verité. Mais comme la multitude de ſes loüanges ſe dérobe à elle-meſme le temps qu'elle merite, & qu'elle demanderoit pour paroiſtre dans toute l'étenduë de ſa gloire; & comme d'ailleurs ce flambeau qu'elle a allumé pour combattre ces tenebres, brille encore aujourd'huy à nos yeux, il ſuffit d'en remarquer ſeulement & la lumiere & l'ardeur. Vous ne ſçauriez croire les ſoins que ſa prudence a pris pour rendre ſon eſprit & ſon cœur inacceſſible à ces nouueautez qui tentent aſſez dangereuſement la curioſitez de celles de ſon ſexe. Vous ne pouriez vous imaginer les précautions dont elle a vſé pour deffendre la famille Royale des atteintes de ce venin; & pour en faire comme vn parterre de lys, ſemblables à ceux que l'Epoux aux Cantiques, repreſente au milieu des épines: *Sicut lilium inter*
Cant. 2. *ſpinas*. Elle enuironnera ces lys qu'elle a formez & cultiuez de ſa main, comme d'vne haye d'épines, qui conſerueront d'vn coſté la blancheur & la pureté de ces fleurs, & qui picqueront vn jour les mains de ceux qui les voudront toucher. Mais qui ne ſçait auec quelle ardeur & quel courage

elle a entrepris de combattre ces erreurs, que la pieté luy fit apprehender d'abord comme dangereuses à la Religion & à l'Estat? Elle n'a pas assez de ses propres mains, elle appelle tout le monde à son secours. Elle interesse dans cette commune cause de l'Eglise, l'authorité du souuerain Pontife, qui en est le Chef. Elle y engage la puissance du Roy, qui en est le premier protecteur. Elle allume le zele des Prelats, qui en sont les Pasteurs. Elle fait parler les Docteurs qui en sont les oracles. Et nous pouuons dire à sa gloire que les foudres qui ont esté lancez du Vatican; que les Edits, qui sont émanez du conseil du Prince; que les resolutions, qui ont esté prises dans les assemblées des Euesques; que les decisions qui sont sorties de la Sorbonne, ont eu leur premier principe dans le cœur, dans l'oratoire, & dans le cabinet de nôtre Reyne; que son zele a esté comme l'intelligence qui a remüé tous ces ressorts; & qu'elle merite que nous luy donnions dans cette chaire les mesmes acclamations que le Concile de Calcedoine donna à l'Imperatrice Pulcherie, il ne faut que mettre le nom d'Anne à la place du sien, & dire encore vn coup; *Viue*, mesme en dépit de la mort, *cette incomparable Reyne. Dieu garde la Catholique l'Ortodoxe. Dieu garde la gardienne de la Foy*. Elle a soustenu la verité de l'Eglise contre les erreurs, & sa sainteté contre les vices.

2. Tous les hommes, dit Tertullien, sont naturellement soldats, quand il s'agit du salut des Roys, ou de l'interest des Republiques: & sans attendre d'autre ordre, ny d'autre commission, ils doiuent tous prendre les armes contre les crimi-

nels de leze-Majesté, & contre les ennemis pu-
Tertul. Apol. blics. *In reos majestatis, & publicos hostes, omnis homo miles est.* Disons à plus forte raison que tous les Chrestiens, & les Roys principalement, sont naturellement soldats, quand il est question de deffendre l'Empire de IESVS-CHRIST & la sainteté de l'Eglise; & que l'onction de leur Baptesme, qui les a sanctifiez comme Chrestiens, & puis celle de leur Sacre qu'ils ont receuë comme Roys, leur impose de tres-grandes obligations de combattre contre les ennemis publics de la gloire de l'vn, & de la pureté de l'autre. Ils peuuent & doiuent employer pour ces combats religieux deux sortes d'authorité qu'ils retirent de leur Couronne. L'authorité imperieuse du commandement: L'authorité attrayante de l'exemple. O Dieu! que c'est vn grand auantage pour la gloire de l'Eglise, & qui contribuë admirablement à conseruer la sainteté de ses mœurs, quand elle a des Roys dans son sein qui se declarent ouuertement les protecteurs de la vertu, & les ennemis des vices. Voila les deux declarations qu'a toûjours faites ANNE D'AVSTRICHE, par ses paroles, par ses actions, & dans toute la conduite de sa vie. Voila les deux vsages de sa Couronne, par lesquels elle a fait regner IESVS-CHRIST dans son Royaume. Ce n'est pas assez à sa pieté heroïque Royale, de pratiquer des vertus secretes & particulieres dans la solitude de ses retraites; Il faut qu'elle paroisse en public, & qu'elle fasse comme les perles, qui apres auoir formé leur éclat dans l'obscurité des abysmes, viennent paroistre auec pompe sur la majesté des Autels. Ouy, elle se declarera ouuer-

tement pour estre par estat, & par profession la protectrice de toutes les vertus de son siecle; & vous ne trouuerez pas qu'il se soit fait de son temps, dans la France, aucune bonne œuure tant soit peu considerable pour la gloire de Dieu, & il s'en est fait vn grand nombre, où elle n'ait contribué sa puissance & sa pieté, & qui ne soit marquée du sceau de l'vne & de l'autre. Faut-il reformer les Religions qui se sont relaschées de la sainteté de leur premier esprit? Elle y employera la protection de son authorité. Faut-il bastir des Hospitaux, ou auec les secours qu'on donne aux necessitez corporelles des pauures, on pouruoit aux necessitez spirituelles de leurs ames? Elle y contribuëra ses reuenus, & quelque chose dauantage. Faut-il establir des Confrairies, qui sont des assemblées de deuotion, ou bien authoriser celles qui sont déja establies? Il y en a fort peu dans cette Ville, où elle n'ait donné son nom. Escoutez cecy libertins du siecle, qui rougissez peut-estre de ces pratiques de pieté, comme si c'estoit le partage des esprits foibles, ou la deuotion du peuple; tandis que la plus grande, & la plus genereuse Reyne du monde fait gloire de viure dans ces exercices de deuotion, & de mourir Superieure d'vne compagnie de charité establie dans sa Paroisse; adjoûtant ce titre de misericorde & d'humilité, a tant d'autres augustes qualitez qui ont fait la gloire de son nom, & qu'on peut grauer sur son sepulchre. Il ne faut pas s'estonner apres cela, si ayant ainsi donné sa protection à toutes les vertus, elle s'est declarée l'ennemie de tous les vices, & principalement de ces pechez

ſcandaleux, qui ſont, comme dit Saluien, les opprobres de l'Egliſe, & qui diffament dauantage la pureté de ſes mœurs ; & ſi pour combatre plus fortement ces ennemis publics, elle a joint l'authorité de ſon fils auec la ſienne. Ie ſçay bien grand Roy, que ç'a eſté vn effect de voſtre pieté, du zele que vous auez pour l'Egliſe, & du ſang de S. Loüis qui anime voſtre cœur, d'auoir renouuellé vos Edicts contre les duels, pour arreſter la fureur de voſtre Nobleſſe ; & contre les blaſphemes, pour arreſter l'impieté de voſtre peuple; & contre le luxe des habits, pour arreſter la vanité & la profuſion de tous les ordres de voſtre Eſtat. Mais ſouffrez que voſtre auguſte Mere ait quelque part dans la gloire de vos Ordonnances, puis qu'elle a tant de part aux bonnes inclinations, & aux ſalutaires conſeils qui vous ont perſuadé de les faire, pour faire regner IESVS-CHRIST dans ces differentes parties de ſon Egliſe. Glorieux regne de LOVIS & d'ANNE ! & bien different de celuy de ces mauuais Princes, qui s'eſtant declarez ouuertement les protecteurs des vices, & les ennemis de la vertu, ont rendu le vice ſi inſolent, qu'il a parû meſme auec éclat ſur les tribunaux & ſur les thrônes ; & la vertu ſi timides & ſi abbatuë, qu'elle a eſté contrainte de ſe retirer dans les ſolitudes, & de ſe cacher dans les tombeaux. Comment appellerons-nous ces regnes, ſinon les regnes des demons ; Au lieu que nous pouuons appeller juſtement le regne de noſtre Roy & de ſa vertueuſe Mere, le regne de IESVS-CHRIST, ou le vice & la vertu ont comme changé de deſtin, & de place, ſous l'authorité de leur Sceptre, que

la pieté de nostre Regne a rendu semblable à cet arbre des Indes, dont l'ombre fait mourir les serpens, tandis qu'elle fait naistre & croistre les fleurs. Ah! c'est à l'ombre de ce Sceptre de lys que les vices sont abbatus, & que toutes les vertus fleurissent.

Et ce d'autant plus glorieusement, qu'elle joint encore à l'ombre de sa protection l'éclat & la lumiere de son exemple; Et qu'on peut dire d'elle ce qu'vn Historien a dit d'vn Empereur, qu'estant tres-grand, & tres-puissant par l'authorité imperieuse de ses commandemens, il a esté encore plus grand, & plus puissant par l'anthorité attrayante de ses exemples. *Cumque sit imperio maximus, exemplo maior est.* Elle sçauoit qu'vne des plus grandes obligations des Roys est de donner de bons exemples, parce que la mesme éleuation qui rend leurs actions si visibles, les rend infiniment puissantes, pour attirer l'imitation des peuples. Elle auoit appris que ce n'est pas assez qu'ils ayent les vertus des Chrestiens, mais qu'ils doiuent aller plus auant, & les rendre exemplaires; que l'obligation mesme de l'humilité, que S. Augustin appelle la premiere vertu des Chrestiens, cede, à l'égard des Grands, à l'obligation de l'exemple; ou du moins que par vn sage temperament ils doiuent accorder les ombres & les tenebres de cette premiere vertu, auec l'éclat necessaire de l'autre. Qu'ils se cachent quelquefois par humilité, qu'ils dérobent leurs bonnes actions à leurs propres yeux, pour n'en faire pas les sujets de leur complaisance: Mais qu'ils les produisent aussi aux yeux de leurs peuples, pour en faire les

Vell. Pater.

objects de leur imitation, & les motifs de leur vertu. C'est pourquoy on auoit accoustumé de porter vn flambeau allumé deuant les Empereurs, quand ils marchoient en public, pour leur dire que leur vie deuoit estre comme vn flambeau pour l'instruction de leurs peuples, & que c'est aux Roys que s'adresse singulierement ce commandement de l'Euangile: *Sic luceat lux vestra coram hominibus.* C'est auec cét Oracle dans le cœur, & auec ce flambeau à la main, que je vois sortir nostre Reyne des tenebres de son humilité du secret de ses retraites. Allons, disoit-elle à soy-mesme, allons par tout où la gloire de Iesvs-Christ, & l'interest de l'Eglise nous appelle. Quel Temple n'en a esté le témoin, & quel Autel n'en a veu les marques? Quel lieu, quelle occasion de deuotion où elle ne se soit trouuée, ou sa pieté n'ait porté la majesté de sa Couronne, pour faire seruir l'éclat de sa Couronne, afin de rendre plus illustres & plus puissants les exemples de sa pieté? Semblable en cela à cét Ange, qui remuë & qui conduit le Soleil, & qui dans les differentes parties de l'Vniuers fait des applications differentes de sa lumiere. Il en répand les rayons sur les Astres du Ciel; il en trace les images sur les nüées de l'air; il en peint la beauté sur les fleurs de la terre; il en imprime mesme l'éclat sur les perles & sur les diamants qui sont cachez dans l'obscurité des rochers, & dans le fonds des abysmes. C'est ainsi que le zele de la Reyne a porté l'éclat de sa Royauté, pour faire les diuerses applications de ses exemples sur les differentes parties de cét Estat, qui comme vn

Codin. Curopal.

Matt. 5.

monde politique, a ſon Ciel, ſes Aſtres, & ſes Elemens. Croiriez-vous bien que meſme les perſonnes Religieuſes, qui comme des perles & des diamants, ſe forment dans les abyſmes de leurs larmes, & dans l'obſcurité de leurs Monaſteres, & qui l'ont veuë quelquesfois dans leurs Maiſons, ont profité de ſes exemples? Mais ſortez vne ſeconde fois, grande Reyne, de ces retraites, apres auoir ainſi enſeigné la vertu, reuenez pour condamner les vices. Puiſque, comme diſoit Pline à Trajan, la vie d'vn bon Empereur, diſons d'vne Reyne vertueuſe, eſt vne cenſure publique, & conſtante des peuples: *Vita Principis cenſura eſt, eaque perpetua.* Bon Dieu! que c'eſt vn grand auantage pour vn Predicateur, de faire l'Eloge d'vne Princeſſe, dont les loüanges meſme ſont des inſtructions; & de pouuoir dire de ſa pourpre Royale, ce que Tertullien a dit de la robbe des premiers Chreſtiens, qu'elle condamnoit, & qu'elle faiſoit rougir les vices: *De occurſu meo vitia ſuffundo.* Ce n'eſt pas la robbe ſimple d'vn Chreſtien, ny l'habit d'vn pauure Religieux qui condamne le monde. Ie produis la pourpre de ma religieuſe Princeſſe toute brillante d'or, & de pierres precieuſes, mais plus éclatante par les exemples de ſa deuotion, de ſa modeſtie, de ſon humilité. C'eſt auec cét ornement de ſa gloire, & de ſa vertu, que je feray rougir les vices. C'eſt ainſi, diray-je, qu'elle a deffendu la ſainteté de l'Egliſe, & qu'elle a ſouſtenu ſa Majeſté.

Plin. paneg. Trajan.

Tertul. de pallio.

3. Car encor bien que la majeſté de l'Egliſe ſoit aſſez auguſte, & aſſez venerable par elle-meſme, & par les impreſſions du Sang de IESVS-CHRIST

qu'elle porte dans ses Sacremens, ou qu'elle immole dans son sacrifice ; neantmoins, comme elle paroist aux yeux des hommes qui se gouuernent par les sens, elle a besoin de quelques sensibles ornemens qui soûtiennent cette premiere gloire. Il n'y auoit rien, dit Tertullien, qui exposât dauantage l'Eglise au mépris des Payens, que l'alliance qu'elle fait de la simplicité apparente de nos Mysteres, auec la magnificence des biens qu'elle promet. *Nil adeo est quod obduret mentes hominum, quam simplicitas diuinorum operum quæ in actu videtur, & magnificentia, quæ in effectu repromittitur.* Il est donc important à sa gloire qu'elle ait quelque chose d'éclatant & de majestueux dans son culte & dans ses cérémonies, qui supplée à la simplicité des apparences qu'elle monstre, & qui réponde à la magnificence des biens qu'elle cache, & qu'elle promet. C'est pourquoy Dieu a toûjours demandé cette magnificence dans ses Temples & sur ses Autels, non seulement dans l'Ancien Testament où il auoit à traiter auec vn peuple grossier : mais mesme dans la Loy de grace où le culte que nons luy deuons rendre est plus pur, & plus spirituel. Mais à qui voulez-vous que l'Eglise demande ces ornemens, si ce n'est aux Roys & aux Princes Chrestiens, a qui son Espoux & son Roy a donné tant de richesses? Voila le tribut qu'ils luy doiuent rendre des finances de leur Estat. Ils ne peuuent pas les mettre immediatement dans ses mains ; qu'ils les donnent à son Eglise, où il reside spirituellement par ses graces, & corporellement mesme dans l'estat de son Sacrement. *Honorâ Dominum de tua substantia.* C'est

Tertul. de Baptismum

Prou. 3.

à ces religieuſes conditions que noſtre Reyne Tres-Chreſtenne a poſſedé de grands biens, comme vn des appanages de ſa Couronne. C'eſt à cet vſage qu'elle a conſacré vne grande partie de ſes finances, pour faire regner IESVS-CHRIST dans la majeſté de ſon Egliſe, auec vne magnificence conuenable en quelque façon à la Royauté qu'il y a, & qu'il y exerce. Ie trouue qu'elle a donné deux ſortes d'ornemens à l'Egliſe, qui contribuent à ſa Majeſté, la magnificence des Temples, & des Autels qu'elle a fait baſtir; les Reliques des Saincts qu'elle a miſes ſur les Autels, & dont elle a embelly les Temples. Voila deux ſortes de pierres differentes qu'elle a employées à ces baſtimens ſacrez & auguſtes; des pierres materielles & inanimées, qui ont eſté tirées de la terre; des pierres ſaintes qui ont eſté viuantes ſur la terre, & qui ſeront vn jour glorieuſes dans le Ciel. Diſpenſez-moy de parcourir tous les ouurages de ſa pieté qui paroiſſent dans les Temples qu'elle a baſtis; & qui brillent ſur les Autels qu'elle a dreſſez, & à qui elle a donné des ornemens ſi precieux & ſi magnifiques. Ie produis ſeulement à vos yeux ce ſuperbe baſtiment de l'Egliſe, & du Monaſtere du Val de Grace, que nous pouuons appeller comme le chef-d'œuure de ſa magnificence. Prenez à loiſir les dimenſions de ce grand Edifice, pour comprendre à meſme temps celle du cœur, & de la vertu de celle qui l'a fondé, & de la gloire qu'elle merite. Mais regardez-le, s'il vous plaiſt, auec quelque reflexion ſur ce ſaint lieu où nous ſommes. Voyez d'vn coſté cette Chapelle Royale, c'eſt le monument de la pieté, & de la magni-

ficence de saint Loüis. Voyez d'vn autre costé cet autre Temple, c'est le monument de la pieté & de la magnificence d'Anne. Ils ont contribué tous deux a la majesté de l'Eglise. Mais ces deux ouurages ont encor vne gloire commune qui les doit rendre considerables ; c'est que ce Roy sainct, & cette vertueuse Reyne les ont bastis à leurs dépens : c'est qu'ils ont retranché quelque chose de la magnificence de leurs maisons, pour faire celles de Iesvs-Christ, & les rendre plus magnifiques : c'est que dans ces grands bastimens il n'y est pas entré vne seule goutte du sang de leurs peuples, pas vne larme de leurs sujets.

Ah ! elle y mesle seulement le sang des Martyrs, & les Reliques des Saincts qu'elle met dans ce Temple, & qu'elle place sur mille Autels ; afin que ces ossemens saincts, qui ont esté pendant leur vie les ornemens animez de l'Eglise, fassent ce mesme office apres leur mort, & la rendent plus majestueuse, & plus venerable. En quoy nous pouuons remarquer qu'elle a imité la pieté des Roys Chrestiens, & principalement de ceux de nostre France, qui ont toûjours eu vn soin particulier de ramasser les Reliques des Saincts des autres endroits de l'Vniuers, & de les faire transporter dans les Eglises de leur Royaume. Soit parce qu'ils ont crû auec raison que les cendres des Saincts sont les appuis des Estats, & , comme parle saint Basile, des Tours pour les deffendre. *Quasi turres quadam*, & que ces ossemens saincts seroient la force & le soustien des corps politiques de leurs Empires ; soit parce qu'ils ont voulu dans ces Translations honorer les Saincts par l'Eglise,

Basil. or. de 40. Mart.

&

& l'Eglise par les Saints, & par l'application de leurs Reliques. C'est ainsi que Charlemagne ramassa, comme il dit luy-mesme, vn nombre infiny des Reliques de diuerses parties du monde Chrêtien, pour les mettre dans vne Eglise qu'il auoit fait bastir. *Quæ huic sancto intuli loco, vt eorum suffragiis regnum firmetur.* C'est ainsi que S. Loüis a enrichy cette Sainte Chappelle de ces thresors sacrez, & pour ainsi parler, des dépoüilles d'vne grande partie de l'Eglise. C'est ainsi qu'ANNE D'AVSTRICHE a fait transporter les Reliques de S. Vincent, de S. Bonauenture, du Bienheureux Iean de Dieu, & de plusieurs autres Saints, sur les Autels de nos Temples, joignant par ce moyen l'éclat inuisible de leur sainteté, auec la magnificence sensible des ornemens qui les enuironnent, pour augmenter par ce mélange la majesté de l'Eglise. Ce qui m'oblige en finissant ce Point, de joindre ces deux témoignages à sa gloire. Vn Prophete dit que les pierres des murailles crieront vn jour, *Lapis de pariete clamabit:* Et l'Ecclesiastique adjoûte que les ossemens de Ioseph prophetiserent apres sa mort: *Ossa ipsius post mortem prophetauerunt.* Ah! j'entends sortir de ces Temples, & de ces Autels ces deux differentes voix. I'entends ces pierres inanimées dont elle a basty les Temples; & ces pierres viuantes des Reliques des Saints, dont elle a enrichy les Autels, qui mélant ensemble leurs voix, parlent d'elle, auec elle, & pour elle. Elles parlent d'elle, & annoncent à tous les siecles, la magnificence de sa pieté, & du zele qu'elle a eu pour l'Eglise. Elles parlent auec elle, pour impetrer de Dieu par l'intercession de ces

Habac. 2.

Eccl. 49

Saints, la protection qu'elle demande pour le Roy, & pour son Estat. Elles parlent enfin pour elle, pour obtenir du Ciel les graces qui luy sont necessaires, afin qu'ayant affermy la gloire de l'Estat sur le Thrône, apres auoir défendu les interests de l'Eglise à l'Autel, elle trauaille à sa propre sanctification à la Croix.

III. PART. Qu'est-ce que je viens de dire N. N. & en quel lieu vay-je chercher l'Eloge de la Reyne que je loüe? Quoy! changer le Thrône où elle regne, & le Sceptre qu'elle tient en main, en vne croix qu'elle doit souffrir, & porter en elle-mesme? C'est neantmoins le troisiéme objet de sa vertu, le troisiéme theatre de sa gloire, le troisiéme estat où elle a pû dire, qu'elle a esté le Royaume viuant de IESVS-CHRIST. *Fecisti nos Deo nostro Regnum.* Il a regné en elle sur le Thrône: Il a regné par elle, à l'Autel: Il va regner sur elle, à la Croix. C'est par la Croix que IESVS-CHRIST regne sur les Monarques du monde, & principalement sur les Roys Chrestiens. Il les a vaincus, dit S. Augustin, par la puissance de sa Croix; & apres les auoir subjuguez par ces armes, il a mis ce signe sacré sur leurs fronts, & sur l'eminence de leurs Couronnes, comme vne glorieuse marque de la victoire qu'il a remportée sur eux, & de l'empire qu'il exerce. *De cruce vicit Reges, & subjugatis ijs ipsam crucem in cruce fixit.* Mais sans parler de cet empire violent & terrible, qu'il exerce quelquesfois sur eux dans les jours de sa fureur, comme parle le Prophete, où il les gouuerne auec vne verge de fer, où il brise leur Sceptre & leur Couronne; il regne sur les Roys Chrestiens d'vne

Aug. in Ps. 95.

Psal. 2.

maniere plus douce & plus attrayante, & qui neantmoins fait spirituellement tous ces coups de son pouuoir. C'est par le moyen des vertus Chrêtiennes qui émane de la Croix, & passant par les cœurs de ces Princes, les ramenent à la Croix comme par vn cercle de gloire, & les assujettissent à sa puissance. Ie trouue principalement trois genres de vertus qui luy rendent cette gloire. Les vnes sont surnaturelles & propres à la Royauté: Les autres sont comme naturelles à la Royauté: Et les troisiémes sont comme miraculeuses à la Royauté. Les vertus naturelles à la Royauté, sont celles qui l'accompagnent, & qui sont propres à cet estat, comme les vertus liberales & magnifiques. Les vertus surnaturelles à la Royauté, sont celles qui la vainquent, comme les vertus deuotes & religieuses. Mais les vertus que j'appelle miraculeuses, à l'égard de la Royauté, sont celles qui la foulent aux pieds, comme les vertus humiliantes & rigoureuses, qui tiennent dauantage de la Croix de Iesvs-Christ. Ah! que n'est-il permis à mon discours de vous faire voir cette Croix comme regnante dans ses mains par les vertus liberales qu'elle exerce, ou comme triomphante dans son cœur, par les vertus religieuses qu'elle pratique? Suppleés à mon silence, sacrées retraites des Monasteres, où elle a si souuent pratiqué ses deuotions. Et vous, Hôpitaux, vous Maisons des miserables, où elle a si souuent enuoyé & appliqué ses aumosnes. Parlez pour moy de tous les endroits du Royaume, pauures qu'elle a nourris, & à qui elle a donné les moyens de viure & de parler. Tandis que je me haste de la representer tou-

te entiere ſur la Croix ; où elle va participer aux ſouffrances du Sauueur, & aux vertus rigoureuſes qu'il y a exercées luy-meſme. C'eſt ce nom de Croix que je puis donner au lit de ſa derniere maladie, puiſque S. Auguſtin appelle la Croix le lit de IESVS-CHRIST mourant : *Lectulus morientis*. C'eſt
Aug. là où elle va receuoir deux impreſſions de la Croix, qui la font regner imperieuſement ſur elle ; des coups de rigueur, des contre-coups de grace. Des coups de rigueur, puis qu'elle l'a fait ſouffrir ; des coups de grace, puis qu'elle luy fait la grace de ſouffrir auec merite, ce qu'elle endure par neceſſité. Sa dernière maladie a eu trois rigoureuſes qualitez. Elle a eſté humiliante, douloureuſe, mortelle. Voila les coups de rigueur de la Croix : mais voicy les contre-coups de grace. Elle accepte ces humiliations auec humilité. Elle ſouffre ces douleurs auec patience. Elle reçoit enfin la mort auec courage. Mais dans vn degré d'éleuation ſi grand & ſi heroïque, qu'on peut dire qu'elle s'humilie, qu'elle ſouffre, qu'elle meurt veritablement en Reyne.

1. Nous pouuons dire particulierement des maladies des Roys, ce que les Medecins diſent des maladies des autres hommes, qu'il y a quelque choſe de diuin. Mais vne des principales intentions de la prouidence de Dieu qui les afflige, eſt d'humilier leurs eſprits par les infirmitez de leurs corps. Ils ne s'humilient guere d'eux-meſmes ; ils n'ont rien autour de leurs perſonnes qui leur inſpire des ſentimens d'humilité, tout ſert à leur donner des penſées d'éleuation & de ſuperbe. Il faut donc que IESVS-CHRIST s'en meſle, & qu'il s'en

mesle doublement ; qu'il leur fasse sentir d'vn costé les humiliations de sa Croix, voila le coup de rigueur ; & que d'vn autre costé par l'application des graces & des exemples de cette Croix, il leur donne le moyen de profiter de ces humiliations necessaires, par vne volontaire humilité. Voila le coup de grace. Iamais il n'y a eû de Soueraine qui ait receu plus auantageusement ce coup & ce contre-coup de la Croix, ny dont le corps ait esté plus humilié par les humiliations necessaires de la maladie, ny dont le cœur se soit plus humilié luy-mesme par les humiliations volontaires de sa vertu, que celle dont nous parlons. Ie sçay bien qu'elle n'auoit pas attendu cette derniere occasion pour exercer l'humilité, & que dans la pompe mesme de sa Royauté, & dans les plus beaux jours de sa vie, elle auoit pratiqué ce conseil que S. Augustin donne aux Grands, de conseruer vn cœur humble & soûmis, sous le superbe appareil de leur gloire. *In superbo cultu cor humile.* Aug. Et que si elle n'auoit pas toûjours eu l'exterieur, ep.199. & comme le corps de cette vertu, elle en auoit eu l'interieur, & comme l'esprit en elle-mesme. Mais Iesvs-Christ, qui vouloit luy donner vne humilité toute entiere, composée du corps & de l'esprit de cette vertu, humilie son corps par cette fascheuse maladie, pour humilier son esprit par la vertu & par les exemples de sa Croix, luy disant auec son Prophete. *Humiliatio tua in medio* Miche. *tui.* Vous portez vostre humiliation au milieu de 9. vous-mesme. Vous auez autour de vous l'éclat, la grandeur & la gloire: mais vous auez au dedans de vous le sujet de vostre humiliation. Encore est-il

auprés de voſtre cœur, parce que c'eſt à lu y que j'en veux, c'eſt ce cœur que je veux abbatre. Ouy, mon Sauueur, vous réuſſirez dans voſtre deſſein, & jamais vous n'auez enuoyé de Croix qui ait eſté
Chryſ. mieux ménagée. Elle regarde cette maladie interieure & ſecrete, comme vne mine d'or dont il faut cruſer la profondeur, & ouurir les differentes veines, pour en retirer les threſors qu'elle renferme. C'eſt pourquoy elle s'applique ſi ſouuent & ſi fortement à la conſideration de ſon mal, pour en tirer tous les motifs & tous les ſentimens d'humiliation qu'il peut produire. Bien loin d'imiter la vanité de celles de ſon ſexe & de ſa condition, qui ferment les yeux à tout ce qu'elles ont d'humiliant en elles-meſmes, & ne les ouurent jamais que pour voir ce qu'elles ont d'éclatant au dehors. Noſtre illuſtre malade au contraire, n'a point d'yeux pour voir les ornemens de ſa dignité; mais elle ouure, pour ainſi dire, mille yeux pour voir ſon humiliation, pour penetrer tous les ſecrets, pour en tirer toutes les conſequences. Encore pour la voir mieux & auec plus d'application, elle ſe faiſoit apporter aſſez ſouuent vn miroir quand on penſoit cette vlcere. Ce n'eſt pas aſſez d'en ſouffrir la douleur, d'en ſentir la puanteur, elle en veut voir l'horreur de ſes propres yeux, pour le connoiſtre plus parfaitement par ces differentes experiences. Ah! il faut que l'humiliation entre par toutes les portes de ſes ſens, & que ſon cœur reçoiue par reflexion toutes les impreſſions qu'elle y peut faire, afin de pouuoir dire auec le Roy Prophete: *Humiliatus ſum vſque-*
Pſ. 118. *quaque.* Ie ſuis humiliée, & je m'humilieray moy-

mesme en toutes les manieres que je pourray. Helas ! quel vsage de ce miroir, & combien different de ceux des Dames du Monde & de la Cour, qui ne se seruent de leurs glaces, que pour y voir plusieurs fois leur beauté, que pour en tirer mille reflexions de complaisance, & les faire ainsi complices de leur vanité. Nostre Reyne ne se sert de son miroir que pour en faire le moyen de sa vertu, que pour se rendre plus humble, & pour abbatre les éleuations de son cœur, & de sa dignité.

C'est encore trop peu d'accepter ou d'appliquer à son cœur, les humiliations qu'elle souffre effectiuement ; elle anticipe celles qui doiuent estre, regardant déja par auance dans la pourriture de son mal, celle où la mort la doit reduire. Comme elle répondit vn jour à ce sçauant & vertueux Prelat qui l'assistoit dans sa maladie, & qui l'auertissoit qu'elle deuoit apprendre de la qualité de son mal, que les Roys doiuent s'humilier deuant Dieu. Ouy, dit-elle alors, mais j'ay cet auantage par dessus tous les autres de ma condition, que leurs corps n'ont esté pourris qu'apres leur mort, & que je vois le mien qui commence à pourrir tout en vie. Comme si elle eut voulu dire. Il est vray que la grande humiliation des Roys est, que leurs corps tous couronnez & tous couuerts d'or & de pourpre qu'ils sont, doiuent estre reduits en cendre, & deuenir la pasture des vers. Mais cette humiliation de leur mort, ne fait pas de grandes impressions sur leurs esprits pendant le temps de leur vie ; ou parce que cet objet est encore éloigné de leurs yeux, ou parce qu'à trauers ces superbes

ornemens dont leurs corps ſont enuironnez, ils ont de la peine de reconnoiſtre en eux ces principes de mort, ces ſemences de vers, & pourriture qu'ils portent. Au lieu que ſans attendre ma mort, je me vois pourir & mourir eſtant encore viuante, je puis regarder mon corps comme vn demy cadavre, qui eſt déja mort d'vne partie de luy-meſme, & qui dans cette alliance qu'il porte en luy-meſme de la vie & de la mort, peut dire auec ce Prophete couuert d'vlceres, qu'il contracte déja des alliances auec la pourriture & les vers. I'ay dit à la pourriture qu'elle eſtoit mon pere & ma mere; & aux vers qu'ils eſtoient comme mes freres & mes ſœurs. *Putredini dixi pater meus es, mater mea, & ſoror mea vermibus.* Quelle inuention de l'humilité, & combien oppoſée à l'inſolente vanité de ces Princes, qui pour porter plus haut l'éleuation de leur gloire, alloient chercher des alliances imaginaires dans le Ciel, ſe faiſant appeller comme le Roy Saporés, les freres du Soleil & des Aſtres. Noſtre Reyne, par vn contraire mouuement, va chercher dans le tombeau des alliances & des adoptions humiliantes, & qui foulent aux pieds toutes ces glorieuſes alliances qu'elle a comme fille, comme ſœur, comme, épouſe, comme mere des Roys. Retirez-vous, dit-elle, pompes du monde, ornemens inutiles de ma dignité. Qu'on me laiſſe mourir dans le pauure habit de S. François, qui exprime, & qui ſeconde les ſentimens de mon cœur. Mais non, reuenez pompes, reuenez grandeurs de ma Couronne, pour eſtre les victimes de mon humilité, & comme les ornemens de ma patience.

Iob. 17.

2. Il eſt vray que cette vertu eſt rare dans les Grands, comme elle leur eſt difficile : à grand peine en connoiſſent-ils le nom, bien loin d'en exercer les actes : Elle eſt rare, parce que dans le bon-heur où ils viuent, ils n'ont pas ſouuent les occaſions de ſouffrir. Elle eſt difficile, parce que, comme ils ſont ſenſibles à la douleur, & accouſtumez à vne vie delicate, ils ne ſouffrent guere auec patience les maux qui leur peuuent arriuer. La patience, dit-on, n'eſt pas la vertu des Roys, elle n'appartient qu'aux miſerables. Elle loge ordinairement dans les Hoſpitaux. Elle paroiſt fort rarement ſur les Thrônes. Il eſt donc neceſſaire que IESVS-CHRIST y mette la main; & qu'il y mette ſes deux mains, pour faire ſur eux comme deux impreſſions de ſa Croix. Que d'vne main il leur donne des occaſions de ſouffrir, & principalement des maladies, dont ils ne peuuent pas ſe diſpenſer ; voila le coup de rigueur : Et que de l'autre main il leur applique les graces, les exemples de ſa Croix, afin qu'ils endurent ces maux auec patience ; voila le coup de grace. Ie ſçay bien, grande Reyne, que pour exercer cette rigoureuſe vertu, vous n'auiez pas attendu que Dieu y mit ainſi la main, vous y auiez employé les voſtres, par les motifications volontaires que vous auiez ſouuent priſes dans les retraites de voſtre pieté. Mais il veut faire vn exemple des rigueurs & de la patience de ſa Croix, pour monſtrer qu'il regne ſouuerainement ſur elle. C'eſt pourquoy non content des occaſions communes, il la frappe extraordinairement de cette maladie douloureuſe, dont nous pouuons dire ce que Ceſarius, frere

de S. Gregoire de Nazianze a écrit eloquemment des vlceres de Iob. Il dit que Dieu auoit ouuert son corps en mille endroits, pour faire voir les sceptres interieurs de son cœur auec l'éclat dont ils brillent; *Vt innotescant interiora Regis sceptra suis fulgoribus.* C'est par cette ouuerture que son mal a faite auprés de son cœur, que nous pouuons voir deux sceptres de ce cœur Royal; deux genres de patience qu'elle exerce; vne patience constante à souffrir ces douleurs en elles-mesmes; vne patience penitente à les souffrir relatiuement à ses pechez, pour les expier par ces souffrances. Ie vois bien qu'en parlant de cette vertu, nous auons ce desauantage que nous pouuons voir ses combats, mais nous ne pouuons pas voir également ses victoires. Les combats de la patience sont visibles, ils paroissent dans les douleurs du corps; ses victoires sont secretes, parce qu'elles consistent dans les resolutions de l'esprit. Nous voyons assez les douleurs que nostre illustre malade souffre sur sa Croix, elles sont violentes, elles sont longues. Mais que n'est-il permis à nos yeux de voir ses victoires secretes, & cette disposition constante & heroïque de son cœur qui les endure auec patience. Empruntons pour la loüer, ce que Tertullien a dit pour exprimer celle de Iesvs-Christ sur la Croix, quoy qu'auec vne inégalité infinie. Il prouue la Diuinité du Sauueur par le miracle de sa patience, en ce que pendant vne si longue passion, & parmy des douleurs si violentes, il ne donna pas vne seule marque de l'impatience de l'homme: *Nil de impatientia hominis imitatus est.* Il ne dit pas vn mot, il ne fit

Cæsarius, dialog. 3.

Tertul. lib. de patient.

pas vne geste, il ne jetta pas vn soûpir, qui témoignât le moindre mouuement de ceux que la douleur excite ordinairement dans les hommes qui souffrent. Ah! ses douleurs, ses playes, son sang, marquent bien qu'il est homme: mais ce silence, cette patience heroïque auec laquelle il les endure, montre éuidemment qu'il est Dieu. Détournons vn peu les yeux de la Croix du Sauueur, pour les jetter sur celle de nostre Reyne. Quel spectacle, & combien digne des yeux des Anges, de voir vne Reyne que son sexe, son aage, sa condition rendoient apparamment si sensible à la douleur, & si facile à se plaindre, endurer si longtemps des maux si violens, & des remedes encore plus fascheux, sans se plaindre, sans permettre à la douleur de dire vne seule parole, ny de faire la moindre action, qui témoignât de l'impatience; mais qui ne marquât vne parfaite soûmission aux ordres de Dieu, & à l'empire de sa Croix? *Nil de impatientia hominis imitata est.* Rien qui se ressente, je ne diray pas seulement de l'impatience de l'homme, mais ny de la foiblesse de son sexe, ny de l'infirmité de son aage, ny de la delicatesse de sa condition. On remarquoit seulement quelques larmes qui couloient de ses yeux, & quelquefois mesme dans la violence de son mal elle les versoit en si grande abondance, que ses mouchoirs en restoient tous trempez. Mais ne croyez pas que ces marques de foiblesse diminuent rien de la gloire de sa vertu; si les larmes d'vn costé montrent l'excés de sa douleur, elles font aussi voir la grandeur de sa patience. On peut dire qu'il faut que sa douleur soit extréme, puis qu'elle contraint

ſes yeux de pleurer: mais on doit adjoûter que ſa patience doit eſtre encore plus grande, puis qu'ayant de ſi preſſant ſujets de pleurer, elle empeſche ſa bouche de ſe plaindre. Ah ! mon Sauueur, c'eſt la force de voſtre Croix qui fait ainſi
Pſal. 61. la ſienne: & il me ſemble qu'en monſtrant ce Roy crucifié, elle dit auec le Prophete, *Ab ipſo patientia mea*. C'eſt de là que vient ma patience, je ne la tire pas de la fermeté de mon eſprit, ny de la grandeur naturelle de mon courage, ny de la gloire de mon ſang, elle me vient de IESVS-CHRIST! *Ab ipſo*. De luy, comme mon exemple; de luy, comme mon motif; de luy, comme mon ſecours; de luy, comme ma recompenſe: Ie tire de ſon ſang & de ſes playes la force d'endurer conſtamment mes douleurs, & de les endurer auec vne patience penitente, pour l'expiation de mes pechez.

C'eſt le ſecond ſceptre de ſon cœur, par lequel il regne ſur ſes douleurs, il triomphe de ſa maladie. Et pour en comprendre la gloire, il faut préſuppoſer que les maux que Dieu nous enuoye ont deux rapports à nos pechez, ils en ſont quelquefois les chaſtimens, ils en peuuent eſtre les remedes. Vne maladie entre les mains de la Iuſtice de Dieu, eſt vne punition dont il ſe ſert pour chaſtier nos offences. Mais entre les mains de ſa miſericorde, elle peut deuenir vn moyen, qui nous ſeruira pour les expier, ſi nous l'endurons auec patience. Il y a donc vn commerce mutuel entre la patience, & la penitence des Chreſtiens; elles peuuent ſeruir reciproquement l'vne à l'autre. Comment cela ? La patience ſert à la penitence,

parce qu'il faut que nous acceptions volontairement,& que nous endurions patiemment les maux qui nous arriuent, pour en faire des satisfactions pour nos pechez, qui en expient les restes. Mais aussi la penitence à son tour contribuë beaucoup aux resolutions de nostre patience, parce que nous endurons plus facilement ces maux, quand nous faisons cette reflexion que c'est Dieu qui nous les enuoye pour chastier nos pechez, que nous les auons meritez, & que nous en pouuons faire les moyens de nostre penitence. Admirable complication de ces deux vertus, dont nostre Reyne se sert pour triompher doublement des douleurs qu'elle endure. Elle les souffre auec vn esprit de penitence, auec les sentimens d'vn cœur contrit; dans cette veuë qu'elle a que les moindre fautes qu'elle a commises, & qui sont inéuitables aux Grands, meritent incomparablement de plus grandes peines. Elle les souffre encore auec vn esprit de patiencé, auec la force d'vn cœur constant; afin d'en faire les remedes de ses pechez, qui suppléent en quelque façon à l'acheuement de ses penitences. On luy dit que Dieu chastie les pechez du peuple en sa personne. Helas! dit-elle, il punit les miens. On luy enuoya vn Reliquaire des ossemens d'vne Sainte qui estoit morte d'vn cancer. Si les Sainctes, dit-elle, ont esté affligées de ce mal, que doit attendre vne pecheresse? Mon Dieu quelle saincte disposition? Hé que pourroit dire autre chose cette Saincte mesme, dont elle s'applique les Reliques, non pas tant pour estre les remedes de son mal, que pour estre les motifs de sa patience? Et ne pouuons-nous pas luy donner le

meſme nom que Tertullien donne à Iob, quand il l'appelle le grand ouurier des victoires de Dieu; Tertul. de pat. *Operarius ille victoriæ Dei.* Ah! c'eſt dans la concauité de cét vlcere, comme dans vne boutique de grace qu'elle forme des Couronnes à IESVS-CHRIST, & qu'elle luy donne des victoires ſur les humiliations qu'elle reçoit, ſur les douleurs qu'elle endure, & ſur la mort qu'elle va ſouffrir.

3. Iamais IESVS-CHRIST ne regne plus abſolument ſur les Roys du Monde, jamais il ne les aſſujettit plus imperieuſement ſous la puiſſance de ſa Croix, que par la neceſſité de mourir, qu'il leur Pſal. 81. annonce par cét Oracle du Prophete. *Vos autem ſicut homines moriemini :* Vous viuez comme des Dieux, ſçachez que vous mourrez vn jour comme les autres hommes. Voila le coup de rigueur. Mais voicy le contre-coup, ou le dernier coup de grace; en leur impoſant la neceſſité de mourir, il leur donne la grace de bien mourir, & par l'application des merites, des exemples, & des vertus de ſa Croix, & il change cette funeſte menace en vne promeſſe fauorable: Vous mourrez, leur dit-il, comme des hommes; mais je feray que vous mouriez comme des Dieux; c'eſt à dire auec vn courage diuin, qui vous fera triompher de la mort à peu prés comme j'en ay triomphé moy-meſme. La mort preſente deux objets qui ſont terribles pour tous les hommes, mais plus eſpouuantables aux Roys. Les craintes qui la precedent, & les peines qui l'accompagnent. Mais ces deux objects qui peuuent eſtonner & abbatre les plus aſſeurez, ne ſe preſentent aux yeux de noſtre Reyne, que pour eſtre les ſujets des deux dernieres victoires

de son cœur. Elle mourra ? ouy, mais auec un courage intrepide contre les craintes qui precedent la mort, mais auec vn courage diuin & dominant sur les peines qui l'accompagnent. N'apprehendons pas d'entrer dans ce combat, puis qu'elle ne l'apprehende pas elle-mesme. Regardons sa mort auec la mesme fermeté d'esprit qu'elle l'a regardée. Ie ne veux pas neantmoins dans ces occasions, ny la constance des Philosophes qui méprisent la mort, elle tient de l'insensibilité, & de la superbe : ny le courage des soldats qui s'exposent à la mort, il tint de l'emportement & de la brutalité : ny la force des parricides d'eux-mesmes qui se donnent la mort, elle tient du desespoir & de la rage. Ie demande vne constance, vn courage, vne force raisonnable & chrestienne, qui voye, qui sente les craintes, & les allarmes de la mort, mais qui les vainque par des motifs surnaturels, & auec les secours de la grace, comme la dépeint Saint Pierre Chrysologue, quand il exhorte le Chrestien de former ainsi son courage, afin de pouuoir fouler aux pieds toute la crainte de la mort. *Vt totam mortis possit despicere, & calcare formidinem.* C'est auec ces yeux & ce cœur qu'Anne regarda venir la mort pendant tout le temps de sa maladie qu'elle voyoit bien estre mortelle, & principalement aux approches de ce moment ; & l'on peut dire d'elle ce que l'Escriture a dit d'vn grand Roy : *Spiritu magno vidit vltima.* Elle regarda ce dernier moment auec vn courage grand & extraordinaire, & auec vne fermeté d'esprit digne du sang de tant de Roys & d'Empereurs, dont elle estoit descenduë ; mais plus digne encore du

Chrys. sol. serm. 118.

ſang de IESVS-CHRIST, dont elle eſtoit animée; ſans auoir jamais donné la moindre marque d'étonnement, ſans auoir témoigné la moindre de ces foibleſſes, qui ſont ſi ordinaires aux mourans. Cependant la mort ſe preſenta à ſes yeux auec toute la pompe de ſes douleurs, auec tout l'appareil de ſes craintes. Cependant elle ne vint pas ſoudainement & tout à coup, elle ſe fit voir de loin dans la longueur de ſa maladie, elle vint à elle lentement, elle s'approcha peu à peu, & ce loiſir qu'elle eut de la conſiderer pouuoit ſeruir à la faire craindre. Mais que ne peut vn grand cœur & vn eſprit naturellement ferme, quand ces diſpoſitions de force & de generoſité, ſont éleuées par la grace, & fortifiées par les vertus, & par les exemples de la Croix de IESVS-CHRIST? C'eſt de là qu'elle tire cette vigueur qui la rend ſi intrepide. C'eſt le bouclier qu'elle applique à ſon cœur, comme diſoit
Tren.3. vn Prophete. *Dabis eis ſcutum cordis, laborem tuum.* Mon Dieu vous faites des ſouffrances de voſtre Croix, des boucliers pour armer les cœurs des Chreſtiens, & ſingulierement celuy de cette Reyne. Diſons mieux, qu'il ſe ſert de ſa Croix pour l'attaquer, qu'il s'en ſert pour le deffendre. Vn cœur bien attaqué par la Croix, vn cœur encore mieux deffendu par cette Croix meſme. Il eſt attaqué par la Croix, à cauſe des douleurs & des craintes qu'il ſouffre: Au dehors par les douleurs de la maladie; au dedans par les craintes de la mort. Ou bien encore il eſt combatu au dehors par les craintes naturelles de la mort que nous auons tous en tant qu'hommes, & qui nous la font regarder comme le dernier des maux qui peuuent

attaquer

attaquer la nature. Il est combattu au dedans par les craintes en quelque façon surnaturelles, que nous sentons comme Chrestiens, & qui nous font regarder dans ce moment le compte que nous deuons rendre à Dieu, & l'eternité qui le suit. Mais voicy le contre-coup de grace : Cette mesme Croix qui attaque ainsi son cœur, sert à mesme temps à le deffendre. *Scutum cordis.* C'est vn bouclier qu'elle applique au dedans, & au dehors de son cœur. Au dedans par les Communions qu'elle reïtere si souuent pendant sa maladie, & par le sacré Viatique qu'elle reçoit à sa mort auec vne pieté si exemplaire : Au dehors par le sacrifice de la Messe qu'elle entend tous les jours, & par la veuë du Crucifix qu'elle regarde si souuent, comme le serpent d'airain dont les regards tirent autant de remedes contre le venin de la mort. Ou bien disons qu'elle couure auec ce bouclier & le dehors, & le dedans de son cœur : le dehors par l'esperance de la resurrection que le Sauueur crucifié a meritée pour nos corps; & le dedans par la confiance que son sang & ses merites peuuent donner à nos ames, & qui faisoit dire à cette vertueuse mourante : *Non timebo mala, quoniam tu mecum es.* Ie craindrois ce dernier combat si je deuois y entrer toute seule ; mais, mon Dieu, je n'apprehende pas tous ces maux dont la mort me peut menacer, puisque vous estes auec moy pour me deffendre. Psal. 22.

Faut-il s'estonner apres cela si elle triomphe auant que de mourir de toutes les craintes de la mort, & si elle triomphe en mourant des peines qui l'accompagnent. Ces craintes procedent de

deux ſources, de la difficulté qu'ont tous les hommes de quitter la vie, qui eſt le plus cher de tous les biens temporels,& auec lequel on perd tous les autres: & de l'incertitude du ſalut qui doit allarmer les Chreſtiens, & qui dépend de ce moment dont nous ignorons les ſuittes. C'eſt encore dans cette importante occaſion qu'elle appelle à ſon ſecours la Croix du Sauueur, pour acheuer heureuſemeut la ſienne: Non contente de voir le Crucifix qu'on luy preſente, elle le prend en ſa main pour l'appliquer plus fortement à ſes yeux, à ſa bouche, à ſon cœur. Que ne dit-elle pas alors à ce Crucifix, & quelles réponſes ne reçoit-elle pas de ſes playes? Il ſe fait vn commerce reciproque du cœur de IESVS-CHRIST crucifié, auec le cœur de cette Reyne mourante: Elle fait paſſer ſon eſprit dans le cœur du fils de Dieu, par ſes ſoûpirs, par ſes oraiſons, par les actes de reſignation, & de charité qu'elle luy adreſſe. Mais auſſi le Sauueur fait paſſer ſon eſprit dans ce cœur mourant, par les ſecours qu'il luy enuoye, par les conſolations qu'il luy communique, par la derniere faueur, qu'apparemment il luy fait, de mourir enfin dans ſa grace: N'eſt-ce pas dominer glorieuſement ſur la mort, que d'en changer ainſi la nature & les peines: de faire ſortir de ces combats la paix auec laquelle elle expire; de ces ombres de la mort l'immortalité qu'elle va poſſeder; & de ce moment l'eternité bien-heureuſe où elle entre? Changeons donc le lict de ſa Croix; faiſons-en vn Thrône & vn Autel; comme IESVS-CHRIST a fait de la ſienne. Elle fait de ſon lict ſon Autel, où tenant le Crucifix en main

comme le glaiue de son sacrifice, elle immole courageusement sa vie auec tout ce qu'elle a de glorieux, auec tout ce qu'elle possede d'aimable. Elle fait de son lict vn Thrône, où tenant le Crucifix en main comme le Sceptre de sa Royauté, elle regne en mourant, parce qu'elle meurt en Reyne auec tout l'éclat d'vn courage heroïque & Royal : Vn Thrône où elle fait regner IESVS-CHRIST sur elle, puis qu'elle meurt parfaitement assujettie à sa croix, comme la victime & la conqueste de ses souffrances : Vn Thrône où elle regne enfin sur la mort, puis qu'elle en fait le moyen de son immortalité & de sa gloire, & qu'elle peut dire mille fois dans ce moment, qu'elle acheue d'estre pour le temps, & qu'elle sera dans l'eternité, le Royaume de IESVS-CHRIST : *Fecisti nos Deo nostro Regnum.*

C'est de l'estat de sa gloire, & pour ainsi dire de sa seconde Royauté, où nous deuons croire raisonnablement qu'elle est déja arriuée, où elle conserue encore les mesmes affections qu'elle a euës autrefois pour son peuple, qu'elle se presente à nous, & qu'elle nous presente le Thrône, l'Autel, & la Croix ; afin qu'ayant esté les theatres de sa vertu, ils soient maintenant les instructions de la nostre. *Conclusion.*

1. Elle nous montre le Thrône Royal où elle a regné, & où elle a laissé en mourant deux precieux restes d'elle-mesme, l'image de ses bien-faits, & la famille Royale. Elle nous laisse ses bien-faits dont elle a obligé l'Estat, pour estre les sujets de nostre reconnoissance : Elle nous laisse ses enfans pour estre les objects de nostre obeïssance & de nos res-

pects : Et comme les Predicateurs dans cette occaſion ſont auſſi bien les interpretes de ce qu'elle veut de nous, comme des ſentimens que nous auons pour elle ; ſouffrez que je vous diſe ce que Saint Ambroiſe a dit dans l'Oraiſon Funebre de Theodoſe : *Tantus imperator receſſit à nobis, ſed non totus receſſit ; reliquit enim liberos ſuos, in quibus eum debemus agnoſcere.* Elle n'eſt pas retirée toute entiere de nous ; elle demeure dans ſes enfans, comme dans de glorieuſes parties d'elle-meſme ; c'eſt en eux que nous la deuons reconnoiſtre. *Soluamus filiis, quod debemus patri* : Rendons aux enfans ce que nous deuons à la mere. Ie ſçay bien que ce grand Roy qu'elle nous a donné, nous eſt infiniment conſiderable par luy-meſme, & qu'il a mille titres dans ſa perſonne qui meritent l'obeïſſance, le reſpect, & quelque choſe dauantage, l'amour & l'affection de ſes peuples ; & par la majeſté de ſon viſage, & par l'éleuation de ſon eſprit, & par les ſoins qu'il prend luy-meſme du bon-heur & de la gloire de cét Eſtat. Mais adjoûtons à toutes ces eminentes qualitez, que c'eſt ANNE D'AVSTRICHE qui nous l'a donné, qu'il porte l'image de ſon genie, & de ſes vertus, & que nous pouuons eſperer que continüant d'agir par ſon eſprit, il ſera toûjours comme elle, le Royaume de IESVS-CHRIST regnant en luy, par luy, & ſur luy : *Feciſti nos Deo noſtro Regnum.*

Ambr. Or. Funeb. Theodoſ.

2. Elle nous montre l'Autel où elle a offert ſes prieres, & dont elle a ſouſtenu les intereſts ; & nous conjure par les exemples de ſon zele, & par les monuemens de ſa pieté, de vouloir imiter ſa pieté dans les deuotions particulieres que nous de-

uons rendre aux Autels, & de feconder fon zele par l'ardeur que nous deuons auoir pour foustenir la verité, la fainteté, & la majesté de l'Eglife. Le Sauueur menaça vn jour les Iuifs, qu'vne Reyne s'éleueroit au Iugement pour condamner leur impieté. Difons auec les Theologiens, que les Roys Saints & vertueux, feront dans ce dernier jour les accufateurs & les Iuges de leurs peuples, & qu'ils condamneront par leurs fuffrages, ceux qu'ils n'auront pas pû perfuader par les exemples de leur vertu. Ah! n'attendons pas que noftre vertueufe Princeffe forte alors de fon tombeau pour s'efleuer contre nous, & pour condamner ainfi la tiedeur de noftre foy, & le déreglement de nos mœurs qui offenfent la gloire de l'Eglife; faifons qu'elle regne fur nous apres fa mort par l'authorité de fes exemples, & allumons dans nos cœurs vne eftincelle de ce feu qui a confumé le fien, & qui brûle encore dans fes cendres.

3. Elle nous montre enfin fa croix, & apres nous auoir exhortez d'imiter les vertus qu'elle y a pratiquées, elle nous apprend deux fortes de neceffitez qui nous reftent, & dont elle nous a donné de grands exemples, la neceffité de bien mourir que nous auons comme hommes, & la neceffité de bien mourir que nous auons comme Chrétiens. Voyez vn peu la qualité de fa maladie; voyez l'eftat où la mort la reduite, & ce qu'elle eft maintenant dans fon tombeau; & dites en vous-mefmes; C'eft donc ainfi que les Roys meurent? C'eft là où vont aboutir toutes leurs grandeurs? C'eft tout ce qui refte de cette grande Reyne? des vers, de la pourriture, des cendres,

qui s'approchant toûjours de plus en plus du neant, perdront enfin ces noms meſmes qui leur reſtent. Nous ſommes d'vne meſme nature & d'vne bien differente condition, qu'eſt-ce que nous deuons attendre: Ah ! faut-il pour des grandeurs qui doiuent finir, perdre des Couronnes qui ne finiront jamais ? faut-il pour des corps qui doiuent pourrir, damner des ames qui ſont immortelles? Ne vaut-il pas mieux aſſujettir ce qui eſt au dehors & au dedans de nous à l'Empire de IESVS-CHRIST, pour en faire ſon Royaume? Elle nous enſeigne enfin à faire vne bonne mort par l'exemple de la ſienne, nous proteſtant auec tout l'authorité qu'elle peut auoir, que la plus importante affaire que nous ayons, & qui ſeul nous eſt abſolument neceſſaire, c'eſt de bien mourir; puiſque c'eſt de ce moment que dépend le ſort de nôtre eternité; que c'eſt à quoy elle a rapporté tous ſes ſoins, & que nous deuons y employer tous les noſtres, afin que du moins à ce dernier moment nous receuions les applications & le dernier coup de grace de la Croix de IESVS-CHRIST; & que ſi dans le reſte de noſtre vie le peché a regné en nous, nous puiſſions eſtre en mourant le Royaume de Dieu. Demandons à cette ſainte Croix, que nous adorons en ce lieu, & que noſtre Reyne a ſi ſaintement portée, qu'elle nous donne vne heureuſe mort, & qu'elle acheue le bon-heur de la ſienne; afin que s'il luy reſte encore quelque choſe à expier, elle l'efface par les applications reïterées de ſon Sacrifice, & qu'elle haſte ainſi la poſſeſſion de la gloire qu'elle a meritée, où elle puiſſe dire eternellement: *Feciſti nos Deo noſtro Regnum.*

ORAISON FVNEBRE
DE TRES-HAVT, TRES-PVISSANT, TRES-MAGNIFIQVE
PRINCE
FEV MONSEIGNEVR
HENRY D'ORLEANS,
DVC
DE LONGVEVILLE, &c.

Qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, viuet. *Ioan. 11.*

Celuy qui croid en moy, quoy qu'il vienne à mourir; ne laissera pas de viure. En S. Iean, Chap. 11.



E n'est pas, Messieurs, sans quelque espece d'apprehension, que j'entreprends cet Eloge Funebre à la gloire de feu Monseigneur Henry d'Orleans, Dvc de Longveville, & vostre illustre Seigneur; puisque je rencontre d'abord dans cet honorable Auditoire, deux differentes passions.

qui s'intereſſent diuerſement dans le ſujet que je traite : La douleur & l'amour ; le regret que vous auez conceu de ſa mort, & l'affection que vous conſeruez pour ſa memoire. Ie vois l'vne dans le feu de ces flambeaux, & l'autre dans l'image de ces larmes : l'apprehende d'vn coſté de ne pouuoir pas contenter pleinement voſtre affection, ny le zele que vous auez pour ſa gloire ; mais je crains d'ailleurs de renouueller ou d'augmenter voſtre douleur, ſi en voulant vous monſtrer les raiſons que nous auons de le loüer, je vous fais voir à meſme temps les ſujets que vous auez de le plaindre ; l'vn me fait craindre d'en trop dire, & l'autre d'en dire trop peu. Ie trouue neantmoins dans le Thême que j'ay pris, & dans cet oracle de l'Euangile, qui peut eſtre appliqué à ce Prince, vn temperamment aſſez juſte pour accorder ces deux paſſions auſſi bien dans vos cœurs, que dans mon diſcours : *Etiam ſi mortuus fuerit, viuet* ; quoy qu'il ſoit mort, il ne laiſſera pas de viure. C'eſt par ce moyen que je puis ce me ſemble contenter l'affection que vous auez pour ſa gloire, & adoucir à meſme temps la douleur que vous reſſentez de ſa mort ; puiſque ſi je ſuis obligé de vous repreſenter ſa mort, je puis d'vn autre coſté vous produire celle de ſa vie, & de la gloire qu'il a meritée & acquiſe par ſes actions, & qui le fait triompher des loix de la mort & de l'obſcurité du ſepulcre. Mais auec cet auantage fauorable à mon deſſein, que je parle aujourd'huy à la veuë de l'Autel, & comme au milieu de cet auguſte ſacrifice, qu'on va offrir pour le repos de ſon ame ; qui en nous repreſentant la mort du Sau-

ueur, nous donne les gages de l'immortalité & de la gloire, dont ce Prince a fait pendant sa vie, le principal objet de ses esperances & de ses desirs, & dont nous deuons faire apres sa mort le plus grand sujet de ses loüanges; montrant combien justement on peut dire de luy, qu'encore bien qu'il soit mort, il ne laisse pas de viure, *Etiam si mortuus fuerit, viuet.*

Comme c'est le propre des vertus en general de meriter & de donner la vie & l'immortalité aux hommes, parce qu'elles sont comme des participations de la vie & de l'eternité de Dieu: Ie troue trois sortes de vertus principalement, qui font souuent viure les hommes nonobstant la necessité de la mort, & qui les font ainsi triompher des loix inéuitables du sepulcre: Les vertus nobles & militaires: les vertus sages & politiques; les vertus Chrestiennes & surnaturelles. Les premieres les font viure dans la memoire des Braues: Les secondes les font viure dans la memoire des Sages; & les troisiémes enfin, les font viure dans la memoire des Saints, & plus excellemment encore dans l'estime, dans la possession, & dans la vie de Dieu mesme. Si jamais ces trois genres de vertus se sont heureusement rencontrées dans vn sujet pour estre les principes de sa gloire & les sources de son immortalité, ç'a esté sans doute en la personne de feu Monseigneur le Dvc de Longveville, dont nous regrettons la mort, mais dont nous deuons honorer la vie. Il a eu eminemment les vertus nobles & guerrieres, comme vn grand Prince: Il a possedé admirablement les vertus sages & politiques,

comme vn grand homme d'Estat : Il a enfin pratiqué excellemment les vertus Chrestiennes & surnaturelles, comme vn grand homme de bien, & comme vn predestiné pour la gloire. Mais quoy que tous ces trois genres de vertus se soient répandus indifferemment dans tous les estats de sa vie ; il faut neantmoins auoüer qu'ils en ont comme partagé les diuers temps, & qu'ils les ont marquez auec des caracteres particuliers : Il a donné les premieres ardeurs de sa jeunesse, aux vertus Guerrieres : Il a employé les lumieres d'vn aage plus auancé, aux vertus Politiques : Mais il a principalement consacré les dernieres années de sa vie, & les momens importans de sa mort, à l'exercice des vertus Chrestiennes. N'apprehendons pas apres cela la veuë de sa mort, puis que nous l'allons voir incontinent apres si auantageusement reparée par ces trois excellentes vies, que ces trois sortes de vertus luy ont acquises si justement, *Etiam si mortuus fuerit viuet.* 1. Ses vertus Guerrieres le feront viure eternellement dans la memoire des Braues : 2. Ses vertus Politiques, dans la memoire des Sages : 3. Ses vertus Chrêtiennes & surnaturelles, dans la memoire des Saints, dans l'estime des Anges, dans la possession & dans la vie de Dieu mesme. *Viuet.* Mais enfin apres luy auoir donné ces trois vies, je montreray comment il doit viure dans vos cœurs : *Etiam si mortuus fuerit, viuet.*

Diuisiō du Discours.

C'est le priuilege des vertus nobles & guerrieres, principalement quand elles se rencontrent dans les personnes d'eminente condition, de les faire viure apres leur mort, non seulement dans

I. PART.

la memoire des peuples, mais plus excellemment dans le ſouuenir des braues, qui ſçauent en eſtimer le prix, & leur donner la gloire qu'elles meritent : Soit parce que le courage & la valeur triomphent de la crainte de la mort, & meritent par ce moyen comme vne recompenſe proportionnée à leur éleuation, l'immortalité & la gloire : Soit parce que les Roys & les peuples intereſſez dans l'exercice de ces vertus, propoſent à ceux qui en font profeſſion, ces glorieuſes recompenſes, pour les animer à mépriſer la mort par l'eſperance d'vne meilleure vie. C'eſt pour cela qu'on dreſſe des arcs de triomphe à leur nom, qu'on graue meſme ſur leurs tombeaux, auec les marques de leur gloire, les images de l'immortalité ; pour dire qu'ils viuront meſme aprés leur mort, qu'ils ont ſi genereuſement mépriſée. Mais il faut auoüer que les Grands meritent ſingulierement cette ſeconde vie de gloire, quand ils joignent dans leur cœur & dans leur conduite, deux ſortes de vertus, dont l'alliance eſt auſſi difficile qu'elle eſt neceſſaire pour former de grands Princes & de grands Conquerans ; ſçauoir les vertus douces & paiſibles, auec les vertus guerrieres & éclatantes que leur inſpire leur condition. Quand la force, le courage & la valeur, qui comme dit S. Ambroiſe, ont quelque choſe de farouche & d'impetueux : *Vim quandam ferocientis virtutis habet*. Quand dis-je, ces éclatantes qualitez ſont temperées, & comme adoucies par la bonté, par la juſtice, & par la liberalité : C'eſt ce beau temperamment qui fait le caractere des grands Princes, & qui a fait la premiere gloire du noſtre ; dont nous pouuons repre- Ambr.

ſenter la vertu ſous la meſme figure, à proportion dont le Ciel exprima celle de Moyſe, quand il fit paroiſtre vne colomne de feu à deux faces ; l'vne de feu, & l'autre de nüée, pour la conduite de ſon peuple. Voyons 1. L'ardeur de ce feu dans les vertus courageuſes qui ont animé ſon cœur ; 2. L'impreſſion de cette nüée dans les vertus paiſibles & temperées, qui en adouciſſant ce feu, l'ont rendu plus éclatant & plus illuſtre.

1. Il ne nous ſera pas difficile de faire paroiſtre auec pompe ce premier éclat de ſes vertus, ſi nous voulons les rappeller à leur ſource, & ſi nous nous ſouuenons qu'Henry d'Orleans eſtoit deſcendu de cet illuſtre Comte de Dunois, ſi fameux dans les Hiſtoires;qui apres auoir déliuré la France d'entre les mains des Anglois, apres auoir ſecondé par ſa valeur les miracles de la Pucelle d'Orleans, que le Ciel auoit enuoyé pour le ſalut de cet Eſtat, apres auoir remis le Roy Charles VII. ſur le Thrône de ſes peres, apres auoir eſtably ſon authorité dans toutes les Prouinces par ſes victoires & par ſa conduite, a rendu enfin ce dernier ſeruice à la Couronne, que d'auoir laiſſé de dignes heritiers de ſa valeur & de ſa fidelité, auſſi bien que de ſon nom & de ſa gloire. Car encore bien que, comme diſoit vn Ancien, le ſang de tous les hommes ſoit tout d'vne meſme couleur, & qu'on voye quelquesfois de grands courages dans de baſſes conditions ; il faut neantmoins aduoüer que la nobleſſe du ſang, quand il eſt genereux & illuſtre, contribüe beaucoup à former dans les cœurs des deſcendans, des vertus nobles & courageuſes ; Soit parce que les peres commu-

niquent à leurs enfans les belles inclinations qu'ils ont, auec la vie qu'ils leur donnent; soit parce que les enfans faisant apres reflexion sur les glorieuses actions de leurs peres, en font les motifs de leurs vertus, & s'excitent par cette considera-tion, à soustenir la gloire qu'ils leur ont laissée. Il n'en faut pas dauantage pour appeller nostre jeune Prince aux combats, dés aussi-tost qu'il commença à viure dans le monde: Nous pouuons appeller ces premieres ardeurs, les mouuemens du sang de Dunois, qui commence à boüillir dans ses veines, & qui se haste de donner des marques de sa valeur. Mais laissant à part ces occasions particulieres où son courage le porte d'abord, je le veux regarder principalement dans ces grands emplois où il fut apres appellé par les ordres de son Roy, comme General de ses armées, pour voir auec quel éclat & quel succés, il fit paroistre ces vertus nobles & guerrieres, que sa naissance & son education auoient formées dans son cœur. Mais où voulez-vous que nous suiuions son courage? sera-ce dans la Lorraine, où dans la Franche-Comté qui en furent les premiers theatres? C'est là où il va attaquer le Duc Charles jusques dans ses retranchemens, & sur l'éminence d'vn rocher inaccessible à tout autre courage qu'à celuy de ce Prince. Apres la fuite des ennemis, il prend d'assaut la ville de Poligny, qui est suiuie de celle d'Arbois, & de plusieurs autres Places considerables; Il défait ensuitte les troupes du Duc Sauelly, qui se voulut opposer à ses armes victorieuses se trouuant luy-mesme en personne dans toutes ces importantes occasions; & joignant les fonctions d'vn soldat

genereux auec la conduite d'vn ſage Capitaine. Voulez-vous que nous trauerſions les Alpes auec luy, pour faire voir à l'Italie que la France a des conquerans comparables à ceux qui ont autrefois paſſé ces montagnes? Apres auoir chaſſé le Cardinal de Sauoye du Marquiſat de Saluſſe, où il eſtoit aſſez puiſſant; apres auoir pris la ville de Bene, apres auoir forcé le Chaſteau, quoy qu'il ſembloit preſque imprenable; il accourt au ſecours de Thurin, que l'armée des ennemis tenoit aſſiegé; & obligea le Prince Thomas, & le Marquis de Legane, de conſentir à vne ſuſpenſion d'armes extremement aduantageuſe au party qu'il eſtoit venu ſouſtenir. Mais les neceſſitez des affaires de la France, appellent la valeur & la prudence de M. LE DVC DE LONGVEVILLE en des Païs plus éloignez, afin qu'il aille cüeillir des palmes, & des lauriers, parmy les glaces & les neiges de l'Allemagne: Il y va pour prendre la conduite de l'armée du Duc de Veymar, & pour ſucceder aux emplois de ce grand Capitaine, qui ne pouuoit pas auoir vn plus digne ſucceſſeur que celuy-cy, ny dont la valeur répondit plus parfaitement à la ſienne: Il en donna des preuues aſſez éclatantes à la priſe des villes de Cuſenac, Binghen, & Atlein, & ſur tout au paſſage du Rhin, qu'il entreprit comme abſolument neceſſaire à la gloire des armes du Roy. On compte parmy les premiers exploits des Conquerans, comme des Ceſars, & des Alexandres, les paſſages des Riuieres, quand ils les ont trauerſées en dépit des ennemis, parce qu'il leur a falut vaincre à meſme-temps les hommes & les elemens. Il faloit trauerſer vne Ri-

uiere large, rapide & impetueuse ; les ennemis auoient détourné tous les grands batteaux necessaires au passage de sa Caualerie ; ils auoient laissé quelques troupes sur le bord pour en deffendre l'auenüe : Mais rien n'est impossible au sang de Dunois, quand il combat pour la gloire de la France ; il ramasse ce qu'il trouue de batteaux auec vne prudence & auec vne diligence incroyable : & suppléant par sa valeur & par celle de son armée, au défaut de ces commoditez, faisant mesme passer à la nage vne partie des cheuaux, apres auoir triomphé des ondes & des flots, il alla défaire quelques troupes de dragons qui l'attendoient sur l'autre bord, pour s'opposer à son passage. La reputation de cét exploit qui paroissoit impossible, l'entrée inopinée de ses troupes victorieuses dans le Païs ennemy ; mais sur tout la grandeur de son nom, jetta la terreur par tout, & attira à mesme temps la conqueste de toute la Contrée de Rhingauue,& de plusieurs Ville considerables. Mais les troupes de la l'Angraue de Hessen, & le Mareschal Bannier, auec l'armée Suedoise s'estant venu joindre a luy, il se rendit si puissant & si redoutable, qu'il eut sans doute dés-lors decidé tout d'vn coup le sort de toute la guerre d'Allemagne, si les ennemis, apprehendans l'éuenement d'vne bataille generale, n'eussent dérobé pour cette fois cette gloire à la France, & cette victoire à nostre Prince. Mais les ordres du Roy l'ayant rappellé vne seconde fois dans l'Italie pour y commander son Armée, il y trouua de nouuelles matieres à son courage; Il prit Nice de la Paille, & puis la ville de Tortonne, & le Châ-

teau, apres cinquante jours de ſiege, marquant ainſi tous les voyages qu'il fait de tous ces emplois qu'on luy donne par les témoignages de ſa valeur, & par les auantages de ſes victoires.

2. Vous jugerez ſans doute, Meſſieurs, que ces victoires ſont ſuffiſantes pour luy faire meriter la qualité d'vn grand Prince, & pour le rendre digne du nom & du ſang D'ORLEANS, qui en a eſté comme le principe : Vous croirez en ſuitte que ſes vertus guerrieres ne peuuent jamais paroiſtre dans vn jour plus éclatant, que dans celuy où je vous les ay repreſentées toutes couuertes de pouſſiere & de ſang, couronnées de lauriers & de palmes. Il y a eu neantmoins dans ſon courage, & dans ſa valeur quelque choſe de plus grand, & de plus excellent, que ſa valeur & ſon courage meſme, qui a contribüé admirablement à l'acheuement de ſa gloire. C'eſt l'alliance qu'il a faite dans ſon cœur, & dans ſa conduite de ces vertus nobles & guerrieres, auec les vertus douces & paiſibles dont il a eſté doüé. Il faut auoüer que le courage eſt vn feu bruſlant qui rauit les yeux, & l'admiration de tout le monde ; mais comme il eſt impetueux & violent, il eſt à craindre qu'il ne paſſe quelquefois à des extremitez dangereuſes ; & que ce meſme flambeau qui jette des lumieres de gloire, n'allume de funeſtes embraſemens, s'il n'eſt joint auec d'autres vertus, qui en moderent l'impetuoſité, qui en corrigent la violence, & qui comme dit le Prophete, coupe & partage la flamme du feu. *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* C'eſt voſtre voix, mon Dieu, c'eſt voſtre grace ; ce ſont les vertus que

vous

vous inſpirez aux Grands qui coupent la flamme du feu, qui moderent le feu de leur courage; quand elle luy oſtent la qualité qu'il a de brûler, pour luy laiſſer ſeulement celle qu'il a de luire; quand elles retranchent de leur courage ce qu'il y a de trop violent, & de trop emporté pour conſeruer, & pour perfectionner ce qu'il a de grand & de genereux. *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* Ie trouue entr'autres trois ſortes de paſſions ou de vices, qui accompagnent preſque infailliblement la valeur, & les autres qualitez militaires, ſi d'autres vertus plus douces ne viennent pour ainſi dire au ſecours pour en moderer l'excés pour couper l'impetuoſité de ces flammes. Sçauoir la fierté, l'injuſtice, & l'intereſt. 1. Comme les guerriers ſon accouſtumez au meurtre & au carnage, il y a danger qu'ils ne deuiennent fiers, & pour ainſi dire cruels; & qu'ils ne gardent dans leurs mœurs, quelque impreſſion de cette humeur qu'ils ont priſe dans les batailles. 2. Comme ils ont la force en main, il y a danger qu'ils ne deuiennent injuſtes, & qu'ils ne foulent aux pieds les loix qui ne ſont gueres reſpectées dans les armes. 3. Comme ils ſont accouſtumez à prendre les dépouïlles des ennemis, il y a danger qu'ils ne deuiennent auares & intereſſez, & qu'ils ne paſſent facilement d'vn gain qui a eſté legitime, à ceux qui ne leur feront pas permis. C'eſt ce qui flétrit quelquefois les lauriers des Conquerans, qui diminuë la gloire de ce titre; quand apres auoir vaincu leurs ennemis, ils ſe laiſſent honteuſement ſurmonter à leurs paſſions & à leurs vices. Mais nous ne deuons rien appre-

hender de pareil dans le courage de nostre Prince: S'il est vaillant pour combattre les ennemis, il est encore plus genereux pour triompher de soy-mesme ; & pour vaincre les imperfections qui peuuent diminuër la gloire de la vaillance : Bien loin de contracter cet esprit de fierté qui suit naturellement la profession , & le commandement des armes ; il n'est rien de plus doux ny de plus facile , je ne diray pas seulement pendant le temps de la paix , mais au milieu mesme des fonctions de la guerre. Bien loin de se ressentir de l'injustice des armes, il a toûjours gardé inuiolablement les loix & les regles de la Iustice , & dans ses emplois publics , & dans sa vie particuliere; jamais il ne jugeoit d'vne affaire qu'il n'eust ouy les deux parties , & qu'il n'en eut examiné les raisons , meritant aussi bien la qualité de juste que celle de generaux. Bien loin enfin de tenir quelque chose de l'humeur interessée des Guerriers , ne sçauons-nous pas auec quelle éleuation de cœur, auec quelle generosité & quelle liberalité il a manié les affaires qu'il auoit entre les mains , lors mesme, que les necessitez des guerres qu'il faisoit le pouuoient legitimement dispenser de semblables magnificences ; en voicy deux témoignages éclatans. Comme il arriuoit quelquefois que nonobstant la seuerité , dont il vsoit pour faire garder la discipline militaire , la licence des soldats ne laissoit pas de faire des desordres dans les lieux où ils passoient ; il faisoit repasser incontinent apres par ces mesmes endroits quelqu'vn de ses Aumosniers auec des sommes necessaires , pour reparer à ses dépens , les dommages que son Ar-

mée auoit faits, quoy qu'il n'en fut pas la cause. O Dieu! qu'il estoit bien éloigné de retenir injustement le bien d'autruy, puisqu'il donnoit ainsi son bien propre, pour faire des restitutions ausquelles il n'estoit pas obligé. Toute la France a appris auec admiration qu'il dépensa plus de deux millions du sien dans la guerre d'Allemagne, & qu'il engagea mesme sa Souueraineté de Neuf-Chastel, pour auoir de quoy entretenir, & augmenter son armée. Où sont doncques ces faux vaillans qui cherchent dans les guerres plûtost leurs interests que la veritable gloire; qui s'enrichissent aux dépens des Roys, qu'ils font semblant de seruir aux dépens des peuples, & qu'ils font semblant de deffendre: & qui meslent indifferemment les larmes de leurs citoyens auec le sang des ennemis, pour cimenter leur fortune. Et nous concluons auec quelle justice ce Prince doit aujourd'huy triompher de la mort, dont il a si souuent & si glorieusement méprisé les craintes; & comment il merite de viure dans la memoire des braues, par les vertus nobles & militaires qu'il a possedées si auantageusement, comme il merite de viure dans la memoire des sages, par les vertus politiques qu'il a si admirablement exercées. *Etiam si mortuus fuerit, viuet.*

C'est par ce second genre de vertus, que les grands hommes viuent apres leur mort; c'est à la faueur de ces flambeaux, & comme par vn reste de ces excellentes lumieres qu'ils triomphent des tenebres & de l'obscurité des tombeaux. Car quoy que les vertus politiques ne semblent pas auoir cette éclat sensible & brillant, qui accom- II. PART.

pagne les qualitez militaires, & qu'elles mettent meſme vne partie de leur ſageſſe à cacher les reſſorts de leur conduite : Il faut neantmoins auoüer que leur merite & leur pouuoir s'eſtendent au de là de la mort de ceux qui les ont poſſedées, & qu'elles doiuent & peuuent leur donner vne ſeconde vie de reputation & de gloire : Soit que nous les conſiderions en elles-meſmes, elles ſont les plus nobles productions de l'eſprit de l'homme, & comme des rayons emanez de la Sageſſe & de l'Intelligence de Dieu, où reſide principalement ſa vie : Soit que nous les regardions dans leurs effets, elles contribüent beaucoup au bien des peuples, & à la felicité des eſtats, qui ne dépendent pas moins de la politique des Sages, que par la generoſité des Conquerans. Ainſi il appartient à la reconnoiſſance des peuples, & à la juſtice des Sages, de ne laiſſer pas éteindre ces lumieres auec la vie de ceux qui les ont poſſedées : mais de les faire viure dans leur memoire & dans l'eſtime qu'ils conſeruent de leurs principes. Mais il faut remarquer que ces vertus politiques enueloppent principalement deux qualitez comme neceſſaires à leur perfection, la lumiere & le feu ; La ſageſſe dans l'entendement, la fidelité dans la volonté. C'eſt ainſi qu'elles peuuent faire vn homme d'eſtat acheué, luy donnant les deux parties nobles qui le compoſent ; la ſageſſe luy forme la teſte, la fidelité le cœur. Mais où eſt-ce que ces deux qualitez ont paru plus heureuſement ny plus auantageuſement reünies, que dans l'eſprit & dans le cœur de feu M. LE DVC DE LONGVEVILLE, qui a paſſé en ſon temps pour vn des plus

grands hommes d'Eſtat, & des plus ſages politiques qui ayent jamais trauaillé à la conduite de ce Royaume ? Il auoit reçeu de la nature vn eſprit vif & penetrant, auec vn jugement net & ſolide ; & puis cultiuant les premieres ſemences de cette vertu par ſon eſtude & par ſes reflexions, il y adjoûta vne ſinguliere prudence qui paroiſſoit meſme dans la conduite de ſa maiſon. Mais il couronna les lumieres de la raiſon par la fidelité de ſon cœur qu'il conſerua toûjours inuiolable pour le ſeruice du Roy, & pour le bien de la France ! Il ſe trouua cependant en des temps aſſez difficiles, il rencontra des occaſions aſſez dangereuſes, & des tentations aſſez violentes, qui euſſent pû ébranler toute autre vertu que la ſienne : Mais il ſe ſouuient qu'il eſt ſorty d'vn ſang qui a ſauué la France, & qui a demeuré inuiolablement attaché au ſeruice de nos Roys ; Ah ! il ne fera rien qui puiſſe flétrir cette gloire. Faut-il s'étonner apres cela, ſi les deux plus Iuſtes de nos Roys, & les plus Sages de nos Miniſtres, reconnoiſſans en ſa perſonne ces excellentes diſpoſitions, luy ont donné en diuers temps des emplois ſi importans, au dedans & au dehors du Royaume ?

Le Soleil répand ſa lumiere ſur deux ſujets differens ; ſur le Ciel où il eſt attaché, & puis ſur le reſte du monde, qui eſt, pour ainſi dire à ſon égard, comme vn pays eſtranger, ſuiuant que la prouidence de Dieu, qui l'allume & qui le conduit, en remuë les mouuemens par le miniſtere de ſes Anges. Diſons pareillement que les vertus politiques de noſtre Dvc, que nous pouuons ap-

peller comme des Soleils raiſonnables, ont eu deux theatres differens de leurs emplois : La France, qui eſtoit comme ſon Ciel ; & les pays eſtrangers, où il eſt allé donner des preuues de ſa prudence & de ſa fidelité ; ſuiuant que les ordres de nos Roys, qui ont eſté comme les Anges moteurs de ſa conduite, ont guidé ſes mouuemens & appliqué ſes lumieres. 1. Comme il ne nous eſt pas permis d'entrer dans le ſecret des Conſeils de nos Roys, pour y entendre les oracles de la politique de ce Miniſtre, il faut la voir paroiſtre particulierement dans les Gouuernemens qu'il a eus, & qui ſont les plus importans ſujets de cette vertu. On peut comparer les Gouuerneurs des Prouinces dans l'Eſtat, aux Anges tutelaires des diuerſes parties du monde, dont la prouidence naturelle & politique de Dieu ſe ſert pour les conduire & pour les gouuerner : Mais il faut remarquer que le principal employ de la ſageſſe & de la fidelité de ces bienheureuſes Intelligences, conſiſte à procurer que les peuples commis à leur conduite ſoient bien auec Dieu ; c'eſt pour cela qu'ils portent les commandemens & les graces de Dieu aux peuples, & reciproquement auſſi les neceſſitez & les prieres des peuples deuant le Thrône de Dieu ; c'eſt à ces importantes & auantageuſes conditions, grand Prince, que le Roy Louys le Iuſte, qui a montré ſingulierement ſa juſtice dans les emplois qu'il vous a donnez, vous met entre les mains deux des plus importantes Prouinces de ſon Eſtat, pour y eſtre le dépoſitaire de ſon authorité, & comme l'Ange tutelaire de ſes peuples ; En effet laiſſant à part le Gouuerne-

ment de Picardie, qu'il ne garda pas long-temps; voyez auec quelle prudence & quelle fidelité il a gouuerné la Normandie pendant l'espace de plus de quarante-deux ans, où il s'est comporté veritablement comme vn Ange mediateur entre le Roy & ses peuples; Il soustient d'vn costé les interests du Roy, comme son Lieutenant; mais il défend aussi les interests des peuples comme leur pere: Il porte auec vigueur les ordres & les commandemens de l'vn; mais il represente aussi auec efficacité les miseres & les larmes des autres, afin de conseruer par ce commerce de la soûmission & de l'obeïssance des peuples, auec l'authorité & la bonté du Roy, la paix & le bonheur de cette Prouince. Ah! les larmes que ce Pays affligé verse de tous costez pour la mort de ce sage Gouuerneur, sont les preuues euidentes de sa conduite; & il marque visiblement par le regret qu'il sent de l'auoir perdu, le bonheur qu'il a eu de l'auoir possedé si long-temps, & auec de si grands auantages. 2. Mais suspendons encore pour quelque temps nos larmes & nos soûpirs, & auant que ce flambeau s'éteigne à nos yeux, passons pour vn moment dans les pays estrangers, pour voir auec quel éclat il paroist dans l'Allemagne. Vos pensées préuiennent déja mon discours, & vous vous le representez par auance dans vostre esprit, tel qu'il estoit dans Munster, que nous pouuons justement appeller le plus beau, le plus grand, & le plus illustre theatre de ses vertus politiques: Car soit que nous regardions la grandeur & l'importance de cette negociation, il estoit question de donner la paix à l'Europe: Soit que nous conside-

rions la qualité de nos ennemis, nous auions affaire auec les plus adroits & les plus déliez politiques du monde : Soit que nous jettions les yeux sur les difficultez de ce Traité, il faloit démesler les differens interests des Estats, des Royaumes, des Republiques engagées dans nos differens. Non ny la prudence de cette incomparable Reyne, qui conduisoit alors cet Estat sous l'authorité de nostre jeune Monarque, ny la sagesse de ce grand Ministre qui l'assistoit de ses conseils, ne pûrent trouuer vn plus excellent politique pour executer ce grand dessein, pour opposer à ces politiques si raffinez, que nostre HENRY D'ORLEANS, que nous pouuons comparer dans cette occasion, à cet Ange de l'Apocalypse, qui portoit l'arc-en-Ciel dans sa teste, & le Soleil dans ses yeux & sur son visage. Ah! il porte dans sa teste l'arc-en-Ciel, qui est le symbole de la Paix, puis qu'il porte ce grand ouurage de la Paix dans sa raison & dans sa politique; mais il a le Soleil dans ses yeux & sur son visage, c'est à dire les lumieres de sa prudence & le feux de sa fidilité, qui doiuent former cet arc-en-Ciel, à trauers les nüées & les ombres qui s'y opposent. Et sans doute que dés-lors il eut reçeu le fruit de ses trauaux, de ses soins & de ses peines, si l'affaire n'eut dépendu que de luy : Ah! dés-lors il eut tary les sources de nos larmes, il eut arresté ces torrens de sang qui ont depuis inondé les Royaumes interessez dans cette Paix. Mais helas! Mais ; ah! il ne faut point chercher d'autre mais ny d'autre raison de la continüation de nos malheurs, que la continüation de nos crimes ; c'est ainsi que nous auons retardé les faueurs que le Ciel nous auoit preparées, que nous auons

empefché les bons deffeins de nos Roys, & les negociations de leurs Miniftres ; meritans juftement que la funefte prediction de ce Prophete s'executât dans cette occafion, & que l'ouurage ou le fruit de l'oliuier trompât nos efperances : *Mentietur opus oliuæ.* Il arriue quelquesfois qu'apres qu'vn Iardinier a cultiué vn Oliuier auec foin, apres que cet arbre, arroufé de fes fueurs auffi bien que des pluyes & des rofées, a produit de belles fleurs, & qu'il a promis de bons fruits ; comme il eft fur le point de les recüeillir, voicy vn mauuais vent, quelque maligne influence des Aftres qui rend inutile fes trauaux, & qui trompe fes efperances ; c'eft vn arbre menteur : *Mentietur opus oliuæ.* Tel fut à proportion le fort de cet oliuier de la Paix, qui auoit efté fi bien cultiué par les foins & par les trauaux de ce grand Plenipotentiaire : Mais ne croyons pas que pour auoir ainfi trompé fes efperances, il luy ait ofté pour cela la gloire de fes trauaux qu'il a fi juftement meritée : Car outre qu'il n'y a que les confeils, les refolutions & les moyens des affaires, qui foient en noftre pouuoir, & que les euenemens font entre les mains de la fortune, ou pour mieux dire de la prouidence de Dieu ; & qu'ainfi ce grand Politique ayant fait exactement tout ce qui dépendoit de fon miniftere, il merite autant de loüange, comme fi fes foins auoient réuffi. D'ailleurs encore nous pouuons adjoûter que la Paix qui a efté faite depuis a efté l'effet de celle qu'il auoit ainfi auancée, & qu'il a jetté à Munfter les femences des fruits que nous auons recüeillis à Bayonne & à S. Iean de Luz : Il auoit tracé le

plain de ce ſecond Traité ; il en auoit mis les diſpoſitions. Reconnoiſſons les premiers principes de cette Paix dans la bonté de noſtre glorieux Monarque, & dans l'amour qu'il a çu pour ſes ſujets ; dans les ſoins de cette grande Reyne ſa mere, & dans les vœux qu'elle en a ſi ſouuent preſentez au Ciel ; dans les conſeils & dans les trauaux de ce ſage Miniſtre, qui a ſi bien executé les ordres de l'vn, & ſecondé les deſirs de l'autre. Mais auoüons auſſi que le DVC DE LONGVEVILLE a eu vne glorieuſe part dans cette ouurage, & que nous pouuons prendre quelque branche de cet oliuier pour le joindre auec ſes cyprés, afin de couronner ſon ſepulcre ; puis que viuant ainſi dans la memoire des Braues, comme vn grand Prince, par ſes vertus guerrieres, & dans la memoire des Sages, comme vn grand homme d'Eſtat, par ſes vertus politiques, il vit encore plus excellemment dans la memoire des Saints & dans l'eſtime de Dieu, par les vertus Chreſtiennes & ſurnaturelles, comme vn grand homme de bien, comme vn predeſtiné à la gloire : *Etiam ſi mortuus fuerit, viuet.*

III. PART. Car ce n'eſt pas aſſez à vn Prince Chreſtien qui peut pretendre à l'immortalité de Dieu, de viure dans la memoire & dans l'eſtime des hommes. Cette vie de gloire & de reputation ne triomphe que foiblement de la mort, ſi elle demeure toute ſeule ; & on peut appliquer à ceux qui la poſſedent, ce que diſoit ce Philoſophe de quelques Grands de ſon temps ; que par les belles actions qu'ils croyoient auoir faites dans le monde, ils n'auoient trauaillé que pour faire ſeulement l'Epitaphe d'vn

tombeau, afin qu'on pût mettre ſur leurs ſepulcres ces magnifiques inſcriptions : *Icy giſt vn Conquerant* ; *Là vn grand Homme d'Eſtat.* Voilà tout le fruit de leur vie, & tout e la gloire de leur mort. *Ipſos laboraſſe in titulum ſepulcri.* La veritable vie des Chrêtiens eſt celle qu'ils eſperent dans le Ciel, qui les fait viure non ſeulement dans la memoire des Saints, & dans l'eſtime de Dieu ; mais dans la poſſeſſion de l'eternité de Dieu meſme. C'eſt par le moyen de cette vie immortelle & glorieuſe, qu'ils triomphent pleinement de la mort, & qu'ils reparent auantageuſement cette vie mortelle & miſerable ; & qu'on peut dire d'eux cet oracle, *Etiamſi mortuus fuerit, viuet.* Mais comment eſt-ce que nous pouuons acquerir cette immortalité ou cette gloire, que par les vertus Chreſtiennes & ſurnaturelles, par la Religion, par la Pieté, par la Charité, par la Penitence ; que S. Bernard appelle les ſemences de l'eternité, *Semina æternitatis* ; & les Theologiens, des diſpoſitions à la gloire qu'elles meritent infailliblement. Mais il faut auoüer qu'elles ont vn éclat & vn merite particulier, quand elles ſe trouuent dans les Grands, dans les perſonnes des Princes, où nous pouuons dire qu'elles ſont doublement ſurnaturelles : Ces vertus ſont ſurnaturelles en elles-meſmes ; parce qu'elles ſurpaſſent la nature, & ne ſe forment que par le mouuement de la grace : Elles ſont encore ſurnaturelles à l'égard de leur condition ; afin qu'vn Prince ſoit courageux, liberal, grand politique, il ne faut pas qu'il s'éleue au deſſus de ſa condition, ou qu'il en combatte les inclinations ; il faut ſeulement qu'il les ſuiue ; ces vertns ſont

comme naturelles à ſa fortune : Mais la pieté, la penitence, l'humilité, ſont entierement ſurnaturelles aux Princes ; il faut pour les pratiquer qu'ils oublient ce qu'ils ſont, qu'ils s'éleuent au deſſus de leur condition, qu'ils la combattent, qu'ils la vainquent. C'eſt, grand Prince, à ces combats Chreſtiens, que les graces victorieuſes de IESVS-CHRIST appellent voſtre courage ; c'eſt à ces importantes negociations, que les lumieres de ſon Eſprit appellent la prudence du voſtre. En effet, quoy qu'il eut répandu les exemples de ces admirables vertus dans tous les eſtats de ſa vie, il en a conſacré particulierement les dernieres années à ces exercices Chreſtiens : Soit que nous diſions que les ſemences de pieté qu'il auoit toûjours conſeruées dans ſon cœur, ont agy plus fortement dans ces temps, qu'il preuoyoit bien deuoir eſtre les derniers de ſa vie ; ſoit encore que les exemples & les prieres de cette illuſtre Princeſſe ſon épouſe ayent contribué à ces ſaintes reſolutions ; ſoit principalement que la prouidence de Dieu, qui l'auoit predeſtiné pour le Ciel l'ait voulu preparer à la mort, par ces impreſſions extraordinaires de ſa grace ; il a bien montré que c'eſtoit ſon ſentiment & ſon deſſein par cette priere exemplaire dont il a fait vne ſi particuliere profeſſion, & qu'il a principalement exercée ſur deux objets, ſur leſquels Dieu luy auoit donné du pouuoir : 1. Sur ſa famille. 2. Sur ſoy-meſme.

1. Ie ne parle pas en general du ſoin qu'il á eu de ſa famille : car en ayant toûjours banny les blaſphemes, & les autres pechez ſcandaleux, il a

tasché singulierement en ces derniers temps d'y introduire les exercices reglez de la pieté Chrêtienne : ce que S. Chrysostome demandoit à toutes les maisons des Chrestiens, quand il disoit qu'elle deuoient estre chacune en particuliers comme de petites Eglises. Ie ne veux pas dire auec quelle pureté, & auec quelle fidelité il a manié les biens d'Eglise, & les reuenus des Benefices, qu'il auoit dans sa Maison, les employant entierement, ou pour le soulagement des pauures, ou pour la reparation des Eglises, & des autres lieux sacrez. Ie laisse mesme à part, le soin extraordinaire qu'il a eu pour l'education de Messieurs ses enfans, afin de les faire éleuer, & comme Chrêtiens, & comme Princes, pour produire en ce lieu, ce grand exemple de pieté que vous sçauez aussi bien que moy, & qui regarde la personne de Monsieur le Comte de Dunois son fils aisné, le premier heririer du nom & de la gloire d'Orleans, la premiere de ses esperances. Toute la France a veu auec admiration ce jeune Prince en la fleur de ses ans, renoncer genereusement au monde auant presque que l'auoir connu, & à vn monde qui se presentoit à ses yeux si pompeux & si agreable, où la grandeur de sa naissance, où la gloire de ses alliances, où ses excellentes qualitez luy offroient de si grands auantages, & luy donnoient de si glorieuses esperances, pour se consacrer à Dieu dans la sainte & sçauante Compagnie de IESVS. Mais si tout le monde admire la pieté du Fils, je n'admire pas moins celle du Pere, qui consent à sa resolution, qui le conduit pour ainsi dire, luy-mesme à l'Autel, qui coopere au dessein de

ſon ſacrifice. Comment appellerons-nous cette heroïque action? dirons-nous que c'eſt vne victoire qu'il remporte ſur ſoy-meſme? Ouy, puis qu'il triomphe de la plus violente, & de la plus tendre des paſſions; qui eſt l'amour qu'vn pere à pour ſon fils, & vn tel pere pour vn tel fils, ſi accomply & ſi aymable. Ou bien adjoûterons-nous que c'eſt vn martyre qu'il ſouffre? Ouy puis qu'en immolant cette chere partie de ſon ſang au martyre de la Religion, il s'y preſente en quelque façon luy-meſme, comme les Docteurs de l'Egliſe ont dit que les peres & les meres des martyrs, qui conſentoient à leur martyre, ou qui les offroient aux tourmens, eſtoient en quelque façon martyrs eux-meſmes, & qu'ils s'immolloient en la perſonne de leurs enfans, & dans ces ſenſibles parties d'eux-meſmes. Quand je regarde ce vertueux & ſage Prince, dans cette importante occaſion, il me ſemble que je vois le Patriarche Abraham qui conduit luy-meſme ſon fils à l'Autel, & qui va l'offrir en ſacrifice. Saint Zenon de Veronne dit tres-bien qu'il oublia la qualité de pere, pour ſe ſouuenir ſeulement qu'il eſtoit ſeruiteur de Dieu, & pour luy rendre en cette qualité cette difficile obeïſſance. Diſons pareillement que ce Prince Chreſtien, que ce pere vertueux s'oublie en quelque façon qu'il eſt pere, puis qu'il ſacrifie ainſi ſon fils; il s'oublie qu'il eſt Prince puis qu'il immole à meſme-temps vne des plus grandes eſperances de ſon illuſtre Maiſon. Ah mon Dieu! qui luy inſpirez cette reſolution par vôtre grace, & qui en regardez auec plaiſir l'execution, comment eſt-ce qu'il pouuoit témoigner

plus excellemment la soûmission qu'il vouloit rendre à vostre volonté, ou l'amour qu'il auoit pour vostre gloire ? Mais par quelle plus heroïque action se pouuoit-il mieux preparer à la mort, & consacrer la derniere année de sa vie?

2. Mais qu'il rendit encore plus auantageuse à sa predestination par la pratique des vertus Chrétiennes, qu'il exerça toûjours depuis sur soymesme, auec vn extraordinaire application, singulierement dans sa maison, ou plûtost dans sa solitude de la Huse, où il se retira bien-tost apres pour se preparer à la mort, auant qu'elle fut arriuée; ce qui fait que nous pouuons appliquer cette belle pensée de S. Clement Alexandrin, quand il dit que IESVS-CHRIST venant au monde, a transplanté la mort, *Transplantauit interitum.* C'est à dire, qu'vne des principales inuentions de sa sagesse, & vne des plus excellentes operations de sa grace, c'est qu'il a enseigné aux Chrestiens l'vsage qu'ils deuoient faire de leur mort, en la transplantant au temps de la vie, afin de se preparer à ce moment, long-temps auant qu'il arriue : *Transplantauit interitum.* Il y a certaines plantes, qui dans leur terroir naturel, ne produisent que des venins & des poisons ; mais estant transplantées dans vn terroir estranger, elles y portent de bons fruits ; comme le pescher, dont les fruits sont venimeux dans la Perse, qui est son terroir naturel, produit des fruits salutaires en France. La pensée de la mort, est vne plante feconde qui peut produire des fruits differens, suiuant le terroir où elle se trouue : Si vous laissez dans son soc naturel, qui est le temps mesme de la mort, & que vous ne

vous prepariez à ce moment, que lors ſeulement qu'il eſt proche, cette plante ne produira que des poiſons, que des troubles, des allarmes, des deſeſpoirs, qui dans vne preparation precipitée empeſcheront ſans doute l'application neceſſaire à vne ſi importante action. Mais que doit faire le Chreſtien? il doit tranſplanter la mort dans vn terroir eſtranger, c'eſt à dire au temps de la vie, & ſe preparer à ce dernier moment, long-temps auant qu'il arriue. Ah! la penſée de la mort ainſi tranſplantée dans le cœur d'vn Chreſtien, y produira des fruits admirables de contrition, de penitence, de reſignation & autres bonnes œuures ſemblables. Voila ce que Dieu opere par ſa grace dans l'eſprit & dans le cœur de noſtre Prince; il n'attend pas que l'extrémité de la vieilleſſe, ou qu'vne maladie dangereuſe l'auertiſſe qu'il faut mourir: Dans vn âge encore aſſez fort, & dans vne ſanté aſſez vigoureuſe, il penſe prudemment à ſa mort; il ſe prepare à cette derniere heure; & pour le faire auec plus d'application, il ſe retire dans la ſolitude de la Huſe, que nous pouuons appeller comme le temple de ſes derniers ſacrifices, qu'il fit genereuſement ſur ſoy-meſme; ayant appris de S. Auguſtin, que pour bien mourir vne fois, il faloit mourir pluſieurs fois à ſoy-meſme. Nous auons quatre ſortes de vies en nous-meſmes, qui peuuent eſtre les matieres de nos ſacrifices, comme elles peuuent deuenir par les déreglemens de nos paſſions, les principes de nos crimes: 1. La vie ciuile, qui conſiſte dans la conuerſation & dans le commerce du monde: 2. La vie des ſens, qui conſiſte dans la joüiſſance des plaiſirs

qui les flattent. 3. La vie de l'esprit qui consiste dans la liberté des pensées & des actes interieurs. 4. Et enfin la vie naturelle, qui consiste dans l'vnion de l'ame auec le corps. Vous allez voir comment ce Prince Chrestien a sacrifié courageusement ces quatre sortes de vies par quatre sortes de morts morales & mystiques, pour se preparer à la mort. 1. Il sacrifie cette vie ciuile, qui le pouuoit faire viure dans le grand monde, par cette volontaire retraite qu'il fait dans sa solitude, pour auoir plus de liberté de viure à Dieu, & de vacquer à soy mesme; Plus heureux mille fois dans le silence & dans l'obscurité de ce desert, que lorsqu'il a paru auec tant de pompe dans la Cour de nos Roys, ou lors qu'il a fait luy-mesme des cours assez grandes & assez éclatantes. 2. Il y sacrifie la vie des sens, par les mortifications qu'il prend, par les austeritez qu'il pratique. Ce n'est pas assez de garder exactement le Caresme, comme il auoit toûjours fait; il y ajoûte encore des jeusnes au pain & à l'eau: Ce n'est pas assez de se priuer des plaisirs des sens, il y ajoûte encore des haires & des cilices. O Dieu! quel spectacle aux yeux des Anges & de Dieu, de voir vn Prince qui pratique les mortifications des plus austeres Religieux, dans vn corps si delicat & si foible, qui porte le cilice sous la pourpre, & qui expie ses pechez par de si rigoureuses penitences. Ah! dit S. Ambroise, parlant de la penitence de Dauid; Dauid a offencé Dieu, ce n'est pas grand' merueille, c'est ce que les Roys ont accoustumé de faire; mais Dauid a fait penitence, c'est ce que les Roys ne font pas. *Peccauit Dauid, quod solent*

Reges ; pœnitentiam egit Dauid, hoc non solent Reges. Mais si le nom mesme de la penitence est inconnu dans les Cours des Roys, on trouuera le plus rigoureux appareil de cette vertu dans la solitude de nostre Prince. 3. Il y sacrifie la vie de l'esprit par la pratique de l'Oraison, & de la meditation qu'il fait reglement tous les jours pendant plusieurs heures, auec vne deuotion & application extraordinaire, qu'il accompagne de saints entretiens & de la lecture de bons liures. Ah ! grand Prince que ces occupations sont belles, qu'elles sont dignes de vous, comme Chrestien & comme predestiné ! Ie vous estime bien plus glorieux vous voyant prosterné aux pieds d'vn Crucifix, que lors que je vous ay veu paroistre à la teste des Armées ; que vostre pourpre est bien plus éclatante quand elle est teinte du Sang de Iesvs-Christ, que lors que vous l'auez arrousée du sang des ennemis ! que j'ayme bien mieux vous voir dans les playes de vostre Sauueur, que lors que vous faisiez vous-mesmes des playes à ceux qui vouloient resister à vostre bras, ou qui s'opposoient à vos victoires. 4. Ajoûtons enfin que dans cette occasion il a sacrifié en quelque façon sa vie naturelle ; puisque sa retraite en ce lieu, où l'air estoit extremement mauuais, & les rigueurs de sa penitence, ont notablement auancé sa mort : Tellement qu'on peut dire de luy qu'ayant souuent exposé sa vie dans les batailles pour le seruice de son Roy, il l'a donnée enfin au seruice de Dieu, & aux interests de son salut : Pouuoit-il mourir plus glorieusement que de mourir pour cette cause, & pour ainsi dire par les mains

mesmes de la pieté ? Ah ! tandis que pour loüer la mort des autres Princes & des autres Conquerans, on marquera les occasions & les causes ; qu'on dira que celuy-là est mort dans ce combat, celuy-cy sur la bréche ; on dira qu'HENRY D'ORLEANS, apres s'estre mille fois trouué dans ces occasions de gloire, est mort enfin, non seulement dans les exercices de la penitence & de la pieté, mais encore par les exercices mesmes de la pieté & de la penitence. Il est vray qu'il n'a pas eu l'auantage qu'il auoit souhaitté de mourir dans sa solitude ; parce qu'il en sortit quelques jours auant sa mort pour deux raisons considerables qui seruent à la rendre plus glorieuse ; l'vne fut parce qu'il vouloit passer les festes de Pasques dans la Ville Capitale de son Gouuernement, pour y rendre à l'Eglise les deuoirs d'vn bon Chrestien, & pour donner à tout le monde cet exemple public de sa pieté. Il sortit encore de sa retraite pour aller trauailler en ce mesme lieu, à la conuersion d'vne personne de condition de la Religion pretenduë Reformée, qui estoit malade à l'extremité ; ce qu'il fit pendant quelque temps, non pas en Prince, mais en Apostre : jusques-là qu'il se déroboit la nuit pour se couler secretement dans la chambre du malade afin de le conjurer de reuenir à l'Eglise Catholique. Mais helas ! ces trauaux mesme contribuerent à sa mort, puisqu'il tomba incontinent apres dans sa derniere maladie, qui fût la consommation de son sacrifice, & qui le fit mourir comme le martyr en quelque façon de la charité qu'il exerça enuers le prochain, aussi bien que de la penitence qu'il exerça sur soy-mesme.

Et c'eſt icy, Meſſieurs, où j'ay quelque ſujet de me plaindre du zele que vous auez pour cet illuſtre mort, & qui vous a fait haſter la pompe funebre de ce jour; de ce qu'en voulant prouuer ſa gloire auec trop d'ardeur, vous l'auez en quelque façon diminuée; ſoit parce qu'il m'eſt reſté fort peu de temps pour vne action ſi importante; ſoit parce que j'ay eu fort peu de memoires de ſes heroïques vertus; ſoit enfin parce que n'ayant pas eu le loiſir d'apprendre aucunes nouuelles des circonſtances de ſa mort, je ſuis obligez de ſupprimer en ce diſcours le plus bel endroit de ſa vie, & le plus grand ſujet de ſes loüanges. Ah! ce ſeul moment de ſa mort, que nous pouuons conjecturer de toutes ſes autres actions, auoir eſté tres-ſaint & tres-illuſtre, pourroit faire vn Panegyrique entiere à ſa gloire: O Dieu! que je tirerois de ce moment de ſources & de principes de ſa vie, de ſa gloire, & de ſon immortalité; je repreſenterois ce Prince mourant auec la generoſité d'vn Prince Chreſtien, auec vne parfaite ſoûmiſſion aux volontez de Dieu, auec vn entiere renoncement à toutes les grandeurs du monde: Ie produirois ce grand homme d'Eſtat mourant auec vne prudence vrayement Chreſtienne, apres s'eſtre preparé exactement à la mort, apres s'eſtre muny de tous les Sacrements de l'Egliſe auec tous les ſentimens de pieté, qu'on pouuoit attendre d'vn predeſtiné: je ferois parler ce pere mourant pour donner ſa benediction à Meſſieurs ſes enfans, pour les exhorter à vne triple fidelité, à celle qu'ils doiuent à Dieu; à celle qu'ils doiuent à leur Roy, à celle enfin qui ſe doiuent à eux-meſmes, à leur conſcien-

ce, & à leur falut; Apres cela je conclurois hardiment par les paroles de mon théme, *Etiam fi mortuus fuerit viuet*. Il viura eternellement dans la memoire des braues, par fes vertus guerrieres, comme vn grand Prince: Il viura dans la memoire des fages par fes vertus politiques, comme vn grand homme d'Eftat; Mais il viura plus excellemment dans la memoire des Saints, & dans la poffeffion de Dieu, pat les vertus Chreftiennes qu'il a pratiquées jufqu'à la mort, comme vn grand homme de bien, & qui eft mort auec toutes les marques de predeftination.

Mais il faut enfin, Meffieurs, qu'il viue dedans vos cœurs, & que pour fuppléer ce qui manque à mon difcours, vous luy donniez au dedans de vous vne quatriéme vie qu'il demande, faifans viure trois chofes principalement, fes bien-faits, fes vertus & fa mort; fes bien-faits par voftre reconnoiffance; fes vertus par voftre imitation; & fa mort mefme en quelque façon, par le profit que vous en deuez retirer pour la voftre. 1. Vous fçauez l'affection que ce Prince a toûjours euë pour cette Ville, les faueurs dont il vous a comblées en general, & en particulier: Ah! ne fouffrez pas que fes bien-faits meurent auec luy, faites les viure dans vos cœurs par le moyen de voftre reconnoiffance; que s'il n'eft plus prefent luy-mefme pour receuoir vos deuoirs, rendez-les à ce qui refte de luy, rendez-les à cette illuftre Princeffe fa veuue, qui a efté l'objet de fon amour, & qui eftant fi confiderable par fa naiffance, l'eft encore dauantage par fes vertus, & par cette pieté exemplaire dont elle fait profeffion; rendez-les à Mef-

ſieurs ſes enfans, dignes heritiers du nom & des vertus de leur pere : rendez enfin ces deuoirs de voſtre reconnoiſſance à ſon ame, par le ſecours de vos prieres que vous offrirez à Dieu, pour le repos de ſon ame; afin que s'il luy reſte encore quelque choſe à expier, vous haſtiez la joüiſſance de la gloire qu'il attend dedans le Ciel. 2. Vous auez eſté les témoins de ſes vertus, faites-les viure en vous-meſmes par l'imitation de ſes exemples; ſouuenez-vous que les peuples ont vne particuliere obligation d'imiter les vertus des Grands, & principalement de ceux que Dieu leur a donnés pour eſtre leurs Gouuerneurs, leurs Seigneurs, & leurs Maiſtres; & qu'il ſe ſeruira de leurs exemples pour faire leur jugement, condamnant la mauuaiſe vie des vns, par la comparaiſon de la bonne vie des autres : Il produira à ce jour contre vous les exemples de voſtre Prince, pour confondre voſtre lâcheté : Venez-ça, dira-t'il lâche Chreſtien, vous n'auez pas pû faire penitence de vos crimes, le nom ſeul des auſterités & des mortifications a paru inſupportable à voſtre delicateſſe; Voyez vn peu ce qu'a fait cet illuſtre Seigneur dans ſa derniere retraite; que pouuez-vous répondre à ſes jeuſnes & à ſes oraiſons, à ſes cilices & à ſes haires ? Mais à Dieu ne plaiſe que jamais ſes vertus, dont nous honorons la gloire, ſeruent à noſtre condamnation; j'arreſte l'affection qu'il conſerue encore pour vous dans le Ciel, qu'il ſouhaite ſeulement que vous les faſſiez viure en vos cœurs, afin qu'elles vous faſſent viure eternellement vous-meſmes. 3. Il vous preſente enfin ſa mort, afin que l'ayant honorée au-

jourd'huy par cette pompe funebre, vous la fassiez viure en vous-mesmes, par le profit qne vous en pouuez retirer pour la vostre. La mort à comme deux visages, l'vn regarde le temps qu'elle finit, l'autre l'eternité qu'elle commence : Regardez la mort de ce Prince du costé du temps, & voyez dans son tombeau où vont aboutir toutes les grandeurs du monde pour n'y attacher pas vos cœurs; regardez-là du costé de l'eternité,& voyez comment il s'est preparé à ce moment, afin que vous appreniez à vous y disposer de mesme : Viuons mes freres comme des hommes qui doiuent vn jour mourir, & mourons comme des Chrêtiens qui doiuent toûjours viure; preparons-nous à la mort, qui nous menace, & à l'immortalité qui nous attend, afin qu'on puisse dire de chacun de nous, *Etiam si mortuus fuerit viuet.* Dieu nous en fasse la grace. Ainsi soit-il.

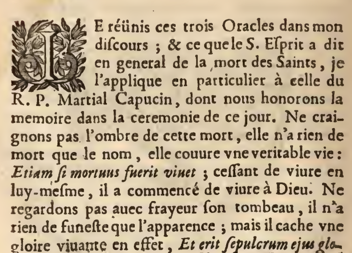


ORAISON FVNEBRE
DV REVEREND PERE
MARTIAL
CAPVCIN.

Etiam si mortuus fuerit viuet. Ioan. 11.

Et erit sepulcrum ejus gloriosum. Isaiæ 11.

In omni ore quasi mel indulcabitur ejus memoria. Eccl. 49.



IE réünis ces trois Oracles dans mon discours ; & ce que le S. Esprit a dit en general de la mort des Saints, je l'applique en particulier à celle du R. P. Martial Capucin, dont nous honorons la memoire dans la ceremonie de ce jour. Ne craignons pas l'ombre de cette mort, elle n'a rien de mort que le nom, elle couure vne veritable vie : *Etiam si mortuus fuerit viuet* ; cessant de viure en luy-mesme, il a commencé de viure à Dieu. Ne regardons pas auec frayeur son tombeau, il n'a rien de funeste que l'apparence ; mais il cache vne gloire viuante en effet, *Et erit sepulcrum ejus glo-*

riosum ; ſon tombeau ſera glorieux. N'apprehendons pas l'amertume de cette ſeparation, elle perd ce qu'elle a d'amer par la douceur de ſa memoire : *In omni ore indulcabitur quaſi mel* ; ſa memoire demeurera dans l'eſprit & dans la bouche des hommes, auſſi douce que le miel. C'eſt neantmoins auec quelque deſauantage que j'entreprends ce Diſcours, puiſque ce n'eſt pas ordinairement pour des Religieux qu'on fait de ſemblables ceremonies, & qu'on ne produit pas apres leur mort, ces pompes & ces ornemens qu'ils ont mépriſez pendant leur vie. D'ailleurs encore, dans ces occaſions nous ne pouuons pas garder les loix ny les couſtumes ordinaires des loüanges. Pour faire les Oraiſons Funebres des autres morts, on a accouſtumé de faire principalement paroiſtre les qualitez qui les ont rendus conſiderables aux yeux du monde, la nobleſſe de leurs maiſons, la gloire de leurs alliances, la beauté de leur eſprit, la grandeur de leur courage, leurs combats & leurs triomphes : Mais pour parler d'vn pauure Religieux, il faut prendre des lumieres toutes contraires, il faut renuerſer dans ſes loüanges cet ordre qu'il a renuerſé dans ſes mœurs ; il a fait conſiſter ſa vertu à cacher tout cet éclat exterieur, il ne faut pas pour la loüer faire paroiſtre cela meſme. Mais parmy ce deſauantage de mon diſcours, je trouue que mon ſujet eſt auantageux à mon miniſtere, & que c'eſt vne occaſion fauorable à vn Predicateur Chreſtien, de faire l'Oraiſon Funebre d'vn Religieux. Pourquoy cela ? parce que dans les diſcours qu'on fait ordinairement pour honorer la memoire des Grands ou des Illuſtres du monde,

on ne ſçait pas en quel eſtat ſont les ames de ceux qu'on louë ; quelquesfois le Predicateur a juſte ſujet de dire en luy-meſme , peut-eſtre que je fais icy l'Oraiſon Funebre d'vn damné ! je fais peut-eſtre dans vne Egliſe le Panegyrique d'vn homme qui eſt brûlé dans l'Enfer , & qui combat par ſes blaſphêmes & par ſes deſeſpoirs , tout ce que je dis dans ſes loüanges. Mais dans le ſujet que je traite aujourd'huy , je ne dois pas former ces craintes ; la vie de ce bon & vertueux Capucin nous donne vne aſſurance morale de ſon ſalut , & j'ay cette conſolation que je vais loüer vn homme qui le merite juſtement , & à qui les Anges donneront vn jour des acclamations , & IESVS-CHRIST meſme des couronnes. Et puis enfin, je ne ſuis pas aujourd'huy en peine de contenter l'ambition ou la vanité des viuans , qui s'intereſſent aſſez ſouuent dans les loüanges des morts , pour en tirer quelque reflexion de gloire : C'eſt voſtre pieté & voſtre generoſité , MADAME , qui fait toute ſeule cette ceremonie , & que je dois regarder preſque toute ſeule dans mon diſcours. Souffrez ſeulement que je vous diſe que dans cette Pompe Funebre , que vous auez dreſſez à la memoire du R. P. Martial , il y a quelque oppoſition entre vos vertus & les ſiennes : Voſtre pieté choque en quelque façon ſon humilité ; & voſtre generoſité , ſa modeſtie : Vous luy faites rendre des honneurs , & il en a fuy les moindres ombres ; & ſi dans l'état de ſon bonheur , où nous deuons croire qu'il eſt maintenant , il eſtoit capable de ſouffrir quelque repugnance , ſans doute qu'il auroit quelque reſſentiment de la ceremonie que vous faite , &

du diſcours que j'entreprends. Ie veux neantmoins prendre vn temperamment qui puiſſe contenter voſtre pieté, & qui ne choque pas ſa modeſtie : I'en diray fort peu en comparaiſon de ce qu'il merite, pour ne choquer pas l'vne, & j'en diray neantmoins aſſez pour contenter l'autre : Et pour ſatisfaire à l'vne & à l'autre tout enſemble, je monstreray les victoires de la vertu & de la ſainteté ſur la mort, exprimées dans les oracles de mon thême, & qui paroiſſent excellemment dans celle de ce grand homme ; faiſant voir que comme la mort triomphe de la vie des hommes, la vie & la vertu des Saints triomphe pareillement de la mort, & vainc, pour ainſi dire, ſes propres victoires.

Ie trouue que la mort a comme trois actions differentes, & remporte trois victoires ſur la vie commune des hommes, par trois ſeparations qu'elle fait : Elle ſepare l'eſprit du corps ; elle ſepare le corps du reſte du monde pour le cacher dans vn tombeau ; elle ſepare l'homme tout entier du commerce des autres hommes. Montrons au contraire que la vie & la vertu des Saints triomphe de ces trois ſeparations par trois victoires oppoſées, comme il paroiſtra dans la vie & dans la mort de ce Religieux. 1. La mort a ſeparé ſon eſprit de ſon corps ; mais ſa vertu l'a vny plus eſtroitement & plus inuiolablement à Dieu ; ceſſant de viure à ſoy-meſme, il a commencé à viure en Dieu d'vne plus excellente vie : *Etiam ſi mortuus fuerit viuet.* 2. La mort a ſeparé ſon corps du reſte du monde pour le cacher dans vn tombeau ; mais ſa vertu a rendu ſon tombeau glorieux, en répandant ſur ce corps mort les ſemences de la

Diuiſiõ du Diſcours.

vie & les eſperances de la reſurrection : *Et erit ſepulcrum ejus glorioſum.* 3. La mort enfin l'a ſeparé du commerce des autres hommes, & l'a comme arraché auec amertume d'entre les bras de ſes freres ; mais ſa vertu le fera viure auec éclat & auec douceur dans leur memoire : *In omni ore indulcabitur quaſi mel ejus memoria.*

I. PART. Ne croyez pas que je vüeille dire que la mort puiſſe agir ſur nos eſprits, ils ſont immortels par leur nature, & hors de l'atteinte de ſes traits ; mais tout ce qu'elle peut faire, & tout le triomphe qu'elle peut remporter ſur cette excellente partie de l'homme, c'eſt de la ſeparer du corps & de rompre cette liaiſon qui fait le bien & l'auantage de l'vne & de l'autre de ces parties. Et c'eſt cette ſeparation qui laiſſe le corps ſur la terre, & qui enuoye l'ame dans des païs inconnus, dont l'image a troublé la ſcience des Philoſophes, & allarmé la crainte des Chreſtiens dans cette incertitude fatale où c'eſt que vont les eſprits ſeparez, & quel eſt le ſejour de ces ames immortelles. Mais ſi la mort ordinaire des hommes nous inſpire ces frayeurs ; diſons que la mort des Saints, & ſingulierement de ce bon Religieux, dont nous parlons, nous donne de plus fauorables aſſeurances. La mort a triomphé de ſa vie dans l'ordre de la nature ; mais la vertu de ſa vie a triomphé par auance de ſa mort dans l'ordre de la grace : Celle-là a ſeparé ſon ame de ſon corps, mais à trauers cette ſeparation, ſa vertu a vny cette meſme ame plus eſtroitement auec Dieu ; & au moment qu'il a ceſſé de viure à cette ſenſible partie de luy-meſme, il a commencé de viure d'vne plus eminente façon dans le

ſein de la gloire, ou au moins dans l'eſtat d'vne grace conſommée, & qui ne peut plus ſouffrir de ſeparation. Nous pourrions tirer vne conjecture generale de cet auantageux ſentiment de la Religion où Dieu l'auoit appellé, pour commencer à viure en luy, auant qu'il eut preſque commencé à viure au monde : Nous pourrions dire qu'en vertu de cet eſtat & par les liens de ces vœux, il a eſté attaché tellement à Dieu, que la mort n'en a pû rompre la liaiſon; ſuiuant le ſentiment des Theologiens, qui tiennent que la vie Religieuſe, ſingulierement dans vn Ordre ſaint, tel qu'eſt celuy des Capucins, eſt vne marque de predeſtination & vne aſſeurance morale de ſalut: Adjoûtons neantmoins que le R. P. Martial a eu encore deux attachemens particuliers auec Dieu, & comme deux eſpeces de Religions adjoûtées à la premiere ; attachement de Religion & de volonté, à ſçauoir vne ferme & inuiolable conſtance dans ſa premiere ferueur, & dans l'obſeruation de ſes regles; attachement de Religion & d'eſprit, c'eſt à dire vne raiſon déterminée à ne ſe conduire que par les lumieres de Dieu, & par les maximes de l'Euangile.

Il y a certaines vertus dont la gloire & l'éclat conſiſte en de certaines ſaillies extraordinaires, & qui ſortent du train commun, que nous pouuons appeller de ſaintes impetuoſitez: Tel eſt quelquesfois le zele des Saints qnand ils ſe portent à des actions heroïques, & qui s'éleuent au deſſus des regles ordinaires : Tel le courage des Martyrs, quand ils s'élancent quelquesfois juſques à rechercher volontairemenr les occaſions du martyre. Mais il y a vn autre genre de vertus qui n'a

rien d'impetueux ny d'extraordinaire, & dont l'excellence & le propre caractere conſiſte plûtoſt dans vne certaine teneur de vie, dans vne égalité conſtante & reglée, & inuiolablement attachée au ſeruice de Dieu : Nous pouuons comparer les premieres vertus aux miracles que Dieu fait quelquesfois extraordinairement au deſſus des loix & contre les regles de la nature ; & les ſecondes, à ce train ordinaire & reglé que ſa Prouidence garde conſtamment dans la conduite du monde. Saint Auguſtin faiſant comparaiſon de ces deux manieres d'agir de la puiſſance de Dieu, de ces miracles extraordinaires auec cette conduite commune ; Vous admirez, dit-il, que Dieu aye multiplié vne fois les pains dans vn deſert, parce que c'eſt vn miracle ; & vous n'admirez pas cette Prouidence ordinaire qui multiplie conſtamment tous les ans les ſemences dans la terre ; & qui par cette multiplication, pouruoit à la nourriture de tant de peuples : Cependant ce n'eſt pas vn moindre miracle, quoy qu'il arriue tous les jours ; au contraire, parce qu'il arriue tous les jours conſtamment, c'eſt encore vn plus grand miracle. Reſpectons pareillement les ſemences de la vertu, qui ont paru en quelques Saints, admirons ces impetuoſitez & ces miracles de la grace ; mais auoüons auſſi qu'vne vie conſtante & reglée, a ſa loüange en particulier en cela meſme, qu'elles ne ſe donnent jamais. Pourquoy cela ; cette fermeté marque vn eſprit fortement attaché à Dieu, & qui participe en quelque façon à l'immutabilité de ſa volonté & à l'eternité de ſon eſtre; & qui, comme dit S. Gregoire de Nazianze, peut

parler en quelque façon comme Dieu, & dire, je ſuis toûjours le meſme: *Vt his quoque Dei verbis vti poſſunt, ego idem ſum & non mutor.* Certes, quand je ne ſçaurois autre choſe de la vertu du R. Pere Martial, ſinon qu'il a toûjours conſerué inuiolablement la premiere ferueur de la Religion, auec vne fermeté toûjours égale; ce ſeroit vn aſſez grand miracle pour tirer de là l'attachement immüable de ſa volonté auec Dieu, qui a eſté le principe de cette conſtance. Il n'eſt pas mal-aiſé d'auoir de l'ardeur pour Dieu quand on entre dans la Religion, parmy les premieres chaleurs de la grace, & tandis que la nouueauté meſme de cet eſtat peut fauoriſer ces premieres violences: Mais communément auſſi on ſe relaſche par apres, on ſent éuanoüir cette premiere ferueur. Comme la vertu eſt éleuée au deſſus des forces de la nature, & qu'elle eſt contraire à ſes inclinations, il eſt mal-aiſé de luiter toûjours d'vne meſme force contre cet aimable ennemy, & d'auoir des impetuoſitez toûjours égales. Encore vous remarquerez dans la vertu dont nous parlons, deux circonſtances conſiderables, dont l'vne regarde la Religion où il a veſcu, & l'autre ſa perſonne. Il a veſcu aſſez long-temps dans l'Ordre des Capucins, qui eſt la Religion la plus auſtere de l'Egliſe, & où les penitences & les rigueurs ſemblent rendre en quelque façon les relaſchemens & les adouciſſemens raiſonnables; luy-meſme a eſté preſque toûjours Superieur pendant qu'il a eſté dans cet Ordre, il pouuoit vſer des priuileges de ſa charge; & comme il diſpenſoit les autres des rigueurs de la Religion, il pouuoit ſe diſpenſer

ſoy-meſme, & que cependant il aye toûjours conſerué vn eſprit également reſolu à ſe mortifier ſoy-meſme, ſans que la difference des temps & des occaſions aye apporté le moindre changement du monde dans ſes plus rigoureuſes vertus; qu'apres trente-cinq ans de Religion il aye montré la meſme ferueur pour ſa Regle, comme au premier jour de ſon Nouiciat. Ha! Meſſieurs, ne deuons-nous pas conclure de cette conſtance qu'il y auoit dans ſon ame vn fonds de pieté excellent, & que ſon eſprit qui a regné dans toute cette conduite, eſtoit inuiolablement attaché à Dieu. Cette conſtance que nous remarquons dans le Soleil à ſe leuer tous les jours pour nous porter ſa lumiere, & pour nous annoncer la gloire de Dieu, marque viſiblement que la main de Dieu le conduit, ou qu'il y a vn Ange caché dans cet Aſtre qui en regle les mouuemens auec tant de juſteſſe & d'égalité. Quand je vois la vie de ce Religieux ſi bien & ſi ſaintement reglée; quand j'apprends que ſa vertu, comme vn Soleil ſurnaturel, fait de tous les jours de ſa vie des jours ſaints, & qui annonce la gloire de Dieu auec vne meſme fidelité, ſans qu'elle aye jamais manqué dans ſa conduite, non plus que cet Aſtre dans ſon cours; ô Dieu! dis-je en moy-meſme, il faut qu'il y aye vn Ange là dedans, vn eſprit agiſſant, immüable, attaché à Dieu? comme vn Ange qui ſoit le principe de ces mouuemens: Et je puis appliquer à vne vie ainſi reglée, ce que le Prophete dit de la ſuite des jours, *Dies diei eructat verbum, & nox nocti indicat ſcientiam*: Vn jour annonce la parole à vn autre jour, & vne nuit enſeigne la nuit ſuiuante. Que veut dire ce Prophete

par ces jours Docteurs, & par ces jours disciples? quelles sont ces nuits sçauantes qui enseignent, & ces nuits ignorantes qui sont enseignées? Il veut dire que chaque jour annonce la gloire de Dieu, auec tant de fidelité & d'éclat, comme s'il auoit appris sa leçon de celuy qui la precede: & si en prenant les mesmes lumieres il auoit pris ses instructions. *Dies diei eructat verbum.* Et que chaque nuit produit la pompe de ses estoiles, comme si celle qui a passé deuant elle luy auoit appris ce mestier, & luy auoit laissé cette science, *Et nox nocti indicat scientiam.* Qu'est-ce que la vie de ce bon Religieux? qu'vne suite de jours dont l'vn semble auoir enseigné l'autre, puisqu'ils ont tous constamment publié la gloire de Dieu, & qu'ils ont tous esté marquez d'vn mesme caractere de ferueur & de lumiere; *Dies diei eructat verbum.* Qu'est-ce encore autre chose, qu'vne suite de nuits, dont l'vne semble auoir donné la leçon à l'autre, puisqu'elles ont esté toutes également consacrées à chanter les loüanges de Dieu, & à la pratique de la penitence, sans que jamais sa pieté aye manqué à cet ordre. *Et nox nocti indicat scientiam*? C'estoit vn effet de l'attachement de sa volonté auec Dieu, & puis encore de cette estroite liaison que son esprit auoit à sa conduite.

Psal. 18.

Ibid.

C'est comme j'ay dit auparauant vne seconde Religion dans la Religion mesme, vne Religion de l'esprit qui l'attache inuiolablement à la conduite de Dieu, & à ne se gouuerner dans ses actions que par les lumieres de l'Euangile. Les hommes peuuent auoir trois sortes d'attachemens d'esprit auec Dieu; comme Chrestiens par

la foy ; comme Religieux par l'obeïſſance qu'ils rendent à leurs ſuperieurs, comme repreſentans Dieu meſme ; mais enfin ceux qui s'adonnent à vne particuliere perfection, ont vne troiſiéme liaiſon auec ſon eſprit diuin, par vne determination conſtante & habituelle, qu'ils prennent de ne ſe conduire que par ſes lumieres ; C'eſt proprement à ceux-cy qu'on peut appliquer ce qu'à dit l'Apoſtre de IESVS-CHRIST venant au monde, *factus eſt ſapientia à Deo*, il a eſté fait noſtre ſageſſe ; comme ſi vn Chreſtien ou vn Religieux renonçoit à ſon propre eſprit, & aux lumieres de ſa prudence ou naturelle ou acquiſe, pour le ſoûmettre entierement à la conduite de IESVS, & prendre l'eſprit de IESVS-CHRIST à la place de ſon eſprit particulier, & de ſes propres lumieres : il eſt dans ces occaſions, noſtre ſecond eſprit, noſtre entendement,
1. Cor. 1 noſtre ſageſſe, *Factus eſt nobis ſapientia à Deo*. Admirable tranſport de l'eſprit de IESVS dans celuy de l'homme ! mais que nous pouuons remarquer auec excellence dans la conduite de ce bon Religieux qui a fait toûjours vne profeſſion particuliere de ne ſe gouuerner dans ſes affaires que par les lumieres de Dieu, & par les maximes de l'Euangile. Cependant il auoit de grands obſtacles à cette ſoûmiſſion d'eſprit qui l'a rendent conſiderable ; ſoit que nous le regardions comme perſonne particuliere, ou comme perſonne publique, & faiſant la charge de Superieur : Il eſtoit doüé d'vne eſprit naturel fort beau & fort perçant, qu'il auoit cultiué par l'étude des ſciences où il auoit excellemment réüſſi. Or vous ſçauez que c'eſt la maladie des beaux eſprits & des ſçauans, de

ſe fier aux lumieres de leur eſprit, & de ſuiure leur conduite particuliere; il leur fâche de s'en rapporter à des eſprits eſtrangers; & dans cette conſideration ils ont de la peine à faire l'Euangile, à ſuiure les lumieres de Dieu, & les regles ordinaires de leur conduite. D'ailleurs il eſtoit ordinairement Superieur dans ſon Ordre; & en cette qualité il eſtoit obligé d'eſtablir en ſoy-meſme des regles de gouuernement & des maximes de prudence: Mais las! qu'il eſt bien dangereux que les Superieurs des Religions ne jettent pour cela les yeux ſur la politique du monde, & qu'ils ne tranſportent les maximes du gouuernement des eſtats dans la conduite de leurs Monaſteres, & qu'ils ne faſſent pour ainſi dire des politiques Religieux. Mais l'eſprit du P. Martial eſtoit trop attaché à Dieu & auoit des lumieres trop pures pour eſtre ſuſceptible de ce mélange, & de cette prudence du monde, qui eſt ennemie de Dieu: En voicy ſeulement vn exemple. Vne perſonne qui l'aimoit beaucoup, & qui s'intereſſoit dans ſon bien & dans ſa gloire, luy donna quelque aduis ſur vne affaire qui luy eſtoit importante, & où il s'agiſſoit de ſes intereſts; Ie vous auouë, luy dit ce Pere, que ces aduis que vous me donnez ſont de la plus belle politique du monde, & fort auantageux à mon honneur; mais quand je deurois eſtre le plus miſerable & le plus perſecuté de tous les hommes, aucune conſideration humaine ne me fera agir contre la lumiere que Dieu me donne, qu'il y va de ſa gloire de faire tout le contraire de ce que vous me conſeillez; je ſçay que je puis faire des fautes, & que je me puis tromper; mais je tâche de me conduire en la

ſeule veuë de Dieu. Que c'eſt auec juſte raiſon que nous pouuons comparer la conduite de ſa vie à ce Chariot que vid Ezechiel, qui portoit en pompe la gloire de Dieu, auec ces quatre animaux qui le traiſnoient : Ce Char a l'eſprit de vie dans ſes rouës qui preſide à leurs mouuements, & ces animaux qui repreſentent les paſſions de l'homme portoient l'image du Firmament ſur leurs teſtes : Le cœur de ce bon Religieux ne ſe remuë que par l'eſprit de Dieu, qui anime ſes rouës & porte toûjours dans ſa teſte l'image du Firmament, qui luy ſert de flambeau & de guide; & c'eſt ſur ce Chariot de gloire, qu'apres auoir paſſé ſur les diuerſes affaires de ſa vie, il va enfin comme en triomphe à la mort. Las! quel ſuccés doit-on attendre d'vn eſprit ainſi preparé; quelle fin d'vne ſi ſainte vie & ſi attachée à Dieu par tant de liens & de chaînes, ſinon qu'il triomphe de la mort; & qu'au moment qu'elle ſeparera ſon ame de ſon corps, ſa vertu l'vnira plus fortement auec Dieu, & d'vne liaiſon indiſſoluble & immuable. C'eſt en cela proprement que conſiſte la victoire de la ſainteté ſur la mort, à joindre l'ame auec Dieu, & la faire viure à la gloire; C'eſt ce que S. Paul appelle eſtre à Iesvs, & ce qu'il ſouhaite comme le terme de la ſeparation de ſon ame auec ſon corps. *Deſiderium habent diſſolui, & eſſe cum Chriſto.* C'eſt ce que S.
1. ad Philip. 23. Ican appelle mourir au Seigneur, *Beati mortui qui in Domino moriuntur*; qu'il ne ceſſoit de viure au monde que pour commencer à viure à Iesvs, &
Apocal. 14. 13. de ſa vie glorieuſe. Et ce ſont les fauorables conjectures que nous pouuons tirer de toute la vie de ce grand homme, pour ce triomphe de ſa mort;

Voulez-vous ſçauoir qu'eſt-ce que bien mourir, dit S. Auguſtin, & qui ſont ceux qui reçoiuent cette grace ? ne conſultez point les Palais des mourans, ny les lits d'or & de ſoye où ils expirent ; Interrogez l'Euangile, *Interrogate Euangelium.* Et moy je dis que pour ſçauoir que le P. Martial eſt bien mort, il faut conſulter deux liures, l'Euangile d'vn coſté, & ſa vie de l'autre ; & tirer de la correſpondance de ſa vie auec l'Euangile les aſſeurances de ſa bonne mort, & les conjectures de ſon triomphe : Que nous dit l'Euangile ? qu'vne bonne mort eſt vn effet de la grace & de la predeſtination de Dieu. Pour qui croirons-nous que Dieu aura eu cet amour particulier ; ou a qui il aura fait cette derniere grace qu'à ce bon Religieux, qu'il a appellé à cet eſtat de ſalut ; & auquel il a ſi fidellement cooperé par ſes œuures, & qui a merité par vne ſainte vie ſi conſtante & ſi inuiolable d'eſtre à Dieu en ce dernier moment ? Que nous dit l'Euangile ? que le Sauueur du monde attribuë vne bonne mort à la prudence du Chrêtien, & à la conduite generale de ſa vie ; Et n'a-ce pas eſté vne excellente & infaillible diſpoſition pour cette fin, que d'auoir eſté attaché immuablement à Dieu & de volonté & d'eſprit, & d'auoir ſuiuy les lumieres de Iesvs, qui ne conduiſent enfin qu'à ce dernier terme ? Quoy donc ſi nous entrions dans la Cellule de cet Agoniſant pour le voir mourir auec des marques de la predeſtination, auec le Crucifix d'vn coſté, & la Regle de ſaint François de l'autre ; pourrions-nous pas dire, que ce ſont les deux flambeaux qui ont conduit ſa vie & ſanctifié ſa mort, les deux ſceaux

qu'il a appoſez à ſa derniere grace ; & appliquer à ſa vertu, ce que Saint Paul a dit de Iesvs, *Abſorpta*
1. Cor. 15. *eſt mors in victoria :* Que la mort a eſté comme aneantie dans la victoire de ſa vertu ; pourquoy ? à meſme temps que celle-là le fait mourir à luy-meſme, celle-cy le fait viure à Dieu, à qui elle vouë ſon ame, que la mort ſepare de ſon corps : *Etiam ſi mortuus fuerit viuet*, & puis encore pour vn triomphe redouble ſa vertu, mene ſon corps en pompe dans le tombeau, au moment que la mort le ſepare du monde : *Et erit ſepulchrum eius glorioſum.*

II. Part. C'eſt la ſeconde operation de la mort ſur l'homme, & la plus ſenſible de ſes victoires, qu'elle remporte ſur le corps, & qui a comme trois degrez, & trois parties differentes : Premierement, elle oſte au corps humain toutes les fonctions de la vie, & tous ces auantages & ces ornements qu'il receuoit de la preſence & de l'actiuité de l'ame : Elle éclypſe la lumiere des yeux, elle oſte le mouuement aux mains, elle priue la langue de l'vſage de la parole, elle efface la beauté du viſage. En ſecond lieu, apres que la mort a mis le corps en cet eſtat, elle en fait vn ſpectacle d'horreur, incapable du commerce & de la ſocieté des autres hommes, qui ne pouuant ſouffrir la veuë de cet objet qui leur eſtoit auparauant ſi agreable, le cachent dans vn tombeau pour le bannir entierement du monde. Mais en troiſiéme lieu, c'eſt dans ce tombeau que la mort acheue ſa victoire, reduiſant en cendres ce corps, & ne laiſſant de ce bel ouurage que des vers & des oſſemens, comme des pitoyables reſtes de ſa vie & de ſa gloire. Voi-

là ce qui rend les tombeaux si funestes, on les regarde comme les theatres de la mort, les monumens de la foiblesse de l'homme & de la destruction de son corps. Quel moyen d'aneantir cette victoire sensible de la mort, & de rendre les sepulchres glorieux & honorables ? Ie trouue deux inuentions, celle des hommes & celle de Dieu : l'inuention des hommes, est celle que leur vanité leur suggere, & le desir d'immortalité, dont ils ont comme des semences ; les inuentions de Dieu pour la gloire des tombeaux, sont celles que la vertu conseille & fournit aux Saints. Que fait la vanité des hommes ? elle tâche de rendre les tombeaux glorieux par la pompe des bastimens, par la gloire des Epitaphes, par des marbres de Porphyres, des titres sous lesquels ils pretendent d'étouffer les victoires de la mort, & glorifier des cendres : Mais, que fait la vertu des Saints ? elle prepare des ornements inuisibles qui reuiennent apres la mort, & rendent les sepulchres glorieux, faisant qu'on puisse apposer cét Epitaphe. *Et erit sepulchrum eius gloriosum.* Cette gloire a appartenu principalement à IESVS à deux titres : Premierement, à cause de la gloire de sa vie, & puis encore parce qu'il triompha de sa mort, resuscitant trois jours apres l'auoir endurée, *erit sepulchrum eius gloriosum.* Ha ! ce sepulchre sera glorieux, puis qu'il recueille vne si sainte vie, & vne si triomphante mort. Adorons le priuilege de IESVS-CHRIST dans la gloire de son sepulchre ; mais disons, que comme il a communiqué à ses Saints les miracles de sa vie, il les a rendus participans des triomphes de sa mort. Comment ce-

la ? parce qu'ils portent comme ces deux titres dans le tombeau ; vne sainte vie , & puis elle imprime sur ces corps des semences de resurrection, & vn germe d'immortalité & de vie, qui produiront vn jour leur fruit, qui feront sortir nos corps en triomphe de l'empire de la mort.

Ie sçay bien que toutes les vertus en general font ces glorieuses impressions sur les corps des Saints, & leur laissent ces precieuses semences, soient qu'elles donnent la premiere grace , soit qu'elles l'augmente par apres. Pourquoy cela ! parce qu'en meritant la gloire des ames, & leur donnant par la grace des droits sur l'immortalité, elles meritent consequemment la gloire des corps , qui ayant esté les compagnons de leurs combats, le doiuent estre de leurs triomphes. Il faut neantmoins auoüer que ce priuilege appartient particulierement aux vertus, qui regardent le corps comme l'objet, & la matiere de leurs victoires : Ces vertus qui s'exercent au dépens du corps, qui comme dit Tertullien, font des interests des sens la matiere de leurs sacrifices , *De bonis carnis adolentur*; sans doute qu'elles donnent aux corps des Chrestiens des droits particuliers à la gloire, qu'elles impriment sur les membres des caracteres de vie, & laissent apres la mort des semences propres de resurrection. I'en trouue principalement de deux sortes qui font ces glorieuses impressions sur les corps des Saints ; la mortification des sens, qui consiste dans les volontaires rigueurs que nous prenons pour la gloire de Dieu , & puis la pureté, ou la chasteté Chrestienne, que S. Paul appelle la sanctification des corps ; Ce sont com-

me deux ſortes de morts volontaires qui triomphent de la mort corporelle des hommes, en répendant ſur nos corps des ſemences de vie, & des aſſeurances de la reſurrection. Le Sauueur du monde explique cette premiere verité par la ſimilitude du grain, qui doit eſtre comme enſeuely dans la terre, & comme mort dans le tombeau naturel pour porter des fruits : Et S. Paul conſiderant cette vertu, non ſeulement en elle-meſme, mais par le rapport qu'elle a auec la Croix de IESVS-CHRIST, dit que c'eſt porter la Croix de IESVS-CHRIST ſur nos corps, dont nous pouuons tirer les aſſeurances infaillibles de noſtre reſurrection, & de noſtre gloire, *Si ſuſtinebimus & conregnabimus.* Et pour ce qui regarde la pureté, outre qu'elle a ſes rigueurs & ces ſacrifices dans la priuation des plaiſirs, & dans les violences que nous deuons faire à nos inclinations, encore a-elle des droits particulieres ſur la gloire & ſur la reſurrection par l'excellence qui luy eſt propre; elle éleue & purifie les corps de terre & de limon, elle rend les hommes ſemblables aux Anges; & comme diſent les Peres, elle porte par auance quelque image de la reſurrection. *Quod nos futuri ſumus, vos eſſe cupietis*, diſoit S. Cyprien aux Vierges; Vous auez commencé d'eſtre par voſtre pureté ce que nous eſperons d'eſtre par noſtre reſurrection. 2. ad. Thim. 2 Cypr.

S'il eſt ainſi n'apprehondons pas d'entrer dans le tombeau de ce pauure Religieux, pour voir le pitoyable eſtat où la mort a reduit ſon corps, qui a eſté d'autrefois animé d'vne ſi belle vie; nous auons en main dequoy changer ce premier viſage

de ce tombeau, & le rendre auantageux à ſa gloire; nous auons dans le corps meſme dequoy nous conſoler de l'eſtat preſent où il eſt par deux conſiderations de ce qu'il a eſté, & de ce qu'vn jour il doit eſtre. Il faut rappeller d'vn coſté les vertus qu'il a pratiquées, & dont ce corps a eſté le ſujet & l'inſtrument: Il faut d'vn autre coſté étendre noſtre veuë & nos eſperances, ſur ce qu'il ſera vn jour ſur cette future reſurrection que luy promettent ſes vertus paſſées: Ce ſont comme deux flambeaux que nous allumons autour de ſon ſepulchre, pour diſſiper les ombres de la mort, & pour le rendre éclatant & illuſtre. Et cependant dans cet interualle de temps où il eſt maintenant, nous reüniſſons ces deux temps, dont l'vn eſt paſſé, & l'autre n'eſt pas encore: Nous regardons ce corps ſaint comme conſeruant les reſtes de ſa ſainteté paſſée, & comme gardant en luy-meſme les ſemences de ſa future reſurrection. Vn Philoſophe diſoit autrefois que l'homme eſt l'oriſon du temps & de l'eternité, qui joint enſemble tous les deux: Mais diſons mieux, qu'vn homme de bien mort, eſt l'oriſon du temps & de l'eternité; il repreſente le temps ſaintement paſſé, mais il a les eſperances d'vne vie future qui ranimera ces cendres, & leur donnera vne eternité de gloire & de bon-heur. Vous ſçauez qu'on met communément ſur les tombeaux des Roys des Statuës de leurs vertus, des images de leurs victoires, pour vaincre ainſi en quelque façon la mort qui les a abbatus à ſes pieds, & pour en étouffer l'horreur ſous la pompe de ces trophées: Ie voudrois ſeulement repreſenter ſur le tombeau du Pere Martial

ces deux vertus qu'il a pratiquées dans ſon corps, & qui en ont fait d'autrefois le ſujet & la matiere de leurs ſacrifices, la mortification de ſes ſens, & la pureté & l'innocence de ſa vie : mais je voudrois les faire paroiſtre comme victorieuſes de la mort, & faiſant par auance ce qu'elles feront vn jour, quand elles r'animeront ces cendres.

On dit communément que les enfans retiennent beaucoup des qualitez des Aſtres ſous leſquels ils ſont nez, & qu'ils portent ordinairement en eux-meſmes les impreſſions des choſes que les meres ont penſées & imaginées au moment de leur conception : C'eſt vn caractere qui demeure graué dans leur humeur, & quelquefois ſur leurs corps meſme qui regne dans leurs inclinations, & dans toute la conduite de leur vie. Les deux Aſtres ſous leſquels le Pere Martial eſt né dans la grace, & qui ont preſidé à ce premire moment & à tout le reſte de ſa vie, ont eſté IESVS-CHRIST d'vn coſté & Saint François de l'autre ; il eſt fils de deux crucifiez ; il eſt ſorty des playes de IESVS-CHRIST, & des Stigmates de François ; Ainſi nous pouuons dire qu'il a retiré de ces deux principes ces impreſſions de Croix, cet eſprit de mortification, ces inclinations qu'il auoit à la penitence & à l'auſterité. Nous pouuons remarquer en luy trois ſortes d'auſteritez qui ont composé ſa vie, celles qu'il a endurées comme Riligieux ; celles qu'il a priſes comme Superieur, celles qu'il a pratiquées comme fils de deux crucifiez : Les premieres ont eſté attachées à ſon eſtat, les autres à ſa charge, mais il a pris volontairement les dernieres pour imiter IESVS & les exemples

de ſon pere. Quand nous ne ſçaurions autre choſe de la vie de ce Religieux, ſinon qu'il a vécu ſi long-temps dans ſon Ordre, ſans jamais s'eſtre relâché des rigueurs & des auſteritez de ſa regle, n'en voila pas aſſez pour dire qu'il a porté eternellement la mortification de IESVS ſur ſes membres,& qu'il a enduré vn long martyre à ſa gloire: Il eſt vray que toutes les Religions en general peuuent porter la qualité de martyre, ſuiuant la penſée de ſaint Bernard ; mais il faut auoüer que cette rigoureuſe gloire appartient ſingulierement aux Capucins ; il me ſemble qu'ils honorent par eſtat le crucifiement ſenſible de IESVS-CHRIST, & qu'ils expriment dans cette partie du corps myſtique de l'Egliſe ces mortifications ſenſibles que IESVS-CHRIST a endurées dans ſon corps naturel, ſa Croix, ſes Cloux & ſes Eſpines. Choſe admirable cependant ! que ce veritable Capucin aye par vn zele infatigable ſupporté toutes les rigueurs de cette Religion, pendant l'eſpace de trente-cinq ans qu'il a vécu ſous la Regle, ſans que jamais il ſe ſoit diſpenſé d'vn jeuſne, d'vne diſcipline : diſant auec IESVS, quand on luy vouloit perſuader de deſcendre de la Croix, qu'il demeureroit attaché à l'Autel de ſon ſacrifice. Non, diſoit-il, à ces inclinations, mais à ſes neceſſitez & à ſes foibleſſes; je ne ſortiray pas pour vn moment de ma Croix, je ne détacheray pas de ces rigueurs la moindre partie de moy-meſme.

Bien plus la charge de Superieur où il a vécu ſi long-temps, & qui apparamment le deuoit diſpenſer d'vne partie de ces rigueurs, ſeruoit à les augmenter dauantage : Il adjoûtoit les trauaux

des voyages, & les peines qu'il prenoit dans les affaires aux austeritez de la Religion, & rendoit par cette alliance les vnes & les autres plus rigoureuses : Souuent pendant les visites qu'il faisoit de sa Prouince, apres auoir fait les quinze lieuës à pied pendant les chaleurs de l'Esté, & dans les rigueurs de l'Hyuer, à trauers les pluyes & les orages, il jeusnoit aussi exactement comme s'il ne fût pas sorty ce jour-là de sa chambre ; quoy que la lassitude & le trauail l'obligeât de prendre quelque repos, & de reparer ses forces par le sommeil, il ne manquoit pas pour cela de se leuer à Matines, & de passer le reste de la nuit à écrire des lettres ; changeant ainsi par son zele & par sa vertu les ordres de la nature, & faisant que la nuit destinée au repos & au soulagement des peines, seruit à les augmenter ; & c'estoit en cela seulement qu'il se seruoit de l'authorité de Superieur pour prendre ces dispences rigoureuses de l'ordre commun qu'il eut refusé à tous les autres. Quoy donc, si à ces rigueurs de sa Religion & de sa charge, nous adjoûtions encore ces mortifications volontaires qu'il prenoit en son particulier, & qu'il déroboit à la veuë des hommes : Ha ! Cellules, Oratoires, Eglises, Autels qui auez esté les témoins de ses larmes, de ses disciplines, de ses veilles, que vous pourriez bien contribüer à sa gloire & à nostre discours, & nous faire connoistre visiblement comment il a porté la mortification de IESVS-CHRIST sur ses membres. Le Sauueur exprime cette vertu sous deux termes considerables ; il l'appelle vne abnegation de soy-mesme, où l'ame semble renier son corps, & témoigner

par le mauuais traitement qu'il luy fait de ne le pas connoistre pour sien, *Abneget semetipsum.* En vn autre endroit il appelle cela, se haïr soy-mesme; *Qui odit animam suam in hoc mundo.* Ha! que ces deux oracles se trouuent veritables dans la personne de ce Capucin; il paroist bien que son esprit renonce à son corps, qu'il le renie, qu'il ne le connoist pas pour sien, puis qu'il ne prend aucun soin de ses interests, qu'il n'a pour luy aucune complaisance: Mais qu'il montre bien la haine qu'il a contre luy, puis qu'il le traite comme son ennemy, qu'il s'obstine à le tourmenter par mille genres de supplices; toûjours opposé à ses inclinations, toûjours appliqué à le combatre. Escoutez cecy, lâches Chrestiens, qui estes eternellement occupez à idolatrer vos corps, sans jamais faire à vos sens la moindre violence du monde; Ha! que ces cendres & que ce tombeau condamne vostre lâcheté; mais que les exemples de sa pureté font des reproches aux libertez & aux impuretez de vos vies.

Car c'est encore vne deuxiéme impression que la vertu a faite sur le corps de ce Religieux, & qui reste encore sur ces cendres pour les faire triompher de la mort & de la corruption; en le faisant souffrir comme vn martyr, elle l'a fait viure comme vn Ange. Ie sçay bien que la chasteté, est vne vertu ordinairement inconnuë, & dont l'éclat n'est pas visible aux yeux du monde, ou parce que l'humilité qui l'accompagne necessairement, la cache pour la conseruer, ou suiuant la pensée de Tertullien, parce que ceux qui l'a possedent la doiuent garder auec quelque espece de pudeur & de

honte. *Ipsum bonum suum erubescendum est*. Nous auons neantmoins d'assez grandes asseurances de la vertu de ce grand homme, pour dire qu'il en a conserué la pureté inuiolable pendant le cours de sa vie, & qu'il l'a portée tout entiere dans le tombeau. Miracle assez rare dans la corruption du siecle où nous viuons & dans les dangers communs qui l'attaquent, mais qui paroistroit encore auec vne gloire extraordinaire dans sa personne, si nous pouuions produire en ce lieu les occasions qu'il a vaincuës, & où il a renouuellé les grandes victoires que les Saints ont remportées d'autrefois. C'estoit bien vn effet de la grace de Dieu, qui a conserué les trois enfans au milieu d'vne fournaise ardente, suspendant en leur faueur l'actiuité & la violence des flammes; mais qui par vn miracle plus grand conserue les cœurs, & les corps des hommes au milieu des feux de cette dangereuse passion, sans permettre à leur ardeur d'en flétrir la pureté par la moindre de ses atteintes. Mais aussi ce bon Religieux qui auoit consacré son cœur, & son corps à Dieu par les vœux de sa Religion, contribüoit beaucoup de son costé à conseruer ce thresor si precieux & si fragile; soit par la precaution de sa prudence, soit par la modestie de ses sens, soit encore par les volontaires rigueurs qu'il prenoit, & qui seruoit comme d'vne closture d'Espines pour enuironner, & pour deffendre la blancheur & la beauté de ses lys. C'est auec vn corps ainsi consacré qu'il va se presenter à la mort: Que fera-elle sur ses membres? elle pourra bien luy oster la vie & le mouuement, mais non pas les impressions &

Tert.

comme les caracteres de ſa pureté & de ſes penitences ; elle mettra ce corps dans vn tombeau, elle le reduira enfin en cendres ; mais elle ne pourra pas arracher à ces precieux reſtes de luy-meſme les ſemences de vie & d'immortalité que ſa vertu y a laiſſées ; & comme par la vigueur de ces principes cachez, il ſortira vn jour glorieux de ce tombeau, il triomphe de ſon obſcurité par auance, & le rend auantageux à la gloire, *Et erit ſepulchrum eius glorioſum.* Comment cela ! par l'eſperance qu'il a de l'immortalité, & puis encore par l'auantage qu'il reçoit dans ſa mort de viure dans la memoire des hommes.

III. PART. C'eſt icy la troiſiéme victoire de la vertu & de la ſainteté ſur la mort, comme c'eſt la troiſiéme operation de la mort ſur la vie des hommes de les ſeparer, comme dit ſaint Auguſtin, de la societé & du commerce des autres hommes. Ils ne paroiſſent plus ſur la terre, ils ſont cachez dans les tombeaux, que Iob appelle des ſolitudes, parce qu'vn homme y demeure tout ſeul. Et comme nous paſſons aiſément de l'abſence à l'oubly, il arriue ordinairement que la mort dérobant ainſi vn homme à nos yeux, l'oſte conſequemment à noſtre

Pſal. 8. 9. memoire. *Periit memoria eorum cum ſonitu.* Les dernieres plaintes qu'on a fait retentir ſur leurs tombeaux, le dernier ſon des cloches qui ont honoré leurs funerailles, a enleué preſque à meſme temps le ſouuenir & la penſée de leurs perſonnes. Il me ſemble qu'on peut dire que c'eſt comme vne extention de la mort, ou plûtoſt vne mort redoublée & réiterée, puiſque dans le ſentiment de tous les ſages, & meſme dans les maximes des

Chreſtiens,

Chrestiens, nous pouuons pretendre vne seconde vie apres celle-cy, vne ciuile ou morale, vie d'estime & de reputation, qui nous fait suruiure à nous-mesme; & lors que nous ne sommes plus, nous fait subsister auec honneur dans la memoire des autres hommes. Mais quel moyen de pouuoir conseruer & comme arrester cette seconde vie nonobstant les separations de la mort? comment joindre des choses si éloignées, d'vn homme qui n'est plus auec le souuenir & le respect de ceux qui restent? Les vns ont cherché cette immortalité dans les monuemens de leurs écrits; les autres dans la pompe de leurs bastimens; quelques-vns dans les trophées de leurs victoires: Mais c'est à la seule vertu, que le Sage attribuë ce triomphe de la mort & cet ouurage de l'immortalité: Soit que nous disions que la prouidence de Dieu procure cette gloire temporelle aux gens de bien pour recompenser mesme en ce monde les bonnes actions de leur vie, & pour leur donner vne image sensible sur la terre de l'immortalité qu'il leur prepare dans le Ciel: Soit parce que c'est vn effet comme naturel de la vertu de demeurer dans l'esprit & dans la memoire de ceux qui l'ont veuë, & sur lesquels elle a fait des impressions viues & venerables. Comme lors que le Soleil a cessé de luire, il laisse apres soy des restes éclatans de lumiere qui l'arreste en quelque façon, & le font voir apres qu'il a cessé de paroistre.

C'est auec de justes ressentimens de douleur, que nous auons veu disparoistre presque en vn moment ce grand homme; mais sa

vertu doit ſoulager vne grande partie de cette perte, puis qu'il n'eſt pas mort tout entier, il reſte encore dans nos eſprits & dans nos cœurs par vne excellente partie de luy-meſme ; pour eſtre ſeparé de nos yeux, il ne le ſera pas de nos penſées, & la douceur de ſa memoire triomphera des rigueurs & de l'amertume de la mort : *In omni ore indulcabitur eius memoria.* Et les raiſons de cette aſſeurance, ou les fondemens de cette immortalité, ſe doiuent prendre des vertus éclatantes & publiques qu'il a pratiquées pendant ſa vie, & qui eſtendent leur éclat apres ſa mort pour la vaincre. Les Aſtres agiſſent ſur deux ſujets differens, comme ſur deux theatres de leur lumiere: Premierement, ſur le Ciel où ils ſont attachez, qui eſt comme leur pays & le lieu naturel de leur lumiere : Et puis apres auoir éclairé ce lieu, ils eſtendent leurs rayons & leurs influences ſur la terre, qui à leur égard, eſt comme vn pays eſtranger, où ils ne vont jamais eux-meſmes, & où ils ne ſont que par leurs actions comme les cauſes dans leurs effets. Diſons que les vertus publiques & éclatantes du Pere Martial, & qu'il a pratiquées comme perſonne publique, ont eſté comme des Aſtres de la grace, qui ont agy ſur deux ſujets differens : Premierement, ſur ſa Religion, où il a eſté attaché comme à ſon Ciel, & qu'il a premierement éclairée comme ſon lieu naturel; & puis elles ſe ſont répanduës au dehors ſur le monde, où il n'eſt allé que par ſes emplois & par ſes exemples, ſans y paſſer effectiuement luy-meſme. Et c'eſt en ces deux eſtats & par les vertus qu'il y a pratiquées, qu'il a eu tant d'éclat differentes

pendant sa vie, & à l'égard de sa Religion & aux yeux mesme du monde, dont les precieux restes & les images qu'il en a laissées, le font eternellement viure auec gloire & auec douceur dans la memoire de ses Religieux, & dans l'estime des estrangers.

Et pour refléchir les premiers rayons de sa vertu sur son Ciel, n'est-ce pas vn témoignage public & visible de l'estime que son Ordre a fait de luy, que de l'auoir éleué aux premieres Charges; & non pas vne fois seulement, mais aussi-tost & aussi souuent que les loix de l'âge ou les Regles de sa Religion luy ont permis de gouuerner. Vous contez vos années par vos Consulats, disoit vn Orateur à vn ancien Romain, & vos jours par les Charges que vous auez euës dans la Republique. Nous pouuons dire que la vie de ce Religieux s'est passée presque toute dans les Charges de Gardien & de Prouincial: Ce qui doit paroistre d'autant plus considerable dans cette Religion, qui fait vne profession particuliere d'humilité & de mépris de soy-mesme, que ce n'est pas là ou la brigue, ny la faueur président aux elections, ou qui donnent ces auantages; c'est la vertu seulement qui les donne & qui les reçoit; ceux qui choisissent dans ces occasions, n'agissent que par des principes surnaturels; & ceux qui sont choisis n'ont pour meriter ce choix, que le suffrage de leurs vertus. Mais ce n'est pas assez à la gloire du Pere Martial, d'auoir merité ces dignitez auant que de les auoir receuës, il a trouué vn nouueau genre de merite; ç'a esté de s'en rendre encore plus digne apres les

auoir receuës, en s'acquittant dignement de ces fonctions. Il arriue ſouuent dans les dignitez humaines, que ceux qui les auoient meritées auant que les poſſeder, s'en ſont rendus indignes par apres quand ils les ont poſſedées : ils n'ont pas remply les eſperances que leur premiere vertu auoit donnée ; & pour ainſi dire, ils n'ont pas ſouſtenu leur gloire. Mais ce grand Superieur de ſa Religion a ſuiuy des routes toutes contraires, il a merité d'eſtre Superieur auant que l'eſtre; mais il l'a merité dauantage quand il l'a eſté par les excellentes vertus qu'il y a exercées ; par les fruits qui ont réüſſi de ſes emplois & de ſon miniſtere, & qui ſeuls le peuuent faire viure apres ſa mort dans la memoire des Religieux de ſon Ordre qu'il a ſi ſaintement gouuernez. Mais encore quelle memoire a-t'il laiſſée de ſoy-meſme ? Ie la pourrois repreſenter ſous des qualitez differentes, priſes des diuers viſages de ſon gouuernement : je pourrois la regarder comme glorieuſe à ſon nom, à cauſe de l'honneur qu'il a acquis ; ou comme ſainte en elle-meſme, à cauſe des vertus qu'il y a pratiquées ; ou comme vtile à ſa Religion, à cauſe du profit qu'il a recüeilly de ſa conduite : Ie la conſidere ſous cette qualité que le Sage donne à la memoire des Saints, comme douce & comme agreable, *Indulcabitur quaſi mel eius memoria.* Et la raiſon ſe doit prendre de la douceur de ſon gouuernement, qu'il a fait paſſer en mourant dans ſon nom & dans ſa memoire ; comme les Abeilles font paſſer la douceur des fleurs ſur leſquelles elles trauaillent, dans le miel qu'elles font & qu'elles

composent, *quasi mel*. Ie ne dispute pas icy quelle espece de gouuernement est la meilleure, ou le gouuernement doux, ou la conduite rigoureuse & seuere; s'il vaut mieux gouuerner par crainte ou par amour : c'est vne question qui peut auoir lieu dans la politique des Roys ou des Magistrats seueres; mais qu'on ne doit pas mesme proposer dans les Religions, dont la politique doit estre contraire à celle du monde, & ne doit auoir d'autres maximes que celle de la charité & de la douceur de l'Euangile. Premierement, du costé de IESVS-CHRIST, c'est le Chef & le premier Superieur des Religions, dont les Abbez, les Prouinciaux & les Superieurs ne sont que les Lieutenans & les Vicaires : Mais comme ils representent son authorité, ils doiuent aussi representer sa douceur; & il me semble que lors que ceux-là entrent dans les Charges, on leur adresse l'oracle de l'Apostre, qui les conjure par la debonnaireté de IESVS-CHRIST, de vouloir suiure sa conduite. Et puis encore du costé des Religieux, comme ils se sont soûmis volontairement à cet empire estranger & aux loix de l'obeïssance, qui choque sans doute les inclinations naturelles de la liberté; il faut les gouuerner doucement comme des enfans, & non pas comme des esclaues, pour leur laisser dans cette douceur, quelque image de la liberté qu'ils ont donnée. Mais las! qu'il est difficile de garder ce temperamment que demande la qualité de Superieur, & d'vn Superieur de charité? de joindre ensemble l'authorité & la douceur, l'amour & l'empire. Et la difficulté se prend de

deux ſources oppoſées, qui contribüent à rendre vn Superieur rigoureux, il y a en cela du vice, il y a de la vertu, l'vn & l'autre ſe meſle enſemble pour compoſer cette humeur imperieuſe & rigoureuſe, qui n'eſt que trop commune meſme dans les Religions. Qu'eſt-ce qu'il y a de vice, c'eſt que l'eſtat de Superieur par luy-meſme, l'vſage de l'authorité réueille en nous les ſemences de la vanité & de l'ambition, qui ſont ſi naturelles à l'homme; nous nous accoûtumons en commendant aux autres à vne certaine fierté imperieuſe qui tient quelque choſe du tyran: ce qui eſt d'autant plus dangereux que la vertu dans ces occaſions ſemble ſe meſler auec le vice; ces rigueurs procedent ordinairement d'vn principe de zele qui eſt bon dans ſa cauſe, mais qui peut eſtre mauuais en ſes effets; plus vn Superieur eſt vertueux, plus il ſouhaite que ſes ſujets ſoient parfaits; dans l'idée qu'il ſe forme de leurs obligations, & des ſiennes, les moindres fautes paroiſſent des monſtres à ſon eſprit qu'il doit combattre; & comme la nature ſe meſle ordinairement auec la vertu, pour peu que cet homme ſoit billieux, il allume ſa colere & paſſe quelquefois à des rigueurs bien contraires à la vertu meſme; & ſous vn pretexte apparent de zele & de pieté, il contente ſa mauuaiſe humeur. Mais las! que ce Religieux, dont nous parlons, eſtoit bien éloigné de cette conduite paſſionnée & imprudente, que ſon zele eſtoit bien épuré de ce mélange dangereux, & que nous pouuons bien luy appliquer ces paroles du Prophete, *Vox Domini intercidentis flammam ignis*, il coupe la flamme du feu en quatre façons

Premierement, il coupe le feu de l'ambition & de la colere qui deuoient apparemment se produire dans l'vsage de son authorité ; sa prudence & sa charité coupe & retranche ces flammes, elles ne paroissent pas dans son gouuernement, elles n'ont point de part en sa conduite, *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* En second lieu, cela se peut entendre du feu de son zele, il le coupe, il le partage, il refléchit, il tourne contre soy-mesme ce qu'il a de rigoureux & de seuere ; mais il ne laisse passer sur ces sujets, sinon ce qu'il y a de doux & de profitable ; pour luy les rigueurs, pour les autres les douceurs & les complaisances, *intercidentis flammam ignis.* Ou bien en troisiéme lieu, il coupe la flamme du feu, parce que des deux parties de son zele, des deux qualitez qu'il a de fort & de rigoureux d'vn costé, & de l'autre de fâcheux & de rude : il retranche ce qu'il y a de rude, & conserue ce qu'il y a de rigoureux ; autant qu'il faut de force & de vigueur pour gouuerner, mais il oste le reste qui pourroit fâcher ceux qu'il gouuerne, *intercidentis flammam ignis.* Adjoûtons vne quatriéme façon de couper le feu dans sa conduite : quand la necessité de son gouuernement l'obligeoit de traiter quelqu'vn de ses freres auec plus de rigueur & de seuerité qu'il n'eut voulu ; par vne douceur de reflexion il adoucissoit le ressentiment de son cœur, il coupoit ainsi vne grande partie de la flamme qu'il auoit allumée, *intercidentis flammam ignis*, jusques à demander pardon à ceux qu'il croyoit auoir fâchez en les corrigeant, en s'excusant d'vne faute qu'il n'auoit pas faite : il se comportoit dans cette occa-

ſion comme vn Medecin, qui ayant eſté obligé par les loix de ſon art, & par la neceſſité du malade de le bleſſer pour le guerir, & d'appliquer le feu à ſon mal, reuient vne ſeconde fois pour appliquer du baûme aux playes qu'il a faites. Ha! ce baume qu'il a ainſi appliqué pendant ſa vie, paſſe juſques ſur la mort, & paſſe dans ſon nom & dans ſa memoire pour la rendre douce & aymable à tous ceux qui ont experimenté la douceur de ſon gouuernement, ou qui en ont veu les exemples. *In omni ore indulcabitur quaſi mel eius memoria.* Sa mort a eſté amere & fâcheuſe à tous les Religieux de ſon Ordre, elle a jetté l'amertume dans leurs cœurs qui s'eſt répanduë dans les plaintes de leurs bouches, *in omni ore*: mais ſa vertu change cette amertume en douceur; le ſouuenir de l'auoir poſſedé ſoulagé de reſſentiment qu'ils ont eu de le perdre; & ce que je dis aujourd'huy dans cette Egliſe, ſes freres le diſent dans leurs cœurs, & par leurs paroles, & font vn double écho de cette partie de mon diſcours.

Mais pourquoy renfermer dans les bornes des la Religion, ou ſa memoire, ou ſa vertu; puis qu'il a répandu les actions de l'vne, & qu'il répand encore les douceurs de l'autre ſur les ames, & dans les eſprits des ſeculiers: C'eſt le dernier ſujet de la ſainteté éclatante, qui comme vn Aſtre de grace, apres auoir éclairé le Ciel de ſa Religion apporte ſes rayons ſur cette terre qui luy eſtoit eſtrangere, afin de verifier apres ſa mort cet oracle. *In omni ore indulcabitur quaſi mel eius memoria. In omni ore*: Ces paroles ſouffrent deux belles explications: nous les pouuons entendre

d'vne façon actiue & passiue. Premierement, nous pouuons dire que de son costé il a eu tous les grands emplois, dont vn Religieux estoit capable pour le salut du prochain, qu'il a parlé par toutes les bouches, c'est à dire, qu'il a parlé par toutes les differences des voix, qui pouuoit seruir à témoigner son zele ; il a parlé comme Predicateur dans les Chaires pour la conuersion des pecheurs ; il a parlé comme Directeur dans les Tribunaux de la conscience, pour l'instruction & pour la conduite des ames ; il a parlé dans la conuersation comme Saint, pour l'édification de tout le monde, & par la sainteté de ses discours, & par les exemples de sa vie, *in omni ore* : & nous pouuons luy appliquer ce que dit Saint Ierosme des Predicateurs Chrestiens, qu'ils doiuent estre tous voix & tous langues, pour annoncer l'Euangile. *Totus vocalis incedat.* Mais parmy ces differentes voix, il auoit vne douceur predominante, qui triomphoit des cœurs, & qui faisoit par tout des fruits admirables. Mais si de son costé il a parlé par ces differentes bouches, adjoûtons aussi que toutes les bouches parlent reciproquement de luy ; *in omni ore* : les pecheurs qu'il a conuertis, les ames qu'il a instruites, les predestinez au salut desquels il a cooperé pendant sa vie, preschent ses loüanges apres sa mort : c'est à quoy s'accordent les Seculiers auec les Religieux, les Grands & les Petits, les Roys mesme & les Reynes, qui ont honoré ses trauaux se joignent auec le peuple, pour dire qu'il viura eternellement dans la memoire des hommes, *in omni ore* : & sans aller plus loin aujourd'huy n'est-ce pas

vn grand auantage à la memoire du Pere Martial, de voir ce qui ſe paſſe dans cette ceremonie funebre? Quel honneur pour luy de viure dans l'eſprit & dans le cœur des perſonnes qui compoſent cette illuſtre Maiſon, ſi conſiderables pour leur naiſſance & pour le merite de leur vertu; Mais quel auantage pour ſon bon-heur de receuoir le ſecours de leurs vœux & de leurs prieres, ſoit qu'il ſoit encore en eſtat d'auoir beſoin de cette aſſiſtance, elle ſert à ſon ſoulagement; ſoit qu'il viue déja bien-heureux dans le Ciel, comme nous pouuons legitimement préſumer de tout ce que je viens de dire, ces prieres que vous offrez pour luy, ſeruiront purement à ſa gloire; & comme les Saints dans le Ciel voyent ce qui ſe paſſe ſur la terre, à quoy ils ont quelque intereſt, ſans doute que ſon ame reçoit aujourd'huy dans cette occaſion, & dans d'autres ſemblables quelque accroiſſement du bon-heur accidentel qu'il poſſede.

FIN.

Permiſſion du Procureur general de l'Ordre de Cluny.

DOm Alexis Dauid, Preſtre, Religieux Profez, Docteur de Paris, Predicateur du Roy, & Procureur general de tout l'Ordre de Cluny. Comme il eſt de noſtre charge de veiller à la conſeruation des Priuileges de nôtredit Ordre, auſſi eſt-il de noſtre deuoir d'en procurer le bien & l'honneur par toutes ſortes de moyens, & principalement par ceux qui peuuent eſtre vtiles au prochain. Pour ce eſt-il que EDME COVTEROT Libraire-Imprimeur de cette Ville de Paris, nous ayant repreſenté qu'il deſiroit imprimer en pluſieurs volumes, vn Liure intitulé: *Panegyriques des Saints, prononcez dans les meilleures Chaires de cette Ville de Paris par feu Dom* IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie, Prieur de Beuſſan, & Religieux profez de noſtredit Ordre, & pluſieurs autres Ouurages, comme Careſmes, Aduents, Octaues, & autres*, & en obtenir toutes les permiſſions neceſſaires; Pourquoy il ſe ſeroit adreſſé au R. P. Dom Pierre du Laurens, grand Prieur de l'Abbaye & de tout l'Ordre, & a Nous. Apres auoir leu & pris communication deſdits Ouurages, & auoir remarqué qu'il n'y a rien qui ne porte le vray caractere du genie de ſon Autheur, & qui ne ſoit tout digne de paroiſtre dans le public, Nous requerons pour l'honneur de noſtredit Ordre que tous les Ouurages ſuſdits ſoient imprimez par ledit COVTEROT, auquel nous promettons noſtre jonction & noſtre protection, en cas qu'il ſoit troublé dans la joüiſſance de ſon Priuilege. En foy dequoy nous auons ſigné ce preſent Acte, & ſcellé du Sceau de noſtre Office. FAIT à Paris au College de l'Ordre ce trentiéme iour de Iuin mil ſix cens ſoixante-ſept.

Dom ALEXIS DAVID,
Procureur General.

Permiſſion du Vicaire General de l'Ordre de Cluny.

DOM PIERRE DV LAVRENS, Preſtre Religieux profez, Prieur du Prieuré-College de Cluny de Paris, Abbé de Noſtre-Dame, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & de la Maiſon de Sorbonne, Conſeiller & Aumoſnier du Roy, Grand Prieur de l'Abbaye & de tout l'Ordre de Cluny, & Vicaire General né au ſpirituel & temporel deſdites Abbayes & Ordre du Reuerendiſſime Abbé & de la Voûte, le Siege Abbatial vacquãt: Nous permettons pour noſtredit Ordre, que EDME COVREROT Marchand Libraire, imprime *les Aduents, Octaues, Careſmes, Panegyriques des Saints, Dominicales, Veſtures, Profeſſions Religieuſes, Diſcours & Oraiſons Funebres de Dom* IACQVES BIROAT, *Preſtre, Religieux, Prieur de Beuſſan, & Chambrier du Prieuré Conuentuel de Coincy de noſtredit Ordre, preſchez par luy dans les principales Egliſes & Parroiſſes de la Ville de Paris, & ailleurs*, auec l'approbation publique, ne trouuant rien en iceux de contraire à la Foy & aux bõnes mœurs, mais qu'ils ſont remplis de doctrine & pieté: de ſorte que nous les eſtimons tres-vtiles à l'inſtruction & edification des Chreſtiens, & de nos Religieux. FAIT à Paris en noſtredit College de Cluny, le 28. Ianuier 1669. En foy dequoy nous auons ſignés les preſentes, & fait contre-ſigner par noſtre Secretaire, & fait appoſer le Sceau de noſtredit Office.

DV LAVRENS, Grand Prieur
& Vicaire General ſuſdit.

Par Commandement de mondit
Reuerend Reu. Grand Prieur,
FOVRNIER.

APPROBATIONS.

NOvs ſous-ſignez Docteurs Regens en Theologie de la Faculté de Paris; Certifions auoir leu quantité *de Sermons, composez & preschez par deffunt* M. BIROAT, *pour les Vestures, & Professions Religieuses*, comme auſſi diuerſes *Oraisons Funebres*, dans leſquels l'eſprit, & la pieté de l'Autheur paroiſt; mais rien de contraires à la Foy, ny aux bonnes mœurs. En foy dequoy nous auons ſigné. A Paris ce douziéme jour de Iuin 1671.

A. DEBREDA, Curé de S. André des Arts.

P. MARLIN, Curé de S. Euſtache.

I. LABBE'.

EXTRAIT DV PRIVILEGE du Roy.

PAR Priuilege du Roy, en datte du 13. Avril 1677. Il est permis à EDME COVTEROT, Marchand Libraire à Paris, de réimprimer ou faire réimprimer, vendre & debiter tous les Sermons de M. IACQVES BIROAT, Docteur en Theologie, Prieur de Beussan, de l'Ordre de Cluny, contenant douze Volumes, qui contiennent *Les Sermons pour les Aduents, Caresmes, & Octaue du S. Sacrement, Mystere de I. C. & de la Vierge, Dominicales, Iubilez & Indulgences, Panegyriques des Saints, Vestures, Professions Religieuses & Oraisons Funebres*, en tel volume, marge & caracteres qu'il voudra, pendant vingt années, à commencer du jour que chacun desdits Volumes seront réimprimez en vertu dudit Privilege, à peine de l'amende & peines portées par iceluy, aux charges y contenuës, Signées, Par le Roy en son Conseil, DESVIEVX. Et scellé.

Registré sur le Liure de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 7. May 1677.
Signé D. THIERRY, Syndic.

Acheué d'imprimer le Tome des Vestures & Professions Religieuses, & Oraisons Funebres, en vertu dudit Privilege, le dernier Ianuier 1678.

